

I TRE IMPOSTORI



I TRE IMPOSTORI

**MOSÈ
GESÙ CRISTO
MAOMETTO**

Le due diverse versioni della mitica opera
blasfema, la prima (1598) in latino,
con la traduzione in francese,
la seconda (1777) in francese
con una traduzione in italiano.

Testi restaurati da Edoardo Mori
per il sito www.mori.bz.it

2020

Indice

	Pag.
Presentazione	5
Le traité des trois imposteurs, 1867	7
Notizia bibliografica	9
Testo latino-francese	64-127
Pezze giustificative	129
Scritti vari di polemica	142
Le traité des trois imposteurs, 1870	165
Ipotesi sull'autore	167
Nota bibliografica	175
Mosè	177
Gesù	180
Maometto	182
Testo francese	191-239
Le traité des trois imposteurs, 1777	240
Prefazione di Retat	241
Testo francese	255
Mosè	292
Gesù	304
Maometto	325
Dell'anima	336
Scritti vari di polemica	355
Traduzione in italiano	405-490

PRESENTAZIONE

Questo volume raccoglie le versioni superstiti del mitico scritto **De tribus impostoribus**, in italiano *I tre impostori*, in francese *Les trois imposteurs*, costantemente citato dal Medioevo all'Illuminismo (per la prima volta in una lettera del 1239 di Papa Gregorio IX che ne incolpa Federico II), di volta in volta attribuito alla penna di letterati famosi, senza che mai se ne trovasse una copia manoscritta o a stampa. Perdita attribuita alle forze oscure delle religioni maltrattate, visto che i tre impostori sono Mosè, Gesù Cristo e Maometto!

Attualmente i testi reperibili sono:

I - *De Tribus impostoribus*, testo in latino del 1598, pubblicato nel 1833 a Lipsia a cura di F.W. Genthe, poi integrato da Weller. Venne ripubblicato a Parigi nel 1867, con traduzione in francese a fronte ed ampia nota bibliografica, a cura di Philomneste Junior (pseudonimo di Pierre Gustave Brunet, bibliofilo) con il titolo *Le Traité des trois imposteurs*. Il libro esamina il problema dell'esistenza di Dio sulla base dei testi sacri delle tre religioni; solo indirettamente si riferisce ai fondatori delle religioni.

Lo stesso testo venne ripubblicato nel 1870, con la sola traduzione in francese e con il titolo *Traité des trois imposteurs*, dallo stesso Pierre Gustav Brunet, con ampia nota bibliografica. Manca il testo latino, la traduzione è stata migliorata, così come la nota bibliografica. Il Brunet ha premesso una dissertazione storico-filosofica su Mosè, Gesù e Maometto.

II - *Traité des trois imposteurs*, con contenuto del tutto diverso, e che è in sostanza un falso, perché scritto all'inizio del 1700, e circolato come manoscritto clandestino e poi pubblicato in francese nel 1719, con il titolo *l'Esprit de Spinoza, ou ce que croit la plus saine partie du monde*. Il testo venne poi subito ribattezzato, per ragioni commerciali, come *Traité des Trois Imposteurs*. È stato ripubblicato più volte in varie lingue, ma in piccole tirature. Riportiamo qui la versione di un manoscritto pubblicato da Pierre Retat nel 1777. È ormai il testo "ufficiale".

Di questo testo vi è sono diverse traduzioni in italiano e ne unisco una in appendice.

LE TRAITÉ
DES
TROIS IMPOSTEURS

(DE TRIBUS IMPOSTORIBUS; M.D.IIC.)

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS;
TEXTE LATIN EN REGARD,
COLLATIONNÉ SUR L'EXEMPLAIRE DU DUC DE LA VALLIÈRE,
AUJOURD'HUI A LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE PARIS,
AUGMENTÉ DE VARIANTES DE PLUSIEURS MANUSCRITS, ETC.,
PRÉCÉDÉ D'UNE

NOTICE PHILOLOGIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

PULOMNESTE JUNIOR

PARIS

A LA LIBRAIRIE DE L'ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES
10, RUE DE LA BOURSE. 10

—

BRUXELLES

CHEZ V. BLUFF, LIBRAIRE
49, RUE DU MIDI, 49

—

1867

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LE TRAITÉ

DE TRIBUS IMPOSTORIBUS

I

Vers le commencement du dix-septième siècle, la liberté de penser, si longtemps comprimée, se réveilla à la suite des controverses qui eurent lieu entre les catholiques et les réformés; des esprits audacieux s'élançèrent au delà du cercle circonscrit de ces querelles. Il y avait déjà longtemps que Rabelais avait, sous un voile assez transparent, livré au ridicule ce qui avait été jusqu'alors l'objet de la plus profonde vénération (1), lorsque Gior-

(1) La bordiessse de Rabelais est bien connue, mais un fait très-curieux, et qui n'a été mis en lumière que depuis peu de temps, c'est que dans les éditions originales de son immortelle satire (éditions dont il ne reste pour la plupart qu'un ou deux exemplaires qui se payent au poids de l'or), l'audace avait été encore plus grande; quelques adoucissements parurent utiles, soit à maître François lui-même, soit à ses éditeurs. En voici un exemple: le texte primitif

dano Bruno et Vanini développèrent dans des écrits d'une obscurité calculée des assertions téméraires qu'ils payèrent de leur vie (1).

du 25^e chapitre du second livre s'exprimait ainsi : « Pantagruel ouyt nouvelle que son pere Gargantua auoyt este translate au pays des Phees par Morgue, comme feut iadyz Enoch et Elie. » Cette assimilation aux contes de fées de deux traits rapportés dans l'Ancien Testament éveilla des scrupules, et les réimpressions suivantes mirent deux héros des épopées chevaleresques, Ogier et Artus, en remplacement du patriarce ontdiluvien et du prophète. La nouvelle leçon ne choquait personne; elle a toujours été reproduite depuis. (Voir entre autres l'édition dite *Variorum*, en 9 vol. in-8^o, tome III, p. 522.)

Ce fut, nous le croyons, en 1844, qu'un bibliophile bordelais, M. Gustave Brunet, signala pour la première fois l'ancienne et remarquable variante, dans une *Notice sur une édition inconnue du Pantagruel*. Le savant auteur du *Manuel du Libraire*, dans ses *Recherches sur les éditions originales de Rabelais* (Paris, 1852), n'a pas manqué de faire observer, page 39, que c'est à partir de l'édition de 1558 qu'aux deux personnages bibliques ont été substitués des preux de la Table-Ronde. Nous sommes surpris de ne trouver que la leçon adoucie dans la très-bonne édition de Rabelais publiée par MM. Burgaud des Marets et Rathery, Paris, F. Didot, 1857 (tom. 1, p. 345); la variante est signalée dans le Rabelais (tom. 1, p. 286) que M. Jannet voulait comprendre dans sa *Bibliothèque élzévirienne*, et dont il n'a malheureusement paru que le premier volume (en 1858).

(1) Ce n'est pas ici qu'il serait à propos de parler de ces deux penseurs si remarquables. Consulter, à l'égard du premier, le savant travail de M. Bartholmess, *Jordano Bruno* (Paris, 1846, 2 vol. in-8^o), et au sujet de Vanini, un travail de M. Cousin inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} décembre 1845, et reproduit en tête des *Fragments de philosophie cartésienne*, 1845. Un article se trouve aussi dans l'*Encyclopédie nouvelle* (restée inachevée) de MM. P. Leroux et J. Reynaud. Disons encore qu'une appréciation lumineuse de Bruno et de Vanini se rencontre (pages 365-371) dans un important ouvrage de M. Moriz Carrière, qui, n'ayant pas été traduit, est resté presque inconnu en France: *Die philosophische Weltanschouung der Reformationszeit*, Stuttgart, 1847, in-8^o.

Théophile Viaud et ses amis se montrèrent à peu près à découvert ce que le père Garasse, dans sa *Doctrine curieuse*, appelle « apprentifs de l'athéisme, enroolez en cette maudite confrérie qui s'appelle la Confrérie des Bouteilles (1). »

Ce fut alors que se répandirent dans le monde savant des rumeurs à l'égard d'un livre dont on ne s'entretenait qu'avec effroi, et dont le but, disait-on, était d'établir que le genre humain avait été successivement trompé par trois imposteurs. De là vint le titre *De tribus Impostoribus* donné à cet ouvrage, vrai chef-d'œuvre d'impiété, qu'on n'avait pas vu, mais à l'égard duquel quelques témoignages isolés et vagues avaient déjà été émis.

Un des premiers écrivains qui en aient fait une mention expresse, est un moine espagnol de l'ordre des Carmes, Geronymo de la Madre de Dios. Dans un livre publié à Bruxelles, en 1611, sous le titre de : *Diez lamentaciones del miserable estado de los Atheistas*, le révérend père s'exprime en ces termes : « Uno desta Secta (de los Atheistas libertinos) compuso un libro intitulado : DE LOS TREN ENGANADORES DEL MUNDO, Moysen, Christo y Mahoma, que no se lo dexaron imprimir en Alemana, el anno pasado de 1610. »

Dans le cours du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, un grand nombre d'auteurs continuèrent de parler du livre *De tribus Impostoribus* ; aucun d'eux n'affirma qu'il l'avait vu, mais la plupart répétaient ce qu'on en disait, en y ajoutant parfois des

1) Nous renvoyons à la notice sur Théophile, qui occupe 156 pages dans le premier volume des *Œuvres* de cet écrivain, publiées par M. Alleaume, dans la *Bibliothèque élzévirienne*, 1856, 2 vol. in-18.

circumstances peu vraisemblables. Plus tard, des critiques plus judicieux émirent l'idée qu'il ne s'agissait que d'un livre imaginaire. Un littérateur ingénieux, dont le nom est resté cher aux amis de l'étude, Bernard de la Monnoye, auteur des célèbres *Noëti* bourguignons, donna, à l'appui de cette dernière opinion, des arguments consignés dans une dissertation que nous reproduisons. (Elle se trouve dans ses *Œuvres*, éd. de 1770, t. III, p. 559-597.) Des réponses furent faites à l'écrit de la Monnoye ; mais pendant que les érudits discutaient, l'ouvrage lui-même restait invisible.

On l'avait cependant cherché avec une vive ardeur ; on prétendit qu'un diplomate suédois, Salvius, se l'était procuré ; on ajoutait que la reine Christine n'avait pas voulu le lui demander pendant qu'il vivait, parce qu'elle savait que ce serait inutile, mais aussitôt qu'elle apprit la mort de son ancien plénipotentiaire, elle envoya Bourdelot, son premier médecin, prier la veuve de satisfaire sa curiosité : il fut répondu que le malade, saisi de remords de conscience la veille de sa mort, avait fait brûler le livre devant lui (*Menagiana*, t. IV).

Avant la Monnoye, Gabriel Naudé, dont on connaît l'amour pour les livres, et qui certes n'aurait rien épargné pour placer celui-ci dans la riche bibliothèque qu'il formait pour le cardinal Mazarin, avait écrit : « Je n'ai jamais vu le livre *De tribus Impostoribus*, et je crois qu'il n'a jamais été imprimé, et tiens pour mensonge tout ce qu'on en a dit. » — Grotius (*App. ad Comment. de Antichristo*, p. 135) formule une opinion semblable.

Un théologien à idées hardies pour l'époque, et qui fut le premier (nous le croyons du moins), parmi les catholiques, à douter que le Pentateuque eût été rédigé par Moïse, l'oratorien Richard Simon, dans ses *Lettres choi-*

sies (Rotterdam, 1702, t. I, pp. 166 et 202). émet l'avis que le *Liber de tribus Impostoribus* n'a jamais existé; les faux bruits répandus sur son compte viennent de la malignité qui s'attachait à décrier un personnage qu'on voulait perdre.

Bayle se rangeait à cette opinion; dans une note qui fait partie de l'article qu'il consacre à l'Arétin (*Dictionnaire historique*), il dit : « Il y a grande apparence que ce livre n'a jamais existé; M. de la Monnoye a montré par de très-fortes raisons que c'est une pure chimère. Le père Mersenne (*in Genesim*, page 1850) a dit qu'un de ses amis, qui avait lu le livre en question, y avait reconnu le style de l'Arétin. Chansons que tout cela. »

Nous aurons l'occasion de parler de quelques-uns des écrivains qui ont fait mention du *Liber de tribus Impostoribus*, et qui l'ont attribué à tel ou tel personnage; d'autres *testimonia* peuvent se joindre à ceux-là. Un philosophe français qui alla s'établir en Italie, et dont les écrits, empreints d'un scepticisme peu déguisé, excitèrent de vives colères de la part des théologiens, Claude de Beauregard (Beringaldus), s'exprime ainsi dans son *Circulus Pisanus* (1), p. 250 (Patavii, 1661), au sujet des miracles de Moïse qu'on a attribués à la magie : « Tot viri sancti et Christus ipse Mosem secuti satis eum vindi-

(1) Notons en passant que le catalogue dressé pour la vente, à Londres, d'une portion de la bibliothèque de M. Libri (1860, n° 908), signale Beauregard comme ayant, dans son *Circulus Pisanus*, dès 1645 (et par conséquent avant les célèbres expériences de Pascal), mentionné l'invention du baromètre et son application à la mesure de la hauteur des montagnes; mais, vérification faite, il s'est trouvé que le passage qui avait justement fixé l'attention et qui commence ainsi : *Compertum enim est Aquam...* était dans la seconde édition du *Circulus* publiée en 1661, mais qu'il manquait dans celle de 1645.

eant ab hac calumnia quidquid effectus contra liber impius *De tribus Impostoribus* omnia refundens in Dæmonem potentiorum eujus ope magi alii aliis videntur præstantiores quo etiam refertur illud fictum a Boccacio de tribus annulis. »

Un jésuite, qui se fit remarquer par un savoir des plus étendus, par une fécondité inépuisable et par une indépendance d'esprit rare dans sa Compagnie, Théophile Raynaud (1), disait de son côté (*in Hopoplot*, sect. II, p. 259) : « Opus de tribus magis impostoribus, Mose, Christo, Mahomete, exitiale fuisse Weehelio, insigni alias typographo, sed ejus libri pestifero attacku funditus everso, referunt, quod legerunt fide digni testes, mihi inestare oculos tam infandæ scriptionis lectione ad ingens scelus videtur pertinere. »

Rien n'est venu confirmer que Wechel ait rien imprimé de pareil, et il est possible que Raynaud ait eu en vue un ouvrage d'Antonius Cornelius, jadis recherché, et où se rencontrent quelques idées peu orthodoxes : *Exactissima infantium in limbo clausorum querela adversus divinum judicium*. Wechel mit son nom sur ce volume, imprimé en 1551, et à l'égard duquel nous renverrons à Bayle (article Wechel), à David Clément (*Bibliothèque curieuse*, t. VII, p. 502), à Schœlhorn (*Amœnitates litterariæ*, t. V, p. 287).

Florimond de Raymond (c'est-à-dire le jésuite Richelomme) parlait de son côté, dans son traité *De Origine hæresium*, lib. II, cap. 10, avec indignation, du

(1) Les œuvres de Raynaud, publiées à Lyon en 1665 et années suivantes, remplissent 20 volumes in-folio et renferment une centaine de traités différents. Il y en a de curieux : *De triplici eunuchismo*; *De sanctis meretricibus* ; *De sobria alterius scri frequentatione per sacros et religiosos homines*.

livre qui nous occupe, et dont il ne mettait pas en doute l'existence : « Nefandus ille libellus in Germania excusus horribili titulo inscriptus, ex ipsis infernis faucibus libellum hunc eructatum, non argumentum solum, sed titulus ostendit. » Il ajoutait que, dans son enfance, il l'avait vu dans les mains de Pierre Ramus (Voir la dissertation de la Monnoye); mais ces allégations sont regardées comme très-peu dignes de foi.

En 1581, un docteur, partisan fougueux de la Ligue. Gilbert Générard, parlait en termes assez vagues, il est vrai, du *libellus*, comme ayant été mis en circulation. Disputant avec un réformé (Lambert Daneau), il s'exprimait ainsi en ayant en vue les catholiques : « Non Blandratum, non Aleiatum, non Ochinum ad Mahometismum impulerunt; non Valleum ad Atheismi professionem induxerunt (1); non alium quemdam ad spargendum libellum De tribus impostoribus, quorum secundus esset Christus Dominus, duo alii Moïses et Mahometes, pellexerunt. »

II

HYPOTHÈSES AU SUJET DE L'AUTEUR.

Il était fort difficile de se prononcer sur l'existence d'un livre dont on ne connaissait que le titre accompagné de quelques vagues rumeurs; il y avait impossibilité de déterminer l'auteur d'un écrit contre lequel se serait

(1) Il s'agit de Geoffroy Vallée, dont nous disons plus loin quelques mots. Quant à George Blandrata et à Jean-Paul Aleiati, ces Italiens embrassèrent les doctrines de Socin, et se réfugièrent aux extrémités de l'Allemagne; mais il n'est pas du tout prouvé qu'ils se soient faits musulmans.

élevé le plus terrible des orages. Les conjectures allèrent leur train, et les bibliographes, les littérateurs, qui s'occupèrent du livre dont nous parlons, mirent en avant des noms, sans chercher d'ailleurs à justifier leurs allégations. On s'attacha aux personnages qui, dès le commencement du moyen âge, s'étaient fait remarquer par des principes irréguliers, fort rares à cette époque.

L'empereur Frédéric Barberousse, mort en 1190, est le premier qui se présente dans l'ordre chronologique : ses querelles avec la cour de Rome, ses mœurs peu régulières, jetèrent des doutes sur son orthodoxie. Le philosophe arabe Averroës, ou Ibn-Roschd, mort en 1198, donna lieu aux soupçons par les sentiments hostiles qu'il avait, disait-on, à l'égard de l'islamisme, aussi bien que pour les doctrines de Moïse et pour la foi des chrétiens. Selon M. Renan (1), qui a publié sur l'Averroïsme un travail fort remarquable, la philosophie d'Averroës, interprétation très-libre de la doctrine d'Aristote, et interprétée à son tour d'une façon plus libre encore, se réduisit à ceci : Négation du surnaturel, des miracles, des anges, des démons, de l'intervention divine ; explication des religions et des croyances morales *par l'imposture*.

Tous nos lecteurs n'ayant pas sans doute à leur disposition le savant travail de M. Renan, nous pensons leur rendre service en transcrivant ici quelques lignes dans lesquelles cet habile critique parle avec sa lucidité habituelle du sujet qui est l'objet de cette notice : « Ce n'est pas sans quelque raison que l'opinion chargea Averroës du mot des Trois imposteurs. C'est par leurs prétendues impossibilités, et non par leur commune origine céleste, qu'on rapprocha à cette époque les cultes divers. Cette

(1) *Averroës et l'Averroïsme*, 1833, in 8°.

pensée, qui poursuit comme un rêve pénible le treizième siècle, était bien le fruit des études arabes et le résultat de l'esprit de la cour des Hohenstaufen. Elle éclôt anonyme sans que personne ose l'avouer ; elle est comme la tentation, comme le Satan caché au fond du cœur de ce siècle. Adopté par les uns comme un blasphème, recueilli par les autres comme une calomnie, le mot des Trois imposteurs fut ; entre les mains des moines mendiants, une arme terrible toujours en réserve pour perdre leurs ennemis. Voulait-on diffamer quelqu'un, en faire dans l'opinion un nouveau Judas, il avait dit qu'il y avait eu trois imposteurs... et le mot restait comme un stigmaté... Pour frapper davantage l'imagination populaire, le mot devint un livre. Lorsque les travaux de Pierre le Vénérable et de Robert de Rétines sur le Coran, la croisade, les livres de polémique composés par les dominicains eurent donné une idée plus exacte de l'islamisme, Mahomet apparut alors comme un *prophète*, fondateur d'un culte monothéiste, et l'on arriva à ce résultat, qu'il y a au monde trois religions, fondées sur des principes analogues et toutes trois mêlées de fables. C'est cette pensée qui se traduisit dans l'opinion populaire par le blasphème des *Trois Imposteurs*... L'Italie participait comme la France à ce grand ébranlement des consciences. La proximité de l'antiquité païenne y avait laissé un levain dangereux de révolte contre le christianisme. Au commencement du onzième siècle, on avait vu un certain Vilgard, maître d'école à Ravenne, déclarer que tout ce que disaient les poètes anciens était la vérité, et que c'était là ce qu'il fallait croire de préférence aux mystères chrétiens. Dès l'an 1115, on trouve à Florence une faction assez forte pour y provoquer des troubles sanglants. Arnaut de Bresse traduisait déjà en mouvement politique

la révolte philosophique et religieuse. Arnould de Ville-neuve passait pour l'adepte d'une secte pythagoricienne répandue dans toute l'Italie. Le poème de la *Descente de saint Paul aux enfers* parle avec terreur d'une société secrète qui avait juré la destruction complète du christianisme. »

On a mis en avant le nom de l'empereur Frédéric II, mort en 1250, et ceci est basé sur une assertion du pape Grégoire IX, qui accuse ce monarque d'avoir avancé que trois imposteurs avaient successivement abusé de la crédulité du genre humain (1). On prétendit que l'empereur n'avait pas lui-même écrit l'ouvrage qu'on lui reprochait, mais qu'il l'avait fait composer par son chancelier Pierre des Vignes (2). Après avoir subsisté comme

1) Transcrivons ici un passage de Voltaire (*Essai sur les mœurs et sur l'esprit des nations*), quoiqu'il soit sans doute bien connu de la plupart de nos lecteurs : « La Sardaigne était encore un sujet de guerre entre l'empire et le sacerdoce, et par conséquent d'excommunication. L'empereur s'empara, en 1258, de presque toute l'île; alors Grégoire IX accusa publiquement Frédéric II d'incrédulité. Nous avons la preuve, dit-il, dans sa lettre-circulaire du 1er juillet 1250, qu'il dit publiquement que l'univers a été trompé par trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet; mais il place Jésus-Christ fort au-dessous des autres, car il dit : Ils ont vécu pleins de gloire, et l'autre n'a été qu'un homme de la lie du peuple qui prêchait à ses semblables. L'empereur, ajoute-t-il, soutient qu'un Dieu unique et créateur ne peut être né d'une femme, et surtout d'une vierge. C'est sur cette lettre du pape Grégoire IX qu'on eut dès ce temps-là qu'il y avait un livre intitulé *De tribus impostoribus* : on a cherché ce livre de siècle en siècle, et on ne l'a jamais trouvé. » Ajoutons que la lettre de Grégoire IX se trouve dans la *Collectio conciliorum*, éditée par le P. Labbe, tome XIII, col. 4157 et suiv. Voir l'important ouvrage de M. de Cherrier : *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, 2^e édition, tome II, page 396.

(2) On sait que cet homme d'État était peu scrupuleux il fut

une vague rumeur, cette assertion a été, au commencement du dix-huitième siècle, énoncée et appuyée de quelques arguments dans une dissertation anonyme que nous reproduisons ici. Elle est toutefois regardée comme dénuée de fondement, et nous ajouterons que Frédéric repoussa avec beaucoup d'énergie l'accusation que le pape dirigeait contre lui, et dont la gravité était bien effrayante au treizième siècle. On peut consulter à cet égard les *Epistolæ Petri de Vineis* (lib. I, ch. xxxi), plusieurs fois réimprimées (Haganœ, 1559; Basileæ, 1566; Ambergæ, 1609; Basileæ, 1740, 2 vol. in-8°). Remarquons aussi que l'empereur ne fut pas le seul contre lequel se formula l'ineulpatation qu'articulait le pontife. Un auteur du treizième siècle (Thomas de Cantimpré; *l'Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 477, lui a consacré une notice) avance, dans l'ouvrage allégorique et mystique qu'il a intitulé *Liber de proprietatibus apum*, qu'il existait à Paris un professeur qui enseignait à ses élèves que Moïse, Jésus et Mahomet avaient été trois imposteurs. Nous doutons fort qu'un professeur eût porté alors l'audace, s'il avait eu de pareils sentiments, jusqu'à les laisser percer devant ses écoliers; le châtiment eût été exemplaire.

accusé d'avoir voulu empoisonner l'empereur; celui-ci lui fit crever les yeux, et le chancelier, dans un accès de désespoir, se brisa la tête contre un mur de sa prison. Le suicide était alors chose à peu près sans exemple. Voici d'ailleurs en quels termes Frédéric s'exprime au sujet de l'accusation portée contre lui : « Inscruit falsus Christi vicarius fabulis suis nos christianæ fidei religionem recte non colere ac dixisse tribus seductoribus mundum esse deceptum, quod absit de nostris labiis processisse cum manifeste confiteamur unicum Dei filium esse... » Malgré ses protestations, Frédéric paraît avoir été fort incrédule; des écrivains de l'époque attestent qu'il ne parut à Jérusalem que pour s'y moquer ouvertement du christianisme.

Un moine napolitain, penseur audacieux, Th. Campanella, fut soupçonné d'avoir écrit le *Traité des trois imposteurs*. Il voulut se justifier en avançant que ce livre avait été imprimé trente ans (1) avant sa naissance (c'est-à-dire en 1558); mais cette assertion est-elle bien digne de foi? Rien n'est venu la confirmer. Guillaume Postel faisait mention, en 1545, d'un traité *De tribus Prophetis*, qu'il attribuait à Servet; il a lui-même été soupçonné d'avoir composé cet ouvrage; il en avait du moins reproduit quelques idées dans un des écrits qu'il a fait imprimer : *De orbis concordia* (2), œuvre d'un génie inquiet, mais puissant, qui a été analysée avec soin

(1) « Deinde accuserunt me quod composuerim librum De tribus impostoribus qui tamen invenitur typis excusus annos triginta ante ortum meum ex utero matris. » On trouve des détails sur Campanella dans Brueker, *Hist. crit. philosophiæ*, t. V, p. 106-144; dans l'*Histoire de la philosophie* de Buhle (trad. française, t. II, p. 749-770); dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. I, p. 421-424; dans l'*Hist. des sciences mathématiques en Italie*, par M. Libri, t. IV, p. 149. M. Pierre Leroux lui a consacré un article remarquable dans l'*Encyclopédie nouvelle*. Voir enfin une thèse de M. Daresté, présentée en 1845 à la faculté de Paris : *Thomas Morus et Campanella*; et une notice écrite par madame Louise Collet, insérée dans la *Revue de Paris*, 4^e série, t. II, p. 124-184, et reproduite en tête de la traduction française des *OEuvres choisies de Campanella*, Paris, 1844, in-18.

(2) Postel fut un visionnaire, mais les extravagances qu'il débite, les chimères après lesquelles il court, n'empêchent pas de reconnaître chez lui une érudition extraordinaire, un esprit éminemment chercheur et hardi. Dans un autre siècle il eût été un grand homme. Nodier a pu dire que Leibnitz n'avait pas été plus savant, ni Bacon plus universel. Il avait deviné le mesmerisme, et l'on a vu de nos jours quelques-unes de ses idées reproduites avec les variantes qu'amène nécessairement le cours des siècles. L'apostolat de la femme, prêché depuis par les Saint-Simoniens, fut une de ses préoccupations les plus vives.

dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* (1851, t. VI, p. 183). On a mis en avant les noms de Machiavel, de Rabelais, d'Erasmus, d'Etienne Dolet, brûlé à Paris en 1546; de Giordano Bruno, brûlé à Rome en 1601; de Jules César Vanini, brûlé à Toulouse en 1616; mais ces allégations vagues manquent de toute apparence de preuves.

Quelques autres écrivains, reculant de plusieurs siècles la composition de ce traité célèbre, l'ont mis sur le compte de Boccace, auteur dont l'orthodoxie n'est pas irréprochable (1).

Campanella pensait que le véritable auteur était peut-être le Pogge, qui, bien que secrétaire du pape, était peu dévot et très-libre en ses propos, ainsi que le prouve le recueil des *Facetie* imprimé sous son nom; mais Campanella ne paraît pas avoir beaucoup tenu à cette opinion, car H. Ernst, dans ses *Observationes variæ*, avance que le moine calabrais lui indiqua, à Rome, Muret comme l'auteur du livre en question: or ceci ne s'accorde nullement avec l'impression du livre trente ans

(1) L'auteur anonyme (mais on sait que c'est M. Algernon Herbert) d'un ouvrage anglais, savant et paradoxal, *Nimrod, a discourse on certain passages of History and Fable* (London, 1828-50, 4 vol. in-8°), fait observer que les trois premières nouvelles du *Decameron* enseignent des sentiments peu orthodoxes. La troisième, où est racontée l'histoire des trois anneaux, a paru suspecte; elle était d'ailleurs fort répandue au moyen âge; on la retrouve dans les *Gesta Romanorum*, cap. 89, dans le *Novellino antioeo*, p. 72; Lessing s'est servi de cette donnée dans sa pièce de *Nathan le Sage*, un des chefs-d'œuvres de la scène allemande. L'idée première de ce conte paraît d'origine juive (Voir un curieux article de M. Michel Nicolas dans la *Correspondance littéraire*, 5 juillet 1857.) Ajoutons qu'un autre ouvrage de Boccace, la *Genealogia deorum*, est rempli de détails qu'on ne trouve pas ailleurs et qui semblent provenir de sources gnostiques.

avant la naissance de Campanella ; Muret, né en 1526, n'avait que douze ans en 1558. D'un autre côté, on a prononcé le nom du capucin Ochin, qui, quittant le catholicisme, embrassa les principes de la réforme ; mais, tout en poursuivant de ses arguments et de ses sarcasmes l'Eglise dont il était déserteur, Ochin ne repoussa jamais les dogmes fondamentaux du christianisme. Cette assertion, que nous ne trouvons que dans un écrivain du dix-septième siècle (1), nous paraît donc privée de tout fondement. Nous en disons autant de celle qui concerne l'Arétin. Le trop célèbre auteur des *Ragionamenti* et des *Sonetti lussuriosi* poussa la licence jusqu'à un degré inconnu jusqu'alors ; mais il était incapable d'aucune vue philosophique profonde, et, tenant par-dessus tout à vivre tranquille et à gagner de l'argent, il employa la plume qui avait tracé les aventures de la Nanna et de la Pippa à écrire des livres de dévotion (2).

(1) C'est un Anglais, Thomas Browne, qui, dans sa *Religio medici*, sect. 19, a parlé d'Ochin. Imprimé pour la première fois en 1642, cet ouvrage a eu des éditions nombreuses ; la meilleure est celle de Londres, 1735, avec une vie de l'auteur écrite par le docteur Johnson.

Il existe de ce livre des traductions latines et une version française (par N. Lefebvre), 1668, qui n'est qu'un tissu de contre-sens délayés dans un style illisible. On peut consulter sur Browne l'*Edinburgh review*, octobre 1856 ; la *Revue des Deux-Mondes*, avril 1838 ; l'*Analecta biblion* de M. Du Roure, t. II, p. 196.

(2) Si l'Arétin n'avait écrit d'autres ouvrages que la *Passione di Gesù*, *Il Genesi e l'umanità di Christo*, etc., son nom serait oublié depuis longtemps. M. E. de la Gournerie a donné, dans l'ancienne *Revue européenne*, t. III, p. 297, un article sur ces livres pieux, qui ont été traduits en français. Une de ces versions porte un titre qui paraît aujourd'hui bizarre : *La Passion de Jésus-Christ vivement descrite par le divin engin de Pierre Arétin* (Lyon, 1559). On comprend qu'engin se prend ici dans le sens de génie, talent, ingenio ; plus tard on donna à ce mot un autre sens, ainsi que le prouve une

Le philosophe italien Pomponace, mort en 1524, figure parmi les auteurs auxquels on a attribué, sans aucune preuve, l'ouvrage qui nous occupe. On sait que ce penseur hardi se montrait favorable au matérialisme et hostile à l'Église. Ses ouvrages furent brûlés à Venise; mais l'auteur dut à l'indulgence de Léon X et à la protection de quelques cardinaux l'avantage de mourir tranquille. Parmi divers passages de ses écrits qui ont provoqué des colères, nous n'en transcrivons qu'un seul, emprunté à son *Tractatus de immortalitate animæ* (1554, in-12, p. 121) : « Ad quartum, in quo dicebatur quod fere totum universum esse deceptum, cum omnes leges ponant, animam immortalem esse. Ad quod dicitur, quod si totum nihil sit, quam suæ partes, veluti multi existimant, quum nullus sit homo, qui non decipiatur, ut dixit Plato in de Republica, non est peccatum, illud concedere, immo necesse est, concedere aut quod totus mundus decipitur, aut saltem maior pars, supposito, quod sint tantum tres leges, scilicet Christi, Moysis et Mahometis. Aut igitur omnes sunt falsæ, et sic totus mundus est deceptus, aut saltem duæ earum, et sic maior pars est decepta. »

On a parlé aussi d'un ami de l'Arétin, Fausto da Longiano, qui s'était proposé d'écrire, sous le titre du *Temple*

très-curieuse *Mazarinade* : *Imprécation contre l'engin de Mazarin*, 1649. Lors même qu'il écrivait pour des couvents, l'Arétin se souvenait un peu des ouvrages qu'il composait pour d'autres lieux. Dans son livre sur la Genèse, il trace des charmes d'Ève un portrait qui n'est point dans le texte hébreu. « Ses cheveux respiroient le « la nectar et l'ambrosie. Avec les tresses pendantes sur ses épaules, « elle ne se soucioit des mamelles mises en l'ivoire de son estomach « comme joyaux de la belle nature. » (Voir la traduction française, « Lyon, 1562). La morale indulgente de l'auteur le porte à excuser la conduite de Loth et de ses filles.

de la vérité, un livre très-hardi, très-hétérodoxe, ainsi qu'il l'annonce lui-même dans une lettre qu'il adressait au célèbre satirique, et qui est imprimée dans sa correspondance. Un passage de cette lettre se trouve dans la dissertation de la Monnoye que nous réimprisons. On comprend que de très-puissantes raisons ont empêché la publication du *Tempio della verità*, en admettant que cet ouvrage ait été écrit. Nous avons inutilement cherché à nous procurer quelques renseignements sur ce Fausto Longiano est une très-petite ville des ci-devant Etats romains, près de Forli.

Le nom de Cardan a été prononcé; ce personnage, aussi érudit que bizarre, et dont les écrits présentent un mélange de scepticisme et de crédulité assez fréquent au seizième siècle, n'a pas eût de comparer ensemble le paganisme, le judaïsme, le mahométisme et le christianisme, et, après les avoir opposés les uns aux autres, sans dire auquel il a foi, il termine en s'écriant : « His igitur arbitrio victoriæ relictis; » laissant ainsi au hasard à décider à quelle religion restera la victoire. Plus tard, il est vrai, il adoucit ce passage; mais il s'était déjà attiré, de la part de Scaliger notamment, l'accusation d'athéisme (1).

(1) L'édition des *Opera Cardani*, Lyon, 1665, 10 vol. in-folio, contient 222 ouvrages différents. Tous les historiens de la philosophie ont apprécié cet homme de génie, un peu fou. Naigeon lui a consacré un long article dans l'*Encyclopédie méthodique (Dictionnaire de philosophie, t. II, p. 875-940)*; M. Franck en a fait l'objet d'un mémoire lu en 1844 à l'Académie des sciences morales et politiques. En Angleterre on s'en est préoccupé. Nous signalons un article du *Retrospective Review*, t. I, p. 94-112; un autre dans le *London Quarterly Review*, octobre 1854; sa vie a été écrite par M. Crosley (1856, 2 vol. in-8°), et par M. Morley (1854, 2 vol. in-8°). J. Mantovani en avait publié une en italien, Milan, 1821. in-8°.

Il a été question de Pierre de la Ramée ou Ramus, fameux par ses attaques contre Aristote, et qui fut accusé d'irreligion, par suite de la hardiesse avec laquelle il attaquait la vieille philosophie qui dominait dans les écoles (1).

Un capucin, le père Joly, avance dans le troisième volume de ses *Conférences sur les mystères*, qu'un huguenot, Nicolas Barnaud, fut excommunié, en 1612, pour avoir composé un écrit *De tribus Impostoribus*. Il s'agit de Nicolas Barnaud de Crest, auquel on a attribué un ouvrage curieux, le *Cabinet du roy de France, dans lequel il y a trois pierres précieuses*, 1581, et qui passe aussi pour l'auteur du *Miroir des François*, 1582, livre qui réclame des réformes dont l'accomplissement se fit attendre deux siècles (2), et qui n'ont point toutes passé dans le domaine des faits : cet écrit demande le mariage des prêtres, la réunion de la Belgique et du Milanais à la France; il eût tombé plus juste, en se pro-

M. de Humboldt a jugé quelques idées de Cardan dignes d'être citées. (*Cosmos*, trad. franç., t. II, p. 365.)

(1) Voir l'article Ramée dans le t. V du *Dictionnaire des sciences philosophiques*, p. 549-556, et le livre de M. Ch. Waddington, *Ramus, sa vie, ses écrits et ses opinions* (Paris, 1853). M. Renan a rendu compte de ce travail dans le *Journal des Débats*, 2 juin 1853. Brueker, dans son *Historia critica philosophiæ*, t. V, p. 548, est très-complet. M. Bartholmess annonçait, il y a longtemps (dans une lettre insérée au *Journal de l'Instruction publique*, 21 janvier 18.6), l'intention de donner une édition des œuvres complètes de Ramus; sa mort prématurée a empêché la réalisation de son projet. Terminons en disant que M. Fougère a consacré à Ramus une notice qui se trouve p. 379-393 du livre de cet écrivain : *les Femmes poètes au seizième siècle*.

(2) Voir le *Conservateur*, août 1757, p. 220-237. Delisle de Sales a donné de longs détails sur cet écrit dans son livre intitulé : *Malesherbes*, 1805, p. 202-247. Consulter aussi Leber, *Etat de la presse*, page 61.

nonçant pour la sécularisation des biens du clergé, pour l'établissement d'une garde nationale, et pour l'annexion du Comtat d'Avignon. Alchimiste et voyageur infatigable, Barnaud, dont la vie est fort peu connue, était hardi dans ses pensées, mais il y a lieu de douter de ce qu'a avancé le capucin à son égard.

L'écrivain le plus moderne dont on ait cru devoir s'occuper, c'est Milton, mort en 1674; mais on ne peut songer sérieusement à établir que l'auteur du *Paradis perdu* ait composé un ouvrage dont il était question bien longtemps avant qu'il fût né, et qui eût été en désaccord complet avec ses principes, où dominait un puritanisme républicain basé sur la lecture de la Bible.

Parmi les écrivains connus comme libres penseurs et auxquels on aurait pu encore attribuer le *Liber de tribus Impostoribus*, nous n'avons pas rencontré Bonaventure des Périers; on sait que cet écrivain spirituel se suicida dans l'hiver de 1542 à 1543, après avoir fait imprimer en 1537 le *Cymbalum mundi*, livre aussitôt poursuivi par le Parlement, comme contenant de grands abus et hérésies. Nous n'avons pas besoin de redire que l'imprimeur Morin fut mis en prison « et détenu en grande pauvreté, » et que l'édition originale fut supprimée avec tant de soin, qu'on n'en connaît plus qu'un ou deux exemplaires.

Récemment le *Cymbalum* a eu deux éditions nouvelles, revues, l'une par M. Paul Lacroix (Paris, Gosselin, 1841), l'autre par M. Louis Lacour (dans le tome I^{er} des œuvres de B. Des Périers, Jannet, 1856). Eloi Johanneau retrouva la clef des noms des interlocuteurs cachés sous le voile de l'anagramme.

« Dans le second dialogue surtout, dit M. Lacour, l'auteur tourne en ridicule toutes les croyances reconnues

de son temps ; le Christ, déjà par lui transformé en fripon, va se voir maintenant proclamé tel ; Luther, chef de la Réforme, n'est pas représenté d'une façon moins satirique : catholiques et protestants tombent dans le même sac ; Des Périers se joue également des uns et des autres. » La Monnoye avait deviné l'allégorie, et il avait exprimé sa pensée avec toute la netteté qu'il pouvait se permettre : « Si j'osais débiter ici mes soupçons, je dirais qu'on prétend ici ridiculiser celui qui nous apporta, descendant des cieux, la vérité éternelle ; je dirais que la suite du discours de Trigabus est une raillerie impie et outrée de ce que cette vérité a opéré. »

Nous n'avons pas besoin d'insister ; il est évident que si le *Liber de tribus Impostoribus* a réellement été imprimé en 1538, comme l'affirme Campanella, on pourrait avec quelque vraisemblance le mettre sur le compte de Des Périers, qui y aurait développé avec plus de netteté la thèse qu'il voulait à dessein dans le *Cymbalum*, lequel pouvait, aux yeux des myopes, passer pour une raillerie dirigée contre le paganisme. Mercure, Cupidon et autres divinités mythologiques figuraient dans ces récits, circonstance qui se retrouve également dans le fameux ouvrage de Giordano Bruno, et qui s'explique sans la moindre peine. Les coups portés à Jupiter, à Saturne, allaient au delà.

III

OPINIONS DE QUELQUES CRITIQUES MODERNES AU SUJET DU *LIBER DE TRIBUS IMPOSTORIBUS.*

Un des écrivains qui ont manié avec le plus de bonheur les ressources de la langue française, un bibliophile fer-

vent, Ch. Nodier, a, dans ses *Questions de littérature légale* (1828, p. 126), résumé judicieusement ce qu'on sait, ou plutôt ce qu'on ne sait pas à l'égard du fameux et introuvable traité qui fait l'objet de nos recherches :

« Le titre seul avait existé durant des siècles; un mot d'un prince célèbre en avait pu fournir l'idée, mais aucune plume ne dut en hasarder l'exécution à une époque où pareille liberté aurait été par trop dangereuse. Sur le bruit qui s'en était répandu dans une classe de gens de lettres, on lui prêta une réalité impossible; on alla jusqu'à nommer les imprimeurs qui l'avaient publié et qui donnèrent quelque lieu à cette accusation comme inédules et comme gens habiles, les Wechel entre autres; mais ce fut sans étayer cette opinion d'aucune autorité suffisante. Que penser alors des exemplaires de ce traité qui sont actuellement connus et dont la date se rapporte assez bien à l'époque où il a dû paraître, suivant toutes les hypothèses? Cette découverte ne détruit-elle pas les raisonnements les plus spécieux, et reste-t-il quelque chose à dire contre l'existence d'un livre qui se reproduit dans plusieurs catalogues de suite?

« Ce problème exige une solution double. Oui, il existe un traité *De tribus Impostoribus*, dont les exemplaires sont extrêmement rares; non, le traité *De tribus Impostoribus*, qui a occupé les bibliologues du dix-septième siècle, n'existe pas. »

Nodier ajoute qu'il a possédé dans son enfance un exemplaire de ce livre entièrement conforme à la description qu'on donne de ceux qui ont passé dans les ventes : c'était un petit in-8° de 46 pages et deux pour le frontispice, imprimé en saint-augustin romain, sur un papier de très-pen de consistance, vieux, brun et peut-être un peu bistré; il portait, sans autre indication, la date de 1598.

que certains bibliographes ont regardée, à cause de l'apparence moderne de l'impression, comme figurant celle de 1698. Il n'est peut-être pas plus de cette dernière que de l'autre, quoiqu'il y ait bien quelque raison pour que la supposition en ait lieu à cette époque. La reine Christine de Suède avait offert, quelques années auparavant, trente mille livres à quiconque pourrait lui en procurer un exemplaire, et c'était un motif d'émulation très-capable d'exciter l'industrie des éditeurs. Ensuite, la liberté d'esprit, et en certains pays celle de la presse, étaient alors à leur comble. La Hollande et l'Allemagne regorgeaient de hardis réfugiés pour qui ce travail aurait été un jeu, et l'impression de ce livre n'aurait pas alors offert beaucoup plus d'obstacles que celle des audacieuses théories de Hobbes et de Spinoza.

Il est bien certain cependant que le traité *De tribus Impostoribus* ne fut jamais livré à la reine Christine, et il est malaisé de croire que s'il eût été imprimé dès lors au plus petit nombre possible d'exemplaires, il n'en fût pas parvenu quelque chose à La Monnoye, dont la dissertation n'a dû paraître que quelques années après.

Comment aussi expliquer que ce livre ait échappé aux recherches des savants et laborieux bibliographes du dix-huitième siècle, des Prosper Marchand, des Sallengre, des David Clément, des Bauer, des Vogt, des De Burc, et de tant d'autres, et qu'il ne se soit rencontré dans aucune de ces immenses et curieuses bibliothèques dont nous avons les catalogues ?

Il passe pour certain en Allemagne, il a été affirmé dans divers ouvrages (la *Bibliotheca historiae litterariae selecta* de Jugler, t. III, p. 1665) que le volume de 46 pages ayant la date de 1733 a été imprimé en 1735, aux frais et par les soins d'un libraire de Vienne, Straub ;

il en vendit quelques exemplaires au prix de 20 pièces d'or et plus, et il fut pour ce fait jeté et longtemps détenu dans les prisons de Brunswick.

Si l'édition supposée du seizième siècle était réelle, et qu'on pût l'attribuer à Dolet, à Henri Estienne, et même à Postel, elle joindrait alors au mérite d'une rareté extraordinaire quelques autres avantages, particulièrement celui de nous conserver les sentiments d'un écrivain distingué, et celui de résoudre une question de bibliographie très-célèbre.

M. le marquis du Roure, *Analecta biblion*, t. I, p. 422, analyse l'écrit daté de 1598, d'après une copie faite par un laborieux bibliographe, l'abbé Mercier de Saint-Léger, copie qu'il possédait. Il pense que La Monnoye, après avoir réfuté sans peine ce qu'avancait Arpe, sur l'autorité d'une anecdote puérile, est allé trop loin en niant l'existence d'un traité *De tribus Impostoribus* antérieur à 1716. « Quelle que fût l'animosité de Frédéric II contre la puissance pontificale, il est ridicule de prêter à cet empereur, ainsi qu'à son chancelier, un ouvrage qu'aucune tête humaine n'aurait pu concevoir en 1250, ouvrage où d'ailleurs la touche moderne se trahit à chaque phrase. Cependant il faut bien accorder qu'un pareil livre a pu exister vers 1555, comme l'assurent Guillaume Postel et le jésuite Richeomme sous le nom de Florimond de Rémond. Comment le monde érudit se fût-il mépris à ce point de chercher partout l'auteur d'un livre qui n'eût pas existé, de l'attribuer tour à tour à Boccace, à Servet, au Pogge, à l'Arétin et à tant d'autres? Quoi, tant de bruit pour rien! tant de fumée sans feu! Cela n'est pas possible. »

M. Renouard, possesseur d'un exemplaire dont nous parlerons dans le paragraphe suivant, consacre, dans le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* (1818, t. I,

p. 119), une longue note à ce traité. Après avoir réfuté le récit trop légèrement admis dans le *Dictionnaire des anonymes*, et d'après lequel l'abbé Mercier de Saint-Léger aurait fabriqué ce livre, il ajoute : « Il est très-probable que ce livre a été imprimé ou à sa date de 1598, ou, ce que je croirais assez, dans le cours du siècle suivant. Au reste, ce tant précieux joyau, ce pamphlet de vingt louis, n'est à considérer que comme rareté bibliographique. C'est une longue argumentation en assez mauvais latin dans laquelle on veut prouver que Moïse et Mahomet, le premier surtout, étaient d'insignes imposteurs, que les livres des Juifs ne sont pas d'inspiration divine, même au témoignage de saint Paul, dont on rapporte plusieurs passages. Quant à Jésus-Christ, qui évidemment est le troisième que désigne l'intitulé du livre, on n'en dit cependant que peu de chose ; il semble que l'auteur n'ait pas osé. Une phrase reproche de pieuses fraudes à ceux qui ont établi la religion chrétienne sur les ruines du judaïsme, et cette phrase même paraît entortillée à dessein. D'un autre côté, on témoigne un grand respect pour l'Évangile. Enfin, c'est l'ouvrage d'un homme que sans doute on eût brûlé s'il avait avoué son livre, mais qui professe le déisme, et qui n'est ni plus ni moins impie que beaucoup de gens de nos jours, qui se croient les personnes les plus irréprochables en matière de religion.

Il est à regretter que, limité sans doute par les exigences du cadre où il se renfermait, l'oracle de la bibliographie, l'auteur du *Manuel du Libraire*, n'ait consacré au traité en question qu'un court article où il réfute l'anecdote déjà combattue par M. Renouard, mais sans aborder aucunement les questions qui se présentent. Nous avons espéré que dans la cinquième édition du *Manuel*

du libraire, M. J.-Ch. Brunet aurait discuté, avec toute la sûreté de ses connaissances bibliographiques les questions qui se rattachent à ce point obscur de la science des livres ; malheureusement cette édition se borne à reproduire ce qu'on lisait dans les précédentes, en y joignant l'indication de l'impression de 1860 (J. Gay).

IV

OUVRAGES EXISTANT AUJOURD'HUI ET INTITULÉS :

DES TROIS IMPOSTEURS.

1^o Ouvrages en latin.

Une édition datée de MDC (1598), petit in-8^o de 46 pages, est indiquée au *Manuel du libraire*, lequel ajoute qu'on n'en connaît avec certitude que trois exemplaires : celui porté au catalogue d'un célèbre amateur hollandais, Crevenna, dont la bibliothèque fut vendue en 1790 (1) ; celui qui, en 1784, à la vente du duc de La Vallière, fut payé 474 livres (2) (somme énorme à cette époque, où les livres rares étaient loin d'avoir la valeur qu'ils ont acquise depuis) ; enfin l'exemplaire de M. Renouard ; ce dernier est indiqué, au *Catalogue de la bibliothèque de cet amateur* (1818, 4 vol. in-8^o), t. I, p. 118, comme ayant

(1) Il paraît que cet exemplaire ne fut pas vendu, soit qu'il n'ait point paru aux enchères, soit qu'il ait été retiré. On ignore ce qu'il est devenu.

(2) Cet exemplaire, acheté par la Bibliothèque du roi, y est encore aujourd'hui, et nous donnons ici son texte même, rectifié au moyen de quelques variantes de l'édition de Leipzig, que nous mettons entre crochets. L'exemplaire présente 27 lignes à la page et est exactement conforme à la description de ce volume faite par Nodier. V. p. 20 de la présente notice.

été acheté en 1812, à la vente des livres du professeur Allamand, qui avait écrit en tête que ce volume lui avait été donné à Rotterdam en 1762 (1).

D'après Barbier (*Dictionnaire des anonymes*), et d'après le *Manuel du libraire*, cette édition aurait été imprimée à Vienne, en 1753, par P. Straube. Ce typographe aurait pris pour base quelques-uns des manuscrits qui circulaient depuis assez longtemps, car en 1716, l'un d'eux fut acheté au prix de quatre-vingts impériaux à la vente de la bibliothèque de J.-Frédéric Mayer, à Berlin, pour le prince Eugène de Savoie. Prosper Marchand, qui signale cette circonstance dans son *Dictionnaire historique* (1724), rapporte les premiers mots de ce manuscrit, et ce sont ceux qu'on lit dans le volume daté de 1598.

On a dit que la bibliothèque de Dresde possédait un quatrième exemplaire, mais, d'après l'ouvrage de M. Falkenstein (*Beschreibung der kœniglichen œffentlichen Bibliothek zu Dresden*, 1839, p. 503), il ne s'agit que de la réimpression sans lieu ni date faite à Giessen en 1792 (chez le libraire Krieger), et dont il n'a circulé qu'un nombre extrêmement restreint d'exemplaires, l'édition entière ayant été saisie et mise sous les scellés dans une salle de l'université de Giessen; elle s'y trouve encore, selon M. Falkenstein. Cette édition a d'ailleurs 64 pages;

(1) En 1834, à la vente des livres de M. Renouard, le volume en question fut adjugé à 140 fr. (n° 186 du catalogue). Il a passé dans la riche bibliothèque formée par le prince Michel Galitzin, et qui fait partie du musée établi à Moscou dans l'hôtel de cette famille illustre. Il est indiqué au n° 136 (p. 39) du catalogue de cette belle collection de livres rares et précieux, rédigé par M. Gunzbourg, et publié à Moscou en 1866. M. le marquis Du Roure (bibliographe parfois peu exact, avance à tort que l'exemplaire La Vallière est celui qui avait passé dans le cabinet Renouard.

elle se distingue donc au premier coup d'œil de celle qui en a 46, et elle a pour titre : *Zwei seltene antisuper-naturalistische manuscrite*.

Le texte latin a été, depuis une trentaine d'années (en 1833), publié de nouveau en Allemagne ; un écrivain laborieux, le docteur F.-W. Genthe, auquel on doit, entre autres savants ouvrages, un essai curieux sur la poésie macaronique (1), l'a fait réimprimer à Leipzig, d'après deux manuscrits différents, et en y joignant une notice dont nous avons fait usage, mais à laquelle nous avons ajouté bien des choses. Ce texte de l'édition de 1833 est malheureusement incomplet des quatre dernières pages de l'édition de 1598, que nous rétablissons intégralement dans l'édition présente. En 1846, un autre bibliographe, résidant habituellement à Zurich, M. Emile Weller, a livré derechef à la publicité le texte latin, en y joignant une traduction allemande. Se plaçant d'ailleurs à un autre point de vue que ses devanciers, M. Weller croit que le volume daté de 1598 a été réellement imprimé à cette date. L'impression ne lui paraît nullement moderne, et il pense que cette impression a devancé les manuscrits qui se sont répandus plus tard, et dont l'un a servi à la réimpression faite par Straube, laquelle, supprimée avec soin, est devenue introuvable.

Voilà donc au moins quatre éditions successives mises au jour par la typographie germanique, batave ou suisse, d'une production qui n'est sans doute pas le traité dont

(1) M. Raynouard a rendu compte de cet ouvrage dans le *Journal des Savants*, décembre 1851, et M. J.-Ch. Brunet, dans la préface de son édition des *OEuvres françaises d'Alione d'Asti*, avance que, malgré quelques erreurs et omissions, c'est un livre curieux qui manquait à l'histoire littéraire. Il a d'ailleurs été effacé par le travail bien plus étendu de M. O. Delepierre : *Macaroniana*, 1882, in-8°.

ont parlé les auteurs du dix-septième siècle, mais qui n'est cependant pas indigne d'être connue. Les éditions récentes, étant très-peu répandues en France et étant accompagnées d'explications en une langue connue de peu de personnes, sont, pour notre public, à peu près comme si elles n'étaient pas.

Plusieurs critiques (MM. Genthe et Weller entre autres) n'hésitent pas à croire que le texte latin, tel qu'il est imprimé, a pu être rédigé au seizième siècle, mais l'incorrection du style, le défaut de liaison philosophique dans les idées, sont des motifs suffisants pour constater qu'il n'est sorti de la plume d'aucun des écrivains dont le nom a été mis en avant (1). On peut croire que c'est l'œuvre d'un homme qui avait étudié l'histoire, qui avait voyagé, et que les querelles religieuses dont la Réforme fut le point de départ avaient jeté dans le scepticisme. Il traça pour lui-même ses idées sur le papier. Le seizième siècle fit un grand nombre de ces libres penseurs qu'on appelait des Lucianistes (*miram ejusmodi hominum fuisse frequentiam, qui Lucianistæ dicti sunt, eo quod omnes religiones derideant*; ainsi s'exprime Florimond de Rémond). Peut-être l'ouvrage fut-il altéré, interpolé, en circulant manuscrit; on remarquera qu'il y est fait mention de saint Ignace, qui ne fut canonisé qu'en 1622 (*An vero credendum est quia bonæ sœminunculæ Franciscum, Ignatium, Dominicum et similes tanto cultu*

(1) Les écrivains modernes qui se sont le mieux exprimés en latin, Facciolati, Ruhnkenius, Wyttenbach, sont bien au-dessous de Muret. On ne saurait donc s'arrêter un instant à l'idée que cet auteur si élégant ait eu la moindre part au *libellus* que nous reproduisons. D'autres observations pourraient aussi s'appliquer à chacun des noms qui ont été prononcés, mais il serait très-superflu de les placer ici.

prosequantur...). Une longue tirade sur la religion mosaïque est, aux yeux de M. Genthe, un morceau ajouté après coup et qui n'est pas naturellement à sa place.

Vers le commencement du dix-huitième siècle, les assertions, jusqu'alors bien vagues, au sujet du *Liber de tribus Impostoribus*, commencèrent à se préciser.

Pierre-Frédéric Arpe, qui avait fait paraître, en 1712, une apologie de Vanini, publia, en 1716, une réponse à la dissertation de la Monnoye, et il s'annonça comme possesseur de l'ouvrage qui faisait tant de bruit.

Il raconte qu'étant, en 1706, chez un libraire à Francfort-sur-Mein, il y rencontra un officier allemand qui voulait vendre un imprimé italien (1) et deux manuscrits latins dont il s'était rendu maître au pillage de Munich, après la bataille de Hochstett, et dont il demandait cinq cents rixdales (deux mille francs environ). Arpe, ayant fait boire cet officier, obtint que l'un des deux manuscrits, le fameux traité *De tribus Impostoribus*, lui fût prêté; il promit, avec un serment solennel, qu'on ne le copierait pas; mais il crut transiger avec sa conscience en prenant le parti de le traduire. Cette version ayant promptement été faite, avec l'aide d'un ami, il rendit le manuscrit, qui fut, avec les deux autres volumes, payé cinq cents rixdales (le prix demandé) par un prince de la maison de Saxe.

Arpe donne ensuite un aperçu de ce livre, divisé, selon lui, en six chapitres, et sa prétendue traduction a depuis été imprimée, mais elle n'a aucun rapport, ni pour l'étendue, ni pour la division, ni pour le fond des idées, avec l'ouvrage latin, que certainement Arpe n'a point vu. D'ailleurs on ne connaît de cet Allemand aucun ouvrage

(1) Le *Spaccio de la Bestia trionfante*, de Giordano Bruno.

écrit en français, de sorte qu'il n'est pas très-sûr qu'il ait rédigé lui-même la dissertation qui a paru sous son nom. Nous la reproduisons d'ailleurs comme une des pièces de ce procès, et nous y joignons la réplique que la Monnoye lui opposa.

2^o Ouvrages en français et en autres langues.

Il existe un ouvrage en langue française intitulé : *Traité des trois Imposteurs*; il a été réimprimé plusieurs fois, et cependant il ne se trouve pas bien facilement. Ce livre n'est d'ailleurs pas autre chose que celui qui circulait en manuscrit au commencement du dix-huitième siècle sous le titre d'*Esprit de Spinoza*, et qui, attribué à un médecin de La Haye nommé Lucas, subit diverses modifications; imprimé en 1719 à la Haye, il fut brûlé en grande partie, d'après Prosper Marchand (*Dictionnaire historique*, t. I, p. 325); le *Manuel du libraire* donne à cet égard des détails qu'il serait superflu de transcrire. Une autre rédaction eut lieu vers 1720; elle fut imprimée à Rotterdam, chez Michel Bohm, 1721, in-4^o, 60 pages, avec l'indication de Francfort; cette édition est devenue très-rare. Entre elle et le livre décrit par Arpc, la seule différence qu'il y ait, c'est que l'on a réduit à six les huit chapitres de l'*Esprit*, en n'en faisant qu'un seul de ceux qui portaient d'abord les numéros 3, 4 et 5.

Des libraires, spéculant sur la célébrité du titre, mirent sur le frontispice : *Traité des trois Imposteurs* (1); il

(1) En fait de ruses de ce genre, on a signalé la filouterie doublement criminelle qu'on prétend avoir effectivement été pratiquée par un brocanteur anglais, qui avait rassemblé dans un même volume le Pentateuque de Moïse en hébreu, les quatre Évangélistes et les

réimprimée en 1846, à New-York, par G. Vale, 3, Franklin-Square. Il a été imprimé, en 1823, à Bordeaux, sous la rubrique de Londres, une version espagnole : *Tratado de los tres Impostores, traducido al castellano y autato yu notas muy curiosas.*

En résumé, à l'exception de la traduction allemande (et incomplète) de M. Em. Weller, nous ne connaissons, en aucune langue, aucune traduction véritable du petit traité latin *De tribus Impostoribus.*

V

OUVRAGES AYANT DES TITRES SEMBLABLES A CELUI DU
LIBER DE TRIBUS IMPOSTORIBUS.

La célébrité dont jouissait le livre qui nous occupe, le mystère qui le couvrait, durent facilement engager quelques écrivains à placer en tête de leurs productions un titre qui rappelât en quelque façon l'ouvrage qu'on cherchait partout sans le trouver. C'était un moyen de piquer la curiosité, d'obtenir un peu d'attention, qu'on n'aurait pas eue si l'œuvre s'était produite avec un intitulé insignifiant. Tel est le motif qui fit paraître : *Vincentii Pannurgi epistola ad cl. virum Joannem Baptistam Morinum Dr. Med. etc., de tribus Impostoribus; Parisiis, apud Matthæum Bouliette, 1644, in-12; 1654, in-4°.*

L'auteur de ce livre est J.-B. Morin lui-même, et les trois imposteurs sont Gassendi, Naudé et Bernier, qui s'étaient moqués de ses rêveries astrologiques.

Un écrit intitulé : *De tribus Nebulonibus*, parut en Hollande, et fut composé par un Hollandais. Les trois *nebulones* étaient Thomas Aniello (ou Masaniello).

Cromwell et Mazarin. Il paraît que le cardinal, en dépit de l'indifférence véritable ou supposée qu'il affectait à l'égard des écrits dirigés contre lui, trouva moyen de faire supprimer cette édition tout entière; l'ouvrage paraît inconnu aux bibliographes, et nous ne le rencontrons sur aucun catalogue.

En 1667, il fut mis au jour à Londres un in-8° intitulé : *History of the three late famous Impostors*. Ces personnages étaient deux individus qui voulaient se faire passer pour des princes ottomans, et Sabbathi Levi, qui, en 1666, voulut jouer parmi les Juifs de l'Orient le rôle de Messie (1).

Ce livre fut traduit en allemand, Hambourg, 1669, in-8°; une édition nouvelle, avec une préface de Martin Schmlzel, vit le jour en 1759. Il en existe également une traduction française (Paris, Robinet, 1675, in-12), et l'on retrouve toute cette histoire dans l'ouvrage de J.-B. de Rocoles, *les Imposteurs insignes* (Amsterdam, Wolfgang, 1685, in-12).

Un écrivain danois publia en 1680 *Liber de tribus magnis Impostoribus* (nemme Eduardo Herbert de Cherbury (2), Thomas Hobbes et Benedicto de Spinosa), *Xiloni, apud Richelium*. Cet écrit, dirigé contre trois adversaires de la révélation, fut réimprimé avec quelques additions, chez un fils de l'auteur, à Hambourg, en 1700,

(1) La *Biographie universelle* a consacré un long article à ce personnage. Voir t. XXXIX, p. 412-418. Nous y renvoyons le lecteur. Il existe aussi une Histoire (en allemand) du faux Messie Sabbathi Zebbi, par Ch. Anton, 1752, in-4°.

(2) Les écrits de ce nobleman anglais l'ont fait ranger avec raison parmi les meilleurs défenseurs du déisme. Ses traités *de Veritate*, 1624; *de Causis errorum* (sine loco), 1656, sont remarquables à plusieurs égards.

et traduit en allemand par un pasteur luthérien, Michel Born.

Jean Decker réunit, dans un chapitre d'un de ses ouvrages (*De scriptis adespotis*, sect. xiv), Campanella, Hobbes et Spinoza, en donnant pour titre à ses réflexions à leur égard : *De tribus maximis hujus seculi philosophis*, et il mit en tête cette épigraphe empruntée à Horace (Od., l. I, 3) :

Nil mortalibus arduum est ;
Cælum ipsum petimus stultitia, neque
Per nostrum patimur scelus
Iraeunda Jovem ponere fulmina (1).

Plusieurs autres écrivains, tels que J.-H. Ursinus, von Severin Lintrup et von Letdecker, s'attachèrent dans leurs écrits à grouper ensemble trois personnages. F.-E. Kettner ne dépassa pas le nombre de deux dans sa *Dissertatio de duobus Impostoribus, B. Spinoza et B. Becker* (2) ; Lipsiæ, 1694, in-4°.

M. Graesse mentionne aussi un ouvrage publié à Londres et intitulé *les Trois Imposteurs* ; il s'agit de Mahomet, de Ignace de Loyola et de George Fox, le fondateur de la secte des quakers.

- (1) L'orgueil des enfants de la terre,
Même contre l'Olympe essayant sa fureur,
Ne permet pas que le tonnerre
Repose dans les mains de Jupiter vengeur.
(Trad. de M. E.-A. de Wailly).

(2) Le Hollandais Bekker, mort en 1698, auteur du *Belooverde wirild (le Monde ensorcelé)*, livre qui, attaquant les opinions alors reçues sur le pouvoir des démons et des sortilèges, souleva une violente tempête.

VI

TÉMOIGNAGES DES BIBLIOGRAPHES AU SUJET DU
LIBER DE TRIBUS IMPOSTORIBUS.

M. Genthe énumère quatre-vingt-onze auteurs différents qui ont parlé du *Traité des trois Imposteurs* ; mais cette liste pourrait être plus étendue : le biographe allemand, peu familier, semble-t-il, avec les livres français, n'a cité ni M. J.-Ch. Brunet, ni M. A.-A. Renouard ; depuis sont venus MM. Du Roure, Quérard (*Supercherries littéraires*, I, 571 ; ce n'est qu'une reproduction de ce que dit Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*) ; l'auteur anonyme d'une lettre insérée dans le *Bulletin des Arts* (1846, t. V, p. 99), et d'une autre lettre publiée dans le *Journal de l'amateur de livres* (Paris, Jannet, n° du 1^{er} août 1849). M. Graesse, dans son *Trésor des livres rares et précieux* (Dresde, 1860-1866, in-4°), a consacré (t. VI, p. 197), un article au *De tribus Impostoribus*, mais il n'apprend rien de nouveau). Nous n'avons pu nous procurer trois dissertations spéciales qu'indique M. Genthe : Immanuel Weber : *Programma de tribus Impostoribus*, etc., Giessen, 1713 ; J.-Chr. Haremborg, *De secta non timentium Deum, exhibens originem famosi dicterii ac commentitior. script. de tribus Impostoribus*, Brunswigæ, 1750, in-8° ; J.-M. Mehling, *Das erste Schlimme Buch, oder Abhandlung von der Schrift de tribus Impostoribus*, Chemnitz, 1764, in-8°. On sait combien ces opuscules académiques, sortis des universités, sont difficiles à rencontrer longtemps après leur publication et loin du lieu où ils ont vu le jour. Nous les regrettons peu d'ailleurs,

car nous doutons qu'ils eussent fourni quelques informations bien utiles. Il est question aussi du livre qui nous occupe dans un périodique anglais : *The Blackwood Magazine*, t. VIII, p. 306.

Nous avons eu l'intention de transcrire en détail l'énumération faite par M. Genthe, et de rapporter les passages des auteurs qu'il signale ; mais nous avons renoncé à cette idée, car les renseignements vagues que fournissent, au sujet du *Liber de tribus Impostoribus*, ces volumes, la plupart oubliés, ne méritent guère d'être reproduits. Nous citerons cependant comme pouvant être consultés par ceux qui tiendraient à connaître ce qui a été écrit sur cette question :

B.-G. Struve, *De doctis Impostoribus dissertatio*, Jenæ, 1703 ; *ibid.*, 1706, §. 9-23, réimprimé, mais incorrectement, dans *Oudini Commentt. de Scriptt. Ecclesiast.*, t. III. — Joh. Friedr. Mayer, *Præf. in Disputt. de Comitibus Taboriticis. cf. Placcius de Anonym.*, pp. 185-188. sqq., réimprimé à part, Greifswald, 1702, in-4°. — Christ. Thomasius, *Observatt. Halenses ad rem litt.*, t. I, *observat.*, VII, p. 78 sqq. — Vincent Placcius, *Theatr. Anonymor.*, cap. 11, n. 89, p. 184 sqq. — Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, art. *Imposteurs*. — *Giornale de' Letterati*, publicato in Firenze per i mesi di Aprile, Maggio e Giugno, MDCCLII. — Joh. Godof. Schmutzer, *Dissertatio de Friderici II in rem litterariam meritis*. — *Observations upon the report of the horrid Blasphemy of the three grand Impostors, by some affirm'd to have been of late years uttered and published in print.* (vid. *Catal. Msstor. Angliæ*, t. II, p. 215.) — Jugement de M. Maturin Veissier la Croze, bibliothécaire et antiquaire du roi de Prusse, et membre de l'Académie royale à Berlin, sur le traité *De tribus*

Impostoribus. — *Biblioth. Reimann. Hildesheim*, 1751, in-8°, p. 980. — Morhof, *Polyhist. litt.*, t. I, cap. viii. — Heumanni *Conspectus Reipubl. litter.*, cap. vi, §. 53. — *Biblioth. Uffenbachiana*, t. III, p. 681. — Kochii *Observatt. miscell.*, t. II, p. 564. — Bierlingii *Pyrrhon. hist.*, cap. v, p. 256. — Fabricii *Scriptt. de veritat. Relig. Christ.*, cap. xxii, p. 475. — *Annal. Acad. Juliæ*, semestr. II. — Coleri *Antholog.*, p. 196. — Ant. Maria Gratianus, *in vit. Card. Commendonî*, t. II, p. 9. — Joh. Dekkerus, *de Scriptt. adespotis*, p. 119. — Sam. Maresius, *De Johanna, Papissa.* — *Naudæana*, p. 129. — Mülleri *Atheismus devictus. Prol.*, cap. ii, p. 19. — Meleh. Adam, *in Vit. Calvinî*, p. 41. — Spizelius, *de Atheismo*, p. 15 et 18. — Tentzelii *Biblioth. curiosa, etc.*, p. 491, ann. 1704. — *Histoire des Ouvrages des Savans*, févr., 1694, p. 278. — Auberti Miræi *Biblioth. eccles.*, p. 226. — Hebenstreit, *de variis Christianor. nominib.*, cap. 1, p. 50. — *Observatt. Halenses*, t. X, observ. 9, p. 218, t. IV, p. 261, observ. 20. — Reimanni *Introductio in Histor. litt.*, t. III, p. 240. — Ittigii, *Diss. de Postelo*, 1700, §. 26, p. 54. — Olearii *Diss. de Vanino*.

VII

DES ÉCRITS DE QUELQUES AUTEURS AUXQUELS ON A ATTRIBUÉ LE TRAITÉ DE TRIBUS IMPOSTORIBUS.

Nous avons dit que Servet, Giordano Bruno, Vanini et d'autres encore, avaient été indiqués, mais sans vraisemblance et sans fondement, comme les auteurs de ce cé-

lèbre traité qu'on n'a pas retrouvé. Ces allégations reposaient sur les opinions peu orthodoxes émises par ces écrivains, notamment par les trois personnages dont nous venons de rappeler les noms et qui furent les victimes de l'intolérance dont le règne était encore en pleine vigueur sur la surface entière de l'Europe. On connaît, en général, fort peu les écrits qui les conduisirent au bûcher ; il ne sera donc pas inutile d'en dire ici quelques mots.

Commençons par Michel Servet. La condamnation dont il fut l'objet à Genève l'a rendu l'objet d'une attention toute spéciale. La relation de son procès se trouve, avec les pièces à l'appui, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. III, pp. 1-158. Nous n'avons pas l'intention de parler de la vie de cet homme célèbre ; une foule d'écrivains s'en sont occupés. Voir les *Mémoires de d'Artigny*, tome II ; l'*Histoire de France*, par Henri Martin, t. IX, p. 606 ; l'*Histoire de Calvin*, par Audin, t. II, pp. 258-324 ; le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, juillet 1853 et mai 1858.

Sa vie, écrite en allemand par Mosheim, 1748, in-4°, est très-prolixé. L'ouvrage allemand de Trechsel : *Les Antitrinitaires protestants avant Socin. Livre premier. Servet* (Heidelberg, 1859), est estimé. Une *Étude sur le procès de Servet*, par M. E. Schase (Strasbourg, 1853, in-8°), est signalée par l'*Athenæum français* comme remarquable.

Le plus célèbre des écrits de Servet est celui qui a pour titre *Christianismi restitutio*, 1555, in-8°, 754 pages. Imprimé à Vienne, chez Balthazard Arnollet, il fut livré aux flammes, et deux ou trois exemplaires seulement ont échappé à la destruction. Un d'eux, ayant

appartenu au docteur anglais Mead et à l'archéologue français de Boze, est à la Bibliothèque impériale; plusieurs pages sont roussies et atteintes par le feu. Cet exemplaire était celui de Colladon, l'un des accusateurs de Servet, qui a souligné les propositions les plus malsonnantes. (Voir un article de M. Flourens, dans le *Journal des Savants*, avril 1854, p. 195.)

Afin de donner une idée du système exposé dans ce volume qui souleva tant de colères, nous nous servirons de l'analyse que M. Emile Saisset a insérée dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* (tome VI). Le point de départ de Servet est que Dieu, considéré dans les profondeurs de son essence inérée, est absolument indivisible; il est parfaitement un, parfaitement simple, si simple et si un qu'à le prendre en lui-même, il n'est ni intelligence, ni esprit, ni amour. Toutefois, entre un tel dieu retiré en soi dans sa simplicité inaltérable, et le flot des existences mobiles, divisées, changeantes, il faut un lien, un intermédiaire. Cet intermédiaire, ce lien, ce sont les idées, types éternels des choses.

Les idées ne sont point séparées de Dieu, bien qu'elles s'en distinguent. Elles sont le rayonnement éternel de Dieu. Ce que les idées sont aux choses, Dieu l'est aux idées elles-mêmes. Les choses trouvent leur essence et leur unité en Dieu. Dieu, indivisible en soi, se divise dans les idées; les idées se divisent dans les choses. Dieu, pour parler le langage de Servet, qui fait songer ici tout à la fois à Plotin et à Spinoza, Dieu est l'unité absolue qui unifie tout, l'essence pure qui *essentie* tout (*essentia essentium*. *Christ. Rest.* lib. IV, p. 125).

En résumé, il y a trois mondes, à la fois distincts et unis: au sommet, Dieu, absolument simple, ineffable; au milieu, l'éternelle et invisible lumière des idées; au

bas de cette échelle infinie s'agitent les êtres. Les êtres sont contenus dans les idées, les idées sont contenues en Dieu ; Dieu est tout, tout est Dieu ; tout se lie, tout se pénètre ; la loi suprême de l'existence est l'unité universelle. L'unité, l'harmonie, la consubstantialité de tous les êtres, voilà le principe qui a séduit Servet, comme il a captivé Bruno, Spinoza, Schelling et tant d'autres nobles génies.

Servet rattachait à sa métaphysique panthéiste une théologie profondément contraire à la lettre et à l'esprit du christianisme. Voulant être à la fois chrétien et panthéiste, il imagina la théorie d'un Christ idéal qui n'est point Dieu, qui n'est point un homme, qui est un intermédiaire entre l'homme et Dieu ; c'est l'idée centrale, le type des types, l'Adam céleste modèle de l'humanité, et par suite de tous les êtres. Pour l'Église, le Christ est Dieu ; pour le panthéisme, le Christ n'est qu'un homme, une partie de la nature. Servet place entre la Divinité, sanctuaire inaccessible de l'éternité et de l'immobilité absolue, et la nature, région du mouvement, de la division et du temps, un monde intermédiaire, celui des idées, et il fait du Christ le centre du monde idéal. De la sorte, il croit concilier le Christ et le panthéisme en les corrigeant et les tempérant l'un par l'autre. Le Christ est la lumière de Dieu, sa manifestation la plus parfaite, son image la plus pure ; c'est de lui que tout émane, c'est vers lui que tout retourne ; il est la cause, le modèle et la fin de tous les êtres ; tout en lui s'unifie, et il unifie tout en Dieu.

Servet développe cette idée avec un véritable enthousiasme ; c'est le pivot de toute sa doctrine. Par elle, il prétend rendre le christianisme à sa pureté primitive, en expliquer tous les dogmes, les mettre en harmonie avec

un panthéisme épuré, avec les traditions de tous les peuples, les symboles de tous, les maximes de tous les sages. Cette théorie du Christ détruit, il est vrai, radicalement le dogme de l'incarnation, comme la doctrine de Servet sur l'indivisibilité absolue de Dieu détruisait le dogme de la Trinité, comme sa conception d'un monde intelligible qui émane de Dieu par une loi nécessaire sapait par sa base le dogme de la création. Rejetant l'idée d'une transmission héréditaire du péché originel, Servet supprime le baptême des petits enfants ; il ne reconnaît pas la nécessité de la grâce pour le salut, ni celle de la foi aux promesses de Jésus-Christ : aussi sauve-t-il les mahométans, les païens, et tous ceux qui auront vécu selon la loi naturelle. Les principes de Servet ne *restituaient* pas le christianisme, comme il s'en flattait ; ils le détruisaient complètement. Embarrassé dans des conceptions profondes et subtiles, ce système n'a trouvé aucun adhérent ; mais la sincérité de Servet dans sa foi, la noblesse de son enthousiasme, l'élévation et l'originalité de ses idées ne sauraient être contestées sans injustice.

Arrivons à Giordano Bruno. Les deux volumes que nous avons déjà signalés, et que M. Bartholmess a consacrés à ce philosophe, nous dispensent d'en parler avec détail. Nous dirons seulement qu'il en est également question dans l'*Histoire des sciences mathématiques en Italie* de M. Libri, dans le travail de M. Cousin sur Vanini, dans l'*Histoire de France* de M. Henri Martin, tom. XIII, etc. Celui des nombreux écrits de ce penseur audacieux qui fut regardé avec le plus de courroux est le *Spaccio de la Bestia trionfante, proposto da Giove, effettuato dal consiglio, rivelato da Mercurio*, Parigi, 1584, in-8°. Dans les ventes publiques du siècle dernier, on a payé de 500 à 1000 fr. ce rarissime vo-

lume (1), et, quoique la valeur des livres de ce genre ait bien diminué, celui-ci (joint, il est vrai, à trois autres écrits de Bruno) s'est élevé à 20 liv. st. 15 sh. à la vente Dunn Gardner, à Londres, en 1854. Il a d'ailleurs été réimprimé dans l'édition donnée par M. Ad. Wagner des *Opere italiani* de Bruno (Lipsia, 1829, 2 vol. in-8°), et il en est question dans l'*Histoire de la littérature italienne*, par Ginguené, tome VII; dans la *Litterature of Europe*, par Hallam, t. II, etc. On a presque toujours parlé de ce livre énigmatique et obscur sans l'avoir vu, et on a souvent défiguré le titre, en mettant *specchio* (miroir) au lieu de *spaccio* (exclusion). Le travail de M. Bartholmess en offre une longue analyse que nous allons abréger fortement.

Il s'agit de l'expulsion de la bête (mot pris collectivement pour tout le règne animal), c'est-à-dire des animaux que la mythologie et l'astronomie avaient placés sur la voûte céleste; la croyance, alors si répandue, que les astres influent sur les destinées et les volontés des hommes, est attaquée sans ménagement. Au lieu de noms méprisables et insignifiants, Bruno veut introduire, dans l'énumération des constellations, les noms des qualités et des mérites dignes de l'estime et de l'admiration des hommes. Poursuivant ce raisonnement, l'auteur mêle la satire à l'allégorie; la métaphore se confond chez lui avec l'allusion. A mesure que chacune des vertus appelées à remplacer les vices du ciel est inaugurée, elle apprend de Jupiter ce qu'elle doit faire et ce qu'elle doit éviter. Dans l'*Epistola explicatoria*, adressée à sir Philip Sydney, Bruno annonce qu'il a semé librement dans le *Spaccio* les principes de sa philosophie morale, sans

(1) La bibliothèque Mazarine en possède un exemplaire.

craindre les rides et les sourcils des hypocrites, la dent et le nez des docteurs, la lime et le sifflet des pédants. Il fait remarquer qu'il serait injuste de lui attribuer les opinions qu'il met dans la bouche d'interlocuteurs qui s'expriment sans gêne. Des digressions dans lesquelles l'ambition et la cupidité sont signalées, non sans raison, comme les motifs des guerres qui désolaient l'Europe, des attaques contre les moines, des insinuations obscures, mais certainement peu orthodoxes, voilà ce qu'on trouve en maint endroit de ces dialogues, qui se terminent lorsque tous les noms des constellations ayant été changés (l'Aigle étant remplacé par la Magnanimité, le Taureau par la Longanimité, le Cancer par la Conversion), Jupiter engage les dieux à aller souper.

Nous dirons fort peu de chose de quelques autres ouvrages de Bruno, très-recherchés encore des bibliophiles, mais ayant une assez faible valeur au point de vue de l'histoire de l'esprit humain.

La *Caballa del cavallo Pegaseo* (Paris, 1585) est une production bizarre, moitié sérieuse, moitié badine, où l'ironie est versée à pleines mains. Erasme avait fait l'éloge de la folie : Bruno écrit le panégyrique de l'ignorance, de la stupidité, de l'ânerie, mais tout cela est mêlé aux doctrines de la cabale rabbinique. Un personnage nommé Onorio est mis en scène ; grâce à la transmigration des âmes, il a passé par des états très-divers : il a d'abord été un âne au service d'un jardinier ; il est devenu le cheval Pégase ; plus tard il a passé dans le corps d'Aristote, et là, il a déliré plus que le délire même, sur la nature des principes, sur la substance des choses.

Dans un autre ouvrage écrit en dialogues : *La Cena de le Cineri*, 1581, Bruno, devant Galilée, combat l'idée

que la terre est immobile ; précédant de deux siècles et demi des vues sur la pluralité des mondes qui récemment ont donné lieu en Angleterre à une vive controverse, il maintient qu'il existe une foule d'autres globes de même forme et de même matière que la terre, animaux immenses, intelligents (*intellectuali*), dont l'ensemble constitue un seul être vivant formé de la création entière. Ces conceptions élevées, que la philosophie moderne a reprises et développées, étaient trop neuves, trop hardies, pour ne pas révolter l'ignorance appuyée sur une autorité despotique. On réfuta péremptoirement le philosophe napolitain en le conduisant au bûcher.

Vanini nous arrêtera peu. On a tout à fait cessé de lire l'*Amphitheatrum æternæ providentiæ*, et le traité *De admirandis naturæ reginæ decæque mortalium*. M. Rousselet a donné, dans les *Œuvres philosophiques de Vanini* (Paris, Gosselin, 1842), une version entière de l'*Amphithéâtre* ; il n'a fait passer en français que la portion la plus intéressante du second ouvrage qui est partagé en quatre dialogues, et dont le but est d'expliquer tous les secrets de la nature, parmi lesquels il faut ranger tous les faits regardés comme miraculeux. Les trois premières parties u'offrent qu'un traité de physique péripatéticienne très-peu intéressant, quoiqu'il s'y trouve quelques idées hardies ; mais, observe le traducteur, c'est dans le quatrième livre, ayant pour objet la *Religion des païens*, que Vanini a déployé toute sa verve et toute son audace ; derrière ce titre, il en cache évidemment un autre (ainsi qu'avait fait B. Des Perriers dans le *Cymbalum mundi*). « Mettant au nombre des faits naturels les miracles, les oracles. en un mot toute espèce de prodiges et même le don des langues accordé aux apôtres, il passe en revue toutes les croyances ; il les discute avec une

ironie qui est un trait particulier de son caractère, et il finit par conclure que la véritable religion est la loi naturelle, que Dieu a gravée dans le cœur de tous les hommes. Les impostures des prêtres ne sont pas oubliées, et les institutions qui en résultent ne sont plus à ses yeux que des fraudes pieuses. »

Parmi les auteurs auxquels on aurait pu attribuer le *De tribus Impostoribus*, lorsque les conjectures allaient leur train, il nous semble qu'on a oublié Jean Bodin, écrivain hardi et fort en avant sur l'époque où il vivait. Il a, il est vrai, dans sa *Démonomanie des sorciers*, publiée en 1580, souvent réimprimée (1), et traduite en diverses langues, inséré gravement les contes les plus absurdes ; mais son *Universæ naturæ theatrum* (Lyon, 1596) est écrit sous l'inspiration d'un pantbésisme mal dissimulé, et il laissa, en mourant, un ouvrage manuscrit bien plus audacieux et dont on n'osa pas risquer la publication. Le *Colloquium heptaplomeros* offre sept interlocuteurs : un catholique, un luthérien, un calviniste, un païen, un juif, un mahométan, un déiste. Au milieu d'une discussion longue et confuse, surchargée d'une érudition pédantesque, et enveloppée de formes étranges, surgit l'idée de la tolérance religieuse, toutes les religions étant sœurs et s'entendant par la morale.

En 1841, un savant allemand, M. G. E. Guhrauer, publia à Berlin une notice sur cet ouvrage ; l'année précédente un autre Allemand, Vogel, en avait fait le sujet de deux articles insérés dans un journal bibliographique de Leipzig (le *Serapeum*). A la suite d'une analyse de l'*Heptaplomeros*, M. Guhrauer en donne deux extraits,

(1) Voir, au sujet de cet ouvrage, un article de M. de Puymaigre dans la *Revue d'Austrasie*, 1840.

l'un en allemand, l'autre en latin, accompagnés d'une notice bibliographique. Une publication périodique qui ne subsiste plus, la *Revue de bibliographie analytique*, a rendu compte de ce travail (1842, p. 749). Nous ne saurions d'ailleurs mieux faire que de renvoyer au livre remarquable de M. H. Baudrillart : *Bodin et son temps* (Paris, 1853, in-8°). Ce qui concerne le *Colloquium* occupe le chap. V, p. 190-221. L'originalité du livre est de concilier une superstition erédule avec l'examen le plus libre et la critique la plus audacieuse, avec le jugement le plus sévère sur les croyances établies. Trois des interlocuteurs, un juif, un musulman, un philosophe, attaquent vivement le christianisme; ils mêlent à leurs raisonnements des expressions irrévérencieuses, que M. Baudrillart n'a pas voulu citer, même en latin, et l'interlocuteur catholique défend la foi avec des arguments d'une extrême faiblesse. Un théisme élevé, ardent, fait le fond de cet ouvrage si controversé et si peu connu; un vif sentiment de la dignité morale de l'homme y respire partout, et d'inqualifiables rêveries s'y mêlent.

Le traité *Des trois Imposteurs* nous amène tout naturellement à parler de deux imposteurs ou plutôt de deux fous qui, à Paris, se présentèrent comme des Messies, comme le *Fils de l'homme* (1), et qui furent, l'un et l'autre, condamnés au dernier supplice, au lieu d'être enfermés, comme ils le méritaient, dans un hospice d'aliénés.

(1) Le catalogue de la bibliothèque de Ch. Nodier, 1829, n° 66, nous révèle l'existence d'un livre imprimé à Paris vers 1827, et intitulé : *Avertissement véritable et assuré au nom de Dieu*. C'est l'œuvre d'un illuminé qui se dit le *Fils de l'homme*, et qui promet de ressusciter dans trois jours, après s'être fait jeter à l'eau à Marseille, attaché avec des chaînes de fer à une grosse pierre.

Geoffroy Vallée fut le premier de ces malheureux : il était né à Orléans, et il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit imprimer, en 1572, un opuscule de 8 feuillets, intitulé *La Béatitude des Chrestiens ou le Fléo de la foy*; c'est un tissu d'extravagances, où l'on démêle des attaques contre Rome et contre l'autorité en matière de religion. Le Parlement de Paris condamna Vallée à être brûlé vif, comme athée. L'arrêt est inséré dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. VIII. (Voir les *Mémoires de littérature* de Sallengre, t. II; les *Nouveaux Mémoires* de d'Artigny, t. II, p. 278; l'*Analecta-Biblion* de M. Du Roure, t. II, p. 51; le *Bulletin du Bibliophile* de Techener, 10^e série, p. 612-625, etc.)

Simon Morin est plus connu : M. Michelet, dans son *Histoire du règne de Louis XIV*, lui a consacré quelques pages qui ont eu de nombreux lecteurs; ce visionnaire prétendait qu'il y avait trois règnes : celui de Dieu le père, le règne de la loi, se terminant à l'incarnation du Fils; celui du Fils, le règne de la grâce, s'arrêtant à 1650; celui du Saint-Esprit, le règne de la gloire, le règne de Simon Morin lui-même, pendant lequel Dieu gouverne les âmes par des voies intérieures, sans qu'il soit besoin du ministère des prêtres. Il partait de ce principe pour demander à Louis XIV de lui céder la couronne. On découvrit dans cette extravagance un crime de lèse-majesté : Morin fut brûlé en 1662. Les *Pensées*, imprimées en 1647, forment un volume extrêmement rare, et qui, dans les ventes, se paye de 50 à 100 fr. ; il a été réimprimé vers 1740. Au milieu de beaucoup de fatras inintelligible, on remarque quelques morceaux éloquentes, quelques beaux vers, celui-ci entre autres :

Tu sois bien que l'amour change en lui ce qu'il aime.

Voir les *Mémoires* de d'Artigny, t. III, p. 249-313 ; le *Bulletin du Bibliophile*, 1843, p. 31, etc.

Un savant bibliographe allemand, le docteur Graesse, dans son *Histoire littéraire universelle* (en allemand), mentionne, t. VII, p. 772, comme ayant été écrit à Halle en 1587, un ouvrage dicté par des doctrines déistes et antichrétiennes, et intitulé : *Origo et fundamenta religionis christianæ*, et il renvoie à Illgen : *Zeitschrift für... (Journal de théologie historique, VI, 2, 192.)*

Des attaques contre le judaïsme et le christianisme se trouvaient dans l'ouvrage d'un avocat bourguignon, Claude Gilbert . *Histoire de Calejava, ou l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur morale et du christianisme* ; Dijon, 1700, in-12. Quoique l'imprimeur eût effectué des retranchements, l'édition entière fut ensuite brûlée par l'auteur ; un seul exemplaire, dit-on, échappa à la destruction, et il se vendit 120 fr. en 1784, dans la bibliothèque du duc de La Vallière. Voir le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier, n° 7665, qui cite Papillon et Mercier de Saint-Léger. Ce livre, écrit en forme de dialogue, est très-peu connu. Claude Gilbert n'est mentionné ni dans la *Biographie universelle* publiée par les frères Michaud, ni dans la seconde édition de ce grand ouvrage, ni dans la *Biographie générale* mise au jour par M. Didot, sous la direction de M. Hoefer.

Nous terminerons cet aperçu de divers écrits hétérodoxes, en disant que vers la fin du dix-septième siècle un autre individu, dont le cerveau était un peu dérangé, un maître à la chambre des comptes, J.-P. Parisot, publia un livre très-peu luide, intitulé : *la Foy dévoilée par la Raison*, 1681, in-8°. Grâce aux progrès de la tolérance, on se contenta d'enfermer l'auteur ; le livre seul fut brûlé. Devenu très-rare, il n'est cependant point recherché ; on y

trouve une explication fort obscure de la doctrine sur le Verbe divin (le *Logos*), telle qu'elle est exposée dans l'Évangile selon saint Jean. Parisot croyait découvrir dans la nature les trois éléments de la Trinité, savoir : le sel, générateur des choses, répondant à Dieu le Père ; le mercure représentant, par sa fluidité extrême, Dieu le Fils répandu dans tout l'univers ; le soufre, dont la propriété est de joindre, d'unir le sel au mercure, ce qui figure évidemment le Saint-Esprit, lien sacré des deux premières personnes de la Trinité. Il serait fort superflu d'analyser les divagations de Parisot ; ce qu'il y a de curieux, c'est que, se croyant fort orthodoxe, il avait dédié son livre au pape, en lui adressant une lettre pleine de respect et de soumission. Le cardinal Casanata ne prit certainement pas la peine de lire *la Foy dévoilée par la Raison*, et dans une réponse datée du 4^e jour des calendes d'avril 1680, Son Éminence répondit que l'ouvrage avait été lu à Rome avec plaisir, et qu'il était digne de louange.

VIII

DE QUELQUES OUVRAGES QUI ONT AVANCÉ UNE THÈSE
ANALOGUE A CELLE QU'ON PRÉTENDAIT TROUVER DANS
LE TRAITÉ DE *TRIBUS IMPOSTORIBUS*.

Les ouvrages irréligieux qui ont attaqué les bases de toute doctrine révélée se sont, on le sait, fort multipliés depuis un siècle ; nous ne nous en occuperons pas ; nous voulons seulement dire quelques mots de trois ou quatre productions qui ne sont pas fort répandues et qui sont hostiles aux législateurs des Israélites et des Chrétiens.

La question de savoir si Moïse était inspiré, s'il est l'auteur du *Pentateuque*, fort vivement débattue dans les écoles de l'Allemagne, ne saurait être examinée ici; nous nous en tiendrons à mentionner, parmi les écrits qui ont contesté la réalité historique des récits contenus dans les premiers livres de la Bible, l'ouvrage du Hollandais Adrien Beverland, *Peccatum originale philologica elucubratum*, imprimé plusieurs fois en Hollande, et dont il existe des traductions ou plutôt des imitations françaises, au sujet desquelles on peut consulter le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, et une note dans l'édition donnée par Leschevin, en 1807, du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, t. II, p. 459. Il n'est pas besoin de rappeler que, selon Beverland, la pomme (1), c'est la volupté, le serpent, c'est la concupiscence, d'où sont nés les mauvais penchans de la race humaine; les organes de la génération sont figurés par l'arbre fatal. Cette opinion n'était pas neuve; elle avait été mise en avant par des docteurs juifs, notamment par Rabbi Zahira (voir Nork, *Braminen und Rabbinen*, 1836, cité par Rosenbaum, *Geschichte der Lustseuche*, I, 48). De nos jours, un écrivain qui se croit fort orthodoxe, M. Guiraud, dans sa *Philosophie catholique de l'Histoire* (1841, t. II), a professé cette façon de voir: « Le fruit de l'arbre défendu prépara et commença ce que nous appelons le péché originel, mais les sens le consommèrent; la multiplication matérielle de l'espèce humaine eu fut le résultat. » D'après les Cathares ou Manichéens du moyen âge, la pomme

(1) En nous servant de ce mot, nous nous conformons à un usage vulgaire, mais nous croyons qu'il est inexact. La traduction de M. Cahen, qui serre de très-près le texte hébreu, n'emploie jamais que le mot fruit (*fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin*). La Vulgate ne se sert que des expressions *lignum et fructus*.

interdite était l'union des deux premiers êtres; le mauvais principe avait placé Adam et Eve dans son faux paradis, en leur défendant de manger le fruit de l'arbre de la science, qui n'était autre que la concupiscence charnelle dont il provoqua lui-même l'éveil, en séduisant Eve sous la forme d'un serpent; il parvint ainsi, par l'union des sexes, à propager le genre humain (voir Matter, *Histoire du Gnosticisme*, t. III; Schmidt, *Histoire des Albigeois*, ouvrage remarquable dont M. Mignet a rendu compte dans le *Journal des Savants*, 1852). Des sectaires des premiers siècles, les Archontiques entre autres, avaient avancé que Satan avait eu un commerce charnel avec Eve, commerce dont Caïn fut le fruit (voir saint Epiphane, *Hæres.*, XI.) ; des rabbins en ont dit autant; un passage de Rabbi Eliezer (in *Pirke*, p. 47) a été traduit ainsi : « Accedit ad eam et cœquibat serpens, et grævida facta est ex Caïno. » En fouillant dans le Talmud, dans les cinq volumes in-folio de la *Bibliotheca rabbinica* de Jules Bartolucci (Roma, 1675-1694), on rencontrera d'autres assertions analogues. Nous nous dispensons de nous y arrêter, mais nous ajouterons qu'il existe divers ouvrages, assez rares aujourd'hui, qui ont reproduit la thèse exposée dans *l'Etat de l'homme*. Tels sont *l'Eclaircissement sur le péché originel, par le chevalier de C.* (voir *l'Année littéraire*, 1755, t. IV, p. 159), et un livre allemand, *l'Arbre de la science considéré d'un œil philosophique*, Berlin (Erfurt), 1760, in-8°. Nous terminerons en disant qu'Adelung, qui, dans son *Histoire de la folie humaine* (en allemand, t. I, p. 20-41), a consacré une notice à Beverland, dit qu'un exemplaire du *Peccatum originale*, avec de nombreuses additions manuscrites pour une édition nouvelle, existait dans la bibliothèque du comte de Bunau (jointe aujourd'hui à

celle de Dresde). Nous sera-t-il permis, enfin, de placer ici deux lignes que nous trouvons dans un livre bien oublié aujourd'hui : « Un improvisateur florentin a dit en un seul beau vers, en parlant d'Eve :

L'ingannò il serpe ch'era grosso e lungo,

et il donna par un geste expressif l'explication de cette controverse. » *Mémorial d'un mondain* (par le comte de Lamberg), Londres, 1776, in-8°, t. I, p. 12.

La mission divine de Jésus, la vérité de l'Évangile, eurent pour antagoniste Charles Blount, né en 1655, et qui termina sa vie par un suicide, en 1693; il fut un des premiers et des plus hardis des libres penseurs anglais. Dans ses *Oracles de la raison* (publiés après sa mort), il attaque la Genèse, le récit de la chute de l'homme, la doctrine des peines futures. — Ses autres écrits sont tout aussi peu orthodoxes. Dans l'*Anima mundi, ou Relation historique des opinions des anciens touchant l'âme de l'homme après la mort*, 1679, il inculque le matérialisme; dans sa *Grande est la Diane des Ephésiens, ou de l'Origine de l'idolâtrie*, 1680, sous prétexte d'attaquer l'idolâtrie, il combat les doctrines de la Bible. Ses écrits ont été réunis sous le titre d'*Œuvres diverses* (*Miscellaneous works*), Londres, 1695, in-12; mais le plus fameux, celui qui doit nous occuper ici, c'est sa traduction des deux premiers livres de la vie d'Apollonius de Thyane, par Philostrate, 1680, in-folio, accompagné de notes dirigées contre le christianisme, qui fut saisie et excita un violent orage. On sait que Philostrate écrivit, au troisième siècle, la vie d'Apollonius, philosophe auquel des païens ont attribué des miracles qu'ils comparaient à ceux de Jésus-Christ. L'intention qui dicta cet écrit était d'affaiblir l'autorité de l'Évangile, en lui opposant les pro-

diges prétendus opérés par Apollonius. Philostrate représente ce personnage comme un être surnaturel et presque comme un dieu. Quoique fondée sur des éléments historiques, cette légende n'est qu'une composition idéale, où domine l'idée de mettre en relief l'excellence de la doctrine pythagoricienne. (Voir un article de M. E. Miller dans le *Journal des Savants*, 1849. p. 621 et suiv.)

Les notes de Blount se retrouvent dans la traduction française (par de Castillon) de l'ouvrage de Philostrate. Berlin, 1774, ou Amsterdam, 1779, 4 v. petit in-8°. Nous ne connaissons que le titre du livre de J.-F. Baur : *Apollonius von Tyana und Christus*, Tubingen, 1852, in-8°.

Divers ouvrages de J. Toland, le *Tetradymus*, London, 1720, in-8° ; *Pantheisticon*, Cosmopoli (Londini), 1720, in-8°, pourraient aussi être indiqués ici, surtout le *Nazareus, or Jewish, gentile and mahometan christianity*, London, 1718, in-8°, ouvrage de xxv et 48 pages, dans lequel il est fort question de quelques-uns des évangiles apocryphes (dont il ne reste plus que de rares fragments), des écrits de saint Barnabé, et qui reproduit la doctrine des Ébionites (1).

Nous trouvons indiqué dans le *Bibliographisches Lexicon* d'Ebert, avec renvoi aux *Archiven zur neuern Geschichte* de Bernouilli, un ouvrage italien que nous n'avons jamais vu et qui est sans doute très-rare : *Politica e religione trovate insieme nella persona di Giesu Cristo*. Nicopoli (Vienne), 1706-7, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage est de G.-B. Commazzi ; il fut saisi ; Jésus-Christ y est représenté comme un imposteur politique.

(1) Ces sectaires, contemporains des apôtres, voyaient dans Jésus-Christ un homme dont la naissance n'avait rien de surnaturel. Ce qui reste de leur évangile a été l'objet d'une dissertation de Semler, Halle, 1777, in-4°.

On trouvera ei-après, aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, les noms de plusieurs autres incrédules : le cordelier Seot, Jeannin de Soleia, etc., qui se signalèrent par leurs impiétés.

C'est surtout dans quelques livres composés par des Juifs que le second point de la thèse qui a inspiré le traité *De tribus Impostoribus*, a été développé en toute franchise ; mais ces ouvrages, écrits en langue hébraïque, sont d'autant moins connus que les Israélites, ne voulant pas donner prétexte à de cruelles persécutions, se sont longtemps attachés à les cacher avec le plus grand soin. Un célèbre hébraïsant italien, J.-B. Rossi, leur a consacré un volume de 128 pages, assez rare en France : *Bibliotheca judaica anti-christiana*, Parmæ, 1800, in-8°.

Un livre qui, en ce genre, est connu de quelques savants, c'est le *Liber Toldos Jeschu*. On ignore à quelle époque il a été composé ; mais vers la fin du treizième siècle, un dominain, Raymond Martini, l'insérait en latin dans un livre de controverse qu'il écrivait contre les Juifs (*Pugio Fidei*). Le chartreux Porchet et d'autres adversaires de la foi israélite en faisaient, de même, usage. Luther le faisait passer du latin en allemand. Le texte hébreu, ignoré pendant des siècles, fut enfin retrouvé par Sébastien Munster, et Buxtorf promit (dans son *Lexicon Talmudicum*) de le publier ; mais il ne le fit pas. Enfin un savant allemand, J.-C. Wagenseil, inséra ce texte dans la collection d'écrits anti-chrétiens publiés par des Juifs, à laquelle il donna le titre de *Tela ignea Satanae*, Altdorf, 1681, 2 vol. in-4°.

L'ouvrage se compose, dans ce recueil, de 24 pages à 2 colonnes, texte hébreu et traduction latine ; l'éditeur y a joint une *confutatio* qui occupe les pages 25 à 45 ; il ne ménage pas les injures au livre qu'il reproduit.

Voici en quels termes commence le *Liber Toldos Jeschu* : « Anno sexcentesimo septuagesimo primo quarti millenarii, in diebus Jannæi regis quem alias Alexandrum vocant, hostibus Israelis ingens obvenit calamitas. Prodiit enim quidam ganeo, vir nequam, nulliusque frugis, ex trunco succiso tribus Judæ, cui nomen Josephus Pandera... »

D'après l'auteur juif, Jeschu s'étant introduit furtivement dans le Temple, pénétra dans le Saint des Saints, y apprit le nom ineffable du Seigneur qui était gravé sur une pierre, l'écrivit sur un morceau de parchemin qu'il glissa dans sa chair, après s'être fait une incision, et, grâce à la puissance irrésistible de ce nom, il opérait les plus grands miracles, guérissait les lépreux, ressuscitait les morts. Il accomplit ces prodiges en présence de la reine Héloène, femme de Jannée, et elle se déclara sa protectrice. Parmi les miracles qui lui sont attribués, il en est de ridicules, tels que de s'être assis sur une meule de moulin qui surnageait sur les eaux du Jourdain. Judas se dévoue pour la cause des Juifs ; il apprend de son côté le nom ineffable du Seigneur, et oppose ses prodiges à ceux de Jeschu ; celui-ci succombe ; il est lapidé ; on veut, après sa mort, l'attacher à une croix, mais tous les bois se brisent parce qu'il les avait ensorcelés. Judas triomphe encore de cette difficulté. Par ses soins, le corps de Jeschu est ensuite enseveli sous un ruisseau dont on a détourné le cours ; les disciples, ne le trouvant plus, affirment qu'il est monté au ciel ; la reine s'en émeut ; mais la chose s'explique bientôt : « Dehinc Juda : « Veni, ostendam tibi virum quem quæris ; ego enim illum nothum subduxi ex sepulchro, quippe verebar ne forte impia ipsius caterva eum ex tumulo suo furaretur ; itaque illum in horto meo condidi, et superinduxi amnem aqua-

rum. » Ad unum igitur omnes confluunt, eumque caudæ equinæ alligatum protrahunt; cumque ante reginam illum abjecissent, ajunt : « Ecce tibi hominem de quo affirmaveras cum in æthera ascendisse. »

L'*Historia Jeschuæ Nazareni* fut réimprimée à Leyde, en 1705, en hébreu et en latin, avec des notes d'un autre savant, J.-J. Huldreich, qui, marchant sur les traces de Wagenseil, n'épargna pas les qualifications outrageantes au livre qu'il commentait. Nous croyons que depuis, et dans des vues différentes de celles qui inspiraient ces vieux érudits, le livre en question a été remis sous presse deux ou trois fois; nous avons conservé la note d'une *Historia de Jeschua Nazareno*, 1705, 2 vol. in-4°. C'est d'après le texte publié par Wagenseil, qu'il a été donné quelques extraits de cet ouvrage à la fin des *Evangelies apocryphes*, traduits et annotés par Gustave Brunet, 2^e édit. Paris, Franck, 1864, in-12.

En ce qui touche les impostures de Mahomet, on ne sera pas étonné de voir les auteurs chrétiens du moyen âge se déchaîner à son égard. Les récits qu'ils font au sujet du fondateur de l'islamisme sont fréquemment d'une absurdité rare : pour les uns, Mahomet est l'Antechrist; d'autres en font un cardinal; presque tous s'accordent à lui imputer bien des crimes et beaucoup d'excès. Nous nous contenterons de signaler le *Roman de Mahomet*, poème composé au treizième siècle par un trouvère, Alexandre Dupont, et que M. Françoise Michel a publié à Paris, en 1851, avec des notes auxquelles se sont jointes celles d'un très-savant orientaliste, M. Reinaud.

DE TRIBUS
IMPOSTORIBUS

TRAITÉ
DES
TROIS IMPOSTEURS

DE TRIBUS IMPOSTORIBUS

DEUM esse, eum colendum esse, multi disputant, antequam et quid sit *Deus*, et quid sit *esse*, quatenus hoc corporibus et spiritibus, ut eorum fert distinctio, commune est, et quid sit *colere Deum*, intelligant. Interim cultum Dei ad mensuram cultus fastuosorum hominum aestimant.

Quid sit **Deus** describunt secundum confessionem suæ ignorantiae : nam, quomodo differat ab aliis rebus, per negationem justorum conceptuum offerant necesse est. Esse infinitum Ens, id est, cujus fines ignorant, comprehendere nequeunt. Esse Creatorem cœli et terrarum aiunt, et, quis sit ejus Creator non dicunt, quia nesciunt, quia non comprehendunt.

TRAITÉ

DES TROIS IMPOSTEURS

Qu'il y ait un Dieu, et qu'il faille lui consacrer un culte, maintes gens le prétendent, avant d'avoir compris la nature de *Dieu* et celle de l'*Etre*, en tant que l'*Etre* est commun aux corps et aux esprits, quelle que soit leur distinction, avant d'avoir compris ce que c'est que *rendre un culte* à Dieu ; et ils mettent autant de faste dans le culte que les rois dans leur cour.

La nature de Dieu, ils la définissent d'après leur ignorance. Car, pour le distinguer des autres êtres, ils sont, faute d'idées adéquates, obligés de procéder par négations. Ils ne peuvent comprendre que ce soit un être infini, c'est-à-dire, dont ils ignorent les limites. Ils en font le créateur du ciel et de la terre ; et ils ne disent pas quel est son créateur, parce qu'ils l'ignorent, parce que leur intelligence ne va pas jusque-là.

Alii ipsum sui principium dieunt, et a nullo, nisi a se, esse contendunt; itidem ii dicentes quid, quod non intelligunt. Non, aiunt, capivus ejus principium; ergo non datur. (Cur non ita : non capimus ipsum Deum; ergo non datur.) Atque hæc est ignorantiae prima regula.

Non datur processus in infinitum. Cur non? Quia intellectus humanus in aliquo subsistere debet. Cur debet? Quia solet, quia non potest sibi aliquid ultra suos fines imaginari, quasi vero sequatur, ergo non capio infinitum; ergo non datur.

Et tamen, uti experientia notum, inter Messiae Sectarios aliqui processus infinitos divinarum, sive proprietatum, sive personarum, de quarum finitionibus tamen adhuc est, et sic omnino dari processus in infinitum statuunt. Ab infinito enim generatur Filius : ab infinito spiratur Spiritus Sanctus.

In infinitum generatur, proceditur. Si enim coepissent, aut si desinerent semel generatio ista, spiratio, æternitatis conceptus violaretur.

Quod si etiam in hoc cum istis convenias, quod hominum procreatio non possit in infinitum extendi, quod tamen propter finitum suum intellectum ita concludunt, nondum jam eonstabit an non et suo modo aliæ inter superos generationes, eæque tanto numero fuerint, ac hominum in terra, et quis ex tanto numero pro Deo præcipuo recipiendus? Nam et

Suivant d'autres, il est à lui-même son principe, et ne procède que de lui-même. C'est une affirmation hors de la portée de leur intelligence. Nous ne concevons pas, disent-ils, son principe ; donc il n'a pas de principe. (Pourquoi pas : Nous ne comprenons pas Dieu ; donc pas de Dieu) ; et c'est là la première règle que pose l'ignorance.

Il n'existe pas de procession à l'infini. Pourquoi non ? Parce que l'intelligence humaine doit s'arrêter à un point donné. Pourquoi ? Parce que telle est sa nature ; parce qu'elle ne peut rien imaginer qui dépasse sa portée. Mais pourrait-on conclure : je ne conçois pas l'infini, donc pas d'infini ?

Et cependant, l'expérience l'a prouvé, parmi les sectateurs du Messie, il en est qui établissent des processions infinies, soit des propriétés, soit des personnes divines, tout en ne s'entendant pas sur les définitions ; et ils en concluent des processions à l'infini. Car de l'infini est engendré le Fils, et de l'infini émane le Saint-Esprit.

La génération, la procession s'étend à l'infini. Car si cette génération, cette émanation avaient un commencement et une fin, ce serait en contradiction avec l'idée de l'éternité.

Si vous tombez d'accord avec eux sur ce point : que la génération des hommes ne peut aller à l'infini, — conclusion à laquelle les conduisent pourtant les bornes de leur intelligence — n'en faudrait-il pas induire que les dieux aussi ont eu leurs générations, dont le nombre égalerait celles des hommes ? Dans ce cas, quel serait le dieu suprême ? Car toute religion

Mediatores Deos dari omnis religio concedit, quamvis non omnes sub æqualibus terminis. Unde illud prineipium : *Ens supra hominem, per naturam suam elevatum, debere esse Unum*, labefactari videtur. Atque inde ex diversitate Deorum progeneratorum diversitates religionum et varietatem cultuum postmodum ortas dici poterit : quibus potissimum Ethnicorum nititur devotio.

Quod autem objeitur de cœdibus aut concubitu Deorum paganorum, præterquam quod hæc mystice intelligenda sapientissimi Ethnicorum jam dudum ostendere, similia in aliis reperiuntur : strages tot gentium per Mosen et Josuam Dei jussu perpetratae ; sacrificium humanum etiam Deus Israelis Abrahamo injunxerat. Effectus non secutus in easu extraordinario. Nil autem jubere poterat, aut serio juberi ab Abrahamo eredi poterat, quod prorsus et per se Dei naturæ adversum fuisset. Mahomet in præmium suæ superstitionis totum orbem pollicetur. Et Christiani passim de strage suorum inimicorum, et subjugatione hostium Ecclesiæ vaticinantur, quæ sane non exigua fuit, ex quo Christiani ad rerum publicarum gubernacula sederunt. Nonne polygavia per Mahometem, Mosen, et ut pars disputat, in Novo Testamento etiam concessa ? Nonne Deus Spiritus Sanctus peculiari conjunctione ex virgine desponsata, Filium Dei progeneravit ?

Quæ reliqua de ridiculis idolis, de abusu cultus Ethnicis objiciuntur, tanti non sunt, ut nec paria reliquis Sæctariis objici queant ; tamen abusus a

admet des dieux médiateurs ; mais pas tous dans les mêmes conditions. Ainsi serait ébranlé le principe : *qu'un être, au-dessus de l'homme, et de nature supérieure, doit être un*. L'on aurait ainsi le droit de dire que les différentes religions et les différents cultes sont nés de la diversité des dieux procréés, et cette diversité serait le fondement principal du culte païen.

On objecte les meurtres et les amours des dieux païens. Mais, outre qu'il faut y attacher un sens mystique, depuis longtemps reconnu par la sagesse antique, cette objection tombe sur d'autres dieux. Voyez les massacres de Moïse et de Josué, sur l'ordre de Dieu ; le sacrifice d'Abraham, commandé par le dieu d'Israël. S'il ne fut pas consommé, ce fut un hasard extraordinaire ; mais il était en contradiction avec la nature de Dieu, et le commandement ne devait pas être pris au sérieux par le patriarhe. Mahomet, pour prix de sa superstition, promet l'empire du monde. Les prophéties des chrétiens leur annoncent la destruction des infidèles, la soumission des ennemis de l'Eglise, soumission qui a fait des progrès, depuis que le christianisme est monté au trône. La polygamie n'est-elle pas autorisée par Mahomet, par Moïse, et même par le Nouveau Testament, dans l'opinion de plusieurs ? Dieu le Saint-Esprit, par son union avec une jeune fiancée, n'a-t-il pas procréé le fils de Dieu ?

Les autres objections que l'on adresse aux païens sur le ridicule des idoles et l'abus du culte ne sont pas tellement invincibles que l'on ne puisse les opposer

Ministris potius, quam Principibus, a Discipulis magis quam Magistris religionum provenisse, facili labore monstrari potest.

Cæterum, ut ad priora redeam, hoc *Ens*, quod intellectus processum terminat, alii *Naturam* vocant, alii *Deum*. Aliqui in his conveniunt, alii differunt. Quidam mundos ab æternitate somniant, et rerum connexionem *Deum* vocant; quidam *Ens separatum*, quod nec videri nec intelligi potest, quanvis et apud hos contradictiones non infrequentes sint, *Deum* volunt. Religionem, quatenus concernit cultum, alii in metu invisibilium potentium, alii in amore ponunt. Quod si potentes invisibiles falsi sint, idololatra efficitur una pars in tuto ab altera, prout sua cuique principia.

Amorem ex benevolentia nasci volunt, et gratitudinem referunt, cum tamen ex sympathia humorum potissimum oriatur, et inimicorum benefacta odium gravius maximum stimulent, licet id hypocritarum nemo confiteri ausit. At quisnam amorem ex benevolentia ejus emanare statuatur, qui homini leonis, ursi et aliarum ferociorum bestiarum particulas indidit, ut naturam contrariam inclinationi creatoris induceret? Qui, non ignorans debilitatem humanæ naturæ, arborem ipsis posuerit, unde certe norat reatum ipsos hausturos, sibi et omnibus suis successoribus (uti quidam volunt) exitialem. Et hi tamen, quasi iusguis beneficio, ad cultum vel gratiarum actionem teneantur. Sc. hoc Ithacus velit, etc. Arripe mortalia arma,

aux autres sectes; et encore ne faudrait-il pas se donner beaucoup de peine pour montrer que les abus sont dus aux ministres plutôt qu'aux chefs, aux disciples plutôt qu'aux maîtres.

Au reste, pour revenir à mon propos, est Etre, auquel s'arrête la portée de l'intelligence, c'est *la Nature*, pour les uns; c'est *Dieu* pour les autres, en querelle sur certains points, unis sur plusieurs. Il en est qui rêvent l'éternité des mondes, et nomment *Dieu* l'ensemble des choses. Il en est qui veulent que *Dieu* soit un être distinct, inaccessible à la vue et à la pensée; et encore, chez eux-ci les contradictions ne sont pas rares. La religion, en tant qu'elle consiste dans le culte, les uns la placent dans la crainte; les autres, dans l'amour des puissances invisibles. Que si ces puissances invisibles sont fausses, chaque parti, suivant ses principes, accusera l'autre d'idolâtrie.

L'amour, dit-on, naît de la bienveillance, à preuve la reconnaissance; tandis qu'il a bien plutôt sa source dans la sympathie des humeurs, et que les bienfaits d'un ennemi conviennent la haine, bien que nul hypoerite n'ose en faire l'aveu. Qui prononcera que l'amour naisse de la bienveillance de celui qui a mis dans le cœur de l'homme les fibres du lion, de l'ours et d'autres animaux, lui infusant une nature contraire à la pensée du créateur; qui, connaissant fort bien la fragilité humaine, défendit au premier homme un fruit qu'il savait devoir être à coup sûr une cause de péché mortel pour lui et toute sa race, à ce que prétendent auens? Et l'on voudrait qu'un pareil bienfait mérite un culte et la reconnaissance!

e. g. ensem, si certissima præsentia tibi constet (quam tamen et alii, quoad contingentia, in Deo non dari adstruunt), hoc ipso eum, cui ob oculos ponis, arrepturum, seque et suam progeniem omnem miseranda morte interenturum : cui adhuc aliqua humanitatis gutta supererit, horrebit talia perpetrare. Accipe, inquam, gladium, qui e. g. pater es, qui amicus es; et si pater es, si amicus genuinus, objice amico vel liberis, eum jussu ne ineurrant, extra omnem dubitationem tamen et ineursum vel miserandam stragem suorum, eorumque adhuc innocensium, daturum providens. Cogita, qui pater es, an ejusmodi facturus esses? Quid est ludibrium prohibitioni afferre, si hoc non est? Et tamen Deus hæc præcepisse debuit.

Hunc ex benefacto suo colendum esse volunt, quia, aiunt, si Deus est, colendus est. Simili modo uti inde colligunt : Magnus Mogol est, ergo colendus. Colunt etiam eum sui; sed cur? Ut nempe impotenti ejus et omnium Magnatum fastui satisfiat, nil ultra. Colitur enim potissimum ob metum potentiae visibilis (hinc morte ejus exoleseit), spemque dein remunerationis. Eadem ratio in cultu parentum et aliorum capitum obtinet. Et quoniam potentiae invisibiles graviores et majores habentur visibilibus, ergo etiam magis colendas esse volunt. Atque hi, Deus ob amorem colendus, inquirunt. At quis amor innocentes posteros, ob unius certo provisum, proini et præordinatum lapsum (præordinationem concedendo ad minimum), objicere reatui infinito? Sed redimendos, inquis. At quomodo? Pater unum Filium miseriæ addicet extremæ, ut alte-

Hoc Ithacus velit. Prends des armes meurtrières, un glaive, par exemple. Si tu as l'infaillible prescience (mais cette prescience des futurs contingents plusieurs la refusent à Dieu) que celui à qui tu remets cette arme en fera l'instrument de sa mort et de toute sa race, s'il te reste un grain d'humanité, tu reculeras devant une semblable horreur. Tu es père, tu es un ami sincère ; eh bien ! prends un couteau, donne-le à tes enfants, à tes amis, en leur en défendant l'usage, et cela dans la prévision certaine qu'ils s'en serviront contre eux, contre leur postérité innocente ; j'en appelle à tes sentiments paternels, le feras-tu ? N'est-ce pas une plaisanterie qu'une pareille défense ? Et on l'attribue à Dieu !

Les uns veulent qu'il mérite un culte par ses bienfaits ; car, dit-on, si Dieu existe, il doit être adoré. C'est comme si l'on disait : Le Mogol est grand, donc il doit être honoré. En effet, ses sujets lui rendent leurs hommages. Pourquoi ? Pour qu'il satisfasse à son faste et à celui de ses émirs. Il reçoit ces hommages, grâces surtout à la crainte d'une puissance visible (aussi, une fois mort, il est oublié), grâces aussi à l'appât des récompenses. Le culte des parents et des princes n'a pas d'autre fondement ; et parce qu'on attribue aux puissances invisibles plus de grandeur et de force qu'aux puissances visibles, on veut qu'elles aient plus de droit aux respects.

Les autres disent que nous devons notre culte à Dieu pour son amour. Or, quel amour, qui a exposé à une eoupe infinie une postérité innocente, et cela par la chute prévue et prédestinée (en accordant au

rum eruciatibus haud minoribus tradat propter prioris redemptionem.

Nil tam leve noverunt Barbari.

At eur amandus, cur eolendus Deus est? Quia creavit. Ad quid? ut laberemur; quia certo præseivit lapsuros, et medium proposuit pomi vetiti, sine quo labi non poterant! Et tamen, eolendum esse, quia ab eo omnia dependent in fieri, addunt tamen alii in esse quoque et conservari.

Quem in finem eolendus Deus est? An ipse eultus indigus aut cultu placetur? Ita quidem est: parentes et benefactores eoluntur apud nos. Sed quid hie eultus est? Societas humana mutuæ indigentiae prospicit, et cultus est ob opinionem potentiae nobis subveniendi majoris et propioris. Subvenire vult alteri sine mutuo adjumento suae quoque indigentiae. Agnitio beneficii et gratia vocatur, quae majorem recognitionem sui beneficii postulat, utque exin celebretur, alter ei ad manus velut pedissequa sit, ut claritatem etiam et suspicionem magnificentiae apud alios suseitet. Scilicet opinio aliorum de nostra potentia subveniendi particulari vel communi indigentiae nos titillat, eristas pavonis instar erigit, unde et magnificentia inter virtutes est. Ast, quis non videt imperfectionem nostrae naturae? Deum autem omnium perfectissimum indigere aliqua re, quis dixerit? Velle autem ejusmodi, si

moins la prédestination) ? Et la rédemption ? A quel prix ? Un père livre un fils à d'épouvantables misères, et, pour le racheter, en livre un autre à des tortures égales !

Les barbares ne sont pas capables d'une pareille légèreté.

Mais pourquoi Dieu doit-il être aimé, adoré ? Parce qu'il a créé. A quelle fin ? Pour préparer notre chute, puisqu'il avait la préscience qu'à coup sûr nous tomberions, et qu'il a fourni l'occasion du fruit défendu, sans lequel la chute était impossible. Et cependant il doit être adoré, parce que toutes choses lui doivent leur développement ; suivant d'autres, leur existence aussi et leur conservation.

Et quel serait le but de l'adoration ? Dieu a-t-il besoin d'un culte ? Le culte sert-il à l'apaiser ? Nous honorons nos parents et nos bienfaiteurs. Mais qu'est-ce que ce respect ? La société humaine pourvoit aux besoins mutuels ; et le respect trouve son motif dans l'opinion d'une puissance plus grande et plus proche, capable de nous venir en aide. Personne ne veut aider à autrui sans réciprocité. Si l'on rend service, on exige une reconnaissance supérieure ; on veut que le bienfait soit célébré ; on réduit l'obligé au rôle de client, condamné à sonner la trompette, à préconiser la renommée de sa munificence. C'est que nous sommes chatouillés que le public croie à notre pouvoir de subvenir à l'indigence privée ou générale ; c'est que nous nous pavanons à cette réputation ; et par suite, la générosité est montée au rang des vertus. Pour nous, on connaît l'imperfection de

perfectus sit, et jam in se satis contentus et honoratus, citra omnes extra eum honores, quis dixerit, nisi qui indigere eum? Desiderium honoris, imperfectionis et impotentiae signum praebet.

Consensum omnium gentium hoc in passu urgent aliqui, qui vel solos populares suos vix omnes allocuti, vel tres aut quatuor libros de testimonio universi agentes inspexerunt; quatenus vero auctori de moribus universi constet non perpendentes. At nec boni illi auctores omnes norunt. Nota tamen de cultu, fundamentum in ipso Deo et operibus ejus, non in solo aliqujus societatis aliquo interesse habente, hic quaestionem esse. Nam ex usu id esse, potissimum imperantium et divitum in republica, ut exteriorem aliquam religionis rationem habeant, ad emolliendam ferocitatem populi, nemo est, qui non intelligat.

Cæterum de priori ratione sollicitus, quis in principali religionis christianae sede, Italia, tot Libertinos, et ut quid gravius dicam, tot Atheos latere credat, et si crediderit, qui dicat consensum omnium gentium esse: *Deum esse, Eum colendum esse?* Scilicet, quia saniores tamen id dicunt. Quinam saniores? Summus Pontifex, Augures et Auspices veterum, Cicero, Cæsar, Principes, et his adhaerentes Sacerdotes, etc. Unde vero constat, quod sic dicant et statuunt uti dicunt, et non ob interesse suum talia præ se ferant? Hi nempe ad gubernacula rerum sedent, et reditus ex populi credulitate, summam invisibilium potentiam et vindictam minati, suamque quandoque cum his inti-

notre nature ; mais Dieu, le plus parfait des êtres, qui dira qu'il a besoin de rien ? Et à moins que de lui supposer des besoins, qui pourrait lui attribuer un pareil sentiment, à lui, en lui-même renfermé, indifférent à tous les hommages extérieurs ? Le désir de l'honneur est un signe d'imperfection et d'impuissance.

Ici, plusieurs font valoir l'accord de toutes les nations, eux qui ont à peine connaissance de l'opinion de leur pays, ou jeté un coup d'œil sur trois ou quatre livres traitant du témoignage de l'Univers, sans réfléchir à quel point les auteurs se sont assurés de l'opinion de l'Univers. Et encore ces braves gens n'ont-ils pas consulté tous les auteurs. Notez cependant qu'il est ici question du culte qui a son fondement en Dieu et dans ses œuvres, et non dans aucun intérêt social ; car il n'est personne qui ne sache qu'il est dans l'intérêt, surtout des gouvernants et des riches, d'établir une forme religieuse, afin de mater la fierté du peuple.

Au reste, en nous attachant au premier motif, qui croirait que dans le siège principal de la religion, en Italie, il se cache tant de libres penseurs, et, pour dire chose plus grave, tant d'athées ? Et, si on le croit, comment invoquer le consentement universel en faveur de cette thèse : *Qu'il y a un Dieu, et qu'il faut l'adorer* ? Mais c'est la croyance des sages. Quels sages ? Le souverain pontife, les augures, les auspices des anciens, Cicéron, César, les principaux patriciens, et les prêtres leurs adhérents etc. D'où conste-t-il qu'ils parlent comme ils pensent, et que leur langage n'est pas dicté par l'intérêt ? Car, assis au timon du char, menaçant de la vengeance des puissances invisibles,

miorem collationem et nexum eamenti, pro sua luxuria idoneos vel excedentes sibi aquirunt. Sacerdotes enim talia docere, mirum non est, quia hæc ratio vitæ ipsorum sustentandæ est. Et hæc sunt ea saniorum dictamina.

Dependeat hoc universum a directione primi momenti; at vero id dependentia prima erit. Quid enim impedit, quo minus talis primus DEI ordo fuerit, ut omnia, eursu semel præstituto, irent usque ad terminum præfixum, si quem præfigere voluit? Nec nova cura, dependentia vel sustentatione jam opus erit, sed ipsis ab initio cuique virium satis largiri potuit. Et cur non fecisse autumandus? Nec enim visitare eum omnia elementa et universi partes, sicut Medicus ægrotum, credendum est.

Quid ergo de consentiæ testimonio dicendum, et unde illi animi metus ex malefactis, si non constaret nobis speulatore et vindicem desuper adstare, cui ista displiceant, utpote cultui ejus omnino contraria? Non jam aninus est naturam boni vel mali, nec pericula præjudiciorum et plurimi timoris vanitates, ex præconceptis opinionibus oriundas, altius persequi: id tantum dico, inde hæc ortum ducere, quia nempe omnia malefacta nituntur in corruptione et conversione harmoniæ subveniendi nutu indigentis, quæ genus humanum sustentat: et quia opinio de eo, qui promovere magis quam adjuvare indigentiam istam velit, odiosum eum reddit. Unde contingit, ut ipse timeat, ne vel aversionem aliorum et contentum in-

avec lesquelles ils entretiennent d'intimes relations, ils soutirent à la crédulité du peuple des revenus qui dépassent même les besoins de leur luxe. Ce n'est pas merveille que les prêtres propagent un tel enseignement. Leur existence y est attachée. Et voilà la doctrine des sages.

Que cet univers dépende de la direction d'un premier moteur, mais cette dépendance est primitive ; car qui empêche que ce premier ordre de *Dieu* ne soit que toutes choses, une fois leur cours réglé, aillent jusqu'au terme préfix, si pourtant il lui en a voulu fixer un ? et il n'aura pas besoin de continuer ses soins, sa surveillance. L'impulsion initiale suffit. Et pourquoi ne pas penser qu'il l'a fait ? Car il ne faut pas croire que Dieu visite tous les éléments et les parties de l'univers, comme un médecin ses malades.

Mais que dirons-nous du témoignage de la conscience, de ces angoisses de l'âme chargée d'un crime, si nous n'avions pas la persuasion qu'il existe au-dessus de nous un être à l'œil et à la vengeance de qui rien n'échappe, et qui repousse le crime comme contraire à son culte ? Je n'ai pas dessein de scruter profondément la nature du bien et du mal, et les dangers des préjugés, et les vanités d'une crainte exagérée, qui a sa source dans des idées préconçues. Je dirai seulement que l'origine en est dans ce fait : que tous les crimes sont dus à la corruption et au renversement de l'harmonie, qui ordonne la réciprocité de l'assistance, harmonie qui est le lien de l'humanité, et que l'opinion poursuit de sa haine l'homme qui aime

currat, vel æqualem denegationem subveniendi indigentiae suae; vel amittat potentiam suam insuper tum aliis, tum sibi succurrendi, quatenus nempe spoliationem potentiae nocendi a reliquis metuere debet.

Atqui ita agere, aiunt, eos, qui non habent lumen Scripturae S., secundum naturale lumen, pro conscientiae suae dictamine, quod certo arguat indidisse DEUM intellectui communi hominum scintillas suae cognitionis et voluntatis aliquas, secundum quas agentes, recte fecisse dicendi sint. Et quænam ratio horum colendi DEUM dictaminum esse queat, si non hæc sit? Cæterum, num bestiae secundum ductum rationis agant multis rationibus disputatur, nec jam decisum est, quod tamen non moveo. Quis tibi dixit, quod id non fiat, aut quod politum brutum rudi homini et sylvestri quandoque intellectu et facultate dijudicandi non præstet? Ut autem, quod res est, dicam, plurima otiosorum hominum pars, qui excogitationibus rerum subtiliorum et communem captum excedentium vacarunt, ut suo fastui satisfacerent atque utilitati, inultas subtiles regulas excogitarunt, quibus nec Thyrsis nec Alexis, cura sua pastoralis et rustica impediti, vacare potuerunt. Unde hi fidem otiosis speculantibus habuere, quasi sapientioribus, adde et aptioribus ad imponendum insipidis. Hinc, bone Alexi! abi Panes, Sylvanos, Satyrosque, Dianas, etc. cole; isti enim magni Philosophi tibi communicationem somnii Pompiliani facient, et concubitus cum Nympha Ægeria narrare, et hoc ipso ad istorum cultum

mieux favoriser que restreindre la misère. La conséquence en est que l'on craint d'encourir l'aversion ou le mépris, ou de s'exposer à un refus d'assistance, ou de perdre le pouvoir de faire son bien ou le bien d'autrui, puisqu'enfin l'on doit redouter de la part d'autrui d'être dépouillé de la puissance de nuire.

Telle est, dit-on, la conduite de ceux qui, n'ayant pas la lumière de la Sainte-Écriture, suivent la lumière naturelle, écoutent la voix de la conscience : ce qui prouverait que Dieu a allumé dans l'intelligence humaine quelques étincelles de sa connaissance et de sa volonté ; et si les hommes y conforment leur conduite, on dit qu'ils ont bien agi. Et quelle autre raison peut-il y avoir d'adorer Dieu ? — Au reste, la question est bien débattue de savoir : si les bêtes agissent d'après l'inspiration de la raison. Elle attend encore une solution ; et je ne la soulève pas. Qui t'a dit que cela n'est pas ; ou qu'une bête civilisée ne l'emporte pas en intelligence et en jugement sur le sauvage grossier ? Pour dire la chose comme elle est, la plupart des oisifs qui ont occupé leur pensée de subtilités, afin de satisfaire leur faste et leur intérêt, ont imaginé beaucoup de règles adroites, auxquelles ni Thyrsis ni Alexis, empêchés des soins de leurs troupeaux ou de leurs champs, n'ont pu penser. Aussi ont-ils ajouté foi à ces oisifs spéculateurs, comme plus sages ; ajoutez plus capables d'imposer à l'ignorance. Va donc, brave Alexis, cherche les Pans, les Sylvains, les Satyres, les Dianes, etc. Adore-les ; car ces grands philosophes te raconteront les songes de Numa, ses nuits près de la nymphe Égérie ; et, pour

adstringere volent, proque mercede sui operis, et reconeiliatione et favore illarum invisibilium potentiarum sacrificia succumque gregis et sudorem tuum pro sua sustentatione desiderabunt. Et hinc, quia Thyrsis Panem, Alexis Faunos, Roma Martes, Athenæ ignotos Deos colere, credendum est bonos istos homines quædam ex lumine naturæ cognovisse, quia otiosa speculantium inventa et attributa erant, ne quid inelementius in aliorum religiones dicam.

Et cur hæc ratio non etiam detitavit aberrare eos in cultu, signaque et lapides tanquam Deorum suorum habitacula ridicule colere? At vero credendum est, quia bonæ femineulæ Franeiseum, Ignatium, Dominicum, et similes tanto cultu prosequantur, dietare rationem ad minimum Sanctorum hominum aliquem esse colendum, et istos ex lumine naturæ perspicere cultum alieius potentie superioris jam non visibilis. Cum tamen hæc sint commenta otiosorum nostrorum Sacerdotum pro suæ sustentationis lautiori incremento.

Ergone DEUS non est? Esto, sit; ergo colendus? Sed hoc non sequitur, quia cultum desiderat. Sed desiderat, quoad eordi inscripsit. Quid tum amplius? Sequemur ergo naturæ nostræ ductum. At is agnoscitur imperfectus esse: in quibus? Sufficit enim ad societatem hominum sic satis tranquille colendam. Nec enim alii Religiosi revelationem secuti feliciter vitam transigunt. At magis est, quod de nobis exigit DEUS, imprimis cognitionem DEI exactiorem. Sed tamen, qui

prix de leur œuvre, afin de te concilier la faveur de ces puissances invisibles, ils réclameront les sacrifices et la graisse des troupeaux, et le fruit de tes sueurs, à leur profit. Et parce que Thyrsis adore Pan ; Alexis, les faunes ; Rome, les Mars ; Athènes, les dieux inconnus, il faut croire que la lumière naturelle avait jeté quelques lueurs dans l'esprit de ces braves gens ; car c'étaient des inventions et des allégations oiseuses de spéculateurs, pour ne rien dire de trop sévère contre les religions étrangères.

Et pourquoi cette raison ne leur a-t-elle pas révélé l'erreur de leur culte et le ridicule d'honorer des statues et des pierres, comme si elles révélaient la présence des dicux ? Parce que de bonnes femmelettes ont tant de vénération pour François, Ignace, Dominique et autres parcils, il faut croire que la raison a révélé le motif de la vénération portée à tel ou tel des saints hommes, et que ceux-ci, par la lumière naturelle, ont reconnu le culte de quelque puissance supérieure qui n'est pas visible ; alors que ce sont des inventions de nos prêtres fainéants, afin de mieux garnir leur ratelier.

N'existe-t-il donc pas de Dieu ? Soit, qu'il existe. Faut-il donc l'adorer ? Mais rien ne dit qu'il réclame un culte. Mais il le réclame, puisqu'il l'inspire au cœur. Et puis quoi ? Nous suivrons donc l'instinct de la nature. Mais cet instinct est imparfait ; on l'avoue. En quoi ? Il suffit à la paix de la société. Car les autres religieux, qui obéissent à la révélation, ne goûtent pas une vie plus heureuse. Mais *Dieu* exige de nous davantage, une connaissance de *Dieu* plus

id spondes, cujuscunque religionis sis, non præstas. Quid enim DEUS sit, in revelatione qualicunque obscurius longe est, quam antea. Et quomodo conceptibus intellectus id elarius sistes, quod omnem intellectum terminat? Quid tibi videtur de his? DEUM nemo novit unquam; item, oculus non vidit; item, habitat in luce inaccessibili; item, post revelationem adhuc in ænigmate? At, quanta ænigmatis claritas sit, cuique notum credo. Verum, unde tibi id constat, DEUM ista exigere? An ex desiderio intellectus terminos sui captus superandi, et omnia perfectius, quam facit, concipiendi, an aliunde?

Ex speciali revelatione! Quis es, qui hoc dicis? Bone DEUS! quanta revelationum farrago! Oraacula ethnicorum prodis? Hæc jam risit antiquitas. Sacerdotum tuorum testimonia? Sacerdotes tibi offero contradictorios. Pugnetis invicem: sed, quis iudex erit? quis controversiæ finis? Mosis, Prophetarum, Apostolorum scripta profers? Opponit se tibi Aleoranus, qui hæc corrupta dicit ex novissima revelatione; et auctor ejus divinis miraculis se gloriatur corruptelas et altereationes Christianorum gladio secuisse; uti Moses Ethnicorum. Vi enim Mahomet, vi et Moses Palestinam subjugavit, uterque magnis miraculis instructus. Et Seetarii istorum, ut et Vedæ et Brachmannorum ante MCCC retro secula obstant collectanea, ut de Sinensibus nil dicam. Tu, qui in angulo Europæ hic delitescis, ista negligis, negas; quam bene, videas ipse. Eadem facilitate enim isti tua negant. Et quid non miraculorum supercesset ad convin-

exacte. Mais cette promesse dont tu me flattes, quelle que soit ta religion, tu ne la tiens pas. Toute révélation n'est bonne qu'à obscurcir la notion de Dieu. La rendras-tu plus claire à l'intelligence, alors qu'elle dépasse toute intelligence? Et que te semble de ces affirmations : Personne n'a connu Dieu ; jamais œil ne l'a vu ; il habite au sein d'une lumière inaccessible? Après la révélation, il demeure une énigme, et tout le monde sait quelle est la clarté d'une énigme. Mais d'où te vient l'assurance que *Dieu* a ces exigences? Est-ce du désir qu'éprouve l'intelligence de franchir ses bornes, d'avoir de toutes choses une idée plus parfaite ; ou te vient-elle d'ailleurs ?

D'une révélation spéciale? Qui es-tu pour le prétendre? Bon *Dieu!* quel fatras de révélations ! Tu mets en avant les oracles des païens? Ils étaient déjà la risée de l'antiquité. Les témoignages de tes prêtres? J'y oppose les témoignages contradictoires d'autres prêtres. Chamaillez-vous. Mais qui sera le juge, quelle la fin de la dispute? Tu présentes les écrits de Moïse, des prophètes, des apôtres? Ils sont combattus par le Coran, qui prétend que ces écrits ont été abrogés par une dernière révélation, dont l'auteur, invoquant des miracles divins, glorifie son sabre d'avoir tranché les corruptions et les querelles des chrétiens, comme Moïse des païens. Car c'est par la force que Mahomet, par la force que Moïse a subjugué la Palestine, armés tous deux de grands miracles. Contre toi se dressent les sectateurs de Moïse et de Mahomet, aussi bien que les Védas et les recueils des Brames, vieux de plus de treize

eendos orbis incolas, si mundum ex Scorpionis ovo conditum et progenitum terramque Tauri capiti impositam, et rerum prima fundamenta ex prioribus III Vedæ libris constarent, nisi invidus aliquis Deorum filius hæc III prima volumina furatus esset! Nostri id riderent, et apud eos novum hoc stabiliendæ religionis suæ argumentum foret, non tamen, nisi in cerebro Sacerdotum suorum, fundamentum habens. Et unde alias profecta tot immensa de Diis Ethnicorum volumina et mendaciorum plaustra? Sapientius Moses, qui artibus primo Egyptiorum excultis, id est, astrorum et Magiæ cultu, dein armorum ferocia, Palestinæ regulos sedibus extrusit, et specie colloquii Pompiliani fidentem rebus suis exereitum in otiosorum hominum possessiones advexit: scilicet, ut ipse esset Dux Magnus et frater ejus Sacerdos Maximus, et ipse Princeps et Dictator aliquando populi esset. Alii per vias dulciores et delinimenta populi sub proferenda sanetitate... horreseo reliqua proferre; et eorum Sectarii per pias fraudes, in occultioribus conventiculis, primo imperitam paganorum plebem, dein et ob vim pullulantis novæ religionis, timentes de se et odiosos principes populi occuparunt. Tandem alius belli studiosus ferocios Asiae populos, a Christianorum Imperatoribus male habitos, fietis miraculis ad se adseivit; sub promissione tot beneficeiorum et victoriarum, exemplo Mosis, discordes et otiosos Asiae Principes subjugavit, et per acinaeam religionem suam stabilivit. Prior Ethnicismi, alter Judaismi, tertius utriusque corrector habitus, quis Mahometis, quis Mahometismi futurus sit, videndum est.

cents siècles, pour ne rien dire des Chinois. Toi, qui es ici perdu dans un coin de l'Europe, tu n'en as eue, tu nies. De quel droit? je t'en laisse juge. Mais eux ils se gênent tout aussi peu pour te nier. Et quelle surabondance de miracles n'aurions-nous pas pour convaincre les habitants du globe, si, pour être sûrs que le monde est sorti de l'œuf du Scorpion, que la terre repose sur la tête du Taureau, pour connaître les premiers fondemens des choses, nous avions les trois premiers livres des Védas, que la jalousie d'un fils des dieux nous a dérobés? Les nôtres en riraient, et ils en tireraient un nouvel argument en faveur de leur religion, mais qui n'aurait de valeur que dans la cervelle de leurs prêtres. Et d'où vient cette masse de volumes sur les dieux des païens, cette charretée de mensonges? Bien plus dextremement Moïse, instruit dans la sagesse des Égyptiens, c'est-à-dire dans le culte des astres et la magie, chassa par la force des armes les roitelets de la Palestine, et, en feignant, comme Numa, des colloques avec la divinité, impatronisa dans les possessions d'habitants paisibles une armée pleine de foi dans sa fortune; et cela afin de faire de son frère un grand pontife, et se poser lui-même prince et dictateur du peuple. D'autres, par des voies plus douces, et captivant par une apparence de sainteté... je tremble d'en dire davantage, et leurs sectateurs, par de pieuses fraudes, dans d'obscurs conventicules, ont débuté par allécher l'ignorante plèbe des païens; et plus tard, grâce aux progrès de la nouvelle religion, ont, en dépit de leurs haines, asservi les princes tremblants. Enfin, un autre, amou-

Scilicet, eo credulitas hominum fraudibus subiecta est, cujus abusus sub specie alienius utilitatis merito IMPOSTURA vocatur. Hujus in genere naturam et species hic latius evolvere nimis et longum foret et tædiosum. Cæterum id nobis observandum, quod concessa etiam naturali religione et debito cultu divino, quatenus per naturam dictari dicitur, jam omnis novæ religionis Princeps IMPOSTURÆ suspectus sit; potissimum, cum, quantæ in religione aliqua propaganda fraudes intervenerint, in aprico omnibus sit, et ex dictis et dicendis obvium.

Manet id ergo secundum oppositum prius immutabile : *Religionem et cultum DEI secundum dictamen luminis naturalis consentaneum et veritati et æquitati esse.* Qui vero aliud quid circa religionem statuere vult, vel novum, vel dissonum, idque auctoritate superioris invisibilis potestatis, suam reformandi potestatem evidenter producat necesse est, nisi ab omnibus *impostor* haberi velit, qui omnium sententiæ adversatur, non sub concluso ex naturali ratione, non sub revelationis specialis auctoritate. Insuper sit ejus-

reux des batailles, gagne par de faux miracles les peuples plus sauvages de l'Asie, maltraités par les empereurs chrétiens. Sous la promesse de tant de bienfaits et de victoires, à l'exemple de Moïse, il soumit les princes, affaiblis par leurs discordes et leur fainéantise, et grâce au eimeterre, il affermit sa religion. L'un introduit la réforme dans le pagauisme ; l'autre, dans le judaïsme ; le troisième corrige l'œuvre des deux premiers. Qui corrigera l'œuvre de Mahomet et de l'Islam ?

La crédulité est facile aux fraudes. L'abus, qui se pare de l'excuse d'utilité, mérite le nom d'*imposture*. En développer plus au long la nature et les espèces, serait un travail trop long et trop fastidieux. Au reste, il nous faut observer ici que, une fois admis la religion naturelle et le culte de Dieu, tout fondateur de religion nouvelle, en tant qu'il invoque la voix de la nature, devient suspect d'*imposture* ; surtout que le monde sait combien de fraudes ont servi à la propagation de toute religion ; et cela saute aux yeux, d'après ce que nous avons dit et dirons.

Reste donc ce point inattaquable : que la religion et le culte de Dieu, suivant la lumière naturelle, sont conformes à la vérité et à la justice. Mais qui voudra introduire de nouveaux dogmes, ou seulement une nouvelle réformation, et cela sur l'autorité d'une puissance supérieure, invisible, celle-là devra nécessairement produire ses pouvoirs, s'il ne veut passer pour un imposteur qui vient contredire le sentiment général, non en vertu de la raison naturelle, mais du chef d'une révélation spéciale. Il faut

modi vitæ ac morum probus, qui a multitudine dignus eredi possit, quem jam summum et Sanctum numen in suam conversationem recipiat, cui nil placuit impuri quidquam; nec id solum propria confessio aut vita sic satis sancte anteacta, aut miracula aliqua, id est *Actiones extraordinariæ*, probare poterunt; nam et id magis artificiosis et deceptoribus hominum, mendacibus, hypocritis commune est, qui ex istis rebus commodum aut gloriam aucupantur; nec etiam id omittendum, eo vesaniæ quosdam processisse, ut sponte mortem appeterent, quo contemnere omnia et sincere crederentur, uti varii apud philosophos veteres. Nec etiam credendum peculiaribus eos divinis viribus suffultos fuisse, in eo, quod ex inani imaginatione et vana aureorum montium persuasione propter defectum judicii perpetrarunt. Hi enim nec rem satis judicarent, nec veri Doctores; quos ut probe discernas, dixi non solum proprium eorum testimonium non sufficere, sed et ipsos inter se et alios testes cum ipsis conferre opus est, eosque tum notos et familiares, tum ignotos, tum amicos et inimicos: atque dein collectis omnium testimoniis, tum cujusque Doctoris de se ipso, tum aliorum, veritatem rei penetrare. Et si testes ipsi nobis ignoti sint, testes de testibus, et sic porro, consulendi erunt. Adjecto insuper examine de tua judicandi facultate; an capax sis, falsum talibus vel aliis circumstantiis, maxime vero similibus involutum, a vero discernere, addita inquisitione, unde eas notas haueris veritatis dignoscendæ; collato adhuc aliorum judicio quid hi ex tali demonstratione vel testimonio colligant. Atque hinc colligere licebit, an verus rev-

qu'il soit de telle probité de vie et de mœurs que la multitude soit absoute de le croire digne des communications de l'Esprit saint, à qui ne plut jamais rien d'impur ; et, pour cela, son propre témoignage est insuffisant ; insuffisants une vie passée dans la sainteté, quelques miracles, c'est-à-dire, des actes en dehors du cours ordinaire des choses. Car il aurait cela de commun avec des mages artificieux, fourbes, menteurs, hypocrites, à l'affût de l'intérêt ou de la gloire. Et il ne faut pas oublier que plusieurs ont poussé la folie jusqu'à marcher au devant de la mort, afin d'acquérir le nom d'être au-dessus de tout. Plusieurs anciens philosophes en ont donné l'exemple. Et il ne faut pas croire qu'ils aient été secondés de l'assistance divine dans les résultats qu'ils ont obtenus, grâce à une folle imagination, ou aux promesses de monts d'or, acceptées par la sottise. Car ce n'étaient pas de vrais docteurs, et ils ne savaient pas juger sainement des choses. Afin de les mieux caractériser, j'ai dit que non seulement leur propre témoignage ne suffit pas, mais encore qu'il faut mettre en regard leurs propres paroles, confronter leurs témoins, leurs connaissances, les étrangers, les amis, les ennemis, et, après ce recolement de tous les témoignages, pénétrer jusqu'à la vérité. Si les témoins nous font faute, il faudra interroger les témoins des témoins, et ainsi de suite. Vous devez encore mesurer la sûreté de votre jugement, examiner si vous êtes capable de discerner le vrai du faux, enveloppé de telles ou telles circonstances ou vraisemblances, et rechercher où vous aurez puisé ces moyens de reconnaî-

lationis divinæ voluntatis nuncius sit, qui id præ se fert, et an dictamen ejus presso pede sequendum sit. At, ne hinc in circulum incidamus, omnino cavendum est.

Cumque primarum religionum ea sit natura, ut una aliam præsupponat, ut Mosis Paganismum, Messię Judaismum, Mahumedis Christianismum, nec semper aut quoad omnia, sed certis solum in partibus posterior priorem rejiciat, quoad reliqua etiam in priori se fundet, ut Messias faciunt et Mahomet; opus erit non solum vel postremam, vel mediam vel priorem, sed omnes et singulas accurate perlustrare, præcipue cum in quavis secta *imposturæ* arguantur, ut veteres a Messia, qui legem corruerint, Christiani a Mahometo, qui corruerint Evangelium. Quoad hos nil mirum, cum et Christianorum Secta altera alteram corrupti textus N. T. arguat; ut constare queat, an et hic, qui imitandus proponitur, veræ religionis ductor sit, et quatenus ii, qui se præsuppositos dicunt, audiendi sint. Nulla enim in examine Secta prætermittenda est, sed omnis conferenda, citra qualecunque præjudicium. Nam, si uicæ prætermittatur, ea forsitan ipsa est, quæ verior est. Ita, qui Mosen sequitur, veritatem secutus erit, etiam secundum Christianos; cæterum in eo solo non debebat subsistere, sed et veritatem Christianæ religionis indagare.

tre la vérité. Vous pèserez le jugement d'autrui sur telle démonstration ou tel témoignage. Alors il sera légitime de conclure si celui qui se vante d'être l'interprète de la volonté divine l'est en réalité, et s'il faut s'attacher à ses pas. Mais ici gardez-vous de tomber dans un cercle vicieux.

Car, comme l'essence des principales religions est telle que l'une présuppose l'autre, — ainsi Moïse, le paganisme ; celle du Messie, le judaïsme ; celle de Mahomet, le christianisme, — et que la dernière ne rejette pas tous les articles de la première, mais en plusieurs points s'appuie sur l'ancienne, ainsi que l'ont fait le Messie et Mahomet, il sera nécessaire non seulement de scruter soigneusement la dernière, la moyenne et la première, mais toutes et chacune, d'autant que dans chaque secte on accuse des impostures. Ainsi le Messie proteste contre la corruption de la Loi ; Mahomet, contre la corruption de l'Évangile ; pour ce qui regarde les chrétiens, rien d'étonnant, puisque chaque hérésie reproche à l'autre d'avoir falsifié le texte du Nouveau Testament. Et cela afin que l'on ait la conviction que celui que l'on donne pour modèle est bien l'initiateur de la vraie religion, et qu'on sache à quel point il faut donner créance à ses suppôts. Car il ne faut pas négliger l'examen d'une seule secte ; toutes doivent passer au creuset, sans idées préconçues. Car si l'on en passe une, c'est en elle peut-être que se trouve la vérité. Ainsi le disciple de Moïse aura suivi la vérité, même d'après les chrétiens ; mais il ne devait pas s'arrêter à lui, il devait scruter la vérité de la prédication messianique.

Omnes equidem Doctores secum esse unaquæque Secta asserit, et quælibet se id expertam, et quotidie adhuc experiri, nec dari alios meliores. Adeo ut vel omnibus credendum, quod ridiculum, vel nulli, quod est securius, usque dum vera sit via cognita, ne tamen ulla in collatione præcreatur.

Non obstat quod ut cognoscatur, bis duo esse quatuor, omnes mathematicos congregare. Res enim non est eadem, quia nemo est visus, qui dubitaverit an bis duo quatuor sint, cum e contrario religiones nec in fine, nec in principiis, nec in mediis concordent. Ponamus sic, ignorare me rectam salutis viam, sequor interim Brachmannos vel Alcoranum; nonne Moses et reliqui dicent: Et quid mali tibi a nobis profectum est, quod ita rejiciamur, meliores interim et veriores? Quid respondebimus? Credidi Mahumeto vel Gymnosophistis, in quorum doctrina natus, educatus sum, et unde intellexi tuam et sequentem Christianorum Religionem jam dudum abolitam et corruptam esse vel corruptrices esse. Nonne reponent, nescire se quicquam de illis, et illos deesse vero salutis ductu; quodque sciant quod corruptores sint et *impostores*, fictis miraculis et mendaciis populum delinientes. Nec ita simpliciter fidem adhibendam uni hominum vel sectæ, rejectis citra omne vel debitum examen reliquis omnibus. Eodem enim jure dicere Æthiopem, qui non egressus est de suis terris, non dari alterius quam nigri coloris sub sole homines.

Car toute secte affirme avoir pour elle tous les docteurs ; elle en a fait l'expérience, elle en renouvelle l'épreuve tous les jours, elle a la conviction qu'il ne s'en présentera pas de meilleurs. Ainsi, il faut croire à tous, ce qui est ridicule ; ou à personne, ce qui est plus sûr, jusqu'à ce que l'on soit entré dans la bonne voie, pourvu qu'il n'y ait pas eu de lacune dans la confrontation.

Pour savoir que deux et deux font quatre, il n'est pas besoin d'un congrès de mathématiciens ; on n'a vu personne douter que deux et deux font quatre ; tandis que les religions ne s'accordent ni dans leur fin, ni leurs principes, ni leurs moyens. Je pose l'hypothèse que j'ignore la véritable voie du salut, et, en attendant, j'adopte les Bramines ou le Coran. Est-ce que Moïse et les autres ne m'objecteront pas : Quel mal t'avons-nous fait, pour que tu nous rejettes, nous qui sommes pourtant les meilleurs, les plus vrais ? Répondrai-je : J'ai cru à Mahomet ou aux Gymnosophistes, né et élevé que je suis dans leur croyance, et ils m'ont enseigné que ta religion et celle des chrétiens qui l'a remplacée, ont été depuis longtemps altérées et corrompues, et que toutes deux sont corruptrices. Ne me répliqueraient-ils pas qu'ils ne savent rien de Brama ni de Mahomet, lesquels ignorent la vraie route du salut ; que ce sont, à leur sens, des corrupteurs, des imposteurs, séduisant le peuple par des mensonges et de faux miracles ; qu'il ne faut pas avoir la simplicité d'ajouter foi à un individu ni à une secte, et rejeter les autres sans examen. Le nègre aurait le même droit de dire, s'il n'était pas sorti du

Præterea et id in examine Sectarum reliquarum attendi debet, ut par in omnium inquisitione diligentia adhibeatur, nec altera ingenti opera illustrata, reliquæ vix levi brachio tangantur, statim ob unam vel alteram positionem primo intuitu iniquam visam, aut famæ malos de principe ejus sectæ rumores, a tergo rejectis reliquis. Nec enim confestim pro dogmate vel indubitato testimonio habendum, quod vagabundorum primus quisque de adversa religione adseruerit. Eodem nempe jure primitus communi fama et sola nominis recensione, Christiana religio horrori aliis erat, aliis ludibrio : apud hos, quod asini caput colerent, apud illos, quod Deos suos comederent ac biberent, etc., ut Christianum esse, id demum capitalem DEI et hominum inimicum esse reputaretur : cum tamen ejusmodi narrata vel male intellecta, vel egregia mendacia essent. Quæ inde confirmabantur, partimque orta erant, quod hostes illius religionis vel plane non, vel non recte eum ipsis Christianis, et ex his, scientioribus conferrent, verum primo idiotæ, vel desertori, aut inimico ejus crediderint. Cunque ita proposita examinis ratio tantæ difficultatis sit res, quid de infantibus dicemus, quid de feminis, quid de maxima plebis parte ? Exclusi jam erunt a securitate de sua religione omnes infantes, et feminarum maxima pars, cui et ea quoque, quæ clarissime, quam fieri potest, ex principiis alicujus religionis deducuntur, tenebræ sunt. Et ex earum modo vivendi probe conspiciis non habere ipsas, nisi perpaucissimas eximas,

Soudan, qu'il n'y a sous le soleil que des hommes de couleur.

En outre, dans cet examen des sectes, il faut bien songer à les peser toutes à la même balance, à ne pas concentrer son attention sur l'une, et à ne toucher l'autre que du bout des doigts, parce qu'elle vous déplairait, à la première vue, par quelques trompeuses apparences, ou que vous éprouveriez de la répugnance pour la mauvaise réputation du fondateur. Il ne faut pas de suite prendre pour un dogme, ou un témoignage incontestable, ce que pourra vous affirmer de la religion étrangère le premier vagabond venu. Car, à l'origine, et par la même raison, la religion chrétienne, dans l'opinion générale, et par son nom seul, était pour les uns un objet d'horreur, pour les autres un sujet de raillerie; auprès de ceux-ci, parce que les chrétiens adoraient une tête d'âne; auprès de ceux-là, parce qu'ils mangeaient et buvaient leurs dieux, etc.; de sorte que le chrétien était réputé un ennemi capital de Dieu et des hommes, alors que ces reproches n'étaient que des malentendus ou d'atroces calomnies. Ce qui confirmait l'opinion, ce qui lui donnait naissance, c'est que les ennemis de cette religion, ou n'avaient pas de relations, ou n'avaient que des relations passagères avec les chrétiens instruits, et qu'ils s'en rapportaient au premier venu, à un apostat, et peut-être à un ennemi. Et comme l'examen, tel que je le recommande, est chose de si grande difficulté, que dirons-nous des enfants, que dirons-nous des femmes, de la masse du peuple? La certitude de la religion est lettre close

tam exactam facultatem penetrandi ejusmodi mysteria. Ut nihil de infinitate minuti populi aut rusticorum dicam, quibus alimentorum suorum quæsitio pro summa rationis est; reliqua bona fide vel adsumunt, vel rejiciunt. Ita scilicet minimæ orbis parti superest, quæ omnes religiones ponderet, suam exacte conferat, rationes veritatis vel fraudis, in quibus nempe minutiis decipi posset, probe discernat; sed potior numerus aliorum fidem, ut plurimum rerum sacrarum Professorum, quorum scientia et judicandi in sacris facultas notoria habetur, sequitur.

Idque in quavis religione, quod potissimum faciunt ii, qui legere et scribere nequeunt, aut quod legant non habent. Notandum autem erat quod hic non sufficiat, religionis alicujus Doctores judicio et experientia professa satis accuratis pollere, ut vera a falsis discernere queant; sed et reliquis certo certius et judicio non minus accurato id constare debet, insuper, habere illos verum a falso discernendi non modo facultatem, [sed] et [manifestandi] voluntatem. Certi quippe adprime esse debemus, nec falli nec fallere eum velle, qui ejusmodi scientiam et voluntatem proficitur.

Et qualem hic inter tot diversissimos etiam unius sectæ palmaris Doctores electionem faciemus? Quando enim socios et collegas intucimur, qui in pluribus

pour les enfants et la plupart des femmes ; elles ne voient que ténèbres dans les déductions les plus claires, tirées des principes d'une religion, et vous pouvez juger, à leur façon de vivre, que sauf le très-petit nombre, elles n'ont pas grande facilité d'en pénétrer les mystères ; pour ne rien dire des classes inférieures, ou des manants, qui n'ont la pensée occupée que d'une chose, leurs besoins, et le reste ils le gobent ou le rejettent de bonne foi. Il n'est donc loisible qu'à la minime fraction du monde de peser toutes les religions, de comparer la sienne, de discerner proprement les raisons de vérité ou de fraude, où l'on peut être déçu par des minuties ; mais la foule marche comme un troupeau, acceptant d'habitude la foi du professeur de choses sacrées, sur sa réputation de savoir et de judiciaire.

C'est ce qui arrive dans toute religion, surtout pour ceux qui ne savent lire ni écrire, ou à qui les livres font défaut. Mais il fallait remarquer qu'il ne suffit pas que les docteurs de religion brillent par le jugement et l'expérience, afin de discerner le vrai du faux ; il faut que les profanes aussi aient la conviction la plus sûre, non seulement de leur discernement, mais de leur volonté de déclarer la vérité. Car nous devons avoir l'assurance que qui professe cette science ne veut être dupe ni fripon.

Et ici, parmi tant de différents docteurs d'une secte, sur lequel devons-nous porter notre choix ? Car, quand nous considérons ses coréligionnaires ou ses collègues,

sententiis disconveniunt, cætroquin amicissimi, alteruter dissentiens id faciet propter aliquem defectum, vel quod rem non reete intelligat, atque ita facultate judicandi careat; vel quod eedere nolit, et ita voluntatem vera fatendi non habeat. At, licet hoc in articulis secundariis contingeret, tamen hi suspecti redduntur etiam quoad reliqua; in utroque quippe veritas una est, et qui una in parte ab ea, vel ex defectu judicandi, vel ex voluntate depravata recedit, ejus rei etiam in reliquis suspectus, atque id merito redditur. Quare, ut judicare possis de habilitate vel ingenuitate alicujus Doctoris in religione, primo æque habilis sis ac ille necesse est, alias enim facillime imponere tibi poterit; et ille præterea, si tibi non omnino sit notus, testimonio aliorum indigebit, et hi rursus aliorum, quod in infinitum tendit, nec solum veritatis, scilicet docuisse talia ipsum, sed et ingenuitatis, citra fraudem id fecisse. Et de testibus ingenuitatis et doctorum itidem ratio omnino habenda erit. Quem vero hic terminum pones? Nec id satis est, apud alios talia jam disputata esse; quam bene etiam id factum sit videndum. Communes namque demonstrationes, quæ publicantur, nec certæ nec evidentes sunt, et res dubias probant per alias sæpe magis dubias; adeo, ut exemplo eorum, qui circulum currunt, ad terminum semper redeas, a quo currere incepisti.

Ut constet, aliquem vere religionis Doctorem aut Impostorem esse, opus est vel propria nostra expe-

sur plusieurs points en opposition avec lui, malgré leur amitié, les dissentiments ont puisé leur origine ou dans un défaut d'intelligence — ce qui dénonce un vice de jugement — ou dans l'attachement opiniâtre à ses idées, ce qui accuse peu d'amour pour la vérité. Admettons que cette dissidence ne porte que sur des articles secondaires. Il n'en est pas moins que les autres points en deviennent suspects. Des deux côtés, en effet, la vérité est une, et qui s'en écarte d'une part, soit vice de jugement ou de volonté, mérite à tous autres égards de justes soupçons. C'est pourquoi, afin que vous puissiez juger de la capacité et de la sincérité d'un professeur de religion, il est indispensable d'abord que vous ayez une capacité égale, car il pourrait facilement vous en imposer; et puis, s'il ne vous est point parfaitement connu, il aura besoin des témoignages d'autrui, et ceux-ci d'autres à leur tour (ce qui mène à l'infini), affirmant non seulement la vérité de son enseignement, mais encore sa sincérité; et quant aux témoins, la même garantie est nécessaire. A quel terme vous arrêterez-vous? Et ce n'est pas assez que la doctrine ait été débattue par d'autres: il faut voir comment le débat a été conduit. Car d'ordinaire les démonstrations, telles qu'elles sont publiées, n'entraînent certitude ni évidence, et prouvent des choses douteuses par d'autres souvent plus douteuses. De sorte, qu'à la façon de ceux qui courent dans un cercle, on revient toujours au point de départ.

Afin d'être assurés que tel est, ou docteur de religion, ou imposteur, nous avons besoin, ou de notre pro-

rientia, quæ nobis circa III magnos Religionis Judaicæ, Christianæ et Mahomedanæ Principes non contigit, utpote et remotissimos et pridem diu ante nos mortuos; vel aliena, quam si quis nobis communicet, testimonium vocamus. Superest adhuc media via, videlicet cognoscendi aliquem per scripta sua, quam testimonium proprium alicujus de se ipso vocare liceat. Atque ejusmodi quid de Christo non superest. De Mose, an quid supersit, dubitatur. De Mahomede superest Coranus. Testimonia aliorum sunt vel amicorum vel inimicorum, nec datur inter hoc tertium, secundum tritum illud: Qui non est mecum, contra me est. Quod proprium alicujus de se testimonium attinet, Mahomedes in scriptis suis æque divina sibi sumit et attribuit, quam Moses et alius quivis. Quoad reliqua, amici Mahomedis et Sectatores ejus æque id de eo ipso scripserunt, ac Sectatores reliquorum de suis. Inimici reliquorum æque male de ipsis, ac horum amici de isto. De cætero testimonia alicujus de se ipso, ad faciendam fidem indubitata, nimis fragilia sunt et nullius momenti, nisi ad confundendum forte auditorem incogitantem. Amicorum asserta ejusdem farinae sunt, quippe qui uno ore idem cum suo loquuntur. Nec inimici contra aliquem audiendi sunt, propter interesse concurrens. Jam vero his non obstantibus, quilibet alicujus ex tribus socius, omne imposturæ adversarii sui fundamentum, et omne veritatis sui principium ex ejusmodi levibus rationibus sumit, quæ non nisi propria gloria, vel amicorum assertis, vel inimicorum obtreptionibus confirmantur. Nihilominus tamen indubie Mahomedes apud

pre expérience — ce qui n'est point le cas pour les trois grands fondateurs des religions juive, chrétienne et musulmane, puisqu'ils sont séparés de nous par un long éloignement et une existence depuis longtemps passée, — ou de l'expérience d'autrui. Celle-ci prend le nom de témoignage, dès qu'on nous la communique. Il reste encore une voie moyenne, savoir d'interroger les écrits, témoignages du patriarche sur sa personne. Le Christ n'a rien laissé; de Moïse on doute qu'il subsiste rien; Mahomet a laissé le Coran. Les autres témoignages appartiennent à des amis ou des ennemis. Il n'y a pas de milieu. Qui n'est pas avec moi est contre moi. Quant au témoignage personnel, Mahomet, aussi bien que Moïse, et autres, s'attribue des privilèges divins. Quant aux témoignages étrangers, nous avons des écrits des amis de Mahomet et de ses sectateurs, et ses fidèles, quant à lui, ont tenu le même langage que les autres sectaires concernant leur prophète. Toute secte a rencontré des calomnies chez ses ennemis, des éloges chez ses amis. Du reste le témoignage que chacun se donne a trop peu de force et d'importance pour inspirer une foi complète; il n'a d'autre résultat que de jeter la confusion dans l'esprit de l'auditeur inattentif. Les assertions des amis sont de la même trempe, puisqu'elles ne sont que des échos de sa parole; et l'on ne peut prêter l'oreille aux ennemis: leur intérêt les rend récusables. Or, malgré tout cela, les sectateurs des trois religions cherchent tous, dans des raisons également futiles, la preuve de l'imposture adverse, la vérité de leurs principes, et ils ne trouvent d'appui que dans leur

Nostrates pro impostore habetur. Sed unde? Non ex propria, non ex amicorum, sed inimicorum testimonio. Contra ducitur apud Mahometanos pro sanctissimo Propheta. Sed unde? Ex [propria partim, partim ex] propria potissimum amicorum attestazione. Qui Mosen vel pro impostore, vel pro sancto doctore habent, eodem modo procedunt. Atque adeo æqualis ratio est, tam quoad accusationem, quam declinationem imposturæ in Mahomede atque in reliquis, etsi nihilominus hi pro Sanctis, ille pro nebulone, contra justitiæ debitum habeantur. Scholastico igitur more firmissime sic concluditur :

In quoseunque cadit æqualis ratio, quoad declinationem vel accusationem imposturæ cum Mahomede, eorum relatio in eandem classem exigitur justitia.

Atqui ex. gr. in Mosen eadit æqualis ratio. Ergo exigenda justitia pariter cum Mahomede est, nec pro impostore habendus.

Minor probatur α . quoad declinationem imposturæ : hanc fieri per superius dicta testimonia, tum Mahomedis de se ipso, tum Mosis de se ipso bene scribentis, tum amicorum eujuslibet de suo principe, atque hinc jure sequi necesse est :

I. Quam vim probandi amici Mosis habent in ex-

propre gloire, ou les affirmations des amis, ou les reproches des ennemis. Pourtant chez nous Mahomet passe, sans contredit, pour un charlatan. Mais pourquoi ? A coup sûr, ce n'est pas sur son propre témoignage, ni sur celui de ses amis : c'est sur les accusations de ses ennemis. Au contraire, chez les siens, Mahomet passe pour un saint prophète. Mais sur quel fondement ? En partie, sur son témoignage ; en partie, surtout sur celui de ses amis. Ceux qui prennent Moïse ou pour un imposteur ou pour un saint docteur, suivent le même train. Des deux côtés, la raison est donc la même, soit pour repousser, soit pour accueillir l'accusation d'imposture contre Mahomet ou les autres, quand même ceux-ci passeraient pour des saints, celui-là pour un faquin, contre le devoir de la justice. A la manière des scolastiques, on peut conclure très rigoureusement :

Quiconque est dans la même position que Mahomet, relativement à la justification ou au reproche d'imposture, la justice veut qu'il soit rangé dans la même catégorie.

Or, Moïse est dans la même position ;

Donc, il faut exercer la même justice envers Mahomet, et ne pas le traiter d'imposteur.

Je prouve la mineure : α . Relativement à la justification d'imposture, elle est fournie par les témoignages invoqués plus haut, tant de Mahomet qu'à lui, que de Moïse, dans le bien que ses écrits disent de sa personne, et enfin des fidèles concernant chacun leur patriarche. De là suit très-justement :

I La force probante que possèdent les amis de

eusatione ejus, eam vim et Mahomedis amici habere debent ab impostura.

— Atqui vim liberandi per testimonia sua favorabilia [amiei Mosis habent], etc. Ergo, etc.

II. Et quam ad hunc finem habent libri Mosis, eandem quoque habebit Coranus.

Atqui. Ergo.

Adde et hoc, quod Muselmanni ex ipsis N. T. libris (quamvis secundum ipsos quoad reliqua multum corruptis) varia etiam pro suo Mahomede argumenta desumant; et præcipue prædicationem illam Christi de futuro Paraeleto tunc venisse volunt, et corruptionem Christianorum [detexisse], novumque fœdus instituisse. Et licet Coranus accusetur alias multarum ineptiarum et fabulosarum, immo impiarum, relationum, hæc tamen omnia sensu spirituali vel aliis modis explicari et [leniri] posse, cum quoad residua nisi profundam sanetitatem et exactam morum regulam, potissimum autem sobrietatem et abstinenciam a vino inculcent. Et quod objici solet vina esse dona Dei, responsionem accipere posse talia etiam esse venena, nec tamen haurienda. Quod [additur] insuper consuetum, quasi Coranus nimiam carnalitatem spiraret, et vitam æternam (carnalibus) corporeis voluptatibus impleat, concessa præterea tam indistincte polygamia; tanti non esse, ut destruere eum possit, eum et [Moses] polygamiam concesserit, et in N. T. vita æterna convivium admittat, e. g. : Accumbetis eum Abrahamo, Isaaeo, etc. Item non gustabo vinum, nisi in regno patris mei. De Cantio Salomonis nihil

Moïse pour l'excuser, les amis de Mahomet doivent l'avoir pour l'absoudre d'imposture.

Or, les amis de Moïse, par leurs témoignages favorables, ont la vertu de l'absoudre. Donc, etc.

II La valeur qu'à cette fin l'on donne aux livres de Moïse, il faut l'attribuer au Coran.

Or, etc... Donc, etc.

Ajoutez que les Musulmans tirent des livres mêmes du Nouveau Testament (bien que, d'après eux, corrompus en maints endroits), des arguments en faveur de leur Mahomet; surtout cette mission future du paraclét, annoncée par le Christ, ils veulent qu'elle soit réalisée par leur patriarche, et qu'il ait dévoilé les corruptions des Chrétiens, et institué une nouvelle alliance. Et bien que le Coran soit accusé de maintes inepties, de fables et de contes impies, les uns peuvent être pris dans un sens spirituel, ils peuvent recevoir des explications et des adoucissements, et les autres chapitres ne prêchent que la sainteté la plus exemplaire, une règle de mœurs parfaite et surtout la sobriété et l'abstinence du vin. Quant à l'objection : que les vins sont un don de Dieu ; on peut répondre : les poisons aussi, et pourtant il faut s'en garder. Quant au reproche habituel que le Coran inspire une excessive sensualité et n'occupe la vie éternelle que de voluptés charnelles, en autorisant de plus une polygamie illimitée, ce reproche n'est pas décisif, puisque Moïse aussi a permis la polygamie, et que, dans le Nouveau Testament, la vie éternelle promet des banquets. Par exemple : Vous vous assiérez à la table

esse, quod addatur, quippe ista omnia, [bono] et spiritali sensu explicata, nil mali continere dicuntur, uti [et] hoc pacto dictus Coranus. Et si contra verba Corani nimis rigorosi sumus, contra Mosis et aliorum scripta eodem rigore uti debemus. Quæ autem pro declinanda impostura ex ipso Mose argumenta exponuntur, ea non videntur justi et necessarii ponderis..

I. **Commercia Mosis divina nituntur proprio ipsius vel amicorum testimonio, nec proinde amplius quid valere possunt, quam similia argumenta Muselmannonum de colloquio Mahomedis eum Gabriele : et quod majus est, hæc Mosis commercia ex ipso Mose (si omnia Mosis sunt, quæ vulgo feruntur esse) suspicionem imposturæ accipere, uti infra dicendum.**

II. **Sanctimoniam vero ipsius non esse facile agnoscendam, nemo facile velad minimum jure dicere poterit, cui summa et gravissima Mosis crimina cognita sint. Talia autem sunt :**

a) **Latrocinium, quod non nisi amici ejus excusaverint ; sed hos non esse justos rerum censors, nec officere locum favorabilem Lucæ in Aetis Apostolorum, nam et de hujus testis ingenuitate et veracitate litem supercesse.**

d'Abraham, d'Isaac, etc. Je ne goûterai plus le vin que dans le royaume de mon père. Du cantique de Salomon il n'y a rien à dire, puisque, expliqué dans un sens spirituel, il ne contient, dit-on, rien de mauvais. Dites-en autant du Coran. Mais si nous sommes trop rigoureux envers le Coran, nous devons exercer la même rigueur contre les écrits de Moïse et des autres. Or les arguments que l'on puise dans Moïse, pour le défendre de l'accusation d'imposture, ne semblent pas avoir la justesse ni la puissance requises.

- I Les entrevues de Moïse avec Dieu n'ont d'autre appui que son propre témoignage et celui de ses amis, et ne peuvent, par conséquent, avoir une plus grande autorité que les mêmes arguments des Musulmans, au sujet du colloque de Mahomet avec l'ange Gabriel. Et qui plus est, les entretiens de Moïse sont, d'après Moïse même (si tous les livres qu'on lui attribue sont de lui), suspects d'imposture, ainsi que nous le montrerons plus bas.
- II Quant à sa sainteté, il ne sera facile à personne, au moins avec quelque justice, de la lui reconnaître, alors que l'on connaît ses crimes, tels que
 - a) Le larcin, qui ne peut trouver d'excuse que près de ses amis. Mais on ne saurait croire à la justice de leurs appréciations, et l'on ne peut tirer parti d'un texte favorable de Luc dans les Actes des Apôtres, attendu que la sincérité et la véracité de ce témoin demeurent en question.

b) [Suscitationem] rebellionis; nam eam a Deo ortam esse non probari, immo contrarium liquere posse, quod is alibi eitetur interdicere resistentiam contra Tyrannos.

c) Bella, ut ut voentur, contra præceptum ipsius Mosis V et VII, cædes, violentas rapinas, etc., eodem pacto, atque Pontifex in Indiis, vel Mahomed in suis finibus specioso Dei titulo abusi, suis ditionibus veteres possessores ejece-
runt. Moses occidebat plurimos; atque [interne-
cionem] dabat, ut sibi et suis securitatem asse-
reret.

d) Doctrinam de ablatione rerum alienarum sub simulatione mutui.

e) Obligationem erga Deum, qua Moses volebat mori æternum pro populo suo, utpote quæ petitio a Deo desideret talia, quæ essentiam ejus destruunt. Vid. Exod., XXX, 31, 32.

f) Neglectum præcepti divini de [Circumei-
sione], Exod., IV, 24, 25, 26. Et tandem

g) Primarium Mosis vitium, summam et eras-
sam incredulitatem ejus, qui tanta miræula vi
Dei perpetrasse legitur, et tamen propter lubri-
eam suam fidem, ab ipso Deo graviter et eum
comminatione pœnæ redarguitur. Vid. Numer.
XX, 12.

Quantum ad probationem alterius argumenti scilicet accusationem *imposturæ* attinet, dici potest: Mahomedem esse *impostorem* nobis non constat

b) La provocation à la révolte ; car il n'est pas prouvé que Dieu en soit l'instigateur ; bien plus, le contraire est plausible, puisqu'un autre passage interdit la résistance contre les tyrans.

c) Les guerres, quel que soit le nom qu'on leur donne, contre les préceptes de Moïse même (v. et vi.), les massacres, les rapines violentes, etc. Absolument de la même façon que le Pape, dans les Indes, et Mahomet, en Arabie, abusant du nom de Dieu, ont chassé de leurs domaines les anciens maîtres. Moïse tuait, il recommandait l'extermination, afin d'assurer sa sécurité et celle des siens.

d) La doctrine du vol, sous prétexte d'emprunt.

e) L'obligation à laquelle Moïse s'engageait envers Dieu, de subir pour son peuple la mort éternelle : car c'est une demande qui détruit l'essence de Dieu. (Exod. xxxii, 31, 32.)

f) Son indifférence envers le précepte divin de la circoncision (Exod. xv. 24, 25, 26), et finalement :

g) Le vice capital de Moïse, son absolue et grossière incrédulité, après avoir opéré tant de miracles par la vertu de Dieu, et qui lui valut de Dieu de graves reproches et des menaces. (Num. xx, 12.)

Quant à la preuve de la seconde proposition, c'est-à-dire l'accusation d'imposture, on peut dire : Nous ne sommes pas assurés par notre expérience person-

experientia propria, ut supra monitum, sed testimonio non amicorum suorum sed inimicorum. Tales autem sunt omnes non-Mahomedani ob dictum : Qui non est mecum, etc. Atqui hinc inde concluditur :

Quamcumque vim testimonium inimicorum in causa unius habet, illam etiam habere debet in causa alterius. Alias erimus iniqui, unum ex testimonio inimicorum condemnando, alterum non : quo facto omnis justitia corruet.

Atqui testimonium inimicorum in causa Mahomedis hanc vim habet, ut Mahomed pro *impostore* habeatur. Ergo, etc.

Dico ulterius non solum suspiciones de *impostura* Mosis ex alienis, sed et ex domesticis argumentis peti posse : quo ipso tam per proprium quam per alienum successorum tamen suorum testimonium argui posset. Quamvis etiam adhuc lis supersit :

- I. an libri, qui dicuntur Mosis esse, sint ejusdem,
- II. vel compilatorum,
- III. vel Esdræ in specie ; et
- IV. An Samaritana, an
- V. genuina hebraica lingua scripti ? Et si hoc non sit, an
- VI. Lingua ista a nobis intelligi possit. Quæ omnia multis impugnari possent, et præcipue demonstrari potest per priora capita Geneseos, linguam istam a nobis recte explicari non posse. Nolle

nelle, mais par le témoignage non de ses amis, mais de ses ennemis, que Mahomet soit un imposteur. Or, tous les non-Musulmans rentrent dans cette catégorie, d'après l'adage : Qui n'est pas avec moi, etc. On en tire cette conclusion :

Toute la valeur qu'on donne au témoignage d'un ennemi dans la cause d'un individu, on doit la donner dans la cause d'un autre. Autrement nous serions coupables d'injustice, condamnant l'un sur des témoignages ennemis, et non l'autre. Par là, toute justice serait ébranlée.

Or, le témoignage des ennemis a, dans la cause de Mahomet, la puissance de faire passer Mahomet pour un imposteur. Donc, etc.

Je dirai de plus que les soupçons de l'imposture de Moïse sont justifiés par bien d'autres indices. Il peut être convaincu par son propre témoignage, autant que par celui de ses successeurs. Bien que l'on n'ait pas encore décidé la question :

- I. Si les livres que l'on dit de Moïse, sont de lui,
- II. ou de compilateurs,
- III. d'Esdras nommément, ou
- IV. si l'original est écrit en Samaritain, ou
- V. dans la langue hébraïque ; et au cas que cela ne soit pas,
- VI. si nous avons l'intelligence de cette langue.

Tous ces points sont sujets à nombre d'objections.

Les premiers livres de la Genèse surtout fournissent la démonstration que la juste interprétation nous échappe. J'avoue que je ne me suis pas

me tamen istis oeeupari profiteor, sed κατ' ἀνθρώπων argumentari volo.

1. A testimonio Mosis proprio, et quidem

α) De vita sua et moribus, quam supra expendimus, quæque si Mahomedi (propter vim bellicam præ primis contra innocentes adhibitam) aliquantum æquipollet, nec in reliquis omnino abludere videtur.

β) De auctoritate doctrinæ suæ. Atque huc pertinent superius de commerciiis Mosis divinis monita, de quibus ille quidem gloriatur, sed, ut videtur, nimis liberaliter.

Quicumque enim tale commercium cum Deo venditat, quale esse nequit, illius commercium suspectum jure est,

Atqui Moses. Ergo.

Probatur, quia gloriatur, se vidisse id, de quo in V. et N. T. postea sæpius dicitur, quod oculus nullus viderit, scilicet, ut loqui amant, Deum a facie ad faciem. *Exod.*, XXXII, 11 ; *Numer.*, XII, 8.

Sic vidit Deum 1) in sua propria forma, non sub imagine vel in somnio. 2) A facie ad faciem, ut amicus amicum, eum os contra os loquitur. Quæcumque autem visio 1) est talis, qualis amicorum a facie ad faciem, ore ad os colloquentium ; 2) qualis dicitur beatorum in altera vita, illa proprie dicta et præcisa Dei visio est. Atqui Moses, Ergo, etc.

Minor probatur ex locis supra adductis et dicto Apostoli : tunc vero de facie ad faciem, etc., eadem-

livré à l'étude de ces questions. J'argumente simplement

I. d'après le témoignage de Moïse, et même

α. d'après sa vie et ses mœurs, que nous avons appréciées plus haut. Si par son génie guerrier, qu'il a surtout déployé contre des innocents, il s'élève presque au niveau de Mahomet, il n'en diffère pas beaucoup d'ailleurs.

β. D'après l'autorité de sa doctrine. Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit des entretiens de Moïse avec Dieu, dont il se fait gloire, nous semble-t-il, avec trop de complaisance.

Car quiconque fait parade d'un tel commerce avec la divinité — commerce impossible — inspire des soupçons bien naturels.

Or, Moïse, etc... Donc, etc.

La preuve est acquise, puisqu'il se vante d'avoir vu un être dont il est maintes fois dit, dans le Vieux et le Nouveau Testament, que nul œil ne l'a vu, savoir, comme on se plaît à dire, face à face.

Il a donc vu Dieu 1^o sous sa propre forme, non en image ou en songe, 2^o face à face, comme un ami son ami, en tête-à-tête ; or, toute vision est 1^o vision des amis, face à face, 2^o ou vision des bienheureux dans l'autre vie. Or, Moïse, etc... Donc, etc.

La preuve de la mineure se trouve dans les textes ci-dessus rappelés, et dans la parole de l'apôtre :

que est oppositio in locis Mosis, atque in Apostoli loco. Et tamen certissimum est apud Christianos, Deum neminem unquam videre in hac vita posse. Atque insuper *Exod.*, XXXIII, 20, expresse additur: *Faciem meam videre non poteritis.* Hæc verba Deus Mosi objicit, atque expresse contradicunt locis prioribus allegatis ut adeo aliter hæc exequari non possint, quam si dicas hæc ab inconsiderato compilatore addita esse, quo ipso totum illud dubium reddetur.

- γ) De doctrina ipsa Mosis, quod sit vel legalis, vel evangelica. Inter leges, quas brevitatis causa non jam omnes perstringere licet, eminent Decalogus, qui speciale Dei opus et pactum in monte Horeb vocatur.

Ceterum prius a Mose excogitatus videtur, quam a Deo scriptus, quia hæc præcepta in re ipsa non spirant perfectionem Dei. Cum 1) aut superflua sint, scilicet tria illa posteriora, argumento dictorum Christi Matth. V. jam ad priora pertinentia, et 9 a 10 non est dividendum, vel et dividendum item erit X : 2) aut sunt defectuosa : nam ubi non concupisces habere Deos alienos, non concupisces maledicere Deo, non concupisces Sabbathata violare, non concupisces lædere parentes et similia? Et anne præsumendum Deum minores concupiscentias de violatione domus, agri, vel bonorum proximi prohibitorum in specie, et tam singulari et extraordinario ordine, non vero majores? Doctrinam Mosis evangelicam quod attinet,

Mais alors face à face, etc. La même opposition se rencontre dans les textes de Moïse et de l'apôtre. Cependant les Chrétiens admettent comme une certitude que jamais dans cette vie personne n'a pu voir Dieu. En outre, il est dit expressément (Exod. XXXIII, 20) : Vous ne pourrez me voir face à face. Ces paroles que Dieu objecte à Moïse contredisent expressément les versets ci-dessus allégués, et ne leur laissent d'autre excuse que de dire qu'ils ont été intercalés par un compilateur maladroit, ce qui reflète le doute sur tout.

γ. Par la doctrine même de Moïse, en ce qu'elle est ou légale ou évangélique. Parmi les lois, auxquelles nous ne toucherons pas, par amour de la brièveté, se distingue le Décalogue, que l'on nomme spécialement l'œuvre de Dieu, le pacte du mont Horeb.

Au reste, il ne semble pas tant l'œuvre de la main de Dieu, que de la pensée de Moïse. Car réellement ses préceptes ne respirent point la perfection divine. Attendu que 1^o ou ils sont superflus, savoir les trois derniers qui, en vertu des paroles du Christ (Matth. v) paraissent des doublures des premiers; le neuvième ne doit pas être séparé du dixième, ou il faut aussi couper en deux le dixième; 2^o ou ils sont défectueux. Car où dit-il : Vous ne convoiterez pas des dieux étrangers, vous ne désirerez pas maudire Dieu, violer le sabbat, blesser vos parents, etc.; faut-il présumer que Dieu aura prohibé spécialement des convoitises de moindre importance, de la maison, du champ, du bien d'autrui, et cela par des dispositions

[ipsam] satis lubricam et fragilem notam venturi magni Prophetæ vel Messiae statuit Deut. XVIII. 21. 22, quia hæc nota suspendit fidem prophetiæ ad magnum tempus. Sequitur vi hujus dieti Christum, vaticinatum excidium Hierosolymitanum, hæcenus non haberi debere pro propheta genuino, quatenus hoc nondum impletum esset (neque Daniele, antequam ejus impleta sunt vaticinia). Atque adeo, qui a tempore Christi ad excidium usque interea temporis Judæi vixerunt, eos non posse inculpari, quod in eum non crediderint, cum tamen et Paulus iis anathema dicat, qui Christo non adhæserint ante excidium.

Quæcunque ergo nota ad longum tempus relinquit libertatem securam credendi in Messiam, vel non credendi, illa a Deo proficisci non potuit, sed merito suspecta habetur. Atqui data nota, etc. Ergo, etc.

Non obstant quæ dicuntur de impletis aliis vaticiniis. Nam hæc est illa specialissima et genuina magni illius Prophetæ nota, ut impleantur ea, quæ prædixerit. Unde per rerum naturam ante pro tali propheta haberi non potuit.

Alterum absurdum, quod ex hoc loco sequi videtur, est sequens: quod hæc nota, quæ tamen omnium Prophetarum divinum criterium esse debebat, in quibusdam Prophetis, scilicet indefinite [aliquid prædicentibus, vel definiite] quidem, sed per verba mora-

expresses, et non pas des convoitises plus graves?

Quant à ce qui regarde la doctrine évangélique de Moïse, elle donne (Deut. xviii. 21. 22) un signe assez délicat, assez scabreux pour reconnaître le grand prophète ou le messie, parce que ce signe suspend pendant une longue durée toute foi aux prophéties. Il s'ensuit que le Christ, quand il prédit la ruine de Jérusalem, ne devait pas être tenu pour un vrai prophète, aussi longtemps que Jérusalem était debout, pas plus que Daniel avant l'accomplissement de ses prédictions ; par conséquent, à tous les Juifs qui ont vécu jusqu'à cet événement depuis la mort du Christ, on ne peut faire un crime de leur incrédulité, alors cependant que Paul leur dit anathème, parce qu'ils n'ont pas reconnu le Messie avant la destruction de la ville.

Par conséquent, tout signe qui reporte à de lointaines années la liberté de croire ou non au Messie ne peut provenir de Dieu et inspire de justes soupçons.

Or, le signe donné, etc... Donc, etc.

Peu importe ce que l'on dit de l'accomplissement des autres prophéties. Car c'est le caractère spécial du grand prophète de voir ses prédictions réalisées. Jusque là, naturellement, il n'a pu être tenu pour prophète.

Autre absurdité qui semble résulter du même verset : ce caractère, qui devait être le criterium divin de tous les prophètes, ne peut s'appliquer à plusieurs qui ont fixé une époque indéterminée, ou une époque déterminée, mais dans des termes qui laissent de la

lem latitudinem admittentia (qualia sunt : mox, cito, propinque, etc.) plane non possit ulla ratione locum invenire, e. g. prædixerunt multi diem universi extremum, et Petrus instare diem illum ait ; ergo hæc tunc, donec advencrit, pro vero propheta haberi non poterit. Ita enim expresse requirit Moses loco citato.

δ) De historiis Mosis. Quod si Coranus arguatur multarum fabularum, sane in Genesi multa aderunt curioso lectori suspicionem motura : uti creatio hominis ex gleba terræ, inspiratio halitus, Eva ex costa viri facta, serpentes locuti et seducentes homines sapientissimos, et quos non latebat serpentem habitari a patre mendacii, poni esus capitalis toti orbi [quod] unum ex attributis Dei (quæ tamen identificantur cum ejus essentia) scilicet elementiam facit finitam, uti restitutio lapsorum faciet iram Dei, et sic ipsum Deum finitum ; ira enim Dei est ipse Deus ; homines 800 et 900 aunorum, iter bestiarum in area Noæ, turris Babelis, confusio linguarum, etc. Hæc et mille alia [inspicienti] libertino, non possunt non [videri] similia fabulis, Rabbīnorum potissimum, quia et gens Judaica ad fabulas pronissima est ; nec omnino disconvenientia loqui et *Ovidios* (1), *Sincensium*, et *Indorum Bramines*, qui pulehram filiam, ex ovo natam, mundum peperisse et similia fabulantur. In specie autem Moses impingere videtur, quod Deum sibi contradicentem stiterit : scilicet omnia bona erant, et tamen non erat bonum Adamum esse solum. Unde sequitur, quod aliquid extra Adamum fuerit quod non erat bonum, atque adeo bonitati Adami nocere poterat, quum tamen et ipsa solitudo Adæ esset opus Dei,

marge, tels que : bientôt, ensuite, dans un temps prochain. Par exemple, beaucoup ont annoncé le dernier jour du monde. Pierre dit que ce jour est imminent ; donc, tant que ce jour n'a pas lui, Pierre ne pourra être tenu pour bon prophète. C'est la conséquence rigoureuse du texte de Moïse.

8. Des histoires de Moïse. Que si l'on reproche au Coran maintes fables, à coup sûr dans la Genèse maintes choses paraissent suspectes à un lecteur scrupuleux : la formation de l'homme du limon de la terre ; l'inspiration du souffle ; la fabrication d'Ève avec la côte de l'homme ; le serpent qui parle à un homme ayant la science infuse et n'ignorant pas que le père du mensonge habitait dans le serpent ; la pomme fatale au monde entier, acte qui limite l'un des attributs de Dieu, identifiés cependant avec son essence, savoir sa bonté, tout comme le relief de la chute limite la colère de Dieu, et par suite fait de Dieu même un être fini, car la colère de Dieu c'est Dieu ; des vieillesses de huit et neuf siècles ; le voyage des animaux dans l'arche ; la tour de Babel, la confusion des langues, etc. Aux yeux d'un libre penseur, ces faits ne peuvent être pris que pour des fables, des fables de rabbins surtout, car la race juive a un faible pour les fables. Il y a bien moins d'incongruités chez les Bonzes chinois, les Bramines de l'Inde, quand ils racontent parmi d'autres contes qu'une belle vierge, sortie d'un œuf, enfanta le monde. Moïse paraît trébucher surtout en faisant Dieu se contredire, à savoir : Que tout était bon, et pourtant il n'était pas bon que l'homme fût seul. D'où il suit qu'en

quia ille non solum essentiarum, sed et qualitatum bonitatem creaverat; bona enim erant omnia in ea qualitate in qua Deus ea creaverat.

Argumentor :

Quicquid a Deo est concreatum opus, id non potest non esse bonum ;

Atqui solitudo Adami, etc. Ergo, etc.

1) Qui studium genealogiarum V. T. affectant, multas difficultates in Mose inveniunt. Jam non omnes proponemus : hoc unico saltem exempto, quod Paulus, I Tim. 1. 4., docuerit genealogias esse inutiles, et earum studium infructuosum, immo cavendum. Cui ergo usui tot actu distinctæ, immo toties repetitæ Mosis genealogiæ? et suspicionis singularis exemplum ad minimum corruptelæ vel compilerum inadvertentiæ, in uxoribus Esavi et earum diversa enarratione adest.

UXORES ESAVI.

Genes. XXVI, 54.	Genes. XXVIII, 9.	Genes. XXXVI, 2.
JUDITH, filia Berith He- thitæ. BASMATH, filia Elon He- thitæ.	MAHALAAD, filia Ismae- lis, soror Nabajoth, quæ ultra duas prio- res illis additur.	ADA, filia Elon He- thitæ. AHALIHAMA, c. l. BASMATH, filia Ismae- lis, soror Nabajoth.

Quod ADA est Genes. XXXVI., id BASMATH di-

dehors de l'homme quelque chose n'était pas bon et pouvait gâter la bonté de l'homme, alors que la solitude même d'Adam était l'œuvre de Dieu, puisque Dieu non seulement avait créé la bonté des essences mais encore des qualités. Car toutes choses étaient bonnes avec les qualités que Dieu leur avait données.

J'argumente :

Toute œuvre, créée de Dieu, ne peut être que bonne.

Or la solitude d'Adam, etc.

Donc, etc.

1) Ceux qui s'attachent à l'étude des généalogies du Vieux Testament rencontrent beaucoup de difficultés dans Moïse. Nous ne les soulèverons pas toutes. Nous ferons seulement remarquer que Paul (I. Tim. r. 4) enseigne que les généalogies sont oiseuses ; que leur étude ne rapporte pas de fruits, même qu'il faut s'en garder. A quoi bon donc tant de généalogies différentes, et même si souvent répétées ? Il y a un fait qui permet de suspecter au moins la corruption ou l'inadvertance du compilateur : c'est l'énumération des femmes d'Esau :

FEMMES D'ESAU.

Genèse. XXVI, 34.	Genèse. XXVIII, 9.	Genèse. XXXVI, 2.
JUDITH, fille de Berith, Héthéen.	MAHALAAD, fille d'Ismaël, sœur de Nabajoth, outre les deux précédentes.	ADA, fille d'Elon, Héthéen.
BASMATH, fille d'Elon, Héthéen.		AHALIBAMA, petite-fille de Sebeon.
		BASMATH, fille d'Ismaël, sœur de Nabajoth.

Ainsi l'Ada de Geu. XXXVI est nommée Basmath,

citur Genes. XXVI., scilicet filia Elonis Hethitæ; et quod **BASMATH** est Genes. XXXVI., id **MAHALAAD** dicitur Gens. XXVIII., scilicet soror Nabajoth : cum tamen Mahalaad loco dicto Genes. XXVIII. dicatur esse ducta post Juditham et Basmatham Genes. XXVI præcedenti nominatas. Harum conciliationem nondum video; atque hæc et similia augment suspicionem scripta Mosis, quæ habemus, a compilatoribus esse constructa, et quondam in scribendo errores irrepsisse.

Ultimum tandem, quod in Mosc argui potest, est nimia illa tautologia et inutilis repetitio, eaque semper variata, quasi ex diversis autoribus diversa loca congesta sint.

II) Ut et aliorum testimonio Moses suspitione arguatur, nec inimicorum tantum, sed et eorum qui se ejus successoris et assecras aperte professi sunt. Atque ea esse

1) Petri, Act. xv, 10, leges Mosis jugum insupportabile vocantis, atque proin aut Deus erit tyrannus, quod absit, aut Petrus loquitur falsa, aut leges Mosis non sunt divinæ.

2) Pauli semper de legibus Mosis abjecte loquentis, quod non faceret, si eas pro divinis haberet. Sic, Gal. iv. eas vocat :

a) Captivitatem, v. 3, 4. Quis autem leges Dei ita vocaverit?

b) Miserabilia præcepta, v. 9.

c) V. 30. Scribit : Abige ancillam cum filio ejus Hagar. Ancilla est testamentum de Monte Sinai, quod est lex Mosis, secundum v. 24. Quis autem

Gen. XXVI, et la Basmath de Gen. XXXVI reçoit le nom de Mahalaad Gen. XXVIII, alors que Mahalaad Gen. XXVIII ne devient femme d'Esau qu'après Judith et Basmath, Gen. XXVI. La conciliation est impossible. Ces faits et d'autres semblables aggravent le soupçon que les livres de Moïse, tels que nous les possédons, ont été arrangés par des compilateurs, et que des erreurs se sont glissées dans la copie.

Enfin, un reproche que l'on peut encore adresser à Moïse, c'est cette excessive tautologie, ces répétitions oiseuses, et toujours avec variantes, qui accusent des sources différentes.

II) Moïse est suspect, non par le témoignage de ses ennemis, mais de ceux qui se sont donnés comme ses héritiers et ses fils.

1) Pierre (Act. XV. 10.) appelle la loi de Moïse un joug insupportable, et par conséquent Dieu un tyran. Abomination ! ou Pierre ment, ou les lois de Moïse ne sont pas divines.

2) Paul parle toujours avec mépris des lois de Moïse. Il tiendrait un autre langage, s'il les tenait pour divines. Ainsi (Gal. IV) il les appelle :

a) Servitude, 3, 4. Qui oserait ainsi traiter les lois de Dieu ?

b) D'impuissantes observances, 4, 9.

c) V. 30. Il écrit : Chassez l'esclave et son fils. La servante, c'est l'alliance du Mont Sinaï, autrement la loi de Moïse, v. 31. Or qui tolérerai

toleraret istam locutionem : Expelle legem Dei una cum filiis ejus et sectatoribus ; quamvis ipse Paulus, quæ hic et capite sequenti Gal. v. 2, 3. asserit non servet, Timotheum circumcidendo, Act. xvi. 2.

d) Legem litteram mortuam vocat, et quæ non alia supersunt prædicata II Cor. iii. 6, 10 seq. Item quod non habeat claritatem dignam æstimatu, v. 10.

Quis hæc de sanctissima Dei lege diceret ? Si æque divina est ac Evangelium, æqualem claritatem habere debet, etc.

Testimonia eorum, qui extra Ecclesiam Judaicam vel Christianam sunt...

Reliqua desunt.

cette expression : Repoussez la loi de Dieu avec ses fils et ses sectateurs. Encore que ce que Paul avance dans le chapitre suivant (Gal. v. 2, 3), il ne l'observe pas, puisqu'il soumet Timothée à la circoncision. Act. XVI. 2.

d) Il appelle la loi une lettre morte, et des commandements qui n'ont plus de valeur. II. Cor. VI. 6 ; il l'accuse de n'avoir pas eu une véritable gloire.

Qui se permettrait de parcils propos sur la très-sainte loi de Dieu ? Si elle est aussi divine que l'Évangile, elle mérite une gloire égale.

Témoignages de ceux qui sont hors de l'église juive ou chrétienne...

Le reste manque.

PIECES JUSTIFICATIVES (1)

SENTIMENTS

SUR LE TRAITÉ

DES TROIS IMPOSTEURS

Il y a longtemps qu'on dispute s'il y a eu véritablement un livre imprimé sous le titre : *De tribus Impostoribus*.

M. de la Monnoye, informé qu'un savant d'Allemagne (2) voulait publier une dissertation pour prouver

(1) A l'exception de la dernière, les pièces justificatives suivantes sont celles qui se trouvent ajoutées à diverses éditions du *Traité* (en français) *des trois Imposteurs*, livre qui, comme nous l'avons fait remarquer dans notre *Notice*, n'est nullement la traduction du *De tribus Impostoribus*.

(2) Daniel-George Morhof, mort le 30 juin 1691, sans avoir tenu parole.

qu'il y a eu véritablement un livre imprimé, *De tribus Impostoribus*, décrit à un de ses amis une lettre pour établir le contraire : cette lettre fut communiquée par M. Bayle à M. Basnage de Bauval qui en donna, au mois de février 1694, un extrait dans son Histoire des ouvrages des Savants. Postérieurement, M. de la Monnoye a fait sur cette matière une plus ample dissertation dans une lettre de Paris, du 16 juin 1712, à M. le président Boubier, dans laquelle il assure qu'on trouvera en petit l'histoire presque complète de ce fameux livre.

Il réfute d'abord l'opinion de ceux qui attribuent cet écrit à l'empereur Frédéric I. Cette fausse imputation vient d'un endroit de Grotius, dans son appendice du traité de *Antichristo*, dont voici les termes :

« *Librum de tribus Impostoribus absit ut Papæ tribuam aut Papæ oppugnatoribus; jam olim inimici Frederici Barbarossæ Imperatoris famam sparserant libri talis, quasi jussu ipsius scripti, sed ab eo tempore, nemo est qui viderit; quare fabulam esse arbitror.* » C'est Colomicz qui rapporte cette citation, p. 28 de ses *Mélanges historiques*. Mais il y a deux fautes, ajoute-t-il : 1^o ce ne fut pas Frédéric I, ou Barberousse, qu'on faisait auteur de ce livre, mais Frédéric II, son petit-fils, comme il paraît par les Epîtres de Pierre des Vignes, son secrétaire et son chancelier, et par Mathieu Paris, qui rapportent qu'il fut accusé d'avoir dit que « le monde avait été séduit par trois imposteurs, » et non pas d'avoir composé un livre sous ce titre. Mais cet empereur a fortement nié qu'il eût jamais dit pareille chose. Il détesta le blasphème qu'on lui reprochait, déclarant que c'était une calomnie atroce : ainsi c'est à tort que Lipsce et d'autres écrivains l'ont condamné sans avoir assez examiné ses défenses.

Averroës, près d'un siècle auparavant, s'était moqué des

trois religions, et avait dit (1) que « la religion judaïque était une loi d'enfants ; la chrétienne, une loi d'impossibilité, et la mahométane une loi de pourceaux. »

Depuis, plusieurs ont écrit avec beaucoup de liberté sur le même sujet.

On lit dans Thomas de Catimpré qu'un maître Simon de Tournay disait que « trois séducteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, avaient infatué de leur doctrine le genre humain. » C'est apparemment ce maître Simon de Tournay dont Mathieu Paris conte une autre impiété, et le même que Polydore Virgile appelle de Turwai, noms l'un et l'autre corrompus.

Parmi les manuscrits de la bibliothèque de M. l'abbé Colbert, que le roi a acquis en 1732, il s'en trouve un numéroté 2071, qui est d'Alvare Pelage, cordelier espagnol, évêque de Salves et Algarve, connu par ses livres de *Planctu Ecclesiæ*, qui rapporte qu'un nommé Scolus, cordelier et jacobin, détenu prisonnier à Lisbonne pour plusieurs impiétés, avait traité également d'imposteurs Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, disant que le premier avait trompé les Juifs, le second les Chrétiens, et le troisième les Sarrasins. « Disseminavit iste impius hæreticus in Hispaniâ (ce sont les termes d'Alvare Pelage), quod tres deceptores fuerunt in mundo, scilicet Moïses qui deceperat Judæos, et Christus qui deceperat Christianos, et Mahometus qui decepit Sarracenos. »

Le bon Gabriel Barlette, dans un sermon de saint André, fait dire à Porphyre ce qui suit : « Et sic falsa est Porphyrii sententia, qui dixit tres fuisse garrulatores qui totum mundum ad se converterunt : primus fuit Moïses in populo judaïco, secundus Mahometus, tertius Christus. »

1) Apud Nevizanum 1, Sylve nupt. 2, n° 121

Belle chronologie, qui met Jésus-Christ et Porphyre après Mahomet !

Les manuscrits du Vatican, cités par Odoric Rainoldo, tome IX des Annales ecclésiastiques, font mention d'un Jeannin de Solcia, chanoine de Bergame, docteur en droit civil et canon, nommé en latin dans le décret de Pie II, Javinus de Solcia, condamné le 14 novembre 1459, pour avoir soutenu cette impiété que Moïse, Jésus-Christ et Mahomet avaient gouverné le monde à leur fantaisie, « mundum pro suarum libito voluntatum rexisse. » Jean-Louis Vivaldo de Mondovi, qui écrivait en 1506, et dont on a entre autres ouvrages un traité *De duodecim persecutionibus Ecclesiæ Dei*, dit, au chapitre de la sixième persécution, qu'il y a des gens qui mettent en question lequel des trois législateurs a été le plus suivi, Jésus-Christ, Moïse ou Mahomet : « Qui in questionem vertere præsumunt, dicentes : Quis in hoc mundo majorem gentium aut populorum sequelam habuit, an Cbristus, an Moïses, an Mahometus? »

Herman Ristwyck, Hollandais, brûlé à la Haye en 1512, se moquait de la religion juive et de la chrétienne : on ne dit pas qu'il parlât de la mahométane ; mais un homme qui traitait Moïse et Jésus-Christ d'imposteurs, pouvait-il avoir meilleure opinion de Mahomet ?

On doit penser de même de l'auteur inconnu des impiétés contre Jésus-Christ, trouvées l'an 1547 à Genève, parmi les papiers du nommé Gruet. Un Italien, nommé Fausto da Longiano, avait entrepris un ouvrage qu'il intitulait *le Temple de la Vérité*, dans lequel il ne prétendait pas moins que de détruire toutes les religions. « J'ai, dit-il, commencé un autre ouvrage intitulé *le Temple de la Vérité*, dessein bizarre que peut-être je diviserai en trente livres : on y verra la destruction de

toutes les sectes, de la juive, de la chrétienne, de la mahométane, et des autres religions, à prendre toutes ces choses dans leur premier principe. » Mais parmi les lettres de l'Arétin à ce Fausto, il ne s'en trouve aucune où cet ouvrage soit désigné; peut-être n'a-t-il jamais été achevé, et quand il l'aurait été, et qu'il aurait paru, il serait différent de celui dont il s'agit, dont on prétend qu'il y a une traduction allemande, imprimée in-folio, dont il reste encore des exemplaires dans les bibliothèques d'Allemagne. Claude Beauregard, en latin Berigardus, professeur en philosophie, premièrement à Paris, ensuite à Pise, et enfin à Padoue, cite ou désigne un passage du livre *des trois Imposteurs*, où les miracles que Moïse fit en Egypte sont attribués à la supériorité de son démon sur celui des magiciens de Pharaon. Giordan Brun, brûlé à Rome, le 17 février 1600, a été accusé d'avoir avancé quelque chose d'approchant. Mais parce que Beauregard et Brun ont avancé de pareilles rêveries, et ont jugé à propos de les citer comme tirées du livre *des trois Imposteurs*, est-ce une preuve sûre qu'il aient lu ce livre? Ils l'auraient sans doute mieux fait connaître, et auraient dit s'il est manuscrit ou imprimé, en quel volume et en quel lieu.

Tentzelius, sur la foi d'un de ses amis, prétendu témoin oculaire, fait la description du livre, spécifiant jusqu'au nombre de huit feuilles ou cahiers, et voulant prouver au troisième chapitre que l'ambition des législateurs est la source unique de toutes les religions, il cite pour exemples Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. Struvius, après Tentzelius, rapporte le même détail, et n'y trouvant rien que la fiction ne puisse inventer, ne paraît pas plus disposé à croire à l'existence du livre.

Le journaliste de Leipzig, dans ses *Acta eruditorum*

du mois de janvier 1709, p. 36 et 37, produit cet extrait d'une lettre dont voici le sens : « Étant en Saxe, j'ai vu le livre *des trois Imposteurs* dans le cabinet de M^{***}. C'est un volume in-8° latin, sans marque, ni du nom de l'imprimeur, ni du temps de l'impression, laquelle, à en juger par le caractère, paraissait avoir été faite en Allemagne; j'eus beau employer toutes les inventions imaginables pour obtenir la permission de le lire entier, le maître du livre, homme d'une piété délicate, ne voulut jamais y consentir, et j'ai même su qu'un célèbre professeur de Wittemberg lui en avait offert une grosse somme. Étant allé peu de temps après à Nuremberg, comme je m'y entretenais un jour de ce livre avec M. André Mylldorf, homme respectable par son âge et par sa doctrine, il m'avoua de bonne foi qu'il l'avait lu, et que c'était M. Wilsner, ministre, qui le lui avait prêté; sur quoi, de la manière dont il me détaillait la chose, je jugeai que c'était un exemplaire tout semblable au précédent, d'où je conclus qu'indubitablement c'était le livre en question, tout autre qui ne sera pas in-8°, ni d'aussi ancienne impression, ne pouvant être le véritable. » L'auteur de ce livre aurait pu et dû donner plus d'éclaircissement; car il ne suffit pas de dire j'ai vu, il faut faire voir et démontrer qu'on a vu, autrement cela n'est pas plus authentique qu'un ouï-dire; à quoi il faut réduire tous les auteurs dont il est jusqu'ici fait mention dans cette dissertation.

Le premier qui ait parlé du livre comme existant en 1545, est Guillaume Postel dans son traité de la conformité de l'Aleoran avec la doctrine des luthériens ou des évangélistes, qu'il nomme anévangélistes, et qu'il entreprend de rendre tout à fait odieux, en voulant faire voir que le luthéranisme conduit droit à l'athéisme: il en

rapporte pour preuve trois ou quatre livres composés, selon lui, par des athées, qu'il dit avoir été des premiers sectateurs du prétendu nouvel évangile : « Id arguit nefarius tractatus Villanovani De tribus Prophetis, Cymbalum mundi, Pantagruelus, et Novæ insulæ, quorum auctores erant anevangelistarum antesignani. » Ce Villanovanus, que Postel dit auteur du livre *des trois Imposteurs*, est Michel Servet, fils d'un notaire, qui étant né en 1509, à Villanueva en Aragon, a pris le nom de Villanovanus dans la préface qu'il ajouta à une Bible qu'il fit imprimer à Lyon en 1542, par Hugues de la Porte, et prenait en France le nom de Villeneuve, sous lequel on lui fit son procès, après avoir fait imprimer en 1553, à Vienne en Dauphiné, la même année de sa mort, son livre intitulé *Christianismi restitutio*, un livre devenu extrêmement rare, par les soins qu'on prit à Genève d'en rechercher les exemplaires pour les brûler ; mais dans tous les catalogues des livres de Servet, on ne trouve point le livre *De tribus Impostoribus*. Ni Calvin, ni Bèze, ni Alexandre Morus, ni aucun autre défenseur du parti huguenot qui ont écrit contre Servet, et qui avaient intérêt de justifier son supplice, et de le convaincre d'avoir composé ce livre, aucun ne l'en avait accusé ; Postel, ex-jésuite, est le premier qui, sans autorité, l'a fait.

Florimond de Rémoud, conseiller au parlement de Bordeaux, a écrit positivement avoir vu le livre imprimé. Voici ses termes : « Jacques Curio, en sa *Chronologie* de l'an 1556, dit que le Palatinat se remplissait de tels moqueurs de religion, nommés Lucianistes, gens qui tiennent pour fables les livres saints, surtout du grand législateur de Dieu, Moïse. N'a-t-on pas vu un livre forgé en Allemagne, quoique imprimé ailleurs, au même temps que l'hérésie jouait aussi son personnage, qui semait cette

doctrine, portant ce titre *Des trois Imposteurs, etc.*, se moquant des trois religions qui seules reconnaissaient le vrai Dieu : la juive, la chrétienne et la mahométane ? Ce seul titre montrait quel était le siècle de sa naissance, qui osait produire un livre si impie. Je n'en eusse pas fait mention si Osius et Génébrard avant moi n'en eussent parlé. Il me souvient qu'en mon enfance j'en vis l'exemplaire au collège de Presle entre les mains de Ramus, homme assez remarquable par son haut et éminent savoir, qui embrouilla son esprit parmi plusieurs recherches des secrets de la religion qu'il maniait avec la philosophie. On faisait passer ce méchant livre de main en main parmi les plus doctes désireux de le voir. O aveugle curiosité ! » Tout le monde connaît Florimond de Rémond pour un auteur sans conséquence, dont on disait communément trois choses mémorables : « *Ædificabat sine pecunia, judicabat sine conscientia, scribebat sine scientia.* » On sait même qu'il prêtait souvent son nom au P. Richeaume, jésuite, qui (son nom étant fort odieux aux protestants), se cachait sous celui du conseiller de Bordeaux. Mais si Osius et Génébrard en parlaient aussi formellement que Florimond de Rémond, il y aurait de quoi balancer ; voici ce que Génébrard en dit dans la page 39 de sa réponse à Lambert Danau, imprimée in-8°, à Paris, en 1581 : « Non Blandratum, non Aleiatum, non Ochinum, ad mahometismum impulerunt ; non Valleum ad atheismi professionem induxerunt ; non alium quemdam ad spargendum libellum De tribus Impostoribus, quorum secundus esset Christus Dominus, duo alii Moïses et Mahometes, pellegerunt. » Mais est-ce assez spécifier ce livre impie, et Génébrard dit-il l'avoir vu ? Et serait-il possible qu'on n'en eût aujourd'hui plus et de plus véritables connaissances, s'il

avait véritablement existé? On sait combien de menteries se sont débitées dans tous les temps sur plusieurs livres qui ne se sont jamais trouvés, quoique des gens eussent assuré les avoir vus, et même cité les lieux où ils leur avaient été communiqués.

On a voulu dire que le livre *des trois Imposteurs* était dans la bibliothèque de M. Salvius, plénipotentiaire de Suède à Munster; que la reine Christine n'ayant pas voulu le lui demander pendant qu'il vivait, aussitôt qu'elle avait su sa mort, avait envoyé M. Bourdelot, son premier médecin, prier la veuve de satisfaire sa curiosité, mais qu'elle avait répondu que le malade, saisi de remords de conscience, la veille de sa mort, avait dans sa chambre fait jeter le livre au feu. C'est à peu près en même temps que Christine faisait chercher avec empressement le *Colloquium heptaplomeres* de Bodin, manuscrit alors fort rare: après une longue quête elle parvint enfin à le trouver; mais quelque passion qu'elle eût de voir le livre *De tribus Impostoribus*, quelque recherche qu'elle en eût fait faire dans toutes les bibliothèques de l'Europe, elle est morte sans avoir pu le déterrer. N'en peut-on pas conclure qu'il n'existait pas? Sans quoi les soins de la reine Christine auraient infailliblement découvert ce livre que Postel annonce avoir paru en 1543, et Florimond de Rémond, en 1556. D'autres, dans la suite, ont assigné d'autres époques.

En 1654, Jean-Baptiste Morin, médecin célèbre et mathématicien, écrivit une lettre sous le nom de Vincent Panurge, qu'il s'adressa à lui-même: *Vincentii Panurgii epistola de tribus Impostoribus, ad clarissimum virum Joannem-Baptistam Morinum medicum*. Les trois imposteurs dont il veut parler sont Gassendi, Naudé et Bernier, qu'il veut rendre odieux par ce titre. Chrétien

Kortholt, en 1680, a donné le titre *de tribus Impostoribus* à son livre contre Herbert, Hobbes et Spinoza, et a dit dans sa préface qu'on avait vu le traité véritable des trois Imposteurs entre les mains d'un libraire de Bâle : tel a été l'abus qu'on a fait de ce titre contre des adversaires, et par où on a imposé à la crédulité des demi-savants, qui sans examiner, sont les dupes du premier coup d'œil. Car serait-il possible, si ce livre avait existé véritablement, qu'on ne l'eût réfuté, comme on a fait le livre des Prédamistes de M. de la Peyrère, les écrits de Spinoza, et l'ouvrage même de Bodin ? Le *Colloquium heptaplomeres*, quoique manuscrit, a été réfuté. Le livre *De tribus Impostoribus* méritait-il plus de grâce ? D'où vient qu'il n'a point été censuré et mis à l'index ? Pourquoi n'a-t-il point été brûlé par la main du bourreau ? Les livres contre les bonnes mœurs se tolèrent quelquefois, mais ceux qui attaquent aussi fortement le fond de la religion ne demeurent jamais impunis. Florimond de Rémond qui dit avoir vu le livre, a affecté de dire qu'il était alors enfant, âge propre à écrire les contes des fées ; il cite Ramus qui était mort il y avait trente ans, et ne pouvait plus le convaincre de mensonge ; il cite Osius et Génébrard, mais en termes vagues, sans spécifier l'endroit de leurs œuvres. Il dit qu'on faisait passer de main en main ce livre, qu'on aurait plutôt dû enfermer et tenir sous la clef.

On peut encore opposer ce passage de Thomas Browne, dont voici les mots, partie 1^{re}, section 19 de son livre intitulé *Religio medici*, traduit de l'anglais en latin par Jean Merrivheater : « Monstrum illud hominis, diis inferis a secretis seclus, nefarii illius tractatus de tribus Impostoribus author quantumvis ab omni religione alienus, adeo ut nec judæus, nec turca, nec christianus fuerit,

plane tamen atheus non erat. » D'où on inférera qu'il fallait qu'il eût vu le livre pour juger ainsi de l'auteur. Mais Browne ne parle de la sorte que parce que Bernardin Ochin, qui selon lui, comme il le marque dans un astérisque, était auteur de ce livre, était plutôt déiste qu'athée, et que tout déiste, avec de l'esprit et peu de littérature, est capable de concevoir et d'exécuter un pareil dessein. Moltkuis, dans sa note sur cet endroit de Browne, n'assure pas, et avec raison, que ce livre fût d'Ochin, car on veut que ce livre ait été composé en latin, et Ochin n'a jamais écrit qu'en italien ; de plus, s'il avait été soupçonné d'avoir eu part à cet ouvrage, ses ennemis, qui ont fait tant de bruit de quelques-uns de ses dialogues touchant la Trinité et touchant la polygamie, ne lui auraient pas pardonné *des trois Imposteurs*. Mais comment accorder Browne et Génébrard, qui traitent Ochin de mahométan, et qui disent qu'il n'était sectateur ni de Moïse, ni de Jésus-Christ, ni de Mahomet ? Que de contradictions !

Naudé, par une ridicule méprise, croyait ce *Traité des trois Imposteurs* d'Arnauld de Villeneuve, écrivain grossier et barbare ; et Ernstius déclare avoir ouï dire, étant à Rome, à Campanelle, que c'était l'ouvrage de Muret, écrivain très-poli et très-latin, postérieur de plus de deux siècles à Arnauld de Villeneuve ; mais il faut qu'Ernstius se trompe et que Campanelle ait varié, car dans la préface de son *Atheismus triumphatus*, et plus expressément encore dans sa question de *Gentilismo non retinendo*, il dit que c'est d'Allemagne que l'ouvrage était parti : ou il faudra supposer qu'il n'y avait que l'édition qui fût d'Allemagne, mais que la composition était de Muret ; ce qui sera entièrement opposé à ce que Florimond de Rémond a dit ei-dessus, que le livre avait été

forgé en Allemagne, quoique imprimé ailleurs; mais Muret a été accusé à faux, et ne doit pas avoir besoin d'apologie. On a jugé de sa religion par ses mœurs. Les huguenots, fâchés de ce qu'ayant goûté leur doctrine il l'avait depuis quittée sans retour, ne l'ont pas épargné dans l'occasion : Bèze, dans son Histoire ecclésiastique, lui a reproché deux crimes, dont le second est l'athéisme. Joseph Scaliger, piqué contre lui (1) pour une bagatelle d'érudition, ne lui a pas fait plus de justice. Muret, a-t-il dit malicieusement, serait le meilleur chrétien du monde s'il croyait en Dieu aussi bien qu'il persuaderait qu'il y faut croire : de là sont venues les mauvaises impressions qu'on a prises contre Muret; au lieu d'avoir égard à la piété exemplaire dont il donna des marques édifiantes les dernières années de sa vie, on s'est avisé de le noircir, cinquante ans après sa mort, d'un soupçon inconnu à ses ennemis les plus déclarés, et duquel il est très-sûr que de son vivant il ne fut jamais atteint.

Des compilateurs idiots, qui n'ont nulle teinture de critique, ont enveloppé dans la même accusation le premier que la moindre apparence leur a offert : un Étienne Dolet d'Orléans, un François Pucei de Florence, un Jean Milton de Londres, un Merula, faux mahométan; on y a même mêlé Pierre Arétin, sans considérer qu'il était fort ignorant, sans étude, sans lettres, et ne savait que sa langue naturelle, parce qu'ils en ont ouï parler comme d'un écrivain très-hardi et très-licencieux, et on s'est avisé de le faire auteur de ce livre. Par la même raison on accuse Pogge et d'autres; on remonte jusqu'à Boecæe, sans doute à cause du troisième conte de son Décaméron, où est rapportée la parabole des trois anneaux

(1) Voyez à ce sujet le Dictionnaire de Bayle, art. *Traben*.

ressemblants, de laquelle il fait une très-dangereuse application à la religion juive, à la chrétienne, et à la mahométane, comme s'il voulait insinuer qu'on peut embrasser indifféremment l'une des trois, parce qu'on ne sait à laquelle adjuger la préférence. On n'a pas non plus oublié Machiavel et Rabelais, que Decker nomme ; et le Hollandais qui a traduit en français le livre de la Religion du médecin, de Browne, dans ses notes sur le chapitre 20, outre Machiavel, nomme encore Érasme.

Avec moins d'extravagance, on pourrait y mêler et Pomponace et Cardan. Pomponace, chap. 14 de son traité de l'Immortalité de l'âme, raisonnant en pur philosophe et faisant abstraction de la croyance catholique, à laquelle solennellement à la fin de ses livres il proteste de se soumettre, a osé dire que la doctrine de l'immortalité de l'âme avait été introduite par tous les fondateurs de religion pour contenir les peuples dans le devoir ; en quoi, ou tout le monde, ou la plus grande partie, était dupe, parce que je suppose, ajoute-t-il, qu'il n'y ait que trois religions, celle de Jésus-Christ, celle de Moïse et celle de Mahomet ; si toutes les trois sont fausses, il s'ensuit que tout le monde est trompé ; raisonnement scandaleux et qui, nonobstant toutes les précautions de Pomponace, a donné lieu à Jacques Charpentier de s'écrier : « Quid vel hæc sola dubitatione in christiana schola cogitari potest perniciosius ? » Cardan fait encore pis dans le onzième de ses livres de la *Subtilité* ; il compare entre elles succinctement les quatre religions générales, et après les avoir fait disputer l'une contre l'autre, sans qu'il se déclare pour aucune, il finit brusquement de cette sorte : « His igitur arbitrio victoriæ relictis ; » ce qui signifie qu'il laisse au hasard à décider de la victoire ; paroles qu'il corrige de lui-même dans la seconde édition. Ce qui

n'a pas empêché qu'il n'en ait été repris très-aigrement trois ans après par Jules Scaliger, à cause du sens terrible qu'elles renfermaient et de l'indifférence qu'elles marquaient de la part de Cardan, touchant la victoire que l'un des quatre partis, quel qu'il fût, pouvait remporter, soit par la force des raisons, soit par la force des armes.

Dans le dernier article du *Naudæana*, qui est une rhapsodie de bévues et de faussetés, il y a quelques recherches confuses touchant le livre *Des trois Imposteurs*. Il y est dit que Ramus l'attribuait à Postel, ce qui ne se trouve nulle part dans les écrits de Ramus ; quoique Postel eût d'étranges visions, et que Henri Etienne dépose lui avoir ouï dire que des trois religions, la juive, la chrétienne et la mahométane, on pourrait en faire une bonne, il n'a pourtant dans aucune de ses œuvres attaqué la mission de Moïse, ni la divinité de Jésus-Christ, et n'a pas même osé soutenir en termes précis que cette religieuse hospitalière vénitienne, qu'il appelait sa mère Jeanne, serait la rédemptrice des femmes, comme Jésus-Christ avait été rédempteur des hommes. Seulement, après avoir dit que dans l'homme *animus* était la partie masculine, *anima* la féminine, il a eu la folie d'ajouter que ces deux parties ayant été corrompues par le péché, sa mère Jeanne réparerait la féminine, comme Jésus-Christ avait réparé la masculine. Le livre où il débite cette extravagance fut imprimé in-16 à Paris l'an 1555, sous le titre des *trois merveilleuses Victoires des Femmes*, et n'est pas devenu si rare qu'on ne le trouve encore assez aisément ; et l'on verrait de même celui qu'il aurait publié *des trois Imposteurs*, s'il était vrai qu'il fût venu à cet excès d'impiété. Il en était si éloigné, que dès l'an 1543 il déclara hautement que l'ouvrage était de Michel Servet, et ne se fit aucun scrupule, pour se venger des huguenots,

ses calomniateurs, de leur imposer, dans une lettre qu'il écrivit à Masius l'an 1565, d'avoir eux-mêmes fait imprimer ce livre à Caen : « Nefarium illud trium Impostorum commentum, seu liber contra Christum, Moïsem et Mahometem, Cadomi nuper ab illis qui Evangelio Calvinî se addietissimos profitentur typis exesus est ; » au même chapitre du *Naudæana* il est parlé d'un certain Barnaud en des termes si embrouillés qu'on n'y comprend rien, à moins d'avoir lu un petit livre intitulé *le Magot genevois* ; c'est un in-8° de 98 pages, imprimé l'an 1615, sans nom du lieu ; l'auteur ne s'y nomme pas non plus, et pourrait bien être Henri de Sponde, depuis évêque de Pamiers : il dit qu'en ce temps-là un médecin nommé Barnaud, convaincu d'arianisme, le fut aussi d'avoir fait le livre *De tribus Impostoribus*, qui à ce compte serait de bien fraîche date. Ce qu'il y a de plus raisonnable dans ce même dernier article du *Naudæana*, c'est qu'on y fait dire à Naudé, homme d'une expérience infinie en matière de livres, qu'il n'avait jamais vu le livre *des trois Imposteurs*, qu'il ne le croyait pas imprimé, et qu'il estimait fabuleux tout ce qu'on en débitait.

On peut encore ajouter à ce catalogue le fameux athée Jules-César Vanini, brûlé à Toulouse l'an 1619, sous le nom de Lucilio Vanino, accusé d'avoir répandu ce mauvais livre en France quelques années avant celle de son supplice.

S'il y a des écrivains follement crédules, gens dépourvus du sens commun, qui puissent admettre ces impertinences et assurer que ce livre se vendait publiquement alors en divers endroits de l'Europe, les exemplaires n'en devraient pas être si rares, un seul suffirait pour résoudre la question ; mais on n'en voit aucun, ni de ceux-là, ni de ceux qu'on dit avoir été imprimés, soit par Chrétien

Wechel, à Paris, vers le milieu du seizième siècle, soit par le nommé Nachtegal, à la Haye, en 1614 ou 1615. Le père Théophile Raynaud a dit que le premier, de riche qu'il était, tomba par punition divine dans une extrême pauvreté. Mullerus dit que le second fut chassé de la Haye avec ignominie. Mais Bayle, dans son Dictionnaire, au nom de Wechel, a solidement réfuté la fable qu'on a débitée de cet imprimeur. A l'égard de Nachtegal, Spizelius rapporte que cet homme, qui était d'Alchmar, fut chassé, non pour avoir publié le livre *des trois Imposteurs*, mais pour y avoir proféré quelques blasphèmes de cette espèce. Enfin, qu'on parcoure avec attention et patience ce que dit Vincent Placcius dans l'édition in-folio de son vaste ouvrage, *De Anonymis et Pseudonymis*; Chrétien Kortholt dans son livre *De tribus Impostoribus*, revu par son fils Sébastien; et enfin Struvius dans l'édition de 1706 de sa dissertation *De doctis Impostoribus*, on ne trouvera rien dans leurs recherches qui prouve que ce livre a existé; et il est étonnant que Struvius, qui, malgré les preuves les plus spécieuses que Tentzelius avait pu lui rapporter de l'existence de ce livre, s'était toujours tenu ferme à la négative, se soit avisé depuis de croire le livre existant sur la plus frivole raison qui se puisse imaginer.

Une préface anecdote de l'*Atheismus triumphatus* lui étant tombée entre les mains, il y trouva que l'auteur, pour se disculper du crime qu'on lui avait imputé d'avoir fait le livre *De tribus Impostoribus*, répondit que trente ans avant qu'il vint au monde, ce livre avait vu le jour. Cbose merveilleuse! cette réponse avancée en l'air a paru si démonstrative à Struvius, qu'il a cessé de douter de l'existence du livre, concluant qu'elle était sûre, puisqu'il n'était plus permis d'ignorer le temps de l'édition, qui,

ayant précédé de trente ans la naissance de Campanelle, arrivée en 1568, tombait par conséquent juste en 1538. De là, poussant les découvertes plus loin, il s'est déterminé à prendre Boccace pour auteur du livre, par une mauvaise interprétation du livre de Campauelle, qui, au chapitre 2, n° 6, du livre intitulé *Atheismus triumphatus*, s'exprime en ces termes : « Hinc Boccacius in fabelis impiis probare contendit non posse discerni inter legendi Christi, Moïsis et Mahometis, quia eadem signa habent uti tres annuli consimiles. » Mais Campanelle a-t-il entendu par là que Boccace fût auteur du livre *De tribus Impostoribus* ? Bien loin de cela, répondant ailleurs à cette objection des athées, il dit y avoir satisfait ailleurs, « contra Boccacium et librum *De tribus Impostoribus* ; et Struvius, au parag. 9 de sa dissertation *De doctis Impostoribus*, cite lui-même le passage d'Ernstius, qui dit que Campanelle lui a dit que le livre était de Muret ; mais Muret était né en 1526, et le livre ayant été imprimé en 1538, Muret ne pouvait avoir que douze ans, âge auquel on ne présumera jamais qu'il ait été capable d'avoir composé un tel livre. Il faut donc conclure que le livre *De tribus Impostoribus*, écrit en latin et imprimé en Allemagne, n'a jamais existé. Il n'y a jamais eu de livre imprimé, quelque rare qu'il ait été, dont on n'ait eu plus de connaissance, et plus distincte, et plus circonstanciée.

Quoiqu'on n'ait point vu les œuvres de Michel Servet, on a toujours su qu'elles avaient été imprimées, où elles l'avaient été. Avant les deux éditions modernes qui ont été faites du *Cymbalum mundi*, ouvrage de Bonaventure des Perriers, caché sous le nom de Thomas du Clevier, qui dit l'avoir traduit du latin, et dont il ne restait que deux exemplaires anciens, l'un dans la bibliothèque du roi, et l'autre dans celle de M. Bigot, de Rouen, on

savait qu'ils étaient imprimés, le temps, et le nom du libraire ; il en est de même du livre de *la Déatitute des chrétiens, ou le Fléau de la foi*, dont l'auteur Geoffroi Vallée, d'Orléans, fut pendu et brûlé en Grève, le 9 février 1575, après avoir abjuré son erreur, petit livre de treize pages in-8°, imprimé sans nom de lieu et sans date, très-mal raisonné, mais si rare, que l'exemplaire qu'en avait M. l'abbé d'Estrées est peut-être l'unique. Quand tous ces livres auraient absolument péri, on ne douterait pas néanmoins qu'ils n'eussent existé, parce que leur histoire est aussi vraie que celle du livre *Des trois Imposteurs* est apoeryphe.

RÉPONSE

A LA DISSERTATION DE MONSIEUR DE LA MONNOYE

SUR LE TRAITÉ

DES TROIS IMPOSTEURS

—

Une espèce de dissertation, assez peu démonstrative, qui se trouve à la fin de la nouvelle édition du *Menagiana* qu'on vient de publier en ce pays, me donne occasion de mettre la main à la plume, pour donner quelque certitude au public sur un fait sur lequel il semble que tous les savants veulent exercer leur critique, et en même temps pour disculper un grand nombre de très-habiles personnages, et même quelques-uns d'une vertu distinguée, qu'on a tâché de faire passer pour être les auteurs du livre qui fait le sujet de cette dissertation qu'on dit être de M. de la Monnoye ; je ne doute pas que ce nouveau livre ne soit déjà entre vos mains : vous voyez que je veux parler du petit traité *De tribus Impostoribus*. L'auteur de la dissertation soutient la non-existence de ce livre, et tâche de prouver son sentiment par des

conjectures, et sans aucune preuve capable de faire impression sur un esprit accoutumé à ne pas souffrir qu'on lui en fasse accroire. Je n'entreprendrai pas de réfuter, article par article, cette dissertation qui n'a rien de plus nouveau que ce qui se trouve dans une dissertation latine, *De doctis Impostoribus*, de M. Burchard Gottheffe Struve, imprimée pour la seconde fois à Gênes, chez Muller, en 1706, et que l'auteur a vue, puisqu'il la cite. J'ai en main un moyen bien plus sûr pour détruire cette dissertation de M. de la Monnoye, en lui apprenant que j'ai vu, *meis oculis*, la fameux petit traité *De tribus Impostoribus*, et que je l'ai dans mon cabinet. Je vais vous rendre compte, monsieur, et au public, de la manière dont je l'ai découvert, et comment je l'ai vu, et je vous en donnerai un court et fidèle extrait.

Étant à Francfort-sur-le-Mein, en 1706, je m'en fus un jour chez un des libraires le mieux assortis en toutes sortes de livres, avec un juif et un ami nommé Frecht, étudiant alors en théologie : nous examinions le catalogue du libraire, lorsque nous vîmes entrer dans la boutique une espèce d'officier allemand qui, s'adressant au libraire, lui demanda en allemand s'il voulait conclure leur marché, ou qu'il allait chercher un autre marchand. Frecht qui reconnut l'officier, le salua et renouvela leur connaissance; ce qui donna occasion à mon ami de demander à cet officier, qui s'appelait Trawsendorff, ce qu'il avait à démêler avec le libraire. Trawsendorff lui répondit qu'il avait deux manuscrits et un livre très-ancien dont il voulait faire une petite somme pour la campagne prochaine, et que le libraire se tenait à 50 rixdales, ne lui voulant donner que 450 rixdales de ces trois livres, dont il voulait tirer 500. Cette grosse somme pour deux manuscrits et un petit livret, excita la curiosité de Frecht, qui demanda à son ami

s'il ne pouvait pas voir des pièces qu'il voulait vendre si cher. Travsendorff tira aussitôt de sa poche un paquet de parchemin, lié d'un cordon de soie, qu'il ouvrit, et en tira ses trois livres. Nous entrâmes dans le magasin du libraire pour les examiner en liberté, et le premier que Frecht ouvrit se trouva l'imprimé qui avait un titre italien écrit à la main, à la place du véritable titre qui avait été déchiré. Ce titre était *Spaccio della Bestia trionfante*, dont l'impression ne paraissait pas ancienne : je crois que c'est le même dont Toland a fait imprimer une traduction en anglais, il y a quelques années, et dont les exemplaires se sont vendus si cher. Le second, qui était un vieux manuscrit latin d'un caractère assez difficile, n'avait point de titre, mais au haut de la première page était écrit en assez gros caractères : « Othoni, illustrissimo amico meo carissimo, F. I. S. D., » et l'ouvrage commençait par une lettre dont voici les premières lignes : « Quod de tribus famosissimis nationum deceptoribus in ordinem jussu meo digessit doctissimus ille vir, quorum sermonem de illa re in museo meo habuisti, exscribi curavi, atque eodidem illum stylo æque vero ac puro scriptum ad te quam primum mitto; etenim, » etc. L'autre manuscrit était aussi latin et sans titre, et commençait par ces mots, qui sont, ce me semble, de Cicéron, dans le premier livre *De natura Deorum* : « Qui vero deos esse dixerunt tanta sunt in varietate et dissensione constituti, ut eorum molestum sit annumerare sententias..... alterum fieri potest profecto, ut earum nulla; alterius certe non potest, ut plus una vera sit. »

Frecht, après avoir ainsi parcouru les trois livres avec assez de précipitation, s'arrêta au second dont il avait souvent entendu parler et duquel il avait lu tant d'histoires différentes, et sans rien examiner des deux autres, il tira

Trawsendorff à part, et lui dit qu'il trouverait partout des marchands pour ces trois livres. On ne parla pas beaucoup du livre italien, et pour l'autre on convint, en lisant par-ci par-là quelques phrases, que c'était un système d'athéisme démontré. Comme le libraire s'en tenait à son offre et ne voulait pas convenir avec l'officier, nous sortîmes et fîmes au logis de Frecht, qui, ayant ses vues, fit venir du vin, et en priant Trawsendorff de nous apprendre comment ces trois livres lui étaient tombés entre les mains, nous lui fîmes vider tant de rasades, que sa raison étant en garouage, Frecht obtint sans beaucoup de peine qu'il lui laissât le manuscrit *De tribus famosissimis Deceptoribus* ; mais il fallut faire un serment exécrable qu'on ne le copierait pas. A cette condition, nous nous en vîmes les maîtres vendredi à dix heures du soir, jusqu'au dimanche au soir, que Trawsendorff le viendrait chercher et vider encore quelques bouteilles de ce vin qui était à son goût.

Comme je n'avais pas moins d'envie que Frecht de connaître ce livre, nous nous mîmes aussitôt à le parcourir, bien résolu de ne pas dormir jusqu'au dimanche. Le livre était donc bien gros, dira-t-on? Point du tout; c'était un gros in-8° de dix cahiers, sans la lettre qui était à la tête, mais d'un si petit caractère, et chargé de tant d'abréviations, sans point ni virgule, que nous eûmes bien de la peine à en déchiffrer la première page en deux heures de temps, mais alors la lecture nous en devint plus aisée; c'est ce qui me fit proposer à mon ami Frecht un moyen, qui me sent assez l'équivoque jésuitique, pour avoir une copie de ce célèbre traité, sans fausser son serment qui avait été fait *ad mentem interrogantis*, et il est probable que Trawsendorff, en exigeant qu'on ne copiât pas son livre, entendait qu'on ne le transcrivit point; ainsi

mon expédient fut que nous en fissions une traduction : Frecht y consentit après quelques difficultés, et nous mêmes aussitôt la main à l'œuvre. Enfin, nous nous vîmes maîtres du livre le samedi vers minuit. Je repassai ensuite à loisir notre hâtive traduction, et nous en prîmes chacun une copie, nous engageant de n'en donner à personne. Quant à Trawsendorff, il tira les 500 rixdales du libraire, qui avait cette commission d'un prince de la maison de Saxe, qui savait que ce manuserit avait été enlevé de la bibliothèque de Munich, lorsqu'après la défaite des Français et des Bavaurois à Hoelstedt, les Allemands s'emparèrent de cette ville où Trawsendorff, comme il nous l'a raconté, étant entré d'appartement en appartement jusqu'à la bibliothèque de S. A. Elect., ce paquet de parchemin et ce cordon de soie jaune s'étant offerts à ses yeux, il n'avait pu résister à la tentation de le mettre dans sa poche, se doutant que ce pouvait être quelque pièce curieuse; en quoi il ne se trompait point.

Reste, pour faire l'histoire entière de l'invention de ce traité, à vous dire les conjectures que nous fîmes Frecht et moi sur son origine. 1^o Nous tombâmes d'accord que cet « illustrissimo Othoni, » à qui il est envoyé, était Othon l'Illustre, duc de Bavière, fils de Louis I et petit-fils d'Othon le Grand, comte de Schiven et de Witelspach, à qui l'empereur Frédéric Barberousse avait donné la Bavière pour récompenser sa fidélité, en l'ôtant à Henri le Lion pour punir son ingratitude; or cet Othon l'Illustre succéda à son père Louis I, en 1250, sous le règne de l'empereur Frédéric II, petit-fils de Frédéric Barberousse, et dans le temps que cet empereur se brouilla tout à fait avec la cour de Rome, à son retour de Jérusalem; ce qui nous a fait conjecturer que F. I. S. D., qui suivait « l'amico meo carissimo » signifiait « Fredericus Impera-

tor salutem dicit; » conjectures d'où nous concluâmes que le traité *De tribus Impostoribus* avait été composé depuis l'an 1250, par l'ordre de cet empereur animé contre la religion à cause des mauvais traitements qu'il recevait du chef de la sienne, lequel était alors Grégoire IX, dont il avait été excommunié avant de partir pour ce voyage, et qui l'avait poursuivi jusque dans la Syrie, où il avait empêché par des intrigues sa propre armée de lui obéir. Ce prince à son retour fut assiéger le pape dans Rome, après avoir ravagé les provinces des environs, et ensuite il fit avec lui une paix qui ne dura guère et qui fut suivie d'une animosité si violente entre l'empereur et le saint pontife qu'elle ne finit que par la mort de celui-ci, qui mourut de chagrin de voir Frédéric triompher de ses vaines fulminations et démasquer les vices du saint père dans les vers satiriques qu'il fit répandre de tous côtés. en Allemagne, en Italie et en France. Mais nous ne pûmes déterrer quel était ce « doctissimus vir, » avec qui Othon s'était entretenu de cette manière dans le cabinet, et apparemment en la compagnie de l'empereur Frédéric, à moins qu'on ne dise que c'est le fameux Pierre des Vignes, secrétaire, ou comme d'autres veulent, chancelier de l'empereur Frédéric. Son traité *de Potestate imperiali* et ses *Épîtres* nous apprennent quelle était son érudition et le zèle qu'il avait pour les intérêts de son maître, et son animosité contre Grégoire IX, les ecclésiastiques et les églises de son temps. Il est vrai que dans une de ses *épîtres* il tâche de disculper son maître qu'on accusait dès lors d'être auteur de ce livre, mais cela pourrait appuyer la conjecture, et faire croire qu'il ne plaidait pour Frédéric qu'afin qu'on ne mît pas sur son compte une production si scandaleuse, et peut-être nous aurait-il été tout prétexte de conjecturer, en confessant la vérité, si

lorsque Frédéric, le soupçonnant d'avoir conspiré contre sa vie, l'eut condamné à avoir les yeux crevés et à être livré aux Pisantins, ses cruels ennemis, le désespoir n'eût avancé sa mort dans un infâme cachot, d'où il ne pouvait se faire entendre à personne. Ainsi voilà détruites toutes les fausses accusations contre Averroës, Boccace, Dolet, Arétin, Servet, Ochin, Postel, Pomponace, Campanelle, Pogge, Pulei, Muret, Vanini, Milton, et plusieurs autres; et le livre se trouve avoir été composé par un savant du premier ordre de la cour de cet empereur, et par son ordre. Quant à ce qu'on a soutenu qu'il avait été imprimé, je erois pouvoir avancer qu'il n'y a guère d'apparence, puisqu'on peut s'imaginer que Frédéric ayant tant d'ennemis de tous côtés, n'aura pas divulgué ce livre qui leur aurait donné une belle occasion de publier son irréligion, et peut-être n'y en eut-il jamais que l'original et cette copie envoyée à Othon de Bavière.

En voilà, ce me semble, assez pour la découverte de ce livre et pour l'époque de son origine : voici ce qu'il contient.

Il est divisé en six livres ou chapitres, chacun desquels contient plusieurs paragraphes ; le premier chapitre a pour titre *De Dieu*, et contient six paragraphes dans lesquels l'auteur, voulant paraître exempt de tous préjugés d'éducation ou de parti, fait voir que, quoique les hommes aient un intérêt tout particulier de connaître la vérité, cependant ils ne se repaissent que d'opinions et d'imaginations, et que, trouvant des gens qui ont intérêt de les y entretenir, ils y restent attachés, quoiqu'ils puissent facilement en secouer le joug, en faisant le moindre usage de leur raison. Il passe ensuite aux idées qu'on a de la Divinité, et prouve qu'elles lui sont injurieuses et qu'elles constituent l'être le plus affreux et le plus imparfait qu'on

puisse s'imaginer ; il s'en prend à l'ignorance du peuple ou plutôt à sa sottise crédulité, en ajoutant foi aux visions des prophètes et des apôtres, dont il fait un portrait conforme à l'idée qu'il en a.

Le second chapitre traite des raisons qui ont porté les hommes à se figurer un Dieu ; il est divisé en onze paragraphes, où l'on prouve que de l'ignorance des causes physiques est née une crainte naturelle à la vue de mille accidents terribles, laquelle a fait douter s'il n'existait pas quelque puissance invisible : doute et crainte, dit l'auteur, dont les fins politiques ont su faire usage selon leurs intérêts, en donnant cours à l'opinion de cette existence qui a été confirmée par d'autres qui y trouvaient leur intérêt particulier, et s'est enracinée par la sottise du peuple, toujours admirateur de l'extraordinaire, du sublime et du merveilleux. Il examine ensuite quelle est la nature de Dieu, et détruit l'opinion vulgaire des causes finales, comme contraires à la saine physique : enfin il fait voir qu'on ne s'est formé telle ou telle idée de la Divinité, qu'après avoir réglé ce que c'est que perfection, bien, mal, vertu, vice, règlement fait par l'imagination, et souvent le plus faux qu'on puisse imaginer ; d'où sont venues les fausses idées qu'on s'est faites et qu'on conserve de la Divinité. Dans le dixième paragraphe, l'auteur explique à sa manière ce que c'est que Dieu et en donne une idée assez conforme au système des panthéistes, disant que le mot *Dieu* nous représente un être infini, dont l'un des attributs est d'être une substance étendue et par conséquent éternelle et infinie ; et dans le onzième, il tourne en ridicule l'opinion populaire qui établit un Dieu tout à fait ressemblant aux rois de la terre ; et passant aux livres sacrés, il en parle d'une manière très-désavantageuse.

Le troisième chapitre a pour titre ce que signifie le mot *Religion* ; comment et pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde. Ce chapitre a vingt-trois paragraphes. Il y examine dans les neuf premiers l'origine des religions, et il confirme par des exemples et des raisonnements que, bien loin d'être divines, elles sont toutes l'ouvrage de la politique ; dans le dixième paragraphe, il prétend dévoiler l'imposture de Moïse, en faisant voir qui il était et comment il s'est conduit pour établir la religion judaïque ; dans le onzième, on examine les impostures de quelques politiques, comme Numa et Alexandre. Dans le douzième, on passe à Jésus-Christ dont on examine la naissance ; dans le treizième et les suivants, on traite de sa politique ; dans le dix-septième et le suivant, on examine sa morale, qu'on ne trouve pas plus pure que celle d'un grand nombre d'anciens philosophes ; dans le dix-neuvième, on examine si la réputation où il a été après sa mort est de quelque poids pour sa déification ; et enfin dans le vingt-deuxième et le vingt-troisième, on traite de l'imposture de Mahomet dont on ne dit pas grand'chose, parce qu'on ne trouve pas d'avocats de sa doctrine comme de celles des deux autres.

Le quatrième chapitre contient des vérités sensibles et évidentes, et n'a que six paragraphes où on démontre ce que c'est que Dieu et quels sont ses attributs : on rejette la croyance d'une vie à venir et de l'existence des esprits.

Le cinquième chapitre traite de l'âme ; il a sept paragraphes dans lesquels, après avoir exposé l'opinion vulgaire, on rapporte celle des philosophes de l'antiquité, ainsi que le sentiment de Descartes, et enfin l'auteur démontre la nature de l'âme selon son système.

Le sixième et dernier chapitre a sept paragraphes ; on y traite des esprits qu'on nomme *démons*, et on y fait

voir l'origine et la fausseté de l'opinion qu'on a de leur existence.

Voilà l'anatomie du fameux livre en question : j'aurais pu la faire d'une manière plus étendue et plus particularisée, mais outre que cette lettre est déjà trop longue, j'ai cru que c'était en dire assez pour le faire connaître et faire voir qu'il est en nature entre mes mains. Mille autres raisons que vous comprendrez assez m'empêchent de m'entendre autant que je l'aurais pu : *est. modus in rebus.*

Ainsi quoique ce livre soit en état d'être imprimé avec une préface dans laquelle j'ai fait l'histoire de ce livre et de la manière qu'il a été découvert, avec quelques conjectures sur son origine, outre quelques remarques qu'on pourrait mettre à la fin, cependant je ne crois pas qu'il voie jamais le jour, ou il faudrait que les hommes quittassent tout d'un coup leurs opinions et leurs imaginations, comme ils ont quitté les fraises, les eanons et les autres vieilles modes. Quant à moi, je ne m'exposerai point au « stylet théologique » que je craignais autant que Fra Paolo craignait le « stylum romanum. » pour donner le plaisir à quelques savants de lire ce petit traité; mais aussi je ne serai pas assez superstitieux pour, au lit de la mort, le faire jeter au feu, comme on prétend que fit Salvius, plénipotentiaire de Suède à la paix de Munster : ceux qui viendront après moi en feront tout ce qu'il leur plaira, sans que je m'en inquiète dans le tombeau. Avant d'y descendre, je suis avec estime, monsieur, votre très-obéissant serviteur,

J. L. R. L.

Du Leyde, ce 1^{er} janvier 1716.

Cette lettre est du sieur Pierre-Frédéric Arpe, de Kiel, dans le Holstein, auteur de l'*Apologie de Vanini*, imprimée à Rotterdam, in-8^o, en 1712.

COPIE

DE L'ARTICLE IX, DU TOME 1^{er}, SECONDE PARTIE, DES MÉMOIRES
DE LITTÉRATURE, IMPRIMÉS A LA HAYE, CHEZ HENRY DU SAU-
ZET, 1716.

On ne peut plus présentement douter qu'il n'y ait eu un traité *De tribus Impostoribus*, puisqu'il s'en trouve plusieurs copies manuscrites. Si M. de la Monnoye l'eût vu aussi conforme qu'il est à l'extrait qu'en donne M. Arpe dans sa lettre imprimée à Leyde, le 1^{er} janvier 1716, même division en six chapitres, mêmes titres et les mêmes matières qui y sont traitées, il se serait récrié contre la supposition de ce livre qu'on voudrait mal à propos attribuer à Pierre des Vignes, secrétaire et chancelier de l'empereur Frédéric II. Ce judicieux critique a déjà fait voir la différence du style gothique de Pierre des Vignes dans ses épîtres, d'avec celui employé dans la lettre que l'on feint adressée au duc de Bavière, Othon l'Illustre, en lui envoyant ce livre. Une remarque bien plus importante n'aurait pas échappé à ses lumières. Ce traité *Des trois Imposteurs* est écrit et raisonné suivant la méthode et les principes de la nouvelle philosophie,

qui n'ont prévalu que vers le milieu du dix-septième siècle, après que les Descartes, les Gassendi, les Bernier et quelques autres se sont expliqués avec des raisonnements plus justes et plus clairs que les anciens philosophes qui avaient affecté une obscurité mystérieuse, voulant que leurs secrets ne fussent que pour les initiés. Il a même échappé à l'auteur de l'ouvrage, dans son cinquième chapitre, de nommer M. Descartes, et il y combat les raisonnements de ce grand homme au sujet de l'âme. Or, ni Pierre des Vignes, ni aucun de ceux qu'on a voulu faire passer pour auteurs de ce livre, n'ont pu raisonner suivant les principes de la nouvelle philosophie, qui n'ont prévalu que depuis qu'ils ont écrit. A qui donc attribuer ce livre? On pourrait conclure qu'il n'est que du même temps que la petite lettre imprimée à Leyde en 1716. Mais il se trouvera une difficulté. Tentzelius, qui a écrit en 1689 et postérieurement, donne aussi un extrait de ce livre sur la foi d'un de ses amis, prétendu témoin oculaire : aussi, sans vouloir fixer l'époque de la composition de ce livre qu'on disait composé en latin et imprimé, le petit traité français, manuscrit, soit qu'il n'ait jamais été écrit qu'en cette langue ou qu'il soit une traduction du latin, ce qui serait difficile à croire, ne peut être fort ancien.

Ce n'est pas même le seul livre composé sous ce titre et sur cette matière : un homme, que son caractère et sa profession auraient du engager à s'appliquer à d'autres matières plus convenables, s'est avisé de composer un gros ouvrage écrit en français sous ce même titre *Des trois Imposteurs*. Dans une préface qu'il a mise à la tête de son ouvrage, il dit qu'il y a longtemps qu'on parle beaucoup du livre *Des trois Imposteurs*, qu'il ne se trouve nulle part, soit qu'il n'ait véritablement jamais

existé ou qu'il soit perdu ; c'est pourquoi il veut, pour le restituer, écrire sur le même sujet. Son ouvrage est fort long, fort ennuyeux et fort mal composé, sans principes, sans raisonnements. C'est un amas confus de toutes les injures et invectives répandues contre les trois législateurs. Ce manuscrit était en deux volumes in-folio, épais, et d'une belle écriture et assez menue ; le livre est divisé en grand nombre de chapitres. Un autre manuscrit semblable fut trouvé après la mort d'un seigneur, ce qui donna occasion de faire enlever cet auteur, qui ayant été averti, fit en sorte qu'il ne se trouvât rien parmi ses papiers pour le convaincre. Depuis ce temps il vit enfermé dans un monastère où il fait pénitence. En 1713, il a recouvré entièrement sa liberté, et on a ajouté une pension de 250 liv., sur l'abbaye de Saint-Liguair, à une première qu'il avait réservée de 550 liv. sur son bénéfice ; il se nommait Guillaume, curé de Fresne-sur-Berny, frère d'un laboureur du pays. Il avait été ci-devant régent au collège de Montaigu ; dans sa jeunesse il avait été enrôlé dans les dragons, et ensuite il s'était fait capucin.

REPONSE DE LA MONNOYE

EXTRAITE DES MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, PUBLIÉS PAR
SALLENGRE, LA HAYE, 1716, T. I, P. 386.

J'ai fait voir, dans ma dissertation sur le prétendu livre *De tribus Impostoribus*, qu'encore qu'il ait paru en divers temps divers impies qui ont osé dire que le monde avait été séduit par trois imposteurs, ce n'a été pourtant que vers le milieu du seizième siècle que le bruit d'un livre composé sur ce sujet a commencé à se répandre. On peut en fixer la date à 1543, temps auquel Guillaume Postel a parlé de cet ouvrage comme existant. L'auteur anonyme de la réponse à ma dissertation erre en fait lorsqu'il prétend que c'est par l'ordre de l'empereur Frédéric II que ce livre a été composé. On ne trouve là-dessus rien autre chose, sinon que ses ennemis l'accusaient d'avoir, en parlant de Moïse, de Jésus-Christ et de Mahomet, dit que c'étaient trois séducteurs qui avaient trompé le monde ; impiété dont il se défendit de toutes ses forces, protestant de la calomnie. Si, néanmoins, comme mon critique l'assure, ce livre existe actuellement tel qu'il veut que cet empereur l'ait fait composer en

latin, il n'a qu'à produire le manuscrit, et quand des juges habiles, après l'avoir examiné, auront reconnu qu'il n'y a pas de fraude, alors j'avouerai publiquement qu'au lieu de nier l'existence du livre, je devais dire simplement qu'elle n'était pas connue. Mais tant qu'on ne nous débitera qu'un conte en l'air, qu'on ne nous alléguera qu'une traduction toute nouvelle d'un original ancien qui jamais ne paraîtra, je persisterai dans ma thèse ; et si on vient, ce que je ne crois, à publier la traduction dont on parle, je soutiendrai hautement que c'est une composition de l'éditeur, et non une version faite sur le manuscrit prétendu tiré de la bibliothèque de Munich. Le livre *Des trois Imposteurs*, trouvé par un officier allemand, après la bataille d'Hochstedt, ressemble fort au Pétrone entier trouvé au siège de Belgrade par un officier français. Ces deux découvertes sont vraies l'une comme l'autre. On reconnut d'abord le faux Pétrone à la différence manifeste du style. On reconnaîtra le faux livre *Des trois Imposteurs* à la même pierre de touche. Il est sûr que la langue latine, sous Frédéric II, n'était rien moins que polie ; elle n'avait ni tour, ni nombre, ni pureté. On en peut juger par les épîtres de ce Pierre des Vignes qu'on s'avise de faire passer pour l'auteur de l'ouvrage dont il s'agit. Ceux qui les ont lues savent qu'elles sont la barbarie même. Voyons sur ce pied-là le commencement de la lettre qu'on nous donne à entendre qu'il écrivit, sous le nom de son maître, au duc de Bavière, Othon. L'anonyme, quoique engagé par un serment exécrationnable à ne pas copier le manuscrit, n'a pas jugé que cette obligation s'étendit jusqu'à l'épître liminaire dont, grâce à cette judicieuse distinction, il a bien voulu nous communiquer les premières lignes : « Othoni illustrissimo, amico meo carissimo. F. I. S. D. — Quid de tribus famosissimis nationum

deceptoribus in ordinem jussu meo digessit doctissimus ille vir, quocum sermonem de illa re in museo meo habuisti, exscribi curavi, atque codicem illum stylo æque vero ac puro scriptum ad Te, ut primum, mitto, etenim ipsius perlegendi Te accipio cupidissimum. »

Ce début n'a rien du tour ni de la diction de Pierre des Vignes. La formule *salutem dixit* n'était plus en usage de ce temps-là. *Museum* est un mot inconnu au treizième siècle. J'en dis autant d'*exscribo*, et j'avance hardiment ces faits, sans appréhender d'être démenti par aucun exemple tiré des auteurs contemporains.

L'anonyme dira sans doute que l'empereur ordonna, à cette occasion à son chancelier, d'employer un style plus pur qu'à l'ordinaire, et que c'est le sens de ces mots : « Codicem illum stylo æque vero ac puro scriptum », ce qui signifie que le langage de ce livre était également poli et sincère. A quoi je réponds que ce détour est inutile, parce que l'empereur et son chancelier n'avaient pas plus d'idée l'un et l'autre de la belle latinité, qu'un aveugle n'en a des couleurs...

Je pardonne à l'anonyme la méprise de *Specchio* pour *Spaccio*, en parlant du livre imprimé qui était à vendre avec les deux manuscrits. C'est un in-8° italien intitulé par Giordano Bruno, son auteur, en ces termes : *Spaccio de la bestia trionfante*. Je lui passe aussi le parallèle qu'il fait de ma dissertation avec celle de Struvius, postérieure de dix ans à la mienne, dont il avait paru, en 1694, en Hollande, un extrait que Struvius lui-même a cité. Je ne relèverai point la manière dont il s'explique, lorsqu'il dit qu'il n'y a pas apparence que le livre *Des trois Imposteurs* ait été imprimé, Frédéric n'ayant eu garde de donner, en le divulguant, une si belle occasion à ses ennemis de publier son irréligion ; expression qui

semble supposer que l'imprimerie était connue à l'époque de Frédérie.

L'anonyme veut être cru sur parole : il ne se nomme pas , il ne nomme pas le libraire de Franefort. Il nomme seulement Trawsendorff et Freeht, deux hommes aussi peu connus que s'il ne les nommait pas. Le but principal de son récit est de nous annoncer sa prétendue version qui, peut-être, quoiqu'il en dise, consiste uniquement dans cet abrégé qu'il nous en donne, et si aisé dans le fond à imaginer, qu'il n'y a pas d'impie qui, avec une médiocre habileté, n'en conçoive et dresse un semblable en moins d'une heure , en sorte que ces plans d'athéisme pourront, en fort peu de temps, se multiplier, et le monde entendra parler à tout moment des trois Imposteurs, et sans jamais voir le livre. on verra courir une infinité d'abrégés.

FIN

TABLE

	Pages
NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LE TRAITÉ	
DE TRIBUS IMPOSTORIBUS.	
I.	i
II. Hypothèses au sujet de l'auteur.	vii
III. Opinions de quelques critiques modernes au sujet du <i>Liber de tribus Impostoribus</i> .	xix
IV. Ouvrages existant aujourd'hui et intitulés : <i>Des trois Imposteurs</i> .	xxiv
V. Ouvrages ayant des titres semblables à celui du <i>Liber de tribus Impostoribus</i> .	xxxii
VI. Témoignages des bibliographes au sujet du <i>Liber de tribus Impostoribus</i> .	xxxv
VII. Des écrits de quelques auteurs auxquels on a attribué le traité <i>De tribus Impostoribus</i> .	xxxviii
VIII. De quelques ouvrages qui ont avancé une thèse analogue à celle qu'on prétendait trouver dans le traité <i>De tribus Impostoribus</i> .	xlix

DE TRIBUS IMPOSTORIBUS. ANNO MDIIC.	1
--	---

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Sentiments (de M. de la Monnoye) sur le <i>Traité des trois Imposteurs</i> .	67
Réponse à la dissertation de M. de la Monnoye (par P.-F. Arpe).	83
Copie de l'art. IX du tome 1 ^{er} , etc., des <i>Mémoires de littérature</i> .	93
Réponse de la Monnoye, extraite des <i>Mémoires de littérature</i> .	98

DE
TRIBUS IMPOSTORIBUS
M.D.IIC.

LE TRAITÉ
DES
TROIS IMPOSTEURS
(Moïse, Jésus, Mahomet)

Traduit pour la première fois en français sur le texte latin
de l'exemplaire du duc de La Vallière
aujourd'hui à la Bibliothèque impériale (nationale)

par

Notice hypothétique sur l'auteur et son œuvre

par

le bibliophile Gustave Brunet

et

Dissertation historico-philosophique sur Moïse, Jésus et Mahomet.

PARIS

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES
1598—1870

NOTICE HYPOTHÉTIQUE

SUR L'AUTEUR ET LE TRAITÉ

DE TRIBUS IMPOSTORIBUS

Au commencement du XVII^e siècle, il se répandit dans le monde savant d'étranges rumeurs à l'égard d'un livre dont on ne s'entretenait qu'avec effroi, et dont le but, disait-on, était d'établir que le genre humain avait été successivement trompé par trois imposteurs. De là vient le titre de : *De Tribus impostoribus* donné à cet ouvrage, véritable chef-d'œuvre d'impiété, inconnu à tous ceux qui en parlaient.

Il était fort difficile de se prononcer sur l'existence d'un livre dont on ne connaissait que le titre, accompagné de quelques vagues rumeurs ; il y avait impossibilité de déterminer l'auteur d'un écrit contre lequel se serait élevé le plus terrible des orages. Les conjectures allèrent leur train ; on mit en avant les noms des personnages qui, dès le commencement du moyen-âge, s'étaient fait remarquer par des principes irréligieux, fort rares à cette époque de fanatisme et de superstition.

On attribua d'abord ce livre à l'empereur Frédéric Barberousse, mort en 1190 et célèbre par ses querelles avec la cour de Rome. Le philosophe arabe Averrhoès, mort en 1198, donna aussi lieu aux soupçons comme détestant l'islamisme, le judaïsme et le christianisme. Le pape Grégoire IX accusa l'empereur Frédéric II, mort en 1250, d'en être l'auteur. Thomas Campanella fut soupçonné de l'avoir écrit ; il en fut de même de Guillaume Postel et de Servet. On a mis en avant les noms de Machiavel, de Rabelais, d'Erasmus, d'Étienne Dolet, brûlé à Paris en 1546, de Giordano Bruno, brûlé à Rome, en 1601, de Jules César Vanini, brûlé à Toulouse en 1616 ; mais ces allégations vagues manquent de toute apparence de preuves.

Quelques écrivains ont attribué ce traité célèbre à Boccace ; on a endossé aussi la paternité de ce livre au Pogge, à Muret, à Ochino, à l'Arétin, au philosophe italien Pomponace, mort en 1524, à un ami de l'Arétin, nommé Fausto de Longiano, à Cardan, à Pierre de la Ramée ou Ramus, à Nicolas Barnaud de Crest, et enfin à Milton, mort en 1674, et à Jean Bodin.

Parmi les écrivains connus comme libres penseurs et auxquels on aurait pu encore attribuer le *Liber de tribus Impostoribus*, nous n'avons pas rencontré Bonaventure des Périers ; on sait que cet écrivain se suicida dans l'hiver de 1542 à 1543, après avoir fait imprimer en 1537 le *Cymbalum mundi*, livre aussitôt poursuivi par le Parlement comme contenant de grands abus et hérésies. Nous n'avons pas besoin de redire que l'imprimeur Morin fut mis en prison et détenu en grande pauvreté ; que l'édition originale fut supprimée avec tant de soin qu'on n'en connaît plus qu'un ou deux exemplaires.

Récemment le *Cymbalum* a eu deux éditions nouvelles, revues, l'une par M. Paul Lacroix (Paris, Gosselin, 1841), l'autre par M. Louis Lacour (dans le tome I^{er} des œuvres de B. des Périers, Jannet, 1856). Éloi Johanneau retrouva la clef des noms des interlocuteurs cachés sous le voile de l'anagramme.

• Dans le second dialogue surtout, dit M. Lacour, • l'auteur tourne en ridicule toutes les croyances recon-
• nues de son temps ; le Christ, déjà transformé par lui
• en fripon, va se voir maintenant proclamé tel ; Luther,
• chef de la réforme, n'est pas représenté d'une façon
• moins satirique : catholiques et protestants tombent
• dans le même sac ; Des Périers se joue également des
• uns et des autres. • La Monnoye avait deviné l'allé-
• gorie, et il avait exprimé sa pensée avec toute la netteté
• qu'il pouvait se permettre : • Si j'osois débiter ici mes
• soupçons, je dirois qu'on prétend ici ridiculiser celui
• qui nous apporta, descendant des cieux, la vérité éter-
• nelle ; je dirois que la suite du discours de Trigabus est
• une raillerie impie et outrée de ce que cette vérité à
• opéré. •

Nous n'avons pas besoin d'insister ; il est évident que si le *Liber de tribus Impostoribus* a réellement été imprimé en 1538, comme l'affirme Campanella, on pourrait avec quelque vraisemblance le mettre sur le compte de Des Périers, qui y aurait développé avec plus de netteté la thèse qu'il voilait à dessein dans le *Cymbalum*, lequel pouvait, aux yeux des myopes, passer pour une raillerie dirigée contre le paganisme. Mercure, Cupidon et autres divinités mythologiques figuraient dans ces récits, circonstance qui se retrouve également dans le fameux ouvrage de Giordano Bruno, et qui s'explique sans la moindre

peine. Les coups portés à Jupiter, à Saturne, allaient au-delà.

Le *Manuel du libraire de Brunet*, nous dit qu'on ne connaît aujourd'hui, avec certitude, que *trois* exemplaires en latin, de ce rarissime ouvrage : 1° celui porté au catalogue du célèbre amateur hollandais, Crevenna, dont la bibliothèque fut vendue en 1790 ; 2° celui du duc de la Vallière qui, en 1784, fut payé à la vente 474 livres (somme énorme à cette époque où les livres rares étaient loin d'avoir la valeur qu'ils ont acquise depuis). Cet exemplaire est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale (nationale) ; 3° l'exemplaire indiqué au catalogue de la bibliothèque de M. Renouard.

On disait que la bibliothèque de Dresde en possédait un quatrième, mais ce n'est qu'un exemplaire d'une réimpression faite à Giessen en 1692, et qui fut entièrement saisie.

Quoiqu'il en soit, plusieurs critiques n'hésitent pas à croire que le texte latin, tel qu'il est imprimé a pu être rédigé au *xvi^e* siècle, mais l'incorrection du style, le défaut de liaison philosophique dans les idées, sont des motifs suffisants pour constater qu'il n'est sorti de la plume d'aucun des écrivains dont le nom a été mis en avant. On peut croire que c'est l'œuvre d'un homme qui avait étudié l'histoire, qui avait voyagé, et que les querelles religieuses dont la réforme fut le point de départ, avaient jeté dans le scepticisme. Il traça pour lui-même ses idées sur le papier. Le *xvi^e* siècle fit un grand nombre de *libres penseurs* qu'on appelait des Lucianistes.

Peut-être l'ouvrage fut-il altéré, interpolé en circulant en manuscrit ; on remarquera qu'il y est fait mention de saint Ignace qui ne fut canonisé qu'en 1622. Une longue

tirade sur la religion mosaïque est, aux yeux d'un savant critique allemand, le docteur Genthe, un morceau ajouté après coup et qui n'est pas naturellement à sa place.

Il existe un ouvrage en langue française intitulé : *Traité des trois Imposteurs* ; il a été réimprimé plusieurs fois et cependant il ne se trouve pas facilement. Ce livre n'est pas autre chose que l'*Esprit de Spinoza*, qui, œuvre d'un auteur inconnu, subit diverses modifications. Il fut d'abord imprimé en 1719 à la Haye. (Voyez le *Manuel du libraire*.) Une autre rédaction fut imprimée vers 1720, à Rotterdam, chez Michel Bohm, 1721, in-4°, avec la rubrique de Francfort. Six ou huit chapitres de l'*Esprit*, changés, modifiés ou augmentés d'emprunts provenant des ouvrages de Charron, et des *Considérations sur les coups d'État* de Naudé, firent le fond et le texte de tous ces ouvrages de spéculation, édités sous le titre sonore et mirifique de *Traité des trois Imposteurs*. L'édition, sans lieu. (Hollande) C I C D C C X I X, petit in-8° de 200 pages, est très-rare.

Nous avons ensuite les éditions d'*Yverdon*, 1768 ; sans lieu, 1775 (Hollande) et 1776. (Allemagne), 152 pages. *Amsterdam* (Suisse ?) 1776, 138 pages ; *Londres*, 1767 ; une mauvaise réimpression faite en France en 1793, et celle de Mercier de Compiègne en 1796. Mais cette dernière à beaucoup de changements.

La célébrité dont jouissait le livre qui nous occupe, le mystère qui le couvrait, dûrent facilement engager quelques écrivains et libraires à placer en tête de leurs productions un titre qui rappelât en quelque façon l'ouvrage qu'on cherchait partout sans le trouver. C'était un moyen de piquer la curiosité, d'obtenir l'attention qu'on n'aurait pas eue si l'œuvre s'était produite avec un intitulé insi-

gnifiant. De là, la faveur dont jouirent toutes ces fausses éditions du *Traité des trois Imposteurs*, lesquelles ne sont en réalité qu'un ramassis plus ou moins bien assaisonné d'emprunts faits à Spinoza, à Charron et à Naudé.

En résumé, nous ne connaissons en aucune langue, aucune *traduction véritable* du petit traité latin *De tribus Impostoribus*, dont pour la première fois nous donnons aujourd'hui la traduction *littérale, textuelle* et complètement *intégrale*.

Quel qu'en soit l'auteur, cet horrible pamphlet que l'on dit avoir été imprimé en latin, en 1598, est, comme nous venons de le voir, devenu introuvable. La célébrité universelle dont jouit ce livre curieux, nous a engagé à en donner une *première édition française*, faite avec tout le soin possible, certain que nous sommes d'être agréable aux véritables philosophes, pour lesquels l'axiome de l'écrivain latin n'est ni une superfluité ni une futilité :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto.

AVIS DU TRADUCTEUR.

Nous prévenons le lecteur que la traduction que nous donnons de ce livre fameux, est pour ainsi dire, *littérale* ; il ne sera pas étonné de s'apercevoir parfois que le bon goût de la langue française et les règles de Messieurs du Port-Royal, de Noël et Chapsal, voire même de Poitevin et Larousse, ont été bien souvent sacrifiés au désir de rendre *absolument* le véritable sens du texte latin.



Dissertation historico-philosophique

SUR LES

TROIS IMPOSTEURS

Le monde a été séduit par trois imposteurs : Moïse, Jésus et Mahomet. Séducteurs insignes et véritablement mâtés, ils ont infatué le genre humain de leur doctrine et sont ainsi devenus les fondateurs de trois religions, existant encore de nos jours : la religion judaïque, loi d'enfants ; la religion chrétienne, loi d'impossibilité, et la religion mahométane, loi de pourceaux. Ces trois imposteurs ont ainsi respectivement trompé les Juifs, les Chrétiens et les Sarrazins. L'examen raisonné des actes de ces habiles charlatans le démontrera amplement et prouvera en même temps que l'ambition des législateurs est la source unique de toutes les religions.

Les fondateurs des religions ont tous compris, que la base de leurs impostures, était l'ignorance des peuples ; aussi ont-ils toujours eu soin de les y entretenir. Pour y parvenir plus aisément, ils feignirent d'être les amis d'un dieu invisible et imaginaire qu'ils peignaient à leur mode, selon les besoins de la cause, duquel ils avaient surtout soin d'inspirer une terreur superstitieuse au vulgaire. Ces hommes rusés ont ainsi profité de la stupidité des peuples et ceux-ci ont si bien donné dans leurs pièges, qu'ils se sont fait insensiblement une habitude d'encenser le mensonge et de haïr la vérité.

Pour mieux tromper leurs semblables, ces fourbes audacieux se supposèrent des prophètes, des inspirés capables de pénétrer dans l'avenir, et allèrent jusqu'à se vanter d'avoir commerce avec Dieu lui-même !!!

Ainsi ces ambitieux, qui ont toujours été des grands maîtres dans l'art de tromper, lorsqu'ils ont voulu obliger le peuple de se soumettre volontairement à leur volonté despotique, lui ont-ils persuadé que ces lois fanatiques, qu'ils voulaient lui imposer, ils les avaient reçues d'un Dieu..... qui parlait face à face avec eux..... seuls !.....

Parmi un grand nombre de législateurs, plus fourbes et plus rusés les uns que les autres, l'Asie a vu naître les trois imposteurs dont nous

nous occupons, et qui se sont distingués, tant par les lois et les cultes qu'ils ont institués, les cérémonies propres à nourrir le fanatisme qu'ils ont établies, que par l'idée qu'ils ont donnée de la divinité et par la manière dont ils s'y sont pris pour faire recevoir cette idée et rendre leurs lois sacrées. Moïse fut le plus ancien. Jésus, venu depuis, travailla sur son plan, et en conservant le fond des lois, il abolit le reste. Mahomet, qui a paru le dernier sur la scène, a pris dans l'une et dans l'autre religion de quoi composer la sienne et s'est ensuite déclaré l'ennemi de toutes les deux.

Voyons le caractère de ces trois législateurs ; examinons leur conduite, afin qu'on juge après cela, lesquels sont les mieux fondés : ou ceux qui les révèrent comme des hommes divins, ou ceux qui les traitent de fourbes et d'imposteurs.

Moïse.

Manéton et Chérémon, historiens égyptiens, dont le juif Josèphe nous a transmis les témoignages, nous apprennent qu'une multitude de

lépreux fût autrefois chassée d'Égypte par le roi Aménophis ; que ces bannis élurent pour leur chef un prêtre d'Héliopolis, nommé Moïse, qui, par son génie et par ses connaissances supérieures, sut prendre de l'ascendant sur eux, leur composa une religion et leur donna des lois. Cet homme célèbre, nourri dans les sciences de cette religion fertile en prodiges et mère des superstitions, leur persuada qu'il était l'interprète des volontés de leur Dieu ; qu'il en recevait directement les ordres. Il appuya, *dit-on*, sa mission par des œuvres qui parurent surnaturelles à des hommes ignorants des voies de la nature et des ressources de l'art.

Le premier des ordres qu'il leur donna, de la part de son Dieu, fut de voler leurs maîtres, qu'ils étaient sur le point de quitter ; le saint homme les ayants soulevés contre leur Roi. Lorsqu'il les eut ainsi enrichis des dépouilles de l'Égypte, qu'il se fut assuré de leur confiance, il les conduisit dans un désert où, pendant quarante ans, cet *assassin* (assassin, de l'aveu même de la Bible) les accoutuma à la plus aveugle obéissance ; il leur apprit les volontés du Ciel, la fable merveilleuse de leurs ancêtres et les cérémonies les plus bizarres ; il leur inspira la haine et la cruauté contre les autres nations. A force de carnage et de sévérité, il régna très-tyranniquement ; l'exemple

de Coré, de Dathan et d'Abiron, prouva que les esprits forts, n'auraient pas beau jeu avec lui. Il fit de son peuple des esclaves souples à ses volontés, prêts à seconder ses passions et à se sacrifier pour satisfaire ses vues ambitieuses. En un mot, il fit des Hébreux des monstres de frénésie, de férocité et de perfidie. Après les avoir ainsi animés de cet esprit superstitieux, fourbe, barbare et destructeur, il disparut sans qu'on sût trouver son corps, ni le lieu de sa sépulture, en laissant à ses farouches successeurs la charge de continuer à faire des Juifs un peuple de brigands, d'usurpateurs et de meurtriers. Triste mission, hélas ! qui ne fut que trop bien remplie, et que facilitèrent singulièrement le fanatisme opiniâtre, les espérances insensées, la crédulité infatigable, l'aveuglement sans exemple et la superstition féroce ou ridicule de ce peuple misérable, ennemi-né du genre humain et l'éternel objet de ses mépris.

Jésus.

Il n'y a point eu de législateurs qui, tout en faisant émaner leurs lois de la Divinité, n'aient tâché de persuader qu'ils étaient eux-mêmes quelque chose de plus que de simples mortels. Témoins Numa Pompilius et son Egérie; Alexandre-le-Grand se prétendant fils de Jupiter, et Persée disant tenir sa naissance de Jupiter et de la vierge Danaé. Platon, le divin Platon, lui-même, regardait Apollon comme son père, qui l'avait eu d'une vierge. Combien d'autres personnes eurent la même folie! Sans doute que tous ces grands hommes croyaient à des rêveries fondées sur l'opinion des Egyptiens qui soutenaient que *l'esprit de Dieu pouvait avoir commerce avec une femme et la rendre féconde.*

Tel était le courant des idées quand, au milieu de la petite crédule nation juive, se montra un nouvel inspiré dont les sectateurs sont parvenus à changer la face de la terre.

Un pauvre juif, du nom de Jésus, fils d'un soldat appelé *Pandira* ou *Panther*, qui séduisit une certaine Marie, coiffeuse mariée à un

nommé Jochanan ou Joseph (1), sortit tout d'un coup de son obscurité pour se faire des prosélytes. Cet imposteur, ayant appris la magie en Égypte et exerçant son art en Galilée, quoique ignoré longtemps dans son propre pays, se prétendit issu du sang royal de David et, trouvant des partisans dans la plus ignorante populace, il s'annonça comme le libérateur de sa nation, le Messie annoncé par les prophètes ; il leur persuada qu'il était le fils de Dieu, et se fit appeler *Christ*. Ses disciples, ou imposteurs ou séduits, prétendirent que sa mission avait été prouvée par des miracles sans nombre. Le seul prodige dont il fut incapable fût de convaincre les juifs qui, à la vue de tout Jérusalem, firent mourir le fils de Dieu par un supplice infamant. Ressuscité secrètement trois jours après, *disent ses adhérents*, il se fit voir à quelques femmes et personnes crédules et remonta au Ciel où, devenu Dieu comme son père, il partage avec lui les adorations des sectateurs de sa loi.

(1) Selon d'autres, l'Anther jouit plusieurs fois de Marie, tandis que celle-ci croyait avoir affaire à son mari ; par ce moyen elle devint grosse et son mari de chagrin se retira à Babylone. Nous sommes loin, comme on le voit, de l'ange Gabriel et de l'opération du Saint-Esprit. *PREIBER. Théol. Jud. et Mahom.*, 1687. *Voyez la note (A).*

Nous concluons maintenant de cette très-peu véridique histoire, traitée de fable par un pape (Léon X), que Jésus, n'ignorant ni les maximes, ni la science des Egyptiens, donna cours à cette opinion *du commerce de l'esprit de Dieu avec une Vierge* (B), opinion qu'il crût propre à son dessein. Il eut l'adresse d'en profiter ; il bâtit son système et établit sa divinité sur cette chimère.

Mahomet.

Fondateur d'une religion qui eut bientôt et possède encore aujourd'hui une plus grande étendue que celle des chrétiens, Mahomet naquit à la Mecque, dans l'Arabie, de parents pauvres, au VI^me siècle. Devenu grand et vigoureux, il se plaça au service d'une femme riche, nommée *Chadajah*, qui devint amoureuse de son voiturier et l'épousa. Mahomet atteignait alors vingt-cinq ans. Il en avait quarante quand il commença à s'ériger en prophète. Quoiqu'ignorant, il avait l'air noble, l'esprit fin et souple, il était éloquent, robuste, méprisait le danger et

avait la conversation très-insinuante. Atteint du mal caduc, il fit accroire à ses familiers qu'il ne tombait dans ces convulsions qu'à cause qu'il ne pouvait soutenir la vue de l'ange Gabriel qui lui venait annoncer, de la part de Dieu, les préceptes d'une nouvelle religion, dont les maximes sont consignées dans son *Alcoran*. Après quelques revers insignifiants, le nombre de ses prosélytes le mit à même de faire des conquêtes et de contraindre, par les armes, à se soumettre à sa religion, ceux qui ne le faisaient pas volontairement. Ce n'était que l'application du fameux principe chrétien : *Compelle intrare*, « contrains-les d'entrer. »

Loin de déroger à la morale de l'Évangile, il aggrava notablement le joug de ses sectateurs ; il leur permit une seule chose, la polygamie et le concubinage, et leur promit un paradis sensuel. Sa lubricité en fût sans doute la cause, car s'il interdit l'inceste à ses prosélytes, il s'en donna l'impudente permission par un privilège céleste spécial. On prétend que sa force et sa vigueur étaient si grandes, que dans l'espace d'une heure, il pouvait connaître ses onze femmes. Une ânesse servait aussi à satisfaire son effroyable lubricité, raconte *Belon*.

Non content de cela, il feignit une voix du ciel, qui lui ordonnait de coucher et d'avoir à faire avec toutes ses servantes. Cet imposteur

commençait ainsi à faire le crime et finissait par le convertir en loi générale. Ses sectateurs rapportent que l'ange Gabriel lui enseigna la composition d'un ragoût dont la vertu donnait de grandes forces pour jouir des femmes, à ce point que Mahomet en ayant un jour mangé par l'ordre de l'ange, il eut la force de se battre contre quarante hommes et d'avoir affaire quarante fois avec des femmes, sans en être fatigué. Aussi Mahomet affirmait-il, que dans son paradis, il y aurait de belles femmes dont la jouissance procurerait des plaisirs excessifs et que l'union entre les deux sexes donnerait soixante ans entiers de volupté sans discontinuer; le singulier, c'est qu'il enseignait que les plaisirs du mariage dont les hommes jouiront après cette vie leur seront fournis par des pucelles d'une beauté ravissante que Dieu a créées au ciel, et qui leur ont été destinées de toute éternité!

Admirons ici la faiblesse humaine. Mahomet, pratiquant et enseignant la plus excessive impudicité, a néanmoins fait accroire à un grand nombre de gens, que Dieu l'avait établi le fondateur de la vraie religion. Sa vie ne réfutait-elle pas fortement cette imposture? Car, le principal caractère d'un vrai prophète est de mépriser les plaisirs des sens et surtout celui qu'on nomme vénérien. Qu'on ne dise point que personne ne

s'y trompa et que ceux qui s'attachèrent à Mahomet ne le firent que par amour-propre et en connaissant ses impostures. Ce serait une prétention insoutenable. La foi mahométane existe au même degré que la foi chrétienne et la foi judaïque. La plupart de ses disciples rejetèrent la nouvelle de la mort de leur prophète comme un mensonge, qui ne pouvait s'allier avec sa mission céleste, et il fallut pour les détromper qu'on leur prouva par l'Alcoran qu'il devait mourir. Ils s'étaient donc laissé séduire par ses paroles.

Les mahométans ont pour cet imposteur la plus grande vénération ; ils font des pèlerinages fort dévots à la ville de sa naissance et à celle où est son tombeau. Ils l'invoquent sans cesse ; leur attachement à leur religion est si fort qu'on n'en peut presque convertir aucun à la religion catholique, tandis qu'une multitude de chrétiens se sont faits mahométans.

Après avoir montré succinctement que Mahomet a été un imposteur qui a fait servir son imposture à sa cupidité, et que les variations de son esprit prophétique répondaient au changement de ses intérêts particuliers, il est temps d'arriver rapidement à la fin de notre dissertation.

CONCLUSION.

Il est évident que ce n'est pas dans les écrits de Moïse, de Jésus et de Mahomet qu'il faut chercher une véritable idée de la divinité. Les opérations et les conférences de Moïse et de Mahomet, de même que l'origine divine de Jésus, sont les plus grandes impostures qu'on ait pu mettre au jour et que vous devez fuir si vous aimez la vérité.

Arrière donc les trois imposteurs et leurs grossières fourberies !!!

Il y a assez longtemps que le monde est infecté de leurs absurdes opinions, débitées par les théologiens, gens de mauvaise foi qui abusent de la crédulité des peuples pour leur insinuer des chimères indignes, dans lesquelles un homme raisonnable ne voit que du vide, du néant et de la folie.

Cependant de tous temps il s'est trouvé des esprits solides et sincères qui, malgré la persécution, se sont récriés contre les absurdités de leur siècle, comme on vient de le faire présentement. Ceux qui aiment la vérité trouveront, sans doute, quelque consolation dans le petit *Traité* qui va suivre. C'est à ceux-là que nous voulons plaire, sans nous soucier du jugement

de ceux à qui les préjugés tiennent lieu d'oracles infailibles.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

VIRG. *Georg.* liv. 2, v. 490.

NOTE A.

Voici quelques remarques relatives à la vie de ce prétendu personnage (Jésus).

Origène nous assure que, de son temps, la version la plus accréditée à cet égard était celle-ci (*Contre Celse, chap. 8 et 9*). On prétendait que Jésus était né dans un petit hameau de la Judée et que sa mère, pauvre et obligée de vivre en travaillant, ayant été convaincue d'adultère avec un soldat nommé *Panther*, fut chassée par son mari qui était charpentier de profession. Errant alors misérablement, elle accoucha secrètement de Jésus qui, devenu grand et se trouvant dans le besoin, se loua comme domestique en Égypte, où, ayant appris quelques secrets connus depuis longtemps par les Égyptiens, il revint dans son pays; fit des miracles au moyen de sa nouvelle science et se donna pour homme-Dieu. Celse, cite un livre intitulé *Sepher Toldos Jeschu*, qui parle à peu près dans le même sens, et suivant lequel le mari de la mère adultère de Jésus se nommait *Jokanam*.

D'un autre côté, plusieurs rabbins certifient que Jésus devint un brigand et se fit chef de voleurs. (*Voyez la Gémare*).

Nous refusons, avec raison, de croire qu'il ait jamais existé un personnage nommé Jésus-Christ, fils de Marie ; cependant il est possible que, parmi le grand nombre d'imposteurs qui se donnaient pour le Messie, un d'eux aura pu tromper le vulgaire par des tours d'escamoteur, comme cela se pratiquait chez les Égyptiens et laisser une forte impression dans l'esprit de la multitude, qui l'aura qualifié alors du nom de *fils de Dieu*, parce qu'elle le regardait comme un homme de bien, de même qu'on nomme *fils du diable* un homme méchant et impie. Comprendre autrement cette fiction, c'est naïvement reconnaître un homme-Dieu, s'abuser soi-même, c'est se forger un monstre, un centaure ; c'est le bizarre assemblage de deux natures qui ne sauraient s'allier.

NOTE B.

De la virginité de Marie.

Peut-on croire que des savants, ou prétendus tels, se solent mis à la torture pour démontrer que Marie avait conçu du *verbe* par l'oreille ? Le bréviaire des Maronites dit pourtant : « *Le verbe du Père est entré par l'oreille de la femme bénie.* » Je suis entré en elle par le sommet de la tête, dit Jésus dans les *Évangiles apocryphes*. Saint Augustin et le pape Félix disent que la Vierge devint enceinte par l'oreille. Suivant Antichius, Elianus Chorévêque, qui assista au Concile de Nicée, prétendait que le

verbe entra par l'oreille de la Vierge, et qu'il en sortit par la voie de l'enfantement. Agobard, archevêque de Lyon, rapporte que de son temps (en 815), l'église chantait : « *Le verbe est entré par l'oreille de la Vierge, et en est sorti par la porte dorée.* » A quelles futilités et à quelles inepties on dût avoir recours, pour établir les bases d'une doctrine !!!

Voltaire a fort élégamment dit dans sa *Pucelle*, en parlant des amours du Saint-Esprit avec la Vierge :

« Joseph Panther et la brune Marie
» En badinant, firent cette œuvre pie ;
» A son mari la belle dit adieu,
» Puis accoucha d'un bâtard qui fut Dieu. »

DE
TRIBUS IMPOSTORIBUS

TRAITÉ
DES
TROIS IMPOSTEURS

MDHC — 1598.

TRAITÉ
DES
TROIS IMPOSTEURS

COMMENCEMENT DU TEXTE LATIN.

Deum esse, eum colendum esse, multi disputant, antequam et sit Deus, et quid sit esse, etc., etc.

TRADUCTION.

Que Dieu existe, qu'il faille l'adorer, beaucoup le veulent, sans comprendre Dieu ni sa nature, en tant que cette nature, que cette existence appartiennent aux corps et aux esprits, quelque différence qu'il y ait entre eux, sans même comprendre ce que c'est que d'adorer Dieu en lui rendant un culte. De même que les princes,

ils mettent autant de luxe dans le culte de Dieu que les premiers dans leurs Cours.

La description que ces gens donnent de Dieu est la confession la plus complète de leur ignorance ; car, faute de conceptions parfaites, d'idées justes, il est nécessaire, pour le distinguer de quelque manière des autres choses, d'agir, de raisonner par négation. Que ce soit un être infini dont ces personnes ignorent les bornes, elles ne peuvent le comprendre. C'est le créateur du ciel et des terres, racontent-elles ; mais qui a été son créateur à lui, elles ne le disent pas, parce qu'elles ne connaissent pas, parce qu'elles ne comprennent pas.

D'autres disent qu'il est lui-même son principe, et prétendent qu'il existe de lui-même et de personne d'autre. Et ceux-là mêmes répètent ces choses, parce qu'il ne comprennent pas cela. Nous ne pouvons concevoir son principe, disent-ils, donc il ne lui est pas donné. (Pourquoi pas ainsi : Nous ne concevons pas Dieu, donc il n'existe pas.) Et cette argumentation est la première règle de l'ignorance.

Il n'est pas donné de marcher, de progresser à l'infini. Pourquoi non ? Parce que

l'esprit humain *doit* s'arrêter sur quelque chose. Pourquoi *doit* ? Parce qu'il en a l'habitude ; parce qu'il ne peut s'imaginer quelque chose qui soit au-dessus de ses bornes, de ses facultés ; d'où l'on pourrait dire : Moi, je ne comprends pas l'infini, donc il n'existe pas. Et cependant, comme il est connu par l'expérience, il existe certains Sectateurs du Messie qui établissent des provenances infinies, soit de propriété, soit de personnes divines et, comme ils ne sont pas d'accord sur les termes de cette question, ils en viennent à donner des provenances à l'infini. Car, le Fils est né de l'infini, et le Saint-Esprit est émané de l'infini. Génération et provenance vont à l'infini ; car, si cette génération, si cette émanation commençaient ou finissaient l'idée, la conception de l'éternité serait violée.

Si vous convenez de cela avec eux, « que la procréation des hommes ne peut pas s'étendre à l'infini » à quoi cependant ils concluent, à cause des bornes de leur intellect, il constera que les générations des dieux existent de la même manière et qu'elles doivent être du même nombre que

celles des hommes sur la terre, et de tout ce nombre lequel sera considéré comme le Dieu principal ?

Car toute religion admet que des dieux médiateurs sont donnés, existent, quoique pas tous, sous des conditions égales. D'où ce principe « qu'un être supérieur à l'homme par sa nature doit être UN » paraîtrait brisé. Et cette diversité de génération de dieux, pourrait être considérée comme l'origine de la variété des religions et des différents cultes ; et cette opinion deviendrait ainsi la base du culte des Gentils.

Mais si l'on objecte les meurtres et les concubinages des dieux du paganisme, malgré que, depuis longtemps, les plus sages des payens ont fait voir le sens mystique sous lequel ils devaient être compris, les mêmes choses se rencontrent contre d'autres dieux ; que de carnages de nations, perpétrés par Moïse et Josué sur l'ordre de Dieu ; le Dieu d'Israël n'avait-il pas commandé aussi un sacrifice humain à Abraham ? C'est par un cas extraordinaire que son effet n'eut pas lieu ; car, il ne pouvait pas être commandé ; il ne pouvait être cru par Abraham qu'il était sérieusement com-

mandé, parce que par lui-même il eut été directement opposé à la nature de Dieu. Mahomet, pour prix de sa superstition, promet toute la terre. Et les chrétiens prophétisent aussi le carnage de leurs ennemis et la soumission de leurs adversaires à l'Église, laquelle n'est pas petite, en effet, depuis que les chrétiens ont le gouvernement de la chose publique. Est-ce que la polygamie n'est pas concédée par Mahomet, Moïse et même, comme plusieurs le soutiennent, par le Nouveau Testament? Est-ce que Dieu le Saint-Esprit, par une conjonction spéciale, avec une épouse-vierge, une fiancée, n'a pas procréé le fils de Dieu ?

Quant aux autres choses qui sont objectées aux Payens, touchant le ridicule des idoles et l'abus du culte, elles sont tellement fortes, qu'elles ne peuvent être également objectées aux autres sectes, car il peut être démontré, par un travail facile, que les abus des religions proviennent plutôt des ministres que des chefs supérieurs, et des disciples que des maîtres.

Du reste, pour revenir à mes premiers principes, cet Être, pour la conception duquel notre intelligence est bornée, les uns

l'appellent la *Nature*, les autres *Dieu*. Quelques-uns conviennent de ces faits, d'autres en diffèrent. Ceux-là, qui rêvent l'éternité des mondes, appellent *Dieu* cette réunion de choses. Ceux-ci veulent *Dieu*, comme un *Être distinct*, qui ne peut être vu ni compris, et encore chez eux, les contradictions sont fréquentes. En tant que la religion consiste dans le culte, les uns la posent dans l'amour et les autres dans la crainte des puissances invisibles. De sorte que si ces puissances invisibles sont fausses, chacun des partis, selon ses propres principes, se déclareront mutuellement idolâtres.

On veut que l'amour naisse de la bienveillance, et on apporte en preuve la reconnaissance, tandis qu'il naît plutôt de la sympathie des humeurs, car les bienfaits d'un ennemi stimulent gravement la haine au plus haut point, bien que personne, parmi les hypocrites, n'oserait l'avouer. Et qui statuera que l'amour émane de la bienveillance de celui qui a donné à l'homme des particules du lion, de l'ours et des autres bêtes féroces, en le revêtissant d'une nature contraire à l'intention du créateur? de celui

qui, n'ignorant pas la fragilité de la nature humaine, posa à l'homme un arbre, dont il lui défendit les fruits, malgré qu'il savait qu'ils étaient une cause de mort pour lui et pour ses successeurs (comme certains le veulent)? Et ceux-ci, cependant, regardant cela comme un unique bienfait, lui voueraient un culte et des actions de grâces !

Se hoc Ithacus velit, etc. Prends des armes meurtrières, un glaive, par exemple; si tu constates que tu as la prescience la plus certaine, infaillible (laquelle cependant, cette connaissance certaine des choses futures, aucuns affirment n'être pas donnée à Dieu), et par là, que celui même auquel tu remets le glaive, en fera la cause de sa mort misérable et de celle de toute sa postérité; s'il existe encore chez toi quelque goutte d'humanité, tu auras horreur de pépétrer des choses semblables. Prends, dis-je, un glaive, toi qui, par exemple, es père, ou un ami; et si tu es père, si tu es ami sincère, donne-le à ton ami ou à tes enfants, avec ordre qu'ils ne s'en servent pas, et cela dans la certitude qu'ils s'en serviront malheureusement à leur propre détriment ou

contre leurs descendants innocents. Réfléchis, toi qui es père, poseras-tu un acte semblable? Si cela n'est pas, n'est-ce pas un jeu une défense semblable? Et cependant, Dieu doit avoir commandé ces choses! On ose les lui attribuer?

A cause de ses bienfaits, aucuns veulent qu'il soit adoré, car, disent-ils, si Dieu est, il doit être adoré. Mais on peut dire de la même manière : Le grand Mogol est ; donc on doit l'honorer. Aussi ses sujets l'honorent-ils ; mais pourquoi? Afin que, sans doute, il satisfasse au faste de sa puissance et à celui de ses grands vizirs. Car, il est honoré surtout à cause de son pouvoir visible (à peine mort, il est oublié) et ensuite par l'espoir des récompenses. La même raison existe pour le culte des parents et celui des grands. Et parce que les puissances visibles sont considérées comme plus grandes et plus fortes que les puissances invisibles, on veut aussi qu'elles soient honorées davantage. Nous devons adorer Dieu pour son amour, disent certains. Or, quel amour d'avoir précipité dans un état criminel à l'infini, des descendants innocents, et cela avec une prévision certaine,

et en conséquence par une chute prédestinée (en concédant au moins la prédestination). Mais les racheter, dis-tu ? Mais à combien ? Un père jette un de ses fils à des misères atroces, et en livre un autre à des supplices qui ne sont pas moindres pour racheter le premier !

Les barbares ne connaissent rien d'aussi léger, c'est-à-dire sont incapables d'une telle légèreté.

Mais pourquoi Dieu doit-il être aimé, doit-il être honoré ? parce qu'il a créé. Pourquoi ? Pour que nous tombions, puisqu'il avait la certitude absolue de notre chute et qu'il a posé le moyen de la pomme défendue, sans laquelle nous ne pouvions être ébranlés ! Et cependant, il doit être adoré, parce que tout dépend de lui, tout se développe par lui, et même, ajoutent quelques-uns, c'est par lui que toutes choses vivent et se conservent.

A quelle fin Dieu doit-il être adoré ? A-t-il besoin d'un culte, ou s'apaise-t-il par le culte ? car ceci est de même : nos parents et nos bienfaiteurs sont l'objet de nos respects. Mais qu'est-ce que ce respect ? La société humaine pourvoit à l'indigence mu-

tuelle et le respect se fonde sur l'opinion d'une puissance plus grande et plus propice pour nous secourir. Personne n'en veut secourir une autre, sinon d'être aussi secourue dans son indigence. Non seulement on demande reconnaissance et remerciement d'un bienfait, mais on veut de ce bienfait une reconnaissance supérieure, on veut même qu'il soit célèbre, certains exigent même que l'on emploie pieds et poings pour exciter l'admiration et la renommée de leur munificence. Sans doute l'opinion qu'ont les autres de notre puissance de subvenir à l'indigence publique ou particulière, nous châtouille, nous fait redresser à l'instar du panache du paon ; d'où notre munificence est placée parmi les vertus. Pour nous, qui ne voit l'imperfection de notre nature ? Mais Dieu, le plus parfait de tous les êtres, qui dira qu'il a besoin de quelque chose ? car si on le croit parfait, déjà content et honoré en lui-même, et indifférent à tous les honneurs qu'il reçoit de tous et partout, qui lui supposerait nos sentiments, sinon celui qui croirait à ses besoins ?

Le désir d'honneurs est le signe de l'imperfection et de l'impuissance. Dans ce cas,

plusieurs arguent de l'assentiment de toutes les nations, eux qui connaissent à peine celui des peuples de leur pays ou qui ont superficiellement inspecté trois ou quatre ouvrages traitant du témoignage universel, sans s'inquiéter si leurs auteurs avaient la connaissance complète des opinions de l'univers. Mais ces bonnes gens n'ont pas même inspecté tous les auteurs. Il est cependant à noter qu'il est ici question du culte fondé sur Dieu même et sur ses œuvres, et non de quelqu'autre, intéressant n'importe quelle société. Car de cet usage il appert qu'il n'est personne qui ne comprenne qu'il est du plus grand intérêt des gouvernements et des riches dans un État, qu'il existe quelque forme extérieure de religion, afin d'adoucir la férocité du peuple.

Du reste, reprenant notre premier point, qui croirait qu'en Italie, dans le siège principal de la religion chrétienne, il y ait tant de libertins cachés, et chose plus grave, je dirai tant d'athées? et si cela est cru, qui réclamera pour "*Dieu est, et qu'il faut l'adorer*" l'assentiment de toutes les nations? Sans doute, parce que les plus sages disent cependant cela. Qui

sont les plus sages ? Le souverain pontife, les Augures et les Aruspices des anciens ; Cicéron, César, les principaux de l'État et les prêtres, leurs adhérents, etc. ? Mais d'où est-il certain qu'il disent et agissent comme ils pensent et qu'ils ne profèrent pas de telles paroles pour leur intérêt personnel ? Car, toujours assis au timon des affaires publiques, ils extorquent de la crédulité du peuple, qu'ils menacent de la vengeance et de la toute-puissance des divinités invisibles, avec lesquelles ils sont dans une étroite intimité, des avantages qui excèdent mêmes les nécessités de leur luxe. Que les prêtres enseignassent de telles choses, il n'y a rien d'étonnant, puisque c'est pour eux une question d'existence. Et ces choses sont cependant les principes des plus sages !

Que ce monde dépende de la direction d'un premier moteur, soit. Mais cette dépendance est primitive. Car quel obstacle empêche que ce premier ordre de *Dieu* soit tel, que toutes choses, une fois leur course ordonnée, aillent jusqu'à une limite préfixée, s'il a voulu en préfixer une ? Et il n'aura plus besoin alors de nouveaux soins, de nouvelle dépendance ou surveillance,

mais l'impulsion primordiale étant donnée à toutes choses, chacune pourra s'étendre assez, selon sa force impulsive. Et pourquoi n'aurait-il pas réglé ainsi le tout? Car on ne doit pas croire qu'il visite tous les éléments et toutes les parties du monde comme un médecin visite ses malades.

Mais que doit-on dire du témoignage de la conscience et des remords qui assaillent ces âmes chargées de crimes si nous ne sommes pas persuadés qu'il se trouve au-dessus de nous un vengeur qui nous voit et de qui ces crimes sont abhorrés comme souverainement contraires à son culte? Je ne rechercherai pas plus loin la nature du bien et du mal, ni le danger des jugements anticipés, ni les vanités de la crainte poussée à l'extrême, toutes choses prenant leur source dans des opinions préconçues, je dirai seulement que tout cela provient de ce que tous les crimes naissent de la corruption et du renversement des lois de l'harmonie, n'existant que par une assistance réciproque et constituant le véritable soutien du genre humain, car l'opinion de celui qui préfère étendre la misère que de l'assister ne lui rapporte que la haine, d'où il

s'ensuit que l'on craint l'aversion ou le mépris des autres, ou le refus d'être également assisté dans sa misère, ou de perdre surtout la puissance de faire du bien soit aux autres, soit à soi-même, puisqu'enfin on doit toujours craindre d'être privé, de la part des autres, de la puissance de faire mal ou de nuire.

Ainsi agissent, dit-on, ceux qui n'ont pas la lumière de la Sainte Écriture, et qui se règlent d'après la lumière naturelle et d'après les avis de leur conscience. Il ressortirait de là que quelques parties de la connaissance et de la volonté de Dieu scintilleraient dans l'intelligence commune des hommes ; et si ceux-ci se conduisent d'après ces lumières, on dit qu'ils agissent bien. Et quelle autre raison de ce sentiment d'adorer DIEU peut être recherchée, si ce n'est celle-là. Au reste, il a été déjà discuté, par de nombreux raisonnements, si les animaux se conduisent d'après les inspirations de la raison. Cette question n'a jamais été décidée, pourtant je ne la soulève pas. Qui t'as dit que cela ne soit pas ; qu'une bête apprivoisée, polie, ne soit pas supérieure, par l'intelligence et la faculté du jugement, à un homme sauvage

et grossier ? Mais, afin que je dise la chose telle qu'elle est, la plus grande partie des hommes oisifs qui ont appliqué leurs pensées à des choses subtiles, excédant l'intelligence ordinaire, afin de satisfaire leur luxe et leur intérêt, ont imaginé un grand nombre de règles subtiles auxquelles ni Thyrsis, ni Alexis, empêchés par les soins de leurs campagnes et de leurs troupeaux, n'ont pu s'appliquer, d'où ces derniers ont ajouté foi à ces spéculateurs oisifs, comme plus instruits, et ajoutons plus aptes à en imposer aux ignorants. Va, bon Alexis, cherche les Pans, les Sylvains, les Satyres et les Dianes, etc., adores-les, car ces grands philosophes te feront connaître le songe de Numa Pompilius et te raconteront ses couchers avec la nymphe Égérie, et alors, pour récompense de leur besogne, et afin d'attirer la bienveillance et la faveur de ces puissances invisibles, ils veulent recueillir des sectateurs de ce culte, les sacrifices et la graisse des troupeaux, et ils réclameront ta propre sueur à leur bénéfice. Et alors, parce que Thyrsis adore Pan, Alexis les Faunes, Rome les Mars, Athènes les dieux inconnus, il faudrait croire que ces bonnes

gens avaient reçu quelque petite parcelle de la lumière naturelle, car c'étaient des inventions et des attributions oiseuses de spéculateurs, pour ne rien dire de plus sévère sur les religions des autres peuples.

Et pourquoi cette raison ne leur a-t-elle pas appris qu'ils se trompaient dans leur culte, et qu'il était ridicule d'honorer des images et des pierres, comme si elles étaient la demeure de leurs dieux ? Et parce que de bonnes petites femmes honorent d'une grande dévotion un François, un Ignace, un Dominique et autres semblables, on devrait croire que la raison a révélé que l'un, ou un petit nombre de ces saints hommes, devraient être honorés, et que ceux-ci, par un effet de la lumière naturelle, ont découvert le culte de quelque puissance supérieure, quoique non visible ? Lorsque cependant ces choses sont trouvées et commentées par nos prêtres, fainéants à l'excès, dans le but d'un accroissement plus considérable pour faire bouillir leurs marmites.

Donc, DIEU n'existe-t-il pas ? Soit ; qu'il soit ; il faut donc l'adorer ? Mais il ne s'en suit pas de là qu'il désire un culte. Mais il le désire, puisqu'il l'a inscrit dans le cœur.

Et alors qu'y a-t-il de plus? Donc nous suivrons l'instinct de notre nature. Mais il est reconnu qu'il est imparfait. Dans quelles choses? car, il suffit à la société humaine de l'honorer ainsi tranquillement. Cependant les autres religieux qui admettent la Révélation, ne passent pas leur vie plus heureusement. Mais Dieu exige de nous bien davantage : il exige qu'une connaissance plus exacte soit imprimée en nous. Mais pourtant toi, qui promets cela, de quelque religion que tu sois, tu ne tiens pas ta parole! En effet, la question de ce que Dieu est, est plus obscure après n'importe quelle révélation qu'auparavant. Et comment l'établiras-tu plus claire à la conception intellectuelle quand elle dépassera toute intelligence? Et que te paraît-il de ceci : Jamais personne n'a connu DIEU ; de même, aucun œil ne l'a vu ; de même, il réside dans une lumière inaccessible; de même, après la révélation, il demeure encore à l'état d'énigme; et de quelle énorme clarté jouit une énigme connue de chacun ? En vérité, d'où t'es-t-il constaté que Dieu exige ces choses? Est-ce du désir qu'est prise l'intel-

ligence de surpasser ses limites, de tout comprendre d'une manière plus parfaite, ou est-ce d'ailleurs?

Cette certitude tient-elle d'une révélation spéciale? Qui es-tu, toi qui avances cela? *Bon Dieu!* quel mélange de révélations! Tu avances les oracles des payens? Mais déjà l'antiquité en riait. Les témoignages de tes prêtres? Je t'oppose les prêtres contradicteurs. Combattez-vous les uns les autres. Mais qui sera juge? Quelle sera la fin de la controverse. Tu apportes les écrits de Moïse, des Prophètes, des Apôtres? L'Alcoran s'oppose à toi; il déclare ces écrits corrompus, annulés par une révélation plus nouvelle, et l'auteur de ce livre se glorifie, au nom de miracles divins, d'avoir tranché par le glaive les corruptions et les altercations des chrétiens comme Moïse celles des payens. Car l'un et l'autre, armés de grands miracles, c'est par la force que Mahomet a conquis l'Arabie, comme Moïse par la force a subjugué la Palestine. Et leurs sectateurs, aussi bien que les livres des Vedas et des Brahmes, existant depuis plus de mille trois cents

siècles, et je ne dis rien des Chinois, s'opposent à toi.

Toi, qui es ici caché dans un angle de l'Europe, tu t'en moques, tu nies ; tu vois toi-même que cela peut être bon ! Mais eux, ils ont la même facilité pour nier tes assertions.

Et si, pour être persuadés que le monde naquit et fut édifié de l'œuf du Scorpion, que la terre est posée sur la tête du Taureau, et si ces premiers fondements des choses étaient constatés par les trois premiers livres des Vedas, trois premiers livres que quelque fils jaloux des dieux a dérobés, par quoi cette abondance de miracles, qui convaincraient tous les habitants du globe, serait-elle surpassée ? Les nôtres riraient de cela et en déduiraient un nouvel argument favorable à leur religion, mais qui n'aurait pourtant de fondement que le cerveau de leurs prêtres.

Et d'où vient cette immensité de volumes et ces chariots de mensonges sur les dieux des payens ? Plus adroitement, Moïse, connaissant les arts des Egyptiens, c'est-à-dire instruit dans le culte des astres et de la Magie, chassa d'abord par la

force des armes les petits rois régnant en Palestine ; ensuite, à l'exemple de Numa Pompilius, il imagina des conversations avec la divinité, et établit, dans les possessions d'hommes paisibles, son armée remplie de foi dans ses actes, afin d'arriver à faire de son frère le Pontife suprême, et se créer lui-même grand chef, et quelque jour prince et dictateur du peuple.

D'autres, par des voies plus douces et s'attachant le peuple par l'ostentation de la sainteté..... (J'ai horreur de proférer le reste) ; et leurs sectateurs par de pieuses fraudes, dans des conventicules plus cachés, se sont emparés d'abord, de la plèbe payenne inexpérimentée ; et ensuite, par la force des prosélytes de la nouvelle religion, ils ont asservi les princes des peuples qui les haïssaient et les craignaient en même temps.

Enfin, un autre amateur de la guerre, captive, s'adjoit par de faux miracles, les peuples les plus féroces de l'Asie, malmenés par les empereurs chrétiens, sous les promesses d'une quantité de bienfaits et de victoires, suivant l'exemple de Moïse, il soumet les princes fainéants et divisés de

l'Asie, et affermit sa religion par le cimetière. Le premier corrige, réforme le paganisme ; le second le judaïsme, et le troisième réforme les deux autres. On demande qui reformera Mahomet et le mahométisme ?

Sans doute la crédulité des hommes est subjuguée par les fraudes, mais l'abus de cette crédulité, même sous prétexte d'une certaine utilité, mérite certainement d'être taxé d'IMPOSTURE. S'étendre plus longuement sur la nature, le genre et les espèces d'impostures deviendrait trop long et trop ennuyeux. D'ailleurs, on doit observer ceci : Que la religion naturelle et le culte dû à Dieu étant une fois concédés, tout chef d'une nouvelle religion est suspecté d'*imposture*, en tant qu'il prétend s'appuyer sur la nature, surtout qu'une grande quantité de fraudes ont déjà été employées à la propagation de toute religion, comme cela est démontré à tous, et par nos paroles et par ce qui nous reste à dire.

Ceci reste donc comme une proposition immuable : *Que, d'après les lumières naturelles de la conscience, la religion et le culte de DIEU sont conformes à la vérité.* Mais

qui voudra établir, en fait de religion, quelque chose de nouveau ou de dissemblable, et cela sur l'autorité d'une puissance supérieure invisible? Evidemment il est nécessaire qu'il produise les preuves de sa puissance de réformation s'il ne veut être regardé par tous comme un *imposteur* qui contredit le sentiment de tous, non pas du chef de la raison naturelle, mais par l'autorité d'une révélation spéciale. Il faudrait qu'il fût d'une telle sainteté de vie et de mœurs qu'il puisse être cru digne par la multitude de recevoir dans un entretien particulier les oracles du saint des saints, auquel jamais rien d'impur ne plût. Et pour cela, son propre témoignage, sa vie antérieure passée assez saintement, ou quelques miracles, c'est-à-dire des *faits extraordinaires*, ne peuvent rien prouver, car il aurait cela de commun avec des magiciens artificieux, trompeurs d'hommes, menteurs, hypocrites qui, par ces mêmes faits, se sont emparés de gloire ou de richesse. Et ceci ne doit pas non plus être omis, c'est qu'afin d'être crus sincères et méprisant toutes choses, certains, excités par la folie, ont cherché spontanément la mort, comme

plusieurs l'ont fait parmi les anciens philosophes.

On ne doit pas croire non plus qu'ils aient été aidés par des forces divines toutes spéciales, parce qu'ils ont accompli ces folies soit à cause d'une imagination vagabonde, soit que, par l'effet d'un jugement défectueux, malsain, ils se soient vainement promis des montagnes d'or. Ils ne savaient pas bien juger les choses; il n'étaient pas de véritables docteurs.

Afin de les distinguer plus parfaitement, j'ai dit que non seulement leur propre témoignage n'était pas suffisant, mais encore qu'il était besoin de les examiner entre eux, de confronter leurs témoins, ainsi que leurs proches, leurs connaissances, les étrangers, les amis, les ennemis, et après avoir recueilli tous les témoignages, tant du Docteur et des siens que des autres témoins, pénétrer à la vérité de sa mission. Et si les témoins prochains nous sont inconnus, les témoins des témoins seront consultés, et ainsi de suite. Ajoutez à cela encore l'examen de votre faculté judicative, la sûreté du jugement, si vous êtes capable de discerner le faux du vrai, si le faux est sur-

tout entouré de telles circonstances ou vraisemblances ; ajoutez encore une recherche sévère sur les notes que vous aurez puisées pour arriver à l'établissement de la vérité. Vous examinerez encore le jugement des autres, concernant le témoignage ou telle démonstration. Et de là, il sera permis de déclarer, s'il est le véritable messager de la révélation de la volonté divine, celui qui se porte comme tel, et si son sentiment doit être suivi d'un pied pressé. Mais, ici, il doit surtout être pris garde que nous ne tombions dans un cercle vicieux.

Ainsi, comme la nature des premières religions est telle que l'une présuppose l'autre ; ainsi Moïse, le paganisme ; — le Messie, le judaïsme ; — Mahomet, le christianisme — et que cette dernière ne rejette pas tous les points de la première, mais seulement quelques-uns, mais pour le reste, s'appuie même sur elle, comme l'ont fait le Messie et Mahomet. Il sera nécessaire de considérer avec le plus grand soin, non-seulement la dernière, ou la moyenne ou la dernière, mais toutes et chacune en particulier, principalement lorsque dans chaque secte des impostures sont dénon-

cées. Ainsi le Messie dénonce les anciens qui ont corrompu la loi ; Mahomet accuse les chrétiens d'avoir dénaturé l'Évangile. Rien d'étonnant pour ce qui regarde ces derniers, chaque secte accuse l'autre d'avoir falsifié le texte du Nouveau Testament. Ainsi on cherche à établir que celui que l'on propose pour modèle est bien le chef de la véritable religion, et jusqu'à quel point doivent être crus ceux qui se disent ses sup-pôts ou disciples. On ne peut donc laisser de côté l'examen d'aucune secte, mais toutes doivent être scrutées, abstraction faite de tous préjugés, et jugements pré-conçus ; car si une seule est omise, peut-être est-ce celle-là même qui est la plus vraie. Ainsi, celui qui suit la loi mosaïque aura suivi la vérité, même selon les chrétiens ; seulement il ne devait pas s'arrêter à Moïse, mais il devait continuer par l'examen approfondi de la religion du Christ.

Est-ce que chaque secte n'affirme pas que tous les Docteurs sont pour elle ? Elle a elle-même expérimenté, et chaque jour elle expérimente de nouveau que des meilleurs ne peuvent se rencontrer. De façon qu'il faut croire à tous, ce qui est ridicule,

ou à personne, ce qui est plus sûr, jusqu'à ce que la vraie voie soit connue, pourvu cependant qu'il n'y ait rien eu de passé en collationnant, c'est-à-dire en confrontant les choses.

Il n'est pas nécessaire que tous les mathématiciens soient rassemblés pour qu'il soit connu que deux et deux font quatre. Car ce n'est pas la même chose, attendu que si personne n'a été vu doutant que deux fois deux font quatre, les religions, au contraire, ne s'accordent ni sur leurs fins, ni sur leurs principes, ni sur leurs moyens.

Je pose que j'ignore la voie droite du salut et, entretemps, je suis le culte des Brahmes ou de l'Alcoran. Alors Moïse et les autres disent : *Et quel mal as-tu reçu de nous, pour que nous soyons ainsi rejetés, nous qui sommes les meilleurs et les plus vrais ?* Que répondrons-nous : *J'ai cru à Mahomet ou aux Gymnosophistes, étant né et élevé dans leur doctrine, et j'ai compris que ta religion et celle des chrétiens qui l'a remplacées, ont été depuis longtemps ou falsifiées ou corrompues et tout aussi corruptrices ?*

Est-ce qu'ils ne répondraient pas qu'ils ne connaissent pas la moindre chose de

Mahomet, pas la moindre chose de Brama, ignorants tous les deux de la vraie route du salut ; qu'ils croient savoir que ce sont des corrupteurs et des *imposteurs*, séduisant le peuple par de faux miracles et des mensonges. Qu'on ne doit pas ajouter si simplement foi à un seul homme ou à une secte après qu'on a auparavant rejeté les autres sans aucun examen ; car d'après le même droit, l'Ethiopien, qui n'est pas sorti de son pays, pourrait dire " qu'il n'y a sous le soleil que des hommes de couleur noire. "

En outre, dans cet examen des sectes, il faut bien songer à les peser toutes à la même balance, à ne pas concentrer son attention sur l'une, et à ne toucher l'autre que du bout des doigts, parce qu'elle vous déplairait, à la première vue, par quelques trompeuses apparences, ou que vous éprouveriez de la répugnance pour la mauvaise réputation du fondateur. Il ne faut pas de suite prendre pour un dogme, ou un témoignage incontestable, ce que pourra vous affirmer de la religion étrangère le premier vagabond venu. Car, à l'origine, et par la même raison, la religion chrétienne, dans

l'opinion générale, et par son nom seul, était pour les uns un objet d'horreur, pour les autres un sujet de raillerie ; auprès de ceux-ci, parce que les chrétiens adoraient une tête d'âne ; auprès de ceux-là, parce qu'ils mangeaient et buvaient leurs dieux, etc. ; de sorte que le chrétien était réputé un ennemi capital de Dieu et des hommes, alors que ces reproches n'étaient que des malentendus ou d'atroces calomnies.

Ce qui confirmait l'opinion, ce qui lui donnait naissance, c'est que les ennemis de cette religion, ou n'avaient pas de relations, ou n'avaient que des relations passagères avec les chrétiens instruits, et qu'ils s'en rapportaient au premier venu, à un apostat, et peut-être à un ennemi. Et comme l'examen, tel que je le recommande, est chose de si grande difficulté, que dirons-nous des enfants, que dirons-nous des femmes, de la masse du peuple ?

La certitude de la religion est lettre close pour les enfants et la plupart des femmes ; elles ne voient que ténèbres dans les déductions les plus claires, tirées des principes d'une religion, et vous pouvez juger, à leur

façon de vivre, que sauf le très-petit nombre, elles n'ont pas grande facilité d'en pénétrer les mystères ; pour ne rien dire des classes inférieures, ou des manants, qui n'ont la pensée occupée que d'une chose, leurs besoins, et le reste ils le gobent ou le rejettent de bonne foi. Il n'est donc loisible qu'à la minime fraction du monde de peser toutes les religions, de comparer la sienne, de discerner proprement les raisons de vérité ou de fraude, où l'on peut être déçu par des minuties ; mais la foule marche comme un troupeau, acceptant d'habitude la foi du professeur de choses sacrées, sur sa réputation de savoir et de judiciaire.

C'est ce qui arrive dans toute religion, surtout pour ceux qui ne savent lire ni écrire, ou à qui les livres font défaut. Mais il fallait remarquer qu'il ne suffit pas que les docteurs de religion brillent par le jugement et l'expérience, afin de discerner le vrai du faux ; il faut que les profanes aussi aient la conviction la plus sûre, non seulement de leur discernement, mais de leur volonté de déclarer la vérité. Car nous devons avoir l'assurance que qui professe cette science ne veut être dupe ni fripon.

Et ici, parmi tant de différents docteurs d'une secte, sur lequel devons-nous porter notre choix? Car, quand nous considérons ses coréligionnaires ou ses collègues, sur plusieurs points en opposition avec lui, malgré leur amitié, les dissentiments ont puisé leur origine ou dans un défaut d'intelligence — ce qui dénonce un vice de jugement — ou dans l'attachement opiniâtre à ses idées, ce qui accuse peu d'amour pour la vérité. Admettons que cette dissidence ne porte que sur des articles secondaires. Il n'en est pas moins que les autres points en deviennent suspects. Des deux côtés, en effet, la vérité est une, et qui s'en écarte d'une part, soit vice de jugement ou de volonté, mérite à tous autres égards de justes soupçons.

C'est pourquoi, afin que vous puissiez juger de la capacité et de la sincérité d'un professeur de religion, il est indispensable d'abord que vous ayez une capacité égale, car il pourrait facilement vous en imposer; et puis, s'il ne vous est point parfaitement connu, il aura besoin des témoignages d'autrui, et ceux-ci d'autres à leur tour (ce qui mène à l'infini), affirmant non seu-

lement la vérité de son enseignement, mais encore sa sincérité ; et quant aux témoins, la même garantie est nécessaire. A quel terme vous arrêterez-vous ? Et ce n'est pas assez que la doctrine ait été débattue par d'autres : il faut voir comment le débat a été conduit. Car d'ordinaire les démonstrations, telles qu'elles sont publiées, n'entraînent certitude ni évidence, et prouvent des choses douteuses par d'autres souvent plus douteuses. De sorte, qu'à la façon de ceux qui courent dans un cercle, on revient toujours au point de départ.

Afin d'être assurés que tel est, ou docteur de religion, ou imposteur, nous avons besoin, ou de notre propre expérience — ce qui n'est point le cas pour les trois grands fondateurs des religions juive, chrétienne et musulmane, puisqu'ils sont séparés de nous par un long éloignement et une existence depuis longtemps passée — ou de l'expérience d'autrui. Celle-ci prend le nom de témoignage, dès qu'on nous la communique. Il reste encore une voie moyenne, savoir d'interroger les écrits, témoignages du patriarche sur sa personne. Le Christ n'a rien laissé ; de Moïse on doute

qu'il subsiste rien ; Mahomet a laissé le Coran. Les autres témoignages appartiennent à des amis ou des ennemis. Il n'y a pas de milieu. Qui n'est pas avec moi est contre moi. Quant au témoignage personnel, Mahomet, aussi bien que Moïse, et autres, s'attribue des privilèges divins. Quant aux témoignages étrangers, nous avons des écrits des amis de Mahomet et de ses sectateurs, et ses fidèles, quant à lui, ont tenu le même langage que les autres sectaires concernant leur prophète.

Toute secte a rencontré des calomnies chez ses ennemis, des éloges chez ses amis. Du reste, le témoignage que chacun se donne a trop peu de force et d'importance pour inspirer une foi complète ; il n'a d'autre résultat que de jeter la confusion dans l'esprit de l'auditeur inattentif. Les assertions des amis sont de la même trempe, puisqu'elles ne sont que des échos de sa parole ; et l'on ne peut prêter l'oreille aux ennemis : leur intérêt les rend récusables. Or, malgré tout cela, les sectateurs des trois religions cherchent tous, dans des raisons également futiles, la preuve de l'imposture adverse, la vérité de leurs principes, et ils ne trouvent

d'appui que dans leur propre gloire, ou les affirmations des amis, ou les reproches des ennemis.

Pourtant chez nous Mahomet passe, sans contredit, pour un charlatan. Mais pourquoi? A coup sûr, ce n'est pas sur son propre témoignage, ni sur celui de ses amis : c'est sur les accusations de ses ennemis. Au contraire, chez les siens, Mahomet passe pour un saint prophète. Mais sur quel fondement? En partie, sur son témoignage; en partie, surtout sur celui de ses amis. Ceux qui prennent Moïse ou pour un imposteur ou pour un saint docteur, suivent le même train. Des deux côtés, la raison est donc la même, soit pour repousser, soit pour accueillir l'accusation d'imposture contre Mahomet ou les autres, quand même ceux-ci passeraient pour des saints, celui-là pour un faquin, contre le devoir de la justice. A la manière des scolastiques, on peut conclure très-rigoureusement :

Quiconque est dans la même position que Mahomet, relativement à la justification ou au reproche d'imposture, la justice veut qu'il soit rangé dans la même catégorie.

**Or, Moïse est dans la même position ;
Donc, il faut exercer la même justice
envers Mahomet, et ne pas le traiter
d'imposteur.**

**Je prouve la mineure : α. Relativement
à la justification d'imposture, elle est four-
nie par les témoignages invoqués plus haut,
tant de Mahomet quant à lui, que de Moïse,
dans le bien que ses écrits disent de sa
personne, et enfin des fidèles concernant
chacun leur patriarche. Delà suit très-
justement :**

**I. La force probante que possèdent les
amis de Moïse pour l'excuser, les amis
de Mahomet doivent l'avoir pour l'ab-
soudre d'imposture.**

**Or, les amis de Moïse, par leurs témoi-
gnages favorables, ont la vertu de l'ab-
soudre. Donc, etc.**

**II. La valeur qu'à cette fin l'on donne
aux livres de Moïse, il faut l'attribuer
au Coran.**

Or, etc... Donc, etc.

Ajoutez que les Musulmans tirent des

livres mêmes du Nouveau Testament (bien que, d'après eux, corrompus en maints endroits) des arguments en faveur de leur Mahomet ; surtout cette mission future du paraclet, annoncée par le Christ, ils veulent qu'elle soit réalisée par leur patriarche, et qu'il ait dévoilé les corruptions des chrétiens, et institué une nouvelle alliance. Et bien que le Coran soit accusé de maintes inepties, de fables et contes impies, les uns peuvent être pris dans un sens spirituel, ils peuvent recevoir des explications et des adoucissements, et les autres chapitres ne prêchent que la sainteté la plus exemplaire, une règle de mœurs parfaite et surtout la sobriété et l'abstinence du vin.

Quant à l'objection : que les vins sont un don de Dieu ; on peut répondre : les poisons aussi, et pourtant il faut s'en garder. Quant au reproche habituel que le Coran inspire une excessive sensualité et n'occupe la vie éternelle que de voluptés charnelles, en autorisant de plus une polygamie illimitée, ce reproche n'est pas décisif, puisque Moïse aussi a permis la polygamie, et que, dans le Nouveau Testament, la vie éternelle promet des banquets. Par exemple :

Vous vous assiérez à la table d'Abraham, d'Isaac, etc. Je ne goûterai plus le vin que dans le royaume de mon père. Du cantique de Salomon il n'y a rien à dire, puisque, expliqué dans un sens spirituel, il ne contient, dit-on, rien de mauvais. Dites-en autant du Coran. Mais si nous sommes trop rigoureux envers le Coran, nous devons exercer la même rigueur contre les écrits de Moïse et des autres. Or les arguments que l'on puise dans Moïse, pour le défendre de l'accusation d'imposture, ne semblent pas avoir la justesse ni la puissance requises.

I. Les entrevues de Moïse avec Dieu n'ont d'autre appui que son propre témoignage et celui de ses amis, et ne peuvent, par conséquent, avoir une plus grande autorité que les mêmes arguments des Musulmans, au sujet du colloque de Mahomet avec l'ange Gabriel. Et qui plus est, les entretiens de Moïse sont, d'après Moïse même (si tous les livres qu'on lui attribue sont de lui), suspects d'imposture, ainsi que nous le montrerons plus bas.

II. Quand à sa sainteté, il ne sera facile à personne, au moins avec quelque justice, de la lui reconnaître, alors que l'on connaît ses crimes, tels que :

a) Le larronnage, qui ne peut trouver d'excuse que près de ses amis. Mais on ne saurait croire à la justice de leurs appréciations, et l'on ne peut tirer parti d'un texte favorable de Luc dans les Actes des Apôtres, attendu que la sincérité et la véracité de ce témoin demeurent en question.

b) La provocation à la révolte ; car il n'est pas prouvé que Dieu en soit l'instigateur ; bien plus, le contraire est plausible, puisqu'un autre passage interdit la résistance contre les tyrans.

c) Les guerres, quel que soit le nom qu'on leur donne, contre les préceptes de Moïse même (v. et vi.), les massacres, les rapines violentes, etc. Absolument de la même façon que le Pape, dans les Indes, et Mahomet, en Arabie, abusant du nom de Dieu, ont chassé de leurs domaines les anciens maîtres. Moïse tuait, il recommandait

l'extermination, afin d'assurer sa sécurité et celle des siens.

d) La doctrine du vol, sous prétexte d'emprunt.

e) L'obligation à laquelle Moïse s'engageait envers Dieu, de subir pour son peuple la mort éternelle : car c'est une demande qui détruit l'essence de Dieu. (Exod. XXX, 31, 32.)

f) Son indifférence envers le précepte divin de la circoncision (Exod. IV, 24, 25, 26), et finalement :

g) Le vice capital de Moïse, son absolue et grossière incrédulité, après avoir opéré tant de miracles par la vertu de Dieu, et qui lui valut de Dieu de graves reproches et des menaces. (Num. XX, 12.)

Quant à la preuve de la seconde proposition, c'est-à-dire l'accusation d'imposture, on peut dire : Nous ne sommes pas assurés par notre expérience personnelle, mais par le témoignage non de ses amis, mais de ses ennemis, que Mahomet soit un imposteur. Or, tous les non-musulmans rentrent dans

cette catégorie, d'après l'adage : Qui n'est pas avec moi, etc. On en tire cette conclusion :

Toute la valeur qu'on donne au témoignage d'un ennemi dans la cause d'un individu, on doit la donner dans la cause d'un autre. Autrement nous serions coupables d'injustice, condamnant l'un sur des témoignages ennemis, et non l'autre. Par là, toute justice serait ébranlée.

Or, le témoignage des ennemis a, dans la cause de Mahomet, la puissance de faire passer Mahomet pour un imposteur. Donc, etc.

Je dirai de plus que les soupçons de l'imposture de Moïse sont justifiés par bien d'autres indices. Il peut être convaincu par son propre témoignage, autant que par celui de ses successeurs. Bien que l'on n'ait pas encore décidé la question :

- I. Si les livres que l'on dit de Moïse, sont de lui,
- II. ou de compilateurs,

- III. d'Esdras nommément, ou
- IV. si l'original est écrit en Samaritain, ou
- V. dans la langue hébraïque ; et au cas que cela ne soit pas,
- VI. si nous avons l'intelligence de cette langue.

Tous ces points sont sujets à nombre d'objections. Les premiers livres de la Genèse surtout fournissent la démonstration que la juste interprétation nous échappe. J'avoue que je ne me suis pas livré à l'étude de ces questions. J'argumente simplement

- I. d'après le témoignage de Moïse, et même

α. d'après sa vie et ses mœurs, que nous avons appréciées plus haut. Si par son génie guerrier, qu'il a surtout déployé contre des innocents, il s'élève presque au niveau de Mahomet, il n'en diffère pas beaucoup d'ailleurs.

β. D'après l'autorité de sa doctrine. Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit des entretiens de Moïse avec Dieu, dont il se fait gloire, nous semble-t-il, avec trop de complaisance.

Car quiconque fait parade d'un tel commerce avec la divinité — commerce impossible — inspire des soupçons bien naturels.

Or, Moïse, etc... Donc, etc.

La preuve est acquise, puisqu'il se vante d'avoir vu un être dont il est maintes fois dit, dans le Vieux et le Nouveau Testament, que nul œil ne l'a vu, savoir, comme on se plaît à dire, face à face.

Il a donc vu Dieu 1° sous sa propre forme, non en image ou en songe, 2° face à face, comme un ami son ami, en tête-à-tête; or, toute vision est 1° vision des amis, face à face, 2° ou vision des bienheureux dans l'autre vie. Or, Moïse, etc... Donc, etc.

La preuve de la mineure se trouve dans les textes ci-dessus rappelés, et dans la parole de l'apôtre : Mais alors face à face, etc. La même opposition se rencontre dans les textes de Moïse et de l'apôtre. Cependant les chrétiens admettent comme une certitude que jamais dans cette vie personne n'a pu voir Dieu. En outre, il est dit expressément (Exod. XXXIII, 20) : Vous ne pourrez me voir face à face. Ces paroles que

Dieu objecte à Moïse contredisent expressément les versets ci-dessus allégués, et ne leur laissent d'autre excuse que de dire qu'ils ont été intercalés par un compilateur maladroit, ce qui reflète le doute sur tout.

7. Par la doctrine même de Moïse, en ce qu'elle est ou légale ou évangélique. Parmi les lois, auxquelles nous ne toucherons pas, par amour de la brièveté, se distingue le Décalogue, que l'on nomme spécialement l'œuvre de Dieu, le pacte du mont Horeb.

Au reste, il ne semble pas tant l'œuvre de la main de Dieu, que de la pensée de Moïse. Car réellement ces préceptes ne respirent point la perfection divine. Attendu que 1° ou ils sont superflus, savoir les trois derniers qui, en vertu des paroles du Christ (Matth. v.) paraissent des doubles des premiers; le neuvième ne doit pas être séparé du dixième, ou il faut aussi couper en deux le dixième; 2° ou ils sont défectueux. Car où dit-il : Vous ne convoiterez pas des dieux étrangers, vous ne désirerez pas maudire Dieu,

violer le sabbat, blesser vos parents, etc.; faut-il présumer que Dieu aura prohibé spécialement des convoitises de moindre importance, de la maison, du champ, du bien d'autrui, et cela par des dispositions expresses, et non pas des convoitises plus graves ?

Quant à ce qui regarde la doctrine évangélique de Moïse, elle donne (Deut. XVIII. 21. 22) un signe assez délicat, assez scabreux pour reconnaître le grand prophète ou le Messie, parce que ce signe suspend, pendant une longue durée, toute foi aux prophéties. Il s'ensuit que le Christ, quand il prédit la ruine de Jérusalem, ne devait pas être tenu pour un vrai prophète, aussi longtemps que Jérusalem était debout, pas plus que Daniel avant l'accomplissement de ses prédictions; par conséquent, à tous les Juifs qui ont vécu jusqu'à cet événement depuis la mort du Christ, on ne peut faire un crime de leur incrédulité, alors cependant que Paul leur dit anathème, parce qu'ils n'ont pas reconnu le Messie avant la destruction de la ville.

Par conséquent, tout signe qui reporte à de lointaines années la liberté de croire

ou non au Messie ne peut provenir de Dieu et inspire de justes soupçons.

Or, le signe donné, etc... Donc, etc.

Peu importe ce que l'on dit de l'accomplissement des autres prophéties. Car c'est le caractère spécial du grand prophète de voir ses prédictions réalisées. Jusque là, naturellement, il n'a pu être tenu pour prophète.

Autre absurdité qui semble résulter du même verset : ce caractère, qui devait être le criterium divin de tous les prophètes, ne peut s'appliquer à plusieurs qui ont fixé une époque indéterminée, ou une époque déterminée, mais dans des termes qui laissent de la marge, tel que : bientôt, ensuite, dans un temps prochain. Par exemple, beaucoup ont annoncé le dernier jour du monde. Pierre dit que ce jour est imminent; donc, tant que ce jour n'a pas lui, Pierre ne pourra être tenu pour bon prophète. C'est la conséquence rigoureuse du texte de Moïse.

δ. Des histoires de Moïse. Que si l'on reproche au Coran maintes fables, à coup sûr dans la Genèse maintes choses paraissent suspectes à un lecteur scrupuleux : la

formation de l'homme du limon de la terre; l'inspiration du souffle; la fabrication d'Ève avec la côte de l'homme; le serpent qui parle à un homme ayant la science infuse et n'ignorant pas que le père du mensonge habitait dans le serpent; la pomme fatale au monde entier, acte qui limite l'un des attributs de Dieu, identifiés cependant avec son essence, savoir sa bonté, tout comme le relief de la chute limite la colère de Dieu, et par suite fait de Dieu même un être fini, car la colère de Dieu, c'est Dieu; des vieillesses de huit et neuf siècles; le voyage des animaux dans l'arche; la tour de Babel, la confusion des langues, etc.

Aux yeux d'un libre penseur, ces faits ne peuvent être pris que pour des fables, des fables de rabbins surtout, car la race juive a un faible pour les fables. Il y a bien moins d'incongruités chez les Bonzes chinois, les Bramines de l'Inde, quand ils racontent parmi d'autres contes qu'une belle vierge, sortie d'un œuf, enfanta le monde. Moïse paraît trébucher surtout en faisant Dieu se contredire, à savoir : Que tout était bon, et pourtant il n'était pas bon que l'homme fût seul. D'où il suit qu'en

dehors de l'homme quelque chose n'était pas bon et pouvait gâter la bonté de l'homme, alors que la solitude même d'Adam était l'œuvre de Dieu, puisque Dieu non seulement avait créé la bonté des essences, mais encore des qualités. Car toutes choses étaient bonnes avec les qualités que Dieu leur avait données.

J'argumente :

Quelle que soit l'œuvre que Dieu ait créée, elle ne peut pas ne point être bonne ;

Or, la solitude d'Adam, etc., etc.
Donc, etc.

I. Ceux qui s'attachent aux études généalogiques du Vieux Testament, trouvent beaucoup de difficultés dans Moïse. Nous ne les proposerons pas toutes, sauf pourtant cette unique exemption : Que Paul (I. Thim. I, 4) enseigne que les généalogies sont inutiles, que leur étude est infructueuse, qu'on doit même s'en garder. Car, à quoi sert tant de généalogies distinctes et même tant de fois répétées ? Il y a un exemple singulier qui fait suspecter au moins la corruption ou l'inadvertance des

compilateurs, c'est leurs diverses énumérations des épouses d'Esau :

ÉPOUSES D'ESAU.

GENÈSE. XXVI, 34. *Judith*, fille de Berith, Héthéen.

Basmath, fille d'Elon, Héthéen.

GENÈSE. XXVIII, 9. *Mahalaad*, fille d'Ismaël, sœur de Nabajoth, outre les deux précédentes.

GENÈSE. XXXVI, 2. *Ada*, fille d'Elon, Héthéen.

Ahalibama, petite fille de Sébéon.

Basmath, fille d'Ismaël, sœur de Nabajoth.

Ainsi, l'*Ada* de la Genèse, XXXVI est appelée *Basmath*, au chapitre XXVI de la même Genèse, et fille d'Elon, Héthéen ; et la *Basmath* de la Genèse XXXVI est dite *Mahalaad* au chapitre XXVIII de la même Genèse, et sœur de Nabajoth, lorsque cependant, au même endroit, Genèse XXVIII, il est dit qu'elle fut épousée après Judith et Basmath, Genèse XXVI, précédemment nommées. Je ne vois pas la conciliation de ces situations. Ces faits, et d'autres semblables, augmentent la suspicion que les livres de Moïse, que nous possédons, ont été arrangés (construits) par des compilateurs, et

qu'ainsi des erreurs se sont glissées en les écrivant.

Enfin, en dernier lieu, ce qui peut être argumenté contre Moïse, c'est cette excessive tautologie, cette répétition inutile, et toujours avec variantes, qui accusent les différents endroits de divers auteurs (sources diverses).

II. Moïse peut être argué de suspicion par le témoignage des autres, non pas tant par le témoignage de ses ennemis, mais par ceux-là même qui se sont déclarés ses successeurs et ses fils.

1° Pierre (Act. XV, 10) appelle la loi de Moïse un joug insupportable, et par conséquent, ou Dieu est un tyran, horreur ! ou Pierre ment, ou les lois de Moïse ne sont pas divines.

2° Paul parle toujours avec mépris des lois de Moïse ; ce qu'il ne ferait pas, s'il les regardait comme divines. Ainsi (Gal. IV) il les appelle :

a) Captivité (servitude). V, 3 et 4.
Qui donc appellerait ainsi les lois de Dieu ?

b) De très-misérables préceptes.
V. 9.

c) V. 30, il écrit : Chassez la servante, avec son fils Agar. La servante est le Testament du Mont-Sinaï, c'est-à-dire la loi de Moïse. V, 24.

Mais qui tolérerait cette expression : Repoussez une loi de Dieu avec ses fils et ses sectateurs. Encore ce que le même Paul dit dans le chapitre suivant (Gal. V, 2 et 3) il ne l'observe pas puisqu'il oblige Timothée à se faire circoncire (Act, XVI, 2).

d) Il appelle la loi une lettre morte, et regarde ses commandements comme dénués de toute autorité (II, Cor. VI, 6), et il l'estime de ne pas avoir une gloire véritable, digne.

Qui dirait de telles choses de la très-sainte loi de Dieu ? Si elle est également divine comme l'Évangile, elle doit avoir une gloire égale, etc.

Témoignages de ceux qui sont hors de l'Église juive ou chrétienne.

Le reste manque.

Reliqua desunt.

T R A I T É
D E S
T R O I S
I M P O S T E U R S .



M. D C C. L X X V I I

Manuscrit clandestin
du début du XVIII^e siècle (éd. 1777)
présenté par P. RETAT.

PRÉFACE

par Pierre RETAT

Le livre qui paraît en 1768 sous le titre *Traité des trois imposteurs*, et dont les réimpressions se succèdent rapidement dans les années suivantes (1), est une des multiples productions dont la boutique de Marc-Michel Rey inonde alors la France et l'Europe. Que d'Holbach et son associé Naigeon aient fourni le texte, c'est fort probable : au moment le plus intense de la lutte philosophique, le *Traité* devait leur paraître une arme excellente. Diderot ne manque pas de le mentionner parmi les titres qu'il propose à Falconet, le 6 septembre 1768 : "C'est donc le *Dévoilé*, l'*imposture sacerdotale*, la *Théologie portative*, les *Prêtres démasqués*, les *Trois imposteurs*, le *Philosophe militaire*, le *Catéchumène*, les *Lettres à Serena*, les *Lettres à Eugénie*, le *Dîner de Boulainvilliers*, la *Contagion sacrée*, qu'il vous faut ? Ne vous ai-je pas dit que, grâce à une intolérance ridicule et ruineuse, tous nos manuscrits passaient en Hollande et n'en revenaient imprimés qu'à des prix exorbitants" (2) ? Diderot signalait assez clairement que la publication du *Traité* entraînait dans toute une campagne antireligieuse, et nous savons que cette campagne était orchestrée depuis la rue Royal-Saint-Roch.

(1) 1775, 1776, 1777, 1793, 1796. Le texte est rigoureusement semblable d'une édition à l'autre. L'édition de 1768, "à Yverdon, de l'imprimerie du Professeur de Félice", porte une adresse bibliographique évidemment fautive, et ironique : de Félice, prêtre défroqué et converti au protestantisme, lance justement en 1768 le prospectus de son *Encyclopédie*, qui sera l'édition revue, dans un sens orthodoxe et antiphilosophique, de l'*Encyclopédie* de Diderot, "rapiécée de toutes sortes de guenilles" (Grimm, *Correspondance littéraire*, éd. Tournoux, IX, 216). La petite mystification qui consiste à faire de lui l'imprimeur des *Trois imposteurs*, peut fort bien venir des milieux proches de Diderot, et précisément de d'Holbach. On trouve une autre éd. de 1768, avec l'adresse de Londres.

(2) *Correspondance*, éd. Roth, VIII, 116.

En réalité, l'ouvrage n'avait qu'une apparence de nouveauté. Le libraire de Rotterdam Michel Böhm l'avait déjà publié en 1721 sous la forme d'un petit in-4^o intitulé : *De tribus impostoribus. Des trois imposteurs*. Un chevalier d'industrie, le médecin allemand Ferber, s'était avisé de prêter ce titre illustre et scandaleux à un essai hardi, paru à Amsterdam chez Du Sauzet en 1719 : *La vie et l'esprit de M. Benoît de Spinoza* (3).

Il faut remonter plus loin encore pour trouver la véritable origine du livre : il s'agit en effet d'un de ces manuscrits clandestins qui ont circulé dans la première moitié du siècle. Sous son premier titre, *l'Esprit de Spinoza ou ce que croit la plus saine partie du monde*, ou sous le titre des *Trois imposteurs*, on en retrouve de nombreux exemplaires dans les bibliothèques publiques. On peut en dater la première rédaction aux environs de 1700 (4).

L'édition de 1768 intervient donc au même moment que celle du *Militaire philosophe*, de la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, ou de *l'Analyse de la religion* : l'incrédulité clandestine du début du siècle est engagée ouvertement et massivement dans le combat des Lumières.

Tout paraît donc finalement simple : un manuscrit anonyme (5), largement répandu, qu'un aventurier des lettres, pour le besoin du commerce et de la propagande, a eu l'idée de présenter sous une étiquette légendaire. Le livre bénéficiait ainsi de toute une tradition d'impiété dont il se faisait porteur. Plus encore qu'à son contenu même, il lui doit sans aucun doute son extraordinaire succès. Le *Traité des trois imposteurs*, tel que nous le connaissons, n'est que le dernier chapitre d'une longue histoire, et la fin d'une vieille légende.

(3) Pour plus de détails, voir P. Marchand, *Dictionnaire historique*, 1758, art. *Impostoribus (liber de tribus)*, rem. S, I, 324 ; P. Vernière, *Spinoza et la pensée française avant la Révolution*, II, 362.

(4) Voir J.S. Spink, "La diffusion des idées matérialistes et antireligieuses au début du XVIII^e siècle : le *Theophrastus redivivus*", *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1937, p. 254 ; sur l'histoire du manuscrit, ses diverses formes, on consultera l'ouvrage essentiel de I.O. Wade, *The clandestine organization and diffusion of philosophic ideas in France from 1700 to 1750*, 1938, p. 124-140 ; J.S. Spink, *La libre pensée française de Gassendi à Voltaire*, 1966, p. 151, 281-282.

(5) Il a été attribué à Boulainvilliers (voir Wade, ouv. cité, p. 126-127). Mais, sauf en cas de fortes présomptions, il est assez vain de vouloir percer à tout prix l'anonymat des manuscrits clandestins : il est caractéristique de cette phase de la lutte philosophique, où la diffusion, la répétition des idées, comptent plus que leur originalité (voir les remarques de H. Dieckmann à ce sujet, *Le Philosophe, texts and interpretation*, 1948, p. 96).

Renan a admirablement retracé, dans *Averroès et l'averroïsme*, l'origine et le développement de l'idée des trois imposteurs. Le renom d'incrédulité d'Averroès s'établit dès que ses commentaires d'Aristote pénètrent dans le monde chrétien au début du XIII^e siècle. Il tient à un petit nombre de thèses dont le retentissement intellectuel se prolongera durant des siècles : unité de l'intellect actif, négation de l'immortalité de l'âme individuelle, de la création et du miracle, et surtout comparaison impie des trois "lois", ou des trois religions alors connues : "*Lex Moysi, lex puerorum; lex Christi, lex impossibilium; lex Mahumeti, lex porcorum*" (6). Dès lors, pour ses disciples comme pour ses adversaires, Averroès devient avant tout l'auteur de la thèse des trois imposteurs. Au moment où la foi du moyen âge se heurte à une vision élargie du monde, où la religion musulmane impose sa réalité gênante, où naît l'idée de religion comparée, le doute s'insinue dans l'âme croyante, et le blasphème de l'imposture peut se formuler : "La pensée véritablement *incrédule*, le rejet non pas de tel ou tel dogme, mais du fondement de tous les dogmes, la croyance que toutes les religions se valent et sont toutes des impostures, ne se trouve bien caractérisée qu'au XIII^e siècle (...). C'est ici l'idée *incrédule* par excellence, l'idée originale du XIII^e siècle. Comme toutes les idées nouvelles, elle correspondit à un agrandissement de la connaissance de l'univers et de l'humanité" (7).

Il n'est donc pas étonnant qu'elle se soit cristallisée autour d'un homme qui, par ses démêlés avec le pape, par sa liberté de pensée et surtout sa sympathie pour l'Islam, offrait la cible la plus facile aux calomnies et aux désirs de vengeance des orthodoxes : l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen, qui le premier fut formellement accusé d'avoir écrit ou fait écrire le traité *De tribus impostoribus* (8).

On ne compte plus dès lors ceux qui furent l'objet des mêmes accusations. En fait, c'est dans la conscience même du moyen âge chrétien qu'il faut chercher l'origine de cette hantise. Comme le dit Renan, cette

(6) Cité par Marchand, *ouv. cité*, I, 314 b ; voir Bayle, *Dictionnaire*, art. *Averroès*, rem. H ; Renan, *Oeuvres complètes*, 1949, III, 137. Sur les sources antiques (Cicéron, *De natura deorum*, Celse, etc.) de l'idée d'imposture religieuse, voir H. Busson, *Le rationalisme dans la littérature française de la Renaissance*, 1957, p. 345-348.

(7) Renan, *Oeuvres complètes*, III, 218-219.

(8) On disait en effet que son chancelier Pierre des Vignes l'avait rédigé ; voir *ibid.*, p. 223-227 ; Renan évoque l'atmosphère de la cour des Hohenstaufen, le libéralisme de l'empereur, son indifférence religieuse. Dans *l'Essai sur les mœurs*, chap. III, Voltaire, qui refuse de croire à l'existence du *De tribus impostoribus*, plaint "ce grand et malheureux empereur", victime des manœuvres du pape (éd. Pomeau, I, 542-549). Certains manuscrits du XVIII^e siècle, dont celui de Lyon, daté 1760 (Palais des Arts, 72) s'ouvrent sur une lettre de Frédéric à Othon duc de Bavière, dont le ton très "philosophique" est fort curieux : cette lointaine victime de la tyrannie romaine présentait déjà un sort exemplaire.

pensée "poursuit comme un rêve pénible tout le XIII^e siècle (. . .). Elle éclôt anonyme, sans que personne ose l'avouer ; elle est comme la tentation, comme le Satan caché au fond du cœur de ce siècle (. . .). Pour frapper davantage l'imagination populaire, le mot devint un *livre*. Averroès, Frédéric II, Pierre des Vignes, Arnauld de Villeneuve, Boccace, Pogge, Pierre Arétin, Machiavel, Symphorien Champier, Pomponat, Cardan, Bernardin Ochin, Servet, Guillaume Postel, Campanella, Muret, Giordano Bruno, Spinoza, Hobbes, Vanini ont été successivement les auteurs de ce livre mystérieux, que personne n'a vu (je me trompe, Mersenne l'a vu, mais en arabe !), qui n'a jamais existé. Souvent le siècle ose à peine s'avouer à lui-même ses mauvaises pensées et aime à les couvrir ainsi d'un nom emprunté, sur lequel il décharge ensuite ses malédictions, pour l'acquiescement de sa conscience" (9).

La quête fiévreuse du livre et de son infernal auteur se poursuit donc inlassablement. La Monnoye, dans une dissertation célèbre (10), a relaté les épisodes de cet extraordinaire roman bibliographique : trace sans cesse perdue et sans cesse retrouvée, témoignages suspects, bruits incontrôlables, accusations vagues, coïncidences étonnantes, hasards malheureux. Le livre a été aperçu dans le cabinet d'un curieux, mais ce dernier, "homme d'une piété délicate", le tient obstinément caché ; un autre, qui en était possesseur, et chez qui l'on accourt, saisi d'un scrupule de conscience, vient de le faire brûler avant de rendre le dernier soupir (11).

Malgré ces déceptions et ces mystères, une question continue de se poser : le traité a-t-il existé avant le XVIII^e siècle ? La Monnoye conclut son enquête par la négative. Bayle adopte ses conclusions (12). Solution simple, mais qui, comme le remarque H. Busson, risque d'être "un peu simpliste". La Monnoye soulignait avec raison qu'un ouvrage imprimé aurait laissé quelque trace, ne serait-ce que par les censures et les réfutations qu'il

(9) *Ibid.*, p. 230-231 ; voir aussi p. 185 : "Le XVI^e siècle n'a eu aucune mauvaise pensée que le XIII^e n'ait eue avant lui".

(10) *Lettre à Monsieur Bouhier... sur le prétendu livre des Trois imposteurs, Menagiana*, éd. 1715, IV, 283-312. On en trouvera le texte, considérablement simplifié et aéré, à la fin de ce volume, p. 103-130. On peut le compléter grâce à H. Busson ; ouv. cit., p. 338-351 ; *La pensée religieuse de Charron à Pascal*, p. 97, 105-109 ; *La religion des classiques*, p. 332-333 ; R. Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, p. 263, 313, 317.

(11) Voir *infra*, p. 110, 115-116 ; sur cette dernière anecdote, voir R. Pintard, ouv. cit., p. 395.

(12) *Dictionnaire*, art. *Wechel (Chrétien)*, rem. A ; *Arétin (Pierre)*, rem. F. La Monnoye avait envoyé à Bayle un premier état de sa dissertation dès 1694. La "Préface" du ms. de Lyon (Pahis des Arts, 72, fol. 1) est copiée de l'art. *Arétin* de Bayle : exemple parmi tant d'autres de la mise au pillage du *Dictionnaire* au XVIII^e siècle.

aurait suscitées (13). Mais en peut-on dire autant d'un manuscrit ? Un traité *De tribus impostoribus*, daté de 1598, nous a été conservé ; on peut en contester l'authenticité, mais rien n'empêche d'imaginer qu'un ouvrage clandestin du même genre ait circulé au XVI^e ou au XVII^e siècle, et se soit depuis perdu (14). Il ne subsiste qu'un exemplaire du *Theophrastus redivivus*, et ce traité, légendaire lui aussi par certains côtés, a exercé à la fin du XVII^e siècle la même séduction énigmatique qu'exerçaient depuis si longtemps les *Trois imposteurs*. J.S. Spink a montré que les manuscrits clandestins qui offraient de prétendus extraits traduits du *Theophrastus redivivus* n'entretenaient aucun rapport précis avec l'original : dans ce cas aussi on avait spéculé sur un titre célèbre (15). Dans la première moitié du XVIII^e siècle, d'autres traités *De tribus impostoribus* ont vu le jour : celui du curé Guillaume, ou celui de l'abbé Leblanc (16) ; ils ont définitivement disparu.

Quoi qu'il en soit, tout prouve que l'idée restait extraordinairement vivante au XVII^e siècle. Que le livre ait existé ou non, qu'il ait pris plusieurs formes successives, ou qu'il n'ait été qu'une chimère, l'idée du moins a travaillé comme un ferment permanent la pensée française. Elle inspire la philosophie irréligieuse des esprits forts, comme l'attestent les *Mémoires* du curé Beurrier (17), le machiavélisme d'un Naudé (18) ou le déisme critique d'un Denis Veiras (19).

Une chaîne secrète et ininterrompue relie le lointain XIII^e siècle aux Lumières naissantes : le blasphème des trois imposteurs n'a cessé de retentir sourdement dans cette tradition continue de résistance et de défi à l'orthodoxie chrétienne. Le traité du XVIII^e siècle est donc la réalisation d'un antique rêve, ou d'un antique cauchemar : le dernier avatar d'une grande idée qui, née au cœur du moyen âge, l'a traversé pour renaître avec

(13) Voir *infra*, p. 117.

(14) H. Busson, *Le rationalisme...*, p. 350-351. Busson en donne l'analyse dans la *Pensée religieuse de Charron à Pascal*, p. 97-99 ; il le considère comme un pamphlet très superficiel dérivant de ceux du XVI^e siècle. Voir aussi Brunet (J.-C.), *Manuel du libraire*, art. *Tribus (de) impostoribus*, 5^e éd., 1864, V, col. 944-945 : l'ouvrage daté 1598 a en réalité été imprimé à Vienne en 1753 ; Philomeste junior (G. Brunet) l'a réédité en 1860.

(15) Art. cité, p. 255.

(16) Voir J.S. Spink, *La libre pensée française...*, p. 281. Sur le curé Guillaume, voir *infra*, p. 149-150 ; P. Vernière, *Spinoza et la pensée française...*, II, 392-393.

(17) Voir A. Adam, *Les libertins au XVII^e siècle*, 1964, p. 113-117. Pascal peut fort bien avoir eu en vue la thèse des trois imposteurs dans son apologie : voir *Pensées*, éd. de Port-Royal, présentée par G. Couton et J. Jehasse, 1971, p. 12-17.

(18) Voir R. Pintard, *ouv. cité*, p. 470-472.

(19) Voir A. Adam, *ouv. cité*, p. 290-291, et F. Lachèvre, *Les successeurs de Cyrano de Bergerac*, 1922, p. 179-193 (histoire de l'imposteur Omigas).

plus de virulence à la Renaissance, et trouver enfin, par une rencontre qui n'était pas tout à fait fortuite, un des écrits clandestins les plus hardis du début du XVIII^e siècle.

Le traité qui nous est resté, et qui eut d'abord pour titre *l'Esprit de Spinoza*, représente les tendances les plus radicales de la critique antireligieuse de l'époque. Il a toute la violence d'une œuvre de combat, et la simplicité efficace d'une œuvre de propagande. Divisé en chapitres et en articles courts et clairs, il présente, sur tant de manuscrits contemporains, l'avantage de la concision, ce qui explique sans doute pour une part sa popularité.

L'auteur dédaigne les voies obscures et embarrassées de l'érudition. Ses ambitions vont bien au-delà de la thèse classique de l'imposture : les articles consacrés à Moïse, Jésus-Christ et Mahomet n'occupent qu'une partie assez restreinte de l'ensemble (III, 9-22). En réalité, c'est toute la vision religieuse du monde qui se trouve ici mise en cause. P. Marchand remarquait déjà l'analogie de structure et de sujet entre ce traité et le *Theophrastus redivivus, sive historia de iis quae dicuntur de Deis, de Mundo, de Religione, de Anima, Inferis et Daemonibus, de contemnenda morte, de vita secundum naturam...* (20). L'un et l'autre offrent un cours complet d'incrédulité philosophique. Mais, alors que le *Theophrastus* n'est guère qu'une vaste compilation de textes anciens, les *Trois imposteurs* développent une réflexion précise et énergique sur l'origine de la religion et l'idée de Dieu.

Il s'agit de désillusionner l'homme, de le rendre à lui-même et à sa raison. La critique philosophique est d'abord une thérapeutique de l'imagination. Car, si toutes les chimères religieuses viennent d'abord de la "crainte", si "les Princes et les Prêtres" ont établi sur cette base leur empire, il reste que l'ignorance et les "fausses idées" sont la cause fondamentale du mal. L'imposture prend alors sa véritable dimension, à la fois énorme et dérisoire : les imposteurs ne peuvent travailler que sur une aliénation déjà réalisée. La réforme de la pratique humaine doit être d'abord une réforme de l'entendement.

L'affirmation centrale du traité, c'est en effet qu'il faut modifier totalement l'idée qu'on se fait de Dieu : on imagine un être invisible, qui a créé le monde pour y poursuivre les desseins secrets de sa providence, y

(20) *Dictionnaire historique*, I, 325 b ; voir Spink, art. cité, p. 255.

exercer sa puissance et sa bonté, un Dieu dont l'on doit craindre les jugements et espérer les récompenses. Voilà le préjugé initial. A cette erreur de l'“imagination”, fondement permanent de l'imposture, l'auteur oppose l'idée d'un Dieu qui se confond avec la nature, “Dieu, c'est-à-dire la nature” (II, 11). On a cru que, comme l'homme, Dieu agissait en vue d'une fin : de là “les idées fausses du bien et du mal, du mérite et du démerite, de l'ordre et de la confusion, de la beauté et de la difformité” (II,2). “Il n'est pas besoin de longs discours pour montrer que la nature ne se propose aucune fin, et que toutes les causes finales ne sont que des fictions humaines” (II,6). Les notions de bien et de mal n'ont aucune réalité dans un monde régi par la nécessité.

Maladie de l'imagination, la religion devient aussi une maladie des passions : la crainte primitive se perpétue par l'ignorance. “Ainsi le peuple toujours flottant entre l'espérance et la crainte est retenu dans son devoir par l'opinion qu'il a que Dieu n'a fait les hommes que pour les rendre éternellement heureux ou malheureux” (II,11). L'imposture des “législateurs” n'a eu qu'à spéculer sur ces fictions, et à entretenir les “terreurs de l'avenir” (II, 1) : ainsi s'expliquent l'empire présumé des puissances invisibles, les évocations, les augures, les prophéties, la croyance aux esprits, aux démons, au ciel et à l'enfer (III, 2-8 ; VI).

Pour prendre de toutes ces chimères une idée plus juste, il suffit d'examiner la nature de l'âme : nouvelle conquête de la philosophie sur les prestiges de l'imagination. L'âme n'est pas le principe immatériel qui donne à l'homme un statut privilégié dans la création. C'est une portion du feu subtil qui anime la nature entière, minéraux, plantes, et animaux, y compris l'homme ; dans ces derniers, elle se confond avec les “esprits animaux”. Une communauté de destin unit dans la mort l'homme et la bête (V, 7).

Le *Traité* s'attaque donc à la racine de l'imposture. Les entreprises politiques de Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, et de tous ceux qui ont prétendu communiquer avec la divinité, ne sont que des conséquences de l'aliénation intellectuelle de l'humanité. Il suffit de se tourner vers la vérité, et de regarder sans illusion la nature. Cette accession à la lumière est réservée à quelques philosophes : “De tout temps il s'est trouvé des esprits solides et des hommes sincères, qui malgré la persécution, se sont récriés contre les absurdités de leur siècle, comme on vient de le faire dans ce petit *Traité*. Ceux qui aiment la vérité y trouveront, sans doute, quelque consolation ; c'est à ceux-là que je veux plaire” (VI, 7).

Le *Traité des trois imposteurs* frappe par la netteté de ses lignes, par la fermeté de ses principes et de ses orientations philosophiques. Il nous offre un des documents les plus remarquables sur le développement du premier matérialisme des Lumières.

La critique historique de l'imposture n'a rien d'original, si ce n'est peut-être dans l'application franche et audacieuse que l'auteur en fait à Jésus-Christ. Sur Mahomet, il se contente de la fable du puits comblé, qu'il avait pu trouver dans Naudé (21) : aucune érudition, aucune nuance. Moise n'est qu'un fourbe heureux, Jésus-Christ un fourbe imprudent, à qui n'ont manqué qu'une armée et de l'argent, Mahomet un fourbe ignorant. Méthode grossière, sans doute, de comparatisme religieux, mais dont la persistance au début du XVIII^e siècle doit nous faire réfléchir : l'antique schéma hérité de l'averroïsme n'a pas perdu son efficacité subversive. On retrouve chez Meslier la triade maudite (22) ; mais Meslier est un homme du XVII^e siècle, et c'est peut-être encore en soulignant le caractère archaïque.

A vrai dire, le chapitre sur les imposteurs semble la partie la plus négligée du *Traité*. C'en est aussi la partie la moins neuve. Ce qui constitue la véritable modernité de l'ouvrage, vers 1700, c'est la critique philosophique de l'idée de Dieu. Elle porte alors une marque très nette : c'est, selon l'expression de P. Vernière, un "spinozisme de contrebande" (23). La réflexion sur l'immanence divine et sur les causes finales, le refus de l'anthropomorphisme, l'affirmation du déterminisme, l'opposition du jugement et de l'imagination, tout cela vient de *l'Éthique*, et particulièrement de l'Appendice de la première partie : mais d'une *Éthique* profondément altérée, et trahie. L'immanence est conçue comme un monisme matérialiste : "Si tout est en Dieu, tout découle nécessairement de son essence, et il faut qu'il soit tel que ce qu'il contient, puisqu'il est incompréhensible que des êtres tous matériels soient maintenus et contenus dans un être qui ne le soit point" (II, 10) (24).

Le trait le plus caractéristique de ce "spinozisme" c'est l'interprétation hylozoïste qu'on en donne couramment, depuis l'article *Spinoza*

(21) *Considérations politiques sur les coups d'état* (voir A. Adam, ouv. cité, p. 144) et *Apologie des grands hommes soupçonnés de magie* ; Bayle cite ces ouvrages et critique cette fable à l'art. *Mahomet*, rem. V.

(22) *Mémoire des pensées et des sentiments de Jean Meslier*, Preuves I et VII, *Ouvrages complètes*, éd. R. Desné, I, 47-48, II, 358-360. Bayle, après avoir évoqué l'hypothèse de la sincérité de Mahomet, préfère se rallier à celle de l'imposture, art. *Mahomet*, rem. K.

(23) *Spinoza et la pensée française...*, II, 362-365.

(24) L'auteur allègue ici l'autorité de Tertullien, qui ne concevait pas un Dieu incorporel : il cite de lui le passage que l'on retrouve dans tous les manuscrits du temps, et jusque chez d'Argens et d'Holbach : l'érudition matérialiste enrôle malicieusement les Pères de l'Église.

de Bayle : pan-psychisme matérialiste dont les sources remontent à l'Antiquité et à la Renaissance, et dont on croit retrouver l'expression dans les philosophies de l'Orient (25). Rien d'étonnant par conséquent à ce que le *Traité des trois imposteurs* complète sa métaphysique spinoziste par la doctrine de la matière ignée et de l'"âme du monde" : cette conjonction est dans la logique du syncrétisme intellectuel de l'époque. Un examen attentif des textes fait apparaître que le chapitre de l'*Ame* est presque tout entier transcrit des *Discours anatomiques* de Guillaume Lamy (26) : nous assistons ici, dans un cas privilégié, à la fusion d'une tradition ancienne, qui a dominé le libertinage du XVII^e siècle, et des principes de la philosophie nouvelle, issue du cartésianisme. L'auteur du *Traité*, d'après Lamy, évoque l'unité de l'intellect actif d'Aristote, commenté par Averroès (V, 4). A-t-il conscience de renouer avec une tradition plus vieille encore, et si intimement liée à la thèse des trois imposteurs ? Probablement pas. Mais il nous est permis de déceler dans cette allusion à Averroès un ultime écho de l'irrégion médiévale (27).

C'est pourquoi, si l'on veut porter un jugement d'ensemble sur la philosophie du *Traité des trois imposteurs*, on doit en reconnaître le caractère composite et archaïque. Comme J. Ehrard l'a souligné à propos du naturalisme du début du siècle, "loin de prendre appui sur les branches avancées de la science, son domaine privilégié demeure celui où l'esprit scientifique n'a pas encore réellement pénétré" (28). Les intuitions panthéistes restent tributaires de traditions philosophiques qui viennent de la Renaissance, et, au-delà, de l'Antiquité. Matérialisme pré-scientifique et occultiste, mais qui, bien avant dans le XVIII^e siècle, gardera sa force subversive et même sa validité explicative. Il est extrêmement représentatif de l'atmosphère intellectuelle de l'époque. Très largement spinoziste d'inspiration, il développe les conséquences extrêmes du monisme de

(25) Voir Spink, *La libre pensée française*. . . , chap. 12, p. 278 sq ; P. Vernière, ouv. cité, II, 333 sq.

(26) V, 2 (*Discours anatomiques*, VI, éd. Rouen, 1675, p. 104) ; 3-4 (p. 105-106, 108-109) ; 5 (p. 109) ; 6 (p. 113-114) ; 7 (p. 115-116). A. Niderst a démontré, dans sa récente et remarquable édition de *l'Ame matérielle*, que l'auteur de ce manuscrit anonyme, simple compilateur, a repris les mêmes passages de Lamy (*l'Ame matérielle*, Rouen, 1969, p. 20-21, 136-138, 168-170).

(27) Bayle, à propos de la philosophie d'Averroès, évoque tout naturellement Spinoza (et même Malebranche, art. *Averroès*, rem. E), tout comme Leibniz les unit lorsqu'il retrace l'histoire du "monopsychisme", devenu la doctrine des esprits forts, *Théodicée*, *Discours de la conformité* . . . , paragraphes 7-11 ; *Considérations sur la doctrine d'un esprit universel*, 1702, *Oeuvres philosophiques*, éd. Janet, 1866, II, 569-578.

(28) *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, 1963, I, 53.

l'Éthique (29). Avec lucidité, il résume les principaux aspects de l'incrédulité qui va s'épanouir dans les manuscrits les plus audacieux du demi-siècle.

L'accueil favorable, et même enthousiaste que le XVIII^e siècle a réservé au *Traité* est suffisamment attesté par le nombre considérable des manuscrits qui en ont subsisté (30) et par les éditions répétées de la fin du siècle. L'influence de la thèse des trois imposteurs, permanente et multiforme, est plus difficilement mesurable. Du *Mahomet* de Voltaire jusqu'à Sade (31), elle traverse le siècle. Il faudrait, pour en apprécier pleinement la signification, étudier toute la philosophie religieuse des Lumières.

En tout cas, l'ouvrage qui paraissait en 1768 avait conservé toute sa virulence de manifeste matérialiste et athée : il suffit, pour s'en convaincre, de constater la réaction immédiatement hostile de Voltaire. Dans une lettre de 1768, il n'exprime que mépris pour ce "petit livre des trois imposteurs, ouvrage assez insipide que Marc-Michel Rey donne impudemment pour une traduction du prétendu livre de l'Empereur Frédéric second" (32). Il écrit donc une Epître *A l'auteur du Livre des Trois Imposteurs* (1769), où les vérités éclatantes du théisme sont une nouvelle fois opposées aux négations de l'athéisme.

(29) D'autres influences paraissent sensibles, celle de Hobbes (III, 2, 7, 8), et celle de Bayle, dans le dernier chapitre, *Des esprits qu'on nomme Démons* : le combat de Satan contre Dieu, qui détruit toute l'économie divine, rappelle assez précisément l'art. *Xénophanes*, rem. E, du *Dictionnaire* ; l'auteur évoque ensuite l'hypothèse manichéenne, seule issue dans les contradictions de la théologie (VI, 7). Mais il faut avouer que les conséquences qu'il tire de ces arguments, et le contexte général du *Traité* sont totalement étrangers à la pensée de Bayle.

(30) Voir Wade, ouv. cité, p. 127-129. On en trouve des exemplaires manuscrits dans les bibliothèques publiques d'Aix, Arras, Auxerre, Avignon, Carpentras, Châlons-sur-Marne, Chaumont, Fécamp, Grenoble, Laon, Lyon, Nantes, Orléans, Paris (Bibliothèque nationale, Arsenal, Mazarine, Sorbonne, Sainte-Geneviève), Périgueux, Reims, Rouen, Strasbourg.

(31) Voir *Dialogue entre un prêtre et un moribond*, éd. Pauvert, 1961, p. 48 ; *Justine*, éd. Pauvert, 1955, II, 278 ; etc.

(32) *Voltaire's correspondance*, éd. Besterman, 13.990 ; cf. 14.054. Voltaire l'attribue (mais il n'est pas sérieux) à Maubert de Gouvest. A cet accueil hostile, on peut évidemment opposer l'enthousiasme avec lequel il salue le *Militaire philosophe* : voir l'éd. Mortier, Bruxelles, 1970, p. 40-43. Ce dernier ouvrage, à peu près contemporain des *Trois imposteurs*, dénonce les "religions factices", fruit de l'imposture, mais pour mieux exalter la religion naturelle.

"Insignifiant écrivain, qui crois à tes lecteurs
 Crayonner les portraits des Trois Imposteurs
 D'où vient que, sans esprit, tu fais le quatrième ?
 Confonds-tu Mahomet avec le Créateur
 Et les œuvres de l'homme avec Dieu, son auteur ?
 Corrige le valet, mais respecte le maître.
 Dieu ne doit point pâtir des sottises du Prêtre"... (33).

Voltaire a su ne pas confondre les excès du fanatisme avec les droits imprescriptibles de la religion naturelle. Fort d'un passé de lutte inlassable contre l'imposture religieuse, il peut d'autant plus hardiment dénoncer la nouvelle imposture matérialiste.

Si l'ouvrage était bien fait pour déchaîner la colère du patriarche, pouvait-il réellement satisfaire les philosophes de l'autre camp, ceux contre lesquels il avait ouvert alors un deuxième front ? Grimm, dans la *Correspondance littéraire*, se montre curieusement réticent. Que le livre ait existé ou non depuis plusieurs siècles, écrit-il en avril 1761, "la rhapsodie faite en Hollande sur ce sujet et sous ce titre existe indubitablement. Je ne lis point les drogues du magasin de Marc-Michel Rey, parce que j'en redoute l'ennui" (34). Grimm exprime souvent son dégoût du "biscuit des boulangers de Marc-Michel Rey. Ils pétrissent grossièrement (...) et n'approchent nullement de la finesse exquise de la pâte de Ferney" (35). Recul de l'homme de goût, sans doute, mais aussi, au moins dans le cas des *Trois imposteurs*, conscience nouvelle de l'originalité et de la spécificité du fait religieux, conscience qui commence à s'affirmer au milieu du siècle, contre la thèse simpliste de l'imposture. Grimm répète qu'il ne faut pas abuser de l'esprit philosophique, que toute croyance a son motif raisonnable en son temps, qu'on doit juger les grands hommes dans leur époque : "Moïse, Numa, Mahomet étaient de grands hommes ; mais, chefs d'une horde barbare, ils en avaient les mœurs et la grossièreté ; je suis persuadé qu'ils croyaient eux-mêmes à leurs impostures" (36). Diderot compte les grands fondateurs de religions, avec les poètes et les philosophes visionnaires, parmi les insensés sublimes que leur imagination entraîne au-delà de l'humain : "Ce sont les temps d'ignorance et les grandes calamités qui les font naître ; alors les hommes qui se croient poursuivis par la Divinité se rassemblent autour de ces espèces d'insensés qui disposent d'eux (...). Il

(33) Épître CIV, *Oeuvres complètes*, éd. Moland, X, 402-403. Sur l'origine des religions selon Voltaire, voir R. Pomeau, *La religion de Voltaire*, 1969, p. 363 sq.

(34) VIII, 321.

(35) VIII, 395 ; cf. VII, 426, 507.

(36) VIII, 398 ; cf. VII, 368-369 ; le christianisme était excellent en son origine, les premiers chrétiens étaient les frères moraves, les francs-maçons du temps (VII, 213-214 ; VI, 105 ; VII, 379).

faut ranger dans cette classe Pindare, Eschyle, Moïse, Jésus-Christ, Mahomet, Shakespeare, Roger Bacon et Paracelse (...). O hommes à qui la nature a donné cette grande et extraordinaire imagination, qui créez, qui subjuguez, que nous qualifions d'insensés ou de sages, qui est-ce qui peut prédire votre destinée" (37) ? Rousseau nous invite à écouter, dans la voix du fanatisme religieux, les accents énergiques d'un langage passionné : "Tel pour savoir lire un peu d'arabe sourit en feuilletant l'Alcoran, qui, s'il eût entendu Mahomet l'annoncer en personne dans cette langue éloquente et cadencée, avec cette voix sonore et persuasive qui séduisoit l'oreille avant le cœur, et sans cesse animoit ses sentences de l'accent de l'enthousiasme, se fût prosterné contre terre en criant, *grand Prophète Envoyé de Dieu, Menez-nous à la gloire, au martyre ; nous voulons vaincre ou mourir pour vous*" (38).

Depuis les *Trois imposteurs* et Meslier, il semble que la réflexion religieuse des Lumières ait accompli un pas important. On assiste à une progressive remise en question du schéma traditionnel. L'analyse anthropologique de Hume, dans *l'Histoire naturelle de la religion*, comme la prise de conscience des forces instinctives du génie, tout menait à une critique de l'idée d'imposture, à une appréciation positive du phénomène religieux. Entre le Jésus de l'auteur anonyme du *Traité*, et celui de Voltaire, de Diderot, ou même de d'Holbach, il y a quelques points communs, mais aussi de profondes différences (39).

Toutefois, ce qui restait moderne et parfaitement actuel dans le *Traité*, à la fin du siècle, c'était l'inspiration qui l'animait : non seulement ses affirmations "spinozistes" et athées, mais son rationalisme intransigeant, la confiance qui s'y exprimait dans les "lumières", même si l'image en est

(37) *Encyclopédie*, art. *Théosophes*, *Oeuvres complètes de Diderot*, éd. Assézat-Tourneux, XVII, 266 ; voir les commentaires de J. Fabre, "Diderot et les théosophes", *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, 13 (1961), p. 217. Voir aussi l'art. *Pythagorisme*, A.-T., XVI, 514, sur les prétendues impostures d'Empédocle, et l'amour du merveilleux, auquel Diderot se livre parfois avec enthousiasme.

(38) *Essai sur l'origine des langues*, éd. Porset, Bordeaux, 1968, p. 137. Voir *Contrat social*, II, 7, *Du législateur* : "Mais il n'appartient pas à tout homme de faire parler les Dieux, ni d'en être cru quand il s'annonce pour être leur interprète. La grande âme du législateur est le vrai miracle qui doit prouver sa mission (...); et tandis que l'orgueilleuse philosophie ou l'aveugle esprit de parti ne voit en eux que d'heureux imposteurs, le vrai politique admire dans leurs institutions ce grand et puissant génie qui préside aux établissements durables", *Oeuvres complètes*, éd. Pléiade, III, 384.

(39) Sans parler de celui de Rousseau. Pour Voltaire, voir R. Pomeau, *ouv. cité*, p. 377-381 ; d'Holbach est tenté de considérer Jésus comme un "vrai théiste" (*Système de la nature*, Londres, 1771, II, 236 ; mais d'Holbach a publié *L'histoire critique de Jésus-Christ* !). Voir aussi d'Alembert, lettre à Frédéric II du 30 nov. 1770, *Oeuvres complètes*, Belin, 1821, VI, 304.

absente (40). L'optimisme et l'enthousiasme philosophiques ne trouveront pas de formules plus vigoureuses que celles-ci : "Si le peuple pouvait comprendre dans quel abîme l'ignorance le jette, il secourrait bientôt le joug de ses indignes conducteurs ; car il est impossible de laisser agir la raison sans qu'elle découvre la vérité" (I, 3). "Il faut qu'une âme généreuse dise les choses comme elles sont. La vérité, de quelque nature qu'elle soit, ne peut jamais nuire, au lieu que l'erreur, quelque innocente et quelque utile même qu'elle paraisse, doit nécessairement avoir à la longue des effets très funestes" (III, 1) (41). Par tout un côté, le *Traité* se présente comme un préambule à l'*Essai sur les préjugés* de d'Holbach : même intellectualisme décidé, même croyance que la source de tout mal est dans l'erreur. Lorsque l'auteur du *Traité* parle du "peuple", on perçoit déjà l'ambiguïté dont les matérialistes de la fin du siècle, surtout d'Holbach et Naigeon, ne pourront se libérer : le peuple a droit à la vérité, il est capable d'y accéder, et le premier devoir du philosophe est de l'éclairer (I, 3 ; VI, 7) ; mais le peuple est aussi trop accoutumé à la déraison, le philosophe désespère de vaincre son ignorance, et réserve la lumière à un petit nombre d'"esprits solides" (VI, 7). Entre un universalisme pédagogique et dynamique, et le confinement résigné d'une élite, la philosophie des Lumières n'a cessé d'hésiter (42). Dépositaire de la raison naturelle, le peuple semble fatalement destiné à rester la proie de l'imposture.

Sur le schéma intellectuel et passionnel de l'aliénation religieuse, sur son établissement et sa perpétuation, le matérialisme n'a guère varié du *Traité* au *Système de la nature*. La crainte est le phénomène premier, d'où sont issues toutes les chimères de l'au-delà ; Boulanger et d'Holbach le répètent encore (43). L'imposture exploite ce traumatisme initial, donne à la religion ses diverses formes, et se constitue en système fermé d'oppression (44). Le monde devient une scène d'illusion ; toutes nos erreurs sont des "erreurs de physique", dont la cause est l'imagination (45). La théorie de la connaissance du *Traité*, fondée sur la distinction spinoziste du jugement et de l'imagination, n'a pas vieilli à la fin du siècle. Elle a été seulement développée et complétée.

(40) Remarquons que le concept et le type du "philosophe", dont Dumarsais fixera les traits un peu plus tard, n'y apparaissent pas non plus. Le *Traité* appartient à la préhistoire de la "philosophie".

(41) Formules très semblables chez Diderot, *Neveu de Rameau*, éd. Fabre, p. 10, et n. 38.

(42) La contradiction éclate dans le *Système de la nature*, II, chap. XIII, p. 420 sq.

(43) *Système de la nature*, II, 1, 413.

(44) *Ibid.*, II, 35, 60.

(45) *Ibid.*, I, 6, 137 sq. La *Lettre de Thrasibule à Leucippe*, vers 1720, avait aussi insisté, avec originalité en vigueur, sur le rôle de l'imagination et du langage dans la genèse de l'idée religieuse.

Le *Traité des trois imposteurs* permet ainsi d'esquisser toute l'histoire intellectuelle qui mène du libertinage, et même, en deçà, d'une impiété ancestrale, aux grandes synthèses matérialistes des années 1770. Il fixe, dans les toutes premières années du siècle, en termes parfaitement adéquats, quelques-unes des croyances qui le domineront. Sa forme nerveuse et systématique le rend plus maniable et plus abordable que beaucoup d'autres ouvrages de cette période intermédiaire de fermentation, où le libertinage devient philosophie. D'Holbach ne se trompait pas sur l'opportunité en le faisant imprimer deux ans avant le *Système de la nature*. C'est pourquoi aussi il ne nous a pas paru indigne d'une nouvelle édition.

Pierre RETAT



T R A I T É

D E S T R O I S

I M P O S T E U R S .



C H A P I T R E I .

D E D I E U .

§. I.

QUOIQUE il importe à tous les hommes de connoître la vérité, il y en a très-peu cependant qui jouissent de cet avantage : Les uns sont incapables de la rechercher par eux-mêmes, les autres ne veulent pas s'en donner la peine. Il ne faut donc pas s'étonner si le monde est rempli d'opinions vaines & ridicules; rien n'est plus capable de leur donner cours que l'ignorance; c'est-là l'unique source des

fausses idées que l'on a de la Divinité , de l'Âme , des Esprits & de presque tous les autres objets qui composent la Religion. L'usage a prévalu , l'on se contente des préjugés de la naissance , & l'on s'en rapporte sur les choses les plus essentielles à des personnes intéressées qui se font une loi de soutenir opiniâtement les opinions reçues , & qui n'osent les détruire de peur de se détruire eux-mêmes.

§. I I.

Ce qui rend le mal sans remède , c'est qu'après avoir établi les fausses idées qu'on a de Dieu , on n'oublie rien pour engager le peuple à les croire , sans lui permettre de les examiner ; au contraire on lui donne de l'aversion pour les Philosophes ou les véritables Savans , de peur que la raison qu'ils enseignent ne lui fasse connoître les erreurs où il est plongé. Les partisans de ces absurdités ont si bien réussi qu'il est dangereux de les combattre. Il importe trop à ces imposteurs que le peuple soit ignorant , pour souffrir qu'on le désabuse. Ainsi on est contraint de déguiser la vérité , ou de se sacrifier à la rage

des faux Savans, ou des ames basses & intéressées.

§. III.

Si le peuple pouvoit comprendre en quel abîme l'ignorance le jette, il secoueroit bientôt le joug de ses indignes conducteurs, car il est impossible de laisser agir la raison sans qu'elle découvre la vérité.

Ces imposteurs l'ont si bien senti, que pour empêcher les bons effets qu'elle produiroit infailliblement, ils se sont avisés de nous la peindre comme un monstre qui n'est capable d'inspirer aucun bon sentiment, & quoiqu'ils blâment en général ceux qui sont déraisonnables, ils seroient cependant bien fâchés que la vérité fut écoutée. Ainsi l'on voit tomber sans-cesse dans des contradictions continuelles ces ennemis jurés du bon sens; & il est difficile de savoir ce qu'ils prétendent. S'il est vrai que la droite raison soit la seule lumière que l'homme doit suivre, & si le peuple n'est pas aussi incapable de raisonner qu'on tâche de le persuader, il faut que ceux qui cherchent à l'instruire s'appliquent à rectifier ses faux raisonnemens, & à détruire

ses préjugés; alors on verra ses yeux se défilier peu-à-peu & son esprit se convaincre de cette vérité, que Dieu n'est point ce qu'il s'imagine ordinairement.

§. IV.

Pour en venir à bout, il n'est besoin ni des hautes spéculations, ni de pénétrer fort avant dans les secrets de la nature. On n'a besoin que d'un peu de bon sens pour juger que Dieu n'est ni colère ni jaloux; que la justice & la miséricorde sont des faux titres qu'on lui attribue; & que ce que les Prophètes & les Apôtres en ont dit ne nous apprend ni sa nature ni son essence.

En effet, à parler sans fard & à dire la chose comme elle est, ne faut-il pas convenir que ces Docteurs n'étoient ni plus habiles ni mieux instruits que le reste des hommes; que bien loin de là, ce qu'ils disent au sujet de Dieu est si grossier, qu'il faut être tout-à-fait peuple pour le croire? Quoique la chose soit assez évidente d'elle-même, nous allons la rendre encore plus sensible, en examinant cette question :

S'il y a quelque apparenté que les Prophètes & les Apôtres aient été autrement conformés que les hommes ?

§. V.

Tout le monde demeure d'accord que pour la naissance & les fonctions ordinaires de la vie, ils n'avoient rien qui les distinguât du reste des hommes ; ils étoient engendrés par des hommes, ils naissoient des femmes, & ils conservoient leur vie de la même façon que nous. Quant à l'esprit, on veut que Dieu animât bien plus celui des Prophètes que des autres hommes, qu'il se communiquât à eux d'une façon toute particulière : on le croit d'aussi bonne foi que si la chose étoit prouvée ; & sans considérer que tous les hommes se ressemblent, & qu'ils ont tous une même origine, on prétend que ces hommes ont été d'une trempe extraordinaire ; & choisis par la Divinité pour annoncer ses oracles. Mais outre qu'ils n'avoient ni plus d'esprit que le vulgaire, ni l'entendement plus parfait, que voit-on dans leurs écrits qui nous oblige à prendre une si haute opinion d'eux ? La plus grande partie des choses qu'ils

ont dites est si obscure que l'on n'y entend rien, & en si mauvais ordre qu'il est facile de s'apercevoir qu'ils ne s'entendoient pas eux-mêmes, & qu'ils n'étoient que des fourbes ignorans. Ce qui a donné lieu à l'opinion que l'on a conçue d'eux, c'est la hardiesse qu'ils ont eue de se vanter de tenir immédiatement de Dieu tout ce qu'ils en conçoient au peuple; créance absurde & ridicule. puisqu'ils avouent eux-mêmes que Dieu ne leur parloit qu'en songe. Il n'est rien de plus naturel à l'homme que les songes, par conséquent il faut qu'un homme soit bien effronté, bien vain, & bien insensé pour dire que Dieu lui parle par cette voye, & il faut que celui qui y ajoute foi soit bien crédule & bien fol pour prendre des songes pour des oracles divins. Supposons pour un moment que Dieu se fit entendre à quelqu'un par des songes, par des visions, ou par telle autre voye qu'on voudra l'imaginer, personne n'est obligé d'en croire sur sa parole un homme sujet à l'erreur, & même au mensonge & à l'imposture: aussi voyons-nous que dans l'ancienne Loi l'on n'avait pas, à beaucoup près, pour les Prophètes autant d'es-

time qu'on en a aujourd'hui. Lorsqu'on étoit las de leur babil, qui ne tendoit souvent qu'à semer la révolte, & à détourner le peuple de l'obéissance due aux Souverains, on les faisoit taire par divers supplices : Jésus-Christ lui-même n'échappa point au juste châtement qu'il méritoit ; il n'avoit pas comme Moïse une armée à sa suite pour défendre ses opinions ; * ajoutez à cela que les Prophètes étoient tellement accoutumés à se contredire les uns les autres, qu'à ne s'en trouvoit pas dans quatre cent ** un seul de véritable. De plus, il est certain que le but de leurs Prophéties, aussi bien que de loix des plus célèbres législateurs, étoit d'éteindre leur mémoire, en faisant croire aux peuples qu'ils conféroient avec Dieu. Les plus fins politiques en ont toujours usé de la sorte, quoi que cette ruse n'ait pas toujours réussi à ceux

* Moïse fit mourir tout d'un coup 24000 hommes pour s'être opposés à la Loi.

** Il est écrit au premier Livre des Rois Chap. 22 : V. 6, qu'Achab, Roi d'Israël consulta 400 Prophètes, qui se trouverent tous faux, par les suites de leur prophéties

qui, à l'imitation de Moÿse, n'avoient pas le moyen de pourvoir à leur sûreté.

§. V. I.

Cela posé, examinons un peu l'idée que les Prophètes ont eue de Dieu. S'il faut les en croire, Dieu est un Etre purement corporel; Michée le voit assis; Daniel, vêtu de blanc & sous la forme d'un vieillard; Ezéchiel le voit comme un feu, voilà pour le Vieux Testament. Quant au Nouveau, les Disciples de Jésus-Christ s'imaginent le voir sous la forme d'une colombe, les Apôtres sous celle de langues de feu, & St. Paul enfin comme une lumière qui l'éblouit & l'aveugle. Pour ce qui est de la contradiction de leurs sentimens, Samuel (a) croyoit que Dieu ne se repentoit jamais de ce qu'il avoit résolu; au contraire Jérémie (b) nous dit que Dieu se repent des conseils qu'il a pris. Joël (c) nous apprend qu'il ne se repent que du mal qu'il a fait aux hommes: Jérémie dit qu'il

(a) Chap. XV, v. 2 & 9.

(b) Chap. XVIII, v. 10.

(c) Chap. II, v. 13.

ne s'en repent point. La Genèse (a) nous enseigne que l'homme est maître du péché , & qu'il ne tient qu'à lui de bien faire , au lieu que St. Paul (b) assure que les hommes n'ont aucun empire sur la concupiscence sans une grace de Dieu toute particulière &c. Telles sont les idées fausses & contradictoires que ces prétendus inspirés nous donnent de Dieu , & que l'on veut que nous en ayons , sans considérer que ces idées nous représentent la Divinité comme un être sensible , matériel & sujet à toutes les passions humaines. Cependant on vient nous dire après cela que Dieu n'a rien de commun avec la matière , & qu'il est un Être incompréhensible pour nous. Je souhaiterois fort savoir comment tout cela peut s'accorder , s'il est juste d'en croire des contradictions si visibles & si déraisonnables , & si l'on doit enfin s'en rapporter au témoignage d'hommes assez grossiers pour s'imaginer , non-obstant les sermons de Moïse , qu'un Veau étoit leur Dieu ! Mais sans nous arrêter aux rêveries d'un

(a) Chap. IV. v. 7.

(b) Rom. XV , IX. v. 10.

peuple élevé dans la servitude & dans l'absurdité , disons que l'ignorance a produit la croyance de toutes les impostures & les erreurs qui régneront aujourd'hui parmi nous.



CHAPITRE II.

Des raisons qui ont engagé les hommes à se figurer un Etre invisible qu'on nomme communément Dieu.

§. I.

C E U X qui ignorent les causes physiques ont une crainte (*) naturelle qui procède de l'inquiétude & du doute où ils sont s'il existe

(*) *Cetera , quæ fieri in terris , Caloque tænentur
Mortales pavidis cùm pendens mentibus sæpe
Efficiunt animos humilibus formidine Divum
Depressosque premunt ad terram , propterea quòd
Ignorantia causarum conferre Deorum
Cogis ad imperium res , & concedere regnum : &
Quorum operum causas nulla ratione videre
Possunt hæc fieri Divino numine rentur.*

Lucret. de rer. nat. Lib. VI. vers. 49. & seqq.

Un Etre ou une puissance qui ait le pouvoir de leur nuire ou de les conserver. Delà le penchant qu'ils ont à feindre des causes invisibles, qui ne sont que les Phantômes de leur imagination, qu'ils invoquent dans l'adversité & qu'ils louent dans la prospérité. Ils s'en font des Dieux à la fin, & cette crainte chimérique des puissances invisibles est la source des Religions que chacun se forme à sa mode. Ceux à qui il importoit que le peuple fût contenu & arrêté par de semblables rêveries ont entretenu cette semence de Religion, en ont fait une loi, & ont enfin réduit les peuples, par les terreurs de l'avenir, à obéir aveuglement.

§. II.

La source des Dieux étant trouvée, les hommes ont cru qu'ils leur ressembloient, & qu'ils faisoient comme eux toutes choses pour quelque fin. Ainsi ils disent & croient unanimement que Dieu n'a rien fait que pour l'homme, & réciproquement que l'homme n'est fait que pour Dieu. Ce préjugé est général, & lorsqu'on ré-

Oùchit sur l'influence qu'il a dû nécessairement avoir sur les mœurs & les opinions des hommes, on voit clairement que c'est - là qu'ils ont pris occasion de se former des idées fausses du bien & du mal, du mérite & du démérite, de l'ouvrage & de la honte, de l'ordre & de la confusion, de la beauté & de la difformité, & des autres choses semblables.

§. III.

Chacun doit demeurer d'accord que tous les hommes sont dans une profonde ignorance en naissant, & que la seule chose qui leur soit naturelle, est de chercher ce qui leur est utile & profitable : delà vient, 1°. qu'on croit qu'il suffit pour être libre de sentir en soi-même qu'on peut vouloir & souhaiter sans se mettre nullement en peine des causes qui disposent à vouloir & à souhaiter, parce qu'on ne les connoît pas. 2°. Comme les hommes ne font rien que pour une fin qu'il préfèrent à toute autre, ils n'ont pour but que de connoître les causes finales de leurs actions, & ils s'imaginent qu'après cela ils n'ont plus aucun sujet de doute, & comme

ils trouvent en eux-mêmes & hors d'eux plusieurs moyens de parvenir à ce qu'ils se proposent, vû qu'ils ont, par exemple, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un soleil pour les éclairer, &c. , ils ont conclu qu'il n'y a rien dans la nature qui ne soit fait pour eux, & dont ils ne puissent jouir & disposer ; mais comme ils savent que ce n'est point eux qui ont fait toutes ces choses, ils se sont cru bien fondés à imaginer un être suprême auteur de tout, en un mot, ils ont pensé que tout ce qui existe étoit l'ouvrage d'une ou de plusieurs Divinités. D'un autre côté la nature des Dieux que les hommes ont admis leur étant inconnue, ils en ont jugé par eux-mêmes, s'imaginant qu'ils étoient susceptibles des mêmes passions qu'eux ; & comme les inclinations des hommes sont différentes, chacun a rendu à sa Divinité un culte selon son humeur, dans la vue d'attirer ses bénédictions & de faire servir par là toute la nature à ses propres désirs.

§. I V.

C'est de cette manière que le préjugé s'est changé en superstition ; il s'est enraciné de telle

sorte, que les gens les plus grossiers se sont
 cru capables de pénétrer dans les causes finales,
 comme s'ils en avoient une entière connoissance.
 Ainsi au lieu de faire voir que la nature ne
 fait rien en vain, ils ont cru que Dieu & la
 nature pensoient à la façon des hommes. L'ex-
 périence ayant fait connoître qu'un nombre in-
 fini de calamités troublent les douceurs de
 la vie comme les orages, les tremblemens de
 terre, les maladies, la faim, la soif, &c. on
 attribua tous ces maux à la colère céleste, on
 crut la Divinité irritée contre les offenses des
 hommes, qui n'ont pû ôter de leur tête une
 pareille chimère, ni se désabuser de ces préju-
 gés par les exemples journaliers qui leur prou-
 vent que les biens & les maux ont été de tout
 tems communs aux bons & aux méchans. Cette
 erreur vint de ce qu'il leur fut plus facile de
 demeurer dans leur ignorance naturelle que d'a-
 bolir un préjugé reçu depuis tant de siècles
 & d'établir quelque chose de vraisemblable.

§. V.

Ce préjugé les a conduits à un autre , qui est de croire que les jugemens de Dieu étoient incompréhensibles , & que par cette raison la connoissance de la vérité étoit au - dessus des forces de l'esprit humain ; erreur où l'on seroit encore , si les mathématiques , la physique & quelques autres sciences ne l'avoient détruite.

§. V I.

Il n'est pas besoin de longs discours pour montrer que la nature ne se propose aucune fin , & que toutes les causes finales ne sont que des fictions humaines. Il suffit de prouver que cette doctrine ôte à Dieu les perfections qu'on lui attribue. C'est ce que nous allons faire voir.

Si Dieu agit pour une fin , soit pour lui-même , soit pour quelque autre , il desire ce qu'il n'a point , & il faudra convenir qu'il y a un tems auquel Dieu n'ayant pas l'objet pour lequel il agit , il a souhaité de l'avoir : ce qui est faire un Dieu indigent. Mais pour ne rien omettre de ce qui peut appuyer le raisonne-

ment de ceux qui tiennent l'opinion contraire ; supposons , par exemple , qu'une pierre qui se détache d'un bâtiment, tombe sur une personne & la tue , il faut bien disent nos ignorans , que cette pierre soit tombée à dessein pour tuer cette personne ; or , cela n'a pu arriver que parce que Dieu l'a voulu. Si on leur répond que c'est le vent qui a causé cette chute dans le tems que ce pauvre malheureux passoit , ils vous demanderont d'abord , pourquoi il passoit précisément dans le moment que le vent ébranloit cette pierre. Repliquez - leur qu'il alloit dîner chez un de ses amis qui l'en avoit prié , ils voudront savoir pourquoi cet ami l'avoit plutôt prié dans ce tems-là que dans un autre ; ils vous feront aussi une infinité de questions bizarres pour remonter de causes en causes & vous faire avouer que la seule volonté de Dieu qui est l'azile des ignorans , & la cause première de la chute de cette pierre. De même lorsqu'ils voyent la structure du corps humain , ils tombent dans l'admiration ; & de ce qu'ils ignorent les causes des effets qui leur paroissent si merveilleux , ils concluent que c'est un

effet surnaturel , auquel les causes qui nous sont connues ne peuvent avoir aucune part. De là vient que celui qui veut examiner à fond les œuvres de la création , & pénétrer en vrai Savant dans leurs causes naturelles sans s'affervir aux préjugés formés par l'ignorance , passé pour un impie , ou est bientôt décrié par la malice de ceux que le vulgaire reconnoît pour les interprètes de la nature & des Dieux : Ces ames mercenaires savent très-bien que l'ignorance qui tient le peuple dans l'étonnement , est ce qui les fait subsister & qui conserve leur crédit.

§. V I I.

Les hommes s'étant donc imbus de la ridicule opinion que tout ce qu'ils voyent est fait pour eux , se sont fait un point de Religion d'appliquer tout à eux-mêmes , & de juger du prix des choses par le profit qu'ils en retirent. C'est là dessus qu'ils ont formé des notions qui leur servent à expliquer la nature des choses , à juger du bien & du mal , de l'ordre & du désordre , du chaud & du froid , de la beauté & de la laideur &c. , qui dans le fond ne sont

point ce qu'il s'imaginent : maîtres de former ainsi leurs idées , ils se flattent d'être libres ; ils se crurent en droit de décider de la louange & du blâme , du bien & du mal ; ils ont appelé *bien* ce qui tourne à leur profit & ce qui regarde le culte divin , & *mal* au contraire , ce qui ne convient ni à l'un ni à l'autre : & comme les ignorans ne sont capables de juger de rien , & n'ont aucune idée des choses que par le secours de l'imagination qu'ils prennent pour le jugement , ils nous disent que l'on ne connoît rien dans la nature , & se figurent un ordre particulier dans le monde. Enfin , ils croient les choses bien ou mal ordonnées , suivant qu'ils ont de la facilité ou de la peine à les imaginer , quand le sens les leur représente ; & comme on s'arrête volontiers à ce qui fatigue le moins le cerveau , on se persuade d'être bien fondé à préférer l'ordre à la confusion ; comme si l'ordre étoit une chose qu'un pur effet de l'imagination des hommes. Ainsi dire que Dieu a tout fait avec ordre , c'est prétendre que c'est en faveur de l'imagination humaine qu'il a créé le monde de la manière la

plus facile à être conçue par elle : ou , ce qui au fond est la même chose , que l'on connoît avec certitude les rapports & les fins de tout ce qui existe , assertion trop absurde pour mériter d'être réfutée sérieusement.

§. VIII.

Pour ce qui est des autres notions, ce sont de purs effets de la même imagination , qui n'ont rien de réel , & qui ne sont que les différentes affections ou modes dont cette faculté est susceptible : quand , par exemple , les mouvemens que les objets impriment dans les nerfs , par le moyen des yeux , sont agréables aux sens , on dit que ces objets sont beaux. Les odeurs sont bonnes ou mauvaises , les saveurs douces ou amères , ce qui se touche dur ou tendre , les sons rudes ou agréables , suivant que les odeurs , les saveurs & les sons frappent ou pénètrent les sens ; c'est d'après ces idées qu'il se trouve des gens qui croient que Dieu se plaît à la mélodie , tandis que d'autres ont cru que les mouvemens célestes étoient un concert harmonieux : ce qui marque bien que cha-

cun se persuade que les choses sont telles qu'il se les figure , ou que le monde est purement imaginaire. Il n'est donc point étonnant qu'il se trouve à peine deux hommes d'une même opinion & qu'il y en ait même qui fassent gloire de douter de tout : car quoique les hommes aient un même corps , & qu'ils se ressemblent tous à beaucoup d'égards , ils diffèrent néanmoins à beaucoup d'autres ; delà vient que ce qui semble bon à l'un devient mauvais pour l'autre , que ce qui plaît à celui-ci déplaît à celui-là. D'où il est aisé de conclure que les sentimens ne diffèrent qu'en raison de l'organisation & de la diversité des coexistences , que le raisonnement y a peu de part , & qu'enfin les notions des choses du monde ne sont qu'un pur effet de la seule imagination.

§. I X.

Il est donc évident que toutes les raisons dont le commun des hommes a coutume de se servir , lorsqu'il se mêle d'expliquer la nature , ne sont que des façons d'imaginer , qui ne peuvent rien moins que ce qu'il prétend ; l'on

donne à ces idées des noms , comme si elles existoient ailleurs que dans un cerveau prévenu ; on devoit les appeller , non des êtres , mais des pures chimères. A l'égard des argumens fondés sur ces notions , il n'est rien de plus aisé que de les réfuter , par exemple :

S'il étoit vrai , nous dit-on , que l'Univers fût un écoulement & une suite nécessaire de la nature divine , d'où viendroient les imperfections & les défauts qu'on y remarque ? Cette objection se réfute sans nulle peine. On ne sauroit juger de la perfection & de l'imperfection d'un être , qu'autant qu'on en connoît l'essence de la nature ; & c'est s'abuser étrangement que de croire qu'une chose est plus ou moins parfaite suivant qu'elle plaît ou déplaît , & qu'elle est utile ou nuisible à la nature humaine. Pour fermer la bouche à ceux qui demandent pourquoi Dieu n'a point créé tous les hommes bons & heureux , il suffit de dire que tout est nécessairement ce qu'il est , & que dans la nature il n'y a rien d'imparfait puitque tout découle de la nécessité des choses.

§. X.

Cela posé, si l'on demande ce que c'est que *Dieu*, je réponds que ce mot nous représente l'Être universel dans lequel, pour parler comme Saint Paul, nous avons la vie, le mouvement & l'être. Cette notion n'a rien qui soit indigne de Dieu; car si tout est Dieu, tout découle nécessairement de son essence, & il faut absolument qu'il soit tel que ce qu'il contient, puisqu'il est incompréhensible que des êtres tous matériels soient maintenus & contenus dans un être qui ne le soit point. Cette opinion n'est point nouvelle; Tertullien, l'un des plus savans hommes que les Chrétiens ayent eu, a prononcé contre Apelles que ce qui n'est pas corps n'est rien, & contre Praxéas que toute substance est un (a) corps. Cette doctrine cependant n'a pas été

(a) *Quis autem negabit Deum esse corpus, nisi Deus Spiritus? Spiritus etiam corporis sui generis, in sua effigie.*
TERTUL. adv. PRAX. Cap. 7.

condamnée dans les quatre premiers Conciles Oecuméniques ou généraux. (a)

§. X I.

Ces idées sont claires, simples & les seules mêmes qu'un bon esprit puisse se former de Dieu. Cependant il y a peu de gens qui se contentent d'une telle simplicité. Le peuple grossier & accoutumé aux flatteries des sens demande un Dieu qui ressemble aux Rois de la terre. Cette pompe, ce grand éclat qui les environne l'éblouit de telle sorte, que lui ôter l'idée d'un Dieu à-peu-près semblable à ces Rois, c'est lui ôter l'espérance d'aller après la mort grossir le nombre des courtisans célestes, pour jouir avec eux des mêmes plaisirs qu'on

(a) Ces 4. premiers Conciles sont. 1°. Celui de Nicée en 325, sous Constantin & le Pape Silvestre. 2°. Celui de Constantinople en 381, sous Gracien, Valentinien & Théodose, & le Pape Damase I. 3°. Celui d'Ephèse en 431, sous Théodose le jeune & Valentinien, & le Pape Célestin. 4°. Celui de Calcédoine, en 451, sous Valentinien & Martian, & le Pape Léon I.

goûte à la Cour des Rois ; c'est priver l'homme de la seule consolation qui l'empêche de se désespérer dans les misères de la vie. On dit qu'il faut un Dieu juste & vengeur qui punisse & récompense : on veut un Dieu susceptible de toutes les passions humaines, on lui donne des pieds, des mains, des yeux & des oreilles, & cependant on ne veut point qu'un Dieu constitué de la sorte ait rien de matériel. On dit que l'homme est son chef-d'œuvre & même son image, mais on ne veut pas que la copie soit semblable à l'original. Enfin le Dieu du peuple d'aujourd'hui est sujet à bien plus de formes que le Jupiter des Payens. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que plus ces notions se contredisent & choquent le bon sens, plus le vulgaire les révere, parce qu'il croit opiniâtrement ce que les Prophètes en ont dit, quoique ces visionnaires ne fussent parmi les Hébreux que ce qu'étoient les augures & les devins chez les Payens. On consulte la Bible comme si Dieu & la nature s'y expliquoit d'une façon particulière ; quoique ce livre ne soit qu'un tissu de fragmens cousus ensemble en divers tems, ra-

massés par diverses personnes, & publiés de l'aveu des Rabins qui ont décidé suivant leur fantaisie de ce qui devoit être approuvé ou rejeté , selon qu'ils l'ont trouvé conforme ou opposé à la Loi de Moÿse. (a) Telle est la malice & la stupidité des hommes. Ils passent leur vie à chicaner & persistent à respecter un livre où il n'y a gueres plus d'ordre que dans l'Alcoran de Mahomet ; un livre, dis-je , que personne n'entend , tant il est obscur & mal conçu ; un livre qui ne sert qu'à fomenter les divisions. Les Juifs & les Chrétiens aiment mieux consulter ce grimoire que d'écouter la Loi naturelle que Dieu , c'est-à-dire la Nature, en tant qu'elle est le principe de toutes choses , a écrit dans le cœur des hommes. Toutes les autres loix ne sont que des

(a) Le Talmud porte que les Rabins délibérèrent s'ils ôteroient le Livre des Proverbes & celui de l'Ecclésiaste du nombre des Canoniques ; ils les laisserent parce qu'il y est parlé avec éloge de Moÿse & de sa Loi. Les Prophéties d'Ezechiel auroient été retranchées du Catalogue sacré , si un certain Chanoine n'auroit entrepris de les concilier avec la même Loi.

fiCTIONS humaines , & de pures illusions mises au jour , non par les Démons ou mauvais Esprits , qui n'existerent jamais qu'en idée , mais par la politique des Princes & des Prêtres. Les premiers ont voulu par-là donner plus de poids à leur autorité , & ceux-ci ont voulu s'enrichir par le débit d'une infinité de chimères qu'ils vendent cher aux ignorans.

Toutes les autres loix qui ont succédé à celle de Moïse , j'entends les loix des Chrétiens, ne sont appuyées que sur cette Bible dont l'original ne se trouve point, qui contient des choses surnaturelles & impossibles, qui parle de récompenses & de peines pour les actions bonnes ou mauvaises, mais que ne sont que pour l'autre vie, de peur que la fourberie ne soit découverte , nul n'en étant jamais revenu. Ainsi le peuple toujours flottant entre l'espérance & la crainte est retenu dans son devoir par l'opinion qu'il a que Dieu n'a fait les hommes que pour les rendre éternellement heureux ou malheureux. C'est-là ce qui a donné lieu à une infinité de Religions.



CHAPITRE III.

*Ce que signifie ce mot RELIGION : Comment
 & pourquoi il s'en est introduit un si grand
 nombre dans le monde.*

PARAGRAPHE PREMIER.

Avant que le mot *Religion* se fût introduit dans le monde , on n'étoit obligé qu'à suivre la loi naturelle , c'est-à-dire , à se conformer à la droite raison. Ce seul instinct étoit le lien auquel les hommes étoient attachés ; & ce lien tout simple qu'il est, les unissoit de telle sorte que les divisions étoient rares. Mais dès que la crainte eût fait soupçonner qu'il y a des Dieux & des Puissances invisibles, ils éleverent des autels à ces êtres imaginaires , & secouant le joug de la nature & de la raison, ils se lièrent par de vaines cérémonies & par un culte superstitieux aux vains phantômes de l'imagination. C'est de là que dérive le mot de *Religion* qui fait tant de bruit dans le monde. Les hommes ayant admis des

Puissances invisibles qui avoient tout pouvoir sur eux , ils les adorerent pour les fléchir , & de plus ils s'imaginèrent que la nature étoit un être subordonné à ces Puissances. Dès - lors ils se la figurerent comme une masse morte , ou comme un esclave qui n'agissoit que suivant l'ordre de ces Puissances. Dès que cette fausse idée eût frappé leur esprit , ils n'eurent plus que du mépris pour la nature , & du respect que pour ces êtres prétendus , qu'ils nommerent leurs Dieux. De-là est venue l'ignorance où tant de peuples sont plongés , ignorance d'où les vrais Savans les pourroient retirer , quelque profond qu'en soit l'abîme , si leur zèle n'étoit traversé par ceux qui menent ces aveugles , & qui ne vivent qu'à la faveur de leurs impostures.

Mais quoiqu'il y ait bien peu d'apparence de réussir dans cette entreprise , il ne faut pas abandonner le parti de la vérité , quand ce ne seroit qu'en considération de ceux qui se garantissent des symptômes de ce mal ; il faut qu'une ame généreuse dise les choses comme elles sont. La vérité , de quelque nature qu'elle soit , ne peut jamais nuire , au lieu que l'erreur , quelque innocente &

quelque utile même qu'elle paroisse, doit nécessairement avoir à la longue des effets très-funestes.

§. I I.

La crainte qui a fait les Dieux a fait aussi la Religion, & depuis que les hommes se sont mis en tête qu'il y avoit des Anges invisibles qui étoient cause de leur bonne ou mauvaise fortune, ils ont renoncé au bon sens & à la raison, & ils ont pris leurs chimères pour autant de Divinités qui avoient soin de leur conduite. Après donc s'être forgé des Dieux ils voulurent savoir quelle étoit leur nature, & s'imaginant qu'ils devoient être de la même substance que l'ame, qu'ils croyent ressembler aux phantômes qui paroissent dans le miroir ou pendant le sommeil; ils crurent que leurs Dieux étoient des substances réelles; mais si tenues & si subtiles que pour les distinguer des Corps ils les appellerent *Esprits*, bien que ces corps & ces esprits ne soient en effet qu'une même chose, & ne diffèrent que du plus ou moins, puisqu'être *Esprit* ou *incorporel*, est une chose incompréhensible. La raison est que tout Esprit

a une figure qui lui est (a) propre , & qu'il est renfermé dans quelque lieu, c'est-à-dire, qu'il a des bornes , & que par conséquent c'est un corps quelque subtil qu'on le suppose. (b)

§. I I I.

Les Ignorans c'est-à-dire , la plupart des hommes , ayant fixé de cette sorte la nature de la substance de leurs Dieux , tâcherent aussi de pénétrer par quels moyens ces Anges invisibles produisoient leurs effets ; mais n'en pouvant venir à bout , à cause de leur ignorance , ils en crurent leur conjectures ; jugeant aveuglément de l'avenir par le passé : comme si l'on pouvoit raisonnablement conclure de ce qu'une chose est arrivée autrefois de telle & telle manière, qu'elle arrivera , ou qu'elle doit arriver constamment de la même manière ; sur-tout lorsque les circonstances & toutes les causes qui influent nécessairement

(a) Voyez le passage de Tertulien , cité pag. 24.

(b) Voyez Hobbes Leviathan de homine. Cap. 12 à pag. 56 , 57 , 58.

sairement sur les événemens & les actions humaines, & qui en déterminent la nature & l'actualité, sont diverses. Ils envisagerent donc le passé & en augurèrent bien ou mal pour l'avenir, suivant que la même entreprise avoit autrefois bien ou mal réussi. C'est ainsi que Phormion ayant défait les Lacédémoniens dans la bataille de Naupacte, les Athéniens après sa mort élurent un autre Général du même nom. Annibal ayant succombé sous les armes de Scipion l'Africain, à cause de ce bon succès les Romains envoyèrent dans la même Province un autre Scipion contre César, ce qui ne réussit ni aux Athéniens ni aux Romains : Ainsi plusieurs nations après deux ou trois expériences ont attaché aux lieux, aux objets & aux noms leurs bonnes ou mauvaises fortunes ; d'autres se sont servis de certains mots qu'ils appellent des enchantemens, & les ont cru si efficaces qu'ils s'imaginoient par leur moyen faire parler les arbres, faire un homme ou un Dieu d'un morceau de pain, & métamorphoser tout ce qui paroïssoit devant eux.

L'empire des Puissances invisibles étant établi de la sorte , les hommes ne les révèrent d'abord que comme leurs Souverains ; c'est à dire, par des marques de soumission & de respect, tels que sont les présens , les prières, &c. Je dis d'abord , car la nature n'apprend point à user de Sacrifices sanglans en cette rencontre : Ils n'ont été institués que pour la subsistance des Sacrificateurs & des Ministres destinés au service de ces Dieux imaginaires.

§. V.

Ce germe de Religion (je veux dire l'espérance & la crainte) fécondé par les passions & opinions diverses des hommes , a produit ce grand nombre de croyances bizarres qui sont les causes de tant de maux & de tant de révolutions qui arrivent dans les Etats.

Les honneurs & les grands revenus qu'on a attachés au Sacerdoce , ou aux Ministères des Dieux , ont flatté l'ambition & l'avarice de ces

hommes rusés qui ont sçu profiter de la stupidité des Peuples ; ceux-ci ont si bien donné dans leurs pièges qu'il se sont fait insensiblement une habitude d'encenser le mensonge & de hair la vérité.

§. V I.

Le mensonge étant établi, & les ambitieux épris de la douceur d'être élevés au-dessus de leurs semblables, ceux-ci tâcherent de se mettre en réputation en feignant d'être les amis des Dieux invisibles que le vulgaire redoutoit. Pour y mieux réussir chacun les peignit à sa mode & prit la licence de les multiplier au point qu'on en trouvoit à chaque pas.

§. V I I.

La matiere informe du monde fut appelée le Dieu *Cabos*. On fit de même un Dieu du *Ciel*, de la *Terre*, de la *Mer*, du *Feu*, des *Vents* & des *Planettes*. On fit le même honneur aux hommes & aux femmes ; les oiseaux, les reptiles, le crocodile, le veau, le chien, l'agneau, le serpent & le pourceau, en un mot toutes sortes

d'animaux & de plantes furent adorés. Chaque fleuve , chaque fontaine porta le nom d'un Dieu , chaque maison eût le sien , chaque homme eût son génie. Enfin tout étoit plein , tant dessus que dessous la terre de Dieux , d'Esprits , d'Ombres & de Démons. Ce n'étoit pas encore assez de feindre des Divinités dans tous les lieux imaginables ; on eût cru offenser le *tems*, le *jour*, la *nuit*, la *concorde*, l'*amour*, la *paix*, la *vicloire*, la *contention*, la *rouille*, l'*honneur*, la *vertu*, la *fièvre* & la *santé*; on eût, dis-je, cru faire outrage à de telles Divinités qu'on pensoit toujours prêtes à fondre sur la tête des hommes; si on ne leur eût élevé des temples & des autels. Ensuite on s'avisa d'adorer son *génie*, que quelques-uns invoquerent sous le nom de *Muses*; d'autres sous le nom de *Fortune* adorerent leur propre ignorance. Ceux ci sanctifierent leurs débauches sous le nom de *Cupidon*, leur colére sous celui de *Furies*, leurs parties naturelles sous le nom de *Priape*; en un mot il n'y eût rien à quoi ils ne donnassent le nom d'un Dieu ou d'un Démon (a).

(a) Hobbes ubi suprà de homine. Cap. 12. pag. 38.

J. V I I I.

Les fondateurs des Religions sentant bien que la base de leurs impostures étoit l'ignorance des Peuples , s'aviserent de les y entretenir par l'adoration des images , dans lesquelles ils feignirent que les Dieux habitoient ; cela fit tomber sur leurs Prêtres une pluie d'or & des Bénéfices que l'on regarda comme des choses saintes , parce qu'elles furent destinées à l'usage des ministres sacrés , & personne n'eût la témérité ni l'audace d'y prétendre , ni même d'y toucher. Pour mieux tromper le Peuple , les Prêtres se proposèrent des Prophètes , des Devins , des Inspirés capables de pénétrer dans l'avenir , ils se vanterent d'avoir commerce avec les Dieux ; & comme il est naturel de vouloir savoir sa destinée , ces imposteurs n'eurent garde d'omettre une circonstance si avantageuse à leur dessein. Les uns s'établirent à Délos , les autres à Delphes & ailleurs , où , par des oracles ambigus ; ils répondirent aux demandes qu'on leur faisoit : les femmes même s'en mêloient ; les Romains avoient recours dans les

grandes calamités aux Livres des Sybilles. Les fous passaient pour des inspirés. Ceux qui faisoient d'avoir un commerce familier avec les morts étoient nommés Nécromanciens ; d'autres prétendoient connoître l'avenir par le vol des oiseaux ou par les entrailles des bêtes. Enfin les yeux, les mains, le visage, un objet extraordinaire, tout leur semble d'un bon ou mauvais augure, tant il est vrai que l'ignorance reçoit telle impression qu'on veut , quand on a trouvé le secret de s'en prévaloir.

§. I X

Les ambitieux qui ont toujours été de grands maîtres dans l'art de tromper , ont suivi cette route lorsqu'ils donnerent des loix ; & pour obliger le Peuple de se soumettre volontairement , ils lui ont persuadé qu'ils les avoient reçues d'un Dieu ou d'une Déesse.

(a) Hobbes ubi supra de homine. Cap. 12. pag. 58 & 59.

Quoiqu'il en soit de cette multitude de Divinités, ceux chez qui elles ont été adorées & qu'on nomme *Payens*, n'avoient point de système général de Religion. Chaque République, chaque Etat, chaque Ville & chaque particulier avoit ses rites propres & pensoit de la Divinité à sa fantaisie. Mais il s'est élevé par la suite des législateurs plus fourbes que les premiers, qui ont employé des moyens plus étudiés & plus sûrs en donnant des loix, des cultes, des cérémonies propres à nourrir le fanatisme qu'ils vouloient établir.

Parmi un grand nombre, l'Asie en a vû, naître trois qui se sont distingués tant par les loix & les cultes qu'ils ont institués, que par l'idée qu'ils ont donné de la Divinité, & par la maniere dont ils s'y sont pris pour faire recevoir cette idée & rendre leur loix sacrées. Moyse fut le plus ancien. Jésus-Christ venu depuis, travailla sous son plan & en conservant le fond de ses loix, il abolit le reste. Mahomet qui a paru le dernier sur la scène, a pris dans l'une & dans l'autre Religion de quoi composer la sienne, & s'est ensuite déclaré l'ennemi

de toutes les deux. Voyons les caractères de ces trois législateurs , examinons leur conduite , afin qu'on juge après cela lesquels sont les mieux fondés , ou ceux qui les révèrent comme des hommes divins , ou ceux qui les traitent de fourbes & d'imposteurs.

§. X.

D E M O Y S E .

Le célèbre Moÿse petit - fils d'un grand Magicien (a) au rapport de Justin Marir , eût tous les avantages propres à le rendre ce qu'il devint par la suite. Chacun fait que les Hébreux dont il se fit le Chef , étoient une nation de Pasteurs , que le Roi Pharaon Osiris L. reçut en son pays en considération des services qu'il avoit reçus de l'un d'eux dans le tems d'une

(a) Il ne faut pas entendre ce mot selon l'opinion vulgaire ; car qui dit *Magicien* chez des gens raisonnables entend un homme adroit , un habile Charlatan , un subtil joueur de Gibeciere , dont tout l'art consiste dans la subtilité & l'adresse , & non en aucun pacte avec le Diable , comme le croit le vulgaire.

grande famine : Il leur donna quelques terres à l'Orient de l'Égypte dans une contrée fertile en pâturages , & par conséquent propre à nourrir leurs troupeaux ; pendant près de deux cens ans ils se multiplièrent considérablement , soit parce qu'y étant considérés comme étrangers , on ne les obligeât point de servir dans les armées , soit qu'à cause des privilèges qu'Osiris leur avoit accordés , plusieurs naturels du pays se joignissent à eux , soit enfin que quelques bandes d'Arabes fussent venues se joindre à eux en qualité de leurs frères , car ils étoient d'une même race. Quoi qu'il en soit , ils multiplièrent si étonnement , que ne pouvant plus tenir dans la contrée de Gossen , ils se répandirent dans toute l'Égypte , & donnerent à Pharaon une juste raison de craindre qu'ils ne fussent capables de quelques entreprises dangereuses au cas que l'Égypte fût attaquée , (comme cela arrivoit alors assez souvent) par les Etiopiens ses ennemis assidus : Ainsi une raison d'état obligea ce Prince à leur ôter leurs privilèges , & à chercher les moyens de les affoiblir & de les asservir.

Pharaon Orus , surnommé Busiris à cause de

sa cruauté, lequel succéda à Memnon, suivit son plan à l'égard des Hébreux, & voulant éterniser sa mémoire par l'érection des Pyramides, & en bâissant la ville de Thèbes, il condamna les Hébreux à travailler les briques, à la formation desquelles les terres de leur pays étoient très-propres. C'est pendant cette servitude que naquit le célèbre Moïse ; la même année que le Roi ordonna qu'on jettât dans le Nil tous les enfans mâles des Hébreux, voyant qu'il n'y avoit pas de plus sur moyen de faire périr cette peuplade d'étrangers. Ainsi Moïse fût exposé à périr par les eaux dans un panier enduit de bitume, que sa mère plaça dans les joncs sur les bords du fleuve. Le hazard voulut que Thermutis, fille de Pharaon Orus, vint se promener de ce côté-là, & qu'ayant ouï les cris de cet enfant, la compassion si naturelle à son sexe lui inspira le desir de le sauver. Orus étant mort, Thermutis lui succéda, & Moïse lui ayant été présenté, elle lui fit donner une éducation, telle qu'on pouvoit la donner à un fils de la Reine d'une nation alors la plus savante & la plus polie de l'univers. En un mot en disant qu'il fut élevé dans toutes les

sciences des Egyptiens, c'est tout dire, & c'est nous présenter Moÿse comme le plus grand politique, le plus savant Naturaliste, & le plus fameux Magicien de son tems : Outre qu'il est fort apparent qu'il fût admis dans l'ordre des Prêtres, qui étoient en Egypte ce que les Druides étoient dans les Gaules. Ceux qui ne savent pas quel étoit alors le gouvernement de l'Egypte, ne seront peut-être pas fâchés d'apprendre que ses fameuses Dynasties ayant pris fin, & tout le pays dépendant d'un seul Souverain, elle étoit divisée alors en plusieurs Contrées qui n'avoient pas une trop grande étendue. On nommoit Monarques les Gouverneurs de ces contrées & ces Gouverneurs étoient ordinairement du puissant ordre des Prêtres qui possédoient près d'un riers de l'Egypte. Le Roi nommoit à ces Monarchies : & si l'on en croit les Auteurs qui ont écrit de Moÿse, en comparant ce qu'ils en ont dit avec ce que Moÿse en a lui-même écrit, on conclura qu'il étoit Monarque de la contrée de Gossen, & qu'il devoit son élévation à Thermutis, à qui il devoit aussi la vie. Voilà quel fut Moÿse en Egypte, où il eût tout le tems & les moyens

d'étudier les mœurs des Egyptiens & de ceux de sa nation, leurs passions dominantes, leurs inclinations; connoissances dont il se servit dans la suite pour exciter la révolution dont il fût le moteur.

Thermutis étant morte, son successeur renouvella la persécution contre les Hébreux & Moÿse déchu de la faveur où il avoit été eût peur de ne pouvoir justifier quelques homicides qu'il avoit commis; ainsi il prit le parti de fuir: Il se retira dans l'Arabie Pétrée qui confine à l'Égypte; le hazard l'ayant conduit chez un chef de quelque Tribu du Pays, les services qu'il rendit & les talens que son Maître crut remarquer en lui, lui méritèrent ses bonnes grâces & une de ses filles en mariage. Il est propos de remarquer ici que Moÿse étoit si mauvais Juif, & qu'il connoissoit alors si peu le redoutable Dieu qu'il imagina dans la suite, qu'il épousa une idolâtre, & qu'il ne pensa pas seulement à circonscire ses enfans.

C'est dans les déserts de cette Arabie qu'en gardant les troupeaux de son beau-pere & de son beau-frere; il conçut le dessein de se venger de l'injustice que le Roi d'Égypte lui avoit faite, en

portant le trouble & la sédition dans le cœur de ses Etats. Il se flattoit de pouvoir aisément réussir tant à cause de ses talens, que par les dispositions où il savoit trouver ceux de sa nation déjà irrités contre le gouvernement par les mauvais traitemens qu'on leur faisoit éprouver.

Il paroît par l'histoire qu'il a laissée de cette révolution, ou du moins que nous a laissée l'auteur des Livres qu'on attribue à Moïse, que Jéthro son beau-pere étoit du complot, aussi bien que son frere Aaron & sa sœur Marie, qui étoit restée en Egypte & avec qui il avoit sans doute entretenu correspondance.

Quoi qu'il en soit, on voit par l'exécution qu'il avoit formé un vaste plan en bon politique, & qu'il sçut mettre en œuvre contre l'Égypte toute la science qu'il y avoit apprise, je veux dire sa prétendue Magie : en quoi il étoit plus subtil & plus habile que tous ceux qui faisoient métier des mêmes tours d'adresse à la Cour de Pharaon.

C'est par ces prétendus prodiges qu'il gagna la confiance de ceux de sa nation qu'il fit soulever, & auxquels se joignirent les mutins &

mécontents Egyptiens , Ethiopiens & Arabes. Enfin vantant la puissance de sa Divinité , les fréquens entretiens qu'il avoit avec elle , en la faisant intervenir dans toutes les mesures qu'il prenoit avec les chefs de la révolte , il les persuada si bien qu'ils le suivirent au nombre de six cent mille hommes combattans , sans les femmes & les enfans , à travers les déserts , de l'Arabie dont il connoissoit tous les détours. Après six jours de marche , dans une pénible retraite , il prescrivit à ceux qui le suivoient de consacrer le septième à son Dieu par un repos public , afin de leur faire croire que Dieu le favorisoit , qu'il approuvoit sa domination ; & afin que personne n'eut l'audace de le contredire.

Il n'y eût jamais de peuple plus ignorant que les Hébreux , ni par conséquent plus crédule. Pour être convaincu de cette ignorance profonde , il ne faut que se souvenir dans quel état ce peuple étoit en Egypte , lorsque Moïse le fit révolter ; il étoit haï des Egyptiens à cause de sa profession de Patries , persécuté par le Souverain , & employé aux travaux les plus vils. Au milieu d'une telle Populace il ne fût pas bien difficile

à Moÿse de faire valoir ses talens. Il leur fit accroire que son Dieu (qu'il nomma quelquefois simplement un *Ange*) le Dieu de leurs Pères lui étoit apparu : que c'étoit par son ordre qu'il prenoit soin de les conduire ; qu'il avoit choisi pour les gouverner , & qu'ils seroient le Peuple favori de ce Dieu , pourvu qu'ils crussent ce qu'il leur diroit de sa part. L'usage adroit de ses prestiges & de la connoissance qu'il avoit de la nature , fortifia ces exhortations : & il confirmoit ce qu'il leur avoit dit par ce qu'on appelle des prodiges , qui sont capables de faire toujours beaucoup d'impression sur la Populace imbécile.

On peut remarquer sur-tout qu'il crut avoir trouvé un moyen sûr de tenir les Hébreux soumis à ses ordres en leur persuadant que Dieu étoit lui-même leur conducteur , de nuit sous la figure d'une colonne de feu , & de jour sous la forme d'une Nuée. Mais aussi on peut prouver que ce fût-là la fourberie la plus grossière de cet imposteur. Il avoit appris pendant le séjour qu'il avoit fait en Arabie que comme le Pays étoit vaste & inhabité c'étoit la coûtume de ceux qui voyageoient par troupes de prendre des guides qui les

conduisoient, la nuit par le moyen d'un brasier dont ils suivoient la flamme, & de jour par la fumée du même brasier, que tous les membres de la Caravane pouvoient découvrir, & par conséquent ne se point égarer. Cette coutume étoit encore en usage chez les Médes & les Assyriens; Moïse s'en servi & la fit passer pour un miracle, & pour une marque de la protection de son Dieu.

Qu'on ne m'en croye pas quand je dis que c'est un fourbe: qu'on en croye Moïse lui-même, qui au 10^e. Chapitre des Nombres v. 19, jusqu'au 33^e, prie son beau-frère Hobad de venir avec les Ismaélites, afin qu'il leur montrât le chemin, parce qu'il connoissoit le Pays. Ceci est démonstratif, car si c'étoit Dieu qui marchoit devant Israël nuit & jour en nuée ou en colonne de feu, pouvoient-ils avoir un meilleur guide? Cependant voilà Moïse qui exhorte son beau-frère par les motifs les plus pressans à lui servir de guide; donc la nuée & la colonne de feu n'étoit Dieu que pour le peuple, & non pour Moïse.

Les pauvres malheureux, ravis de se voir adoptés par le Maître des Dieux au sortir d'une cruelle servitude, applaudirent à Moïse & jurèrent de lui

lui obéir aveuglément. Son autorité étant confirmée, il voulut la rendre perpétuelle, & sous le prétexte spécieux d'établir le culte de ce Dieu, dont il se disoit le Lieutenant, il fit d'abord son frère & ses enfans chefs du Palais Royal; c'est-à-dire, du lieu où il trouvoit à propos de faire rendre les oracles; ce lieu étoit hors de la vue & de la présence du peuple. Ensuite il fit ce qui s'est toujours pratiqué dans les nouveaux établissemens, sçavoir des prodiges, des miracles dont les simples étoient éblouis, quelques-uns étourdis, qui faisoient pitié à ceux qui étoient pénétrés & qui lisoient au travers de ces impostures.

Quelque rusé que fût Moïse, il eût eu bien de la peine à se faire obéir, s'il n'avoit eu la force en main. La fourberie sans les armes réussissent rarement.

Malgré le grand nombre de dupes qui se soumettoient aveuglément aux volontés de cet habile législateur, il se trouve des personnes assez hardies pour lui reprocher sa mauvaise foi, en lui disant que sous de fausses apparences de justice & d'égalité, il s'étoit emparé de tout; que l'autorité souveraine étant attachée à sa famille, nul n'avoit

plus droit d'y prétendre , & qu'il étoit enfin moins le Père que le Tyran du Peuple. Mais dans ces occasions Moyse en profond politique perdoit ces Esprits forts & n'épargnoit aucun de ceux qui blâmoient son gouvernement.

C'est avec de pareilles précautions & en colorant toujours de la vengeance divine ses supplices qu'il régna en Despote absolu ; & pour finir de la manière qu'il avoit commencé, c'est-à-dire en fourbe & en imposteur , il se précipita dans un abîme qu'il avoit fait creuser au milieu d'une solitude où il se retiroit de tems en tems , sous prétexte d'aller conférer secrètement avec Dieu, afin de se concilier par là , le respect & la soumission de ses sujets. Au reste il se jeta dans ce précipice préparé de longue main , afin que son corps ne se trouvât point & qu'on crût que Dieu l'avoit enlevé pour le rendre semblable à lui: il n'ignoroit pas que la mémoire des Patriarches qui l'avoient précédé, étoit en grande vénération, quoiqu'on eût trouvé leurs sépulchres , mais cela ne suffisoit pas pour contenter son ambition : il falloit qu'on le révérit comme un Dieu , sur qui la mort n'a point de prise. C'est à quoi tendoit ,

sans doute, ce qu'il dit au commencement de son règne : *qu'il étoit établi de Dieu pour être le Dieu de Pharaon*. Elie, à son exemple, Romulus, Zalmoxis, & tous ceux qui ont eu la sotte vanité d'éterniser leurs noms, ont caché le tems de leur mort pour qu'on les crût immortels.

§. II.

Mais pour revenir aux législateurs, il n'y en a point eu qui n'ayent fait émaner leurs (a) loix de quelques Divinités, & qui n'ayent tâché de persuader qu'ils étoient eux-mêmes quelque chose de plus que de simples mortels. Numa Pompilius ayant goûté les douceurs de la solitude eût peine à la quitter, quoique ce fût pour remplir le trône de Romulus, mais s'y voyant forcé par les acclamations publiques, il profita de la dévotion des Romains, & leur insinua qu'il conversoit avec les Dieux, qu'ainsi s'ils le vouloient absolument pour leur Roi, ils devoient se résoudre à lui obéir

(a) Voyez Hobbes, *Leviathan : de homine*, cap. 12. pag. 59. & 60.

aveuglement, & observer religieusement les loix & les instructions divines qui lui avoient été dictées par la Nymphé Egérie.

Alexandre le Grand n'eût pas moins de vanité; non-content de se voir le maître du monde , il voulut qu'on le crût fils de Jupiter. Persée prétendoit aussi tenir sa naissance du même Dieu & de la Vierge Danaé. Platon regardoit Appollon comme son père qui l'avoit eu d'une Vierge. Il y eut encore d'autres personnages qui eurent la même folie : sans-doute que tous ces grands hommes croyoient ces revèries fondées sur l'opinion des Egyptiens qui soutenoient que l'esprit de Dieu pouvoit avoir commerce avec une femme & la rendre féconde.

§. XII.

DE JÉSUS-CHRIST.

Jésus-Christ qui n'ignoroit ni les maximes ni la science des Egyptiens, donna cours à cette opinion, il la crût propre à son dessein. Considérant combien Moysé s'étoit rendu célèbre , quoiqu'il n'eût commandé qu'un peuple d'ignorans, il en

treprit de bâtir sur ce fondement , & se fit suivre par quelques imbéciles auxquels il persuada que le St. Esprit étoit son Père; & sa Mère une Vierge : ces bonnes gens accoutumés à se payer de songes & de revêries, adopterent ses notions & crurent tout ce qu'il voulut, d'autant plus qu'une pareille naissance n'étoit pas véritablement quelque chose de trop merveilleux pour eux (a).

Etre donc né d'une Vierge par l'opération du Saint-Esprit , n'est pas plus extraordinaire ni plus miraculeux que ce qui content les Tartares de leur Gengiskan , dont une Vierge fut aussi la mère , les Chinois disent que le Dieu Foé devoit le jour à une Vierge rendue féconde par les rayons du soleil.

Ce prodige arriva dans un tems où les Juifs lassés de leur Dieu , comme ils l'avoient été de

(a) *Qu'un beau Pigeon à tire d'alle
Vienne obombrer une Pucelle ,
Rien n'est surprenant en cela ;
L'on en vit autans en Lydis :
Et le beau Cigne de Leda
Vaut bien le Pigeon de Maris.*

leurs Juges (a) en vouloient avoir un visible comme les autres nations. Comme le nombre des fots est infini, Jésus-Christ trouva des Sujets par tout; mais comme son extrême pauvreté étoit un obstacle invincible (b) à son élévation, les Pharisiens, tantôt ses admirateurs, tantôt jaloux de son audace, le déprimoient ou l'élevoient selon l'humeur inconstante de la Populace. Le bruit courut de sa Divinité; mais dénué de forces comme il étoit, il étoit impossible que son dessein réussit: Quelques malades qu'il guérit, quelques prétendus morts qu'il ressuscita lui donnèrent de la vogue; mais n'ayant ni argent ni armée, il ne pouvoit manquer de périr: s'il eût eu ces deux moyens, il n'eût pas moins réussi que Moïse & Mahomet, ou que tous ceux qui ont eu l'ambition de s'élever au dessus des autres. S'il a été plus mal-

(a) 4^e. Livre de Samuel, Chap. 8. Les Israélites mécontents des enfans de Samuel demandent un Roi.

(b) Jésus-Christ étoit de la secte des Pharisiens, c'est-à-dire, des misérables, & ceux-là étoient tous opposés aux Saduccéens qui formoient la secte des riches &c. Voyez le Talmud.

heureux, il n'a pas été moins adroit, & quelques endroits de son histoire prouvent que le plus grand défaut de sa politique a été de n'avoir pas assez pourvu à sa sûreté. Du reste, je ne trouve pas qu'il ait plus mal pris ses mesures que les deux autres ; sa loi est au moins devenue la règle de la croyance des Peuples qui se flattent d'être les plus sages du monde.

§. X I I I.

DE LA POLITIQUE DE JÉSUS-CHRIST.

Est-il rien, par exemple, de plus subtil que la réponse de Jésus au sujet de la femme surprise en adultère ? Les Juifs lui ayant demandé s'ils lapideroient cette femme, au lieu de répondre positivement à la question, ce qui l'auroit fait tomber dans le piège que ses ennemis lui tendoient, la négative étant directement contre la loi, & l'affirmative le convaincant de rigueur & de cruauté, ce qui lui eût aliéné les esprits : au lieu, dis-je, de répartir comme eût fait un homme ordinaire, que celui, dit-il, d'entre-vous qui est sans péché lui jette la première pierre. Réponse adroite &

qui montre bien la présence de son esprit. Qu'un autrefois interrogé s'il étoit permis de payer le tribut de César , & voyant l'image du Prince sur la pièce qu'on lui montrait , il éluda la difficulté en répondant qu'on étoit à rendre à César ce qui appartenoit à César. La difficulté consistoit en ce qu'il se rendoit criminel de Lèze-Majesté , s'il nioit que cela fut permis , & qu'en disant qu'il le falloit payer il renversoit la loi de Moïse, ce qu'il protesta ne vouloir jamais faire, lorsqu'il se crut sans doute trop foible pour le faire impunément , car quand il se fût rendu plus célèbre, il la renversa presque totalement : Il fit comme ces Princes qui promettent toujours de confirmer les privilèges de leurs Sujets , pendant que la puissance n'est pas encore bien établie, mais qui dans la suite ne s'embarassent point de tenir leurs promesses.

Quand les Pharisiens lui demanderent de quelle autorité il se méloit de prêcher & d'enseigner le peuple , Jésus-Christ pénétrant leur dessein, qui ne tendoit qu'à le convaincre de mensonge , soit qu'il répondit que c'étoit par une autorité humaine , parce qu'il n'étoit point du Corps Sacer-

dotal , qui seul étoit chargé de l'instruction du peuple ; soit qu'il se vantât de prêcher par l'ordre exprès de Dieu , sa doctrine étant opposée à la Loi de Moÿse ; il se tira d'affaire en les embarrassant eux - mêmes & en leur demandant au nom de qui Jean avoit été baptisé ?

Les Pharisiens qui s'opposoient par politique au Baptême de Jean , se fussent condamnés eux-mêmes en avouant que c'étoit au nom de Dieu : S'ils ne l'avoient pas ils s'exposoient à la rage de la populace qui croyoit le contraire. Pour sortir de ce mauvais pas ils répondirent qu'ils n'en savoient rien ; à quoi Jésus - Christ répondit , qu'il n'étoit pas obligé de leur dire pourquoi & au nom de qui il prêchoit.

§. X I V.

Telles étoient les défaites du destructeur de l'ancienne Loi , & du père de la nouvelle Religion , qui fût bâtie sur les ruines de l'ancienne , où un esprit désintéressé ne voit rien de plus divin que dans les Religions qui l'ont précédé. Son fondateur , qui n'étoit pas tout-à-fait igno-

rant , voyant l'extrême corruption de la République des Juifs , la jugea proche de sa fin , & crut qu'une autre devoit renaitre de ses cendres.

La crainte d'être prévenu par des hommes plus adroits que lui , le fit hâter de s'établir par des moyens opposés à ceux de Moÿse. Celui-ci commença par se rendre terrible & formidable aux autres nations; Jésus-Christ au contraire les attira à lui par l'espérance des avantages d'une autre vie que l'on obtiendrait, disoit-il, en croyant en lui, tandis que Moÿse ne promettoit que des biens temporels aux observateurs de sa loi, Jésus-Christ en fit espérer qui ne finiroient jamais. Les Loix de l'un ne regardoient que l'extérieur, celles de l'autre vont jusqu'à l'intérieur, influent sur les pensées, & prennent en tout le contre-pied de la Loi de Moÿse; d'où il s'ensuit que Jésus-Christ crut avec Aristote qu'il en est de la Religion & des Etats comme de tous les individus qui s'engendrent & qui se corrompent ; & comme il ne se fait rien que de ce qui s'est corrompu, nulle Loi ne cède à l'autre qui ne lui soit tout opposée. Or comme on a de peine à se résoudre de passer d'une Loi à une autre , & comme la plupart

des esprits sont difficiles à ébranler en matière de Religion, Jésus-Christ, à l'imitation des autres novateurs, eût recours aux miracles qui ont toujours été l'écueil des ignorans, & l'asile des ambitieux adroits.

§. X V.

Par ce moyen le Christianisme étant fondé Jésus-Christ songea habilement à profiter des erreurs de la politique de Moïse, & à rendre sa nouvelle Loi éternelle, entreprise qui lui réussit au-delà, peut-être, de ses espérances. Les Prophètes Hébreux pensoient faire honneur à Moïse en prédisant un successeur qui lui ressembleroit ; c'est-à-dire, un Messie grand en vertu, Puissant en biens & terrible à ses ennemis ; cependant leurs Prophéties ont produit un effet tout contraire ; quantité d'ambitieux ayant pris de là occasion de se faire passer pour le Messie annoncé, ce qui causa des révoltes qui ont duré jusqu'à l'entière destruction de l'ancienne République des Hébreux. Jésus-Christ plus habile que les Prophètes Mosaiques, pour décréditer d'avance ceux

qui s'éleveroient contre lui , a prédit qu'un tel homme seroit le grand ennemi de Dieu, le favori des Démons , l'assemblage de tous les vices & la désolation du monde.

Après de si beaux éloges , il paroît que personne ne doit être tenté de se dire l'*Antechrist* , & je ne crois pas qu'on puisse trouver de meilleur secret pour éterniser une Loi , quoiqu'il n'y ait rien de plus fabuleux que tout ce qu'on a débité de cet Antechrist prétendu. Saint Paul disoit de son vivant qu'il étoit déjà né, par conséquent qu'on étoit à la veille de l'avènement de Jésus-Christ , cependant il y a plus de 1660 ans d'écoulés depuis la prédication de la naissance de ce formidable personnage, sans que personne en ait ouï parler. J'avoue que quelques-uns ont appliqué ces paroles à Ebron & à Cérinthus, deux grands ennemis de Jésus-Christ, dont ils combattirent la prétendue Divinité : mais on peut dire aussi que si cette interprétation est conforme au sens de l'Apôtre , ce qui n'est nullement croyable , ces paroles désignent dans tous les siècles une infinité d'Antéchrist, n'y ayant point de vrais sçavans qui croient blesser la vérité en disant que

L'histoire de Jésus-Christ est une (a) fable méprisable & que sa loi n'est qu'un tissu de rêveries que l'ignorance a mis en vogue , que l'intérêt entretient , & que la tyrannie protège.

§. X V I.

On prétend néanmoins qu'une Religion établie sur des fondemens si foibles , est divine & surnaturelle , comme si on ne savoit pas qu'il n'y a point de gens plus propres à donner cours aux plus absurdes opinions que les femmes & les fots ; il n'est donc pas merveilleux que Jésus-Christ n'eût pas de Savans à sa suite , il savoit bien que sa Loi ne pouvoit s'accorder avec le bon sens ; voilà, sans doute, pourquoi il déclamoit si souvent

(a) C'est le jugement qu'en portoit le Pape Léon X , comme il paroît par ce mot si connu & si hardi dans un siècle où l'esprit philosophique avoit fait encore si peu de progrès. „ On fait de tems immémorial, disoit-il au Cardinal Bembo, combien cette fable de Jésus-Christ nous a été profitable. “ *Quantum nobis nostrisque ex de Carj. fabula profuerit, satis est omnibus seculis notum.*

contre les sages qu'il exclut de son Royaume , où il n'admet que les pauvres d'esprit , les simples & les imbéciles : Les esprits raisonnables doivent se consoler de n'avoir rien à démêler avec des insensés.

§. X V I I.

Quant à la morale de Jésus-Christ, on n'y voit rien de divin qui la doive faire préférer aux écrits des anciens, ou plutôt tout ce qu'on y voit en est tiré ou imité. St. Augustin (a) avoue qu'il a trouvé dans quelques-uns de leurs écrits tout le commencement de l'Évangile selon St. Jean : ajoutez à cela que l'on remarque que cet Apôtre étoit tellement accoutumé à piller les autres qu'il n'a point fait difficulté de dérober aux Prophètes leurs enigmes & leurs visions, pour en composer son Apocalypse. D'où vient, par exemple, la conformité qui se trouve entre la doctrine du Vieux ou du Nouveau Testament, & les écrits

(a) Confessions, Liv. 7. Chap. 9. vers. 10.

de Platon , sinon de ce que les Rabins , & ceux qui ont composé les écritures , ont pillé ce grand homme ? La naissance du monde a plus de vraisemblance dans son *Tinnée* , que dans le livre de la *Génèse* , cependant on ne peut pas dire que cela vienne de ce que Platon aura lu dans son voyage d'Egypte des livres Judaiques , juiqu'au rapport de St. Augustin (a) le Roi Ptolomec ne les avoit pas encore fait traduire quand ce Philosophe y voyagea.

La description du Pays que Socrate fait à Simias dans le *Phedon* ; a infiniment plus de grace que le Paradis Terrestre ; & la fable des Androgyne (b) est sans comparaison mieux trouvée que tout ce que nous apprenons de la *Génèse* au sujet de l'extraction de l'une des côtes d'Adam pour en former la femme , &c. Y a-t-il encore rien qui ait plus de rapport aux deux embrasemens de Sodome & de Gomorre que celui que

(a) Idem , Ibidem.

(b) Voyez dans le banquet de Platon , le Discours d'Aristophane.

causa Phaëton ? Y a t - il rien de plus conforme que la chute de Lucifer & celle de Vulcain , ou celle des Géans abîmés par la foudre de Jupiter ? Quelles choses se ressemblent mieux que Samson & Hercule , Elie & Phaëton, Joseph & Hypolite, Nabuchodonosor & Lycaon, Tantale & le mauvais riche , la Manne des Israélites & l'Ambrosie des Dieux ? Saint Augustin (a), St. Cyrille & Théopilaëte comparent Jonas à Hercule, surnommé *Trinoctius* , parce qu'il fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la Baleine.

Le fleuve de Daniel représenté au Chap. 7 de ses Prophéties , est une imitation visible du Pyriphlégeton dont il est parlé au dialogue de l'immortalité de l'ame. On a tiré le péché originel de la boîte de Pandore , le Sacrifice d'Isaac & de Jephé de celui d'Iphigénie , en la place de laquelle une biche fut substituée. Ce qu'on rapporte de Loth & de sa femme est tout-à-fait conforme

(a) Cité de Dieu, Liv. 7. Chap. 14.

forme à ce que la fable nous apprend de Baucis & de Philémon, l'histoire de Bellérophon est le fondement de celle de St. Michel & du Démon qu'il vainquit ; enfin il est constant que les Auteurs de l'Écriture ont transcrit presque mot à mot les œuvres d'Hésiode & d'Homère.

S. X V I I I.

Quant à Jésus-Christ, Celse montrait au rapport d'Origène (a) qu'il avoit tiré de Platon les plus belles Sentences. Telle est celle qui porte *qu'un chameau passeroit plutôt par le trou d'une aiguille : qu'il n'est aisé à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu* (b). C'est à la secte des Pharisiens, dont il étoit, que ceux qui croient en lui doivent la croyance qu'ils ont de l'immortalité de l'ame, de la résurrection, de l'enfer, & la plus grande partie de sa morale, où je ne vois rien qui ne soit dans celle d'Épictète, d'Épicu-

(a) Liv. 6. contre Celse.

(b) Liv. 8, Chap. 4,

re & de quantité d'autres ; ce dernier étoit cité par St. Jérôme (a) comme un homme dont la vertu faisoit honte aux meilleurs Chrétiens, & dont la vie étoit si tempérante, que ses meilleurs repas n'étoient qu'un peu de fromage, du pain & de l'eau : Avec une vie si frugale, ce Philosophe, tout Payen qu'il étoit, disoit qu'il valoit mieux être infortuné & raisonnable que d'être riche & opulent sans avoir de raison ; ajoutant qu'il est rare que la fortune & la sagesse se trouvent réunies sous un même sujet, & qu'on ne sauroit être heureux ni vivre satisfait ; qu'autant que notre félicité est accompagnée de prudence, de justice & d'honnêteté, qui sont les qualités d'où résulte la vraie & la solide volupté.

Pour Epicéte, je ne crois pas que jamais aucun homme, sans en excepter Jésus-Christ, ait été plus ferme, plus austère, plus égal, & ait eu une morale pratique plus sublime que la sienne. Je ne dis rien qu'il ne me fût aisé de prouver si c'en étoit ici le lieu, mais de peur de pas-

(a) Liv. 2. contre Jovinien, Chap. 8.

ser les bornes que je me suis prescrites , je ne rapporterai des belles actions de sa vie , qu'un seul exemple. Etant esclave d'un affranchi ; nommé Epaphrodite , Capitaine des Gardes de Néron , il prit fantaisie à ce brutal de lui tordre la jambe ; Epictete s'appercevant qu'il y prenoit plaisir , lui dit en souriant qu'il voyoit bien qu'il ne finiroit pas qu'il ne lui eût cassé la jambe ; ce qui arriva comme il l'avoit prédit : *Eh bien ! continua-t-il d'un visage égal & riant , ne vous avois-je pas bien dit que vous me casseriez la jambe ? Y eût-il jamais de constance pareille à celle-là ? Et peut-on dire que Jésus-Christ ait été jusques-là , lui qui pleuroit & suoit de peur à la moindre allarme qu'on lui donnoit , & qui témoigna , près de mourir une pusilanimité tout-à-fait méprisable , & que l'on ne vit point dans ses Martyrs.*

· · Si l'injure des tems ne nous eût pas ravi le livre qu'Arrien avoit fait de la vie & de la mort de notre Philosophe , je suis persuadé que nous verrions bien d'autres exemples de sa patience. Je ne doute pas qu'on ne dise de cette action ce que les Prêtres disent des vertus des Philosophes , que c'est une vertu dont la rareté est la base , & qui

n'est point en effet ce qu'elle paroît : mais je fais bien que ceux qui tiennent ce langage sont de ces gens qui se disent en chaire tout ce qui leur vient à la bouche , & croient avoir bien gagné l'argent qu'on leur donne pour instruire le peuple , quant ils ont déclamé contre les seuls hommes qui sachent ce que c'est que la droite raison & la véritable vertu ; tant il est vrai que rien au monde n'approche si peu des mœurs des vrais Sages que les actions de ces hommes superstitieux qui les décrient ; ceux-ci semblent n'avoir étudié que pour parvenir à un poste qui leur donne du pain , ils sont vains & s'applaudissent quant ils l'ont obtenu , comme s'ils étoient parvenus à un état de perfection , bien qu'il ne soit pour ceux qui l'obtiennent , qu'un état d'oïveté , d'orgueil , de licence & de volupté , où la plupart ne suivent rien moins que les maximes de la Religion qu'ils professent. Mais laissons-là des gens qui n'ont aucune idée de la vertu réelle , pour examiner la Divinité de leur Maître.

§. X I X.

Après avoir examiné la politique & la morale

du Christ , où l'on ne trouve rien d'aussi utile & d'aussi sublime que dans les écrits des anciens Philosophes , voyons si la réputation qu'il s'est acquise après sa mort est une preuve de sa Divinité. Le Peuple est si accoutumé à la déraison , que je m'étonne qu'on prétende tirer aucune conséquence de sa conduite ; l'expérience nous prouve qu'il court toujours après des phanômes , & qu'il ne fait & ne dit rien qui marque du bon sens. Cependant c'est sur de pareilles chimères , qui ont été de tout tems en vogue , malgré les efforts des savans qui s'y sont toujours opposés , que l'on fonde sa croyance. Quelques soins qu'ils ayent pris pour déraciner les folies régnautes , le Peuple ne les a quittées qu'après en avoir été rassasié.

Moyse eût beau se vanter d'être l'interprète de Dieu & prouver sa mission & ses droits par des signes extraordinaires , pour peu qu'il s'absentât (ce qu'il faisoit de tems à autre pour conférer , disoit-il , avec Dieu , & ce que firent pareillement Numa Pompilius & plusieurs autres législateurs) pour peu , dis-je , qu'il s'absentât , il ne trouvoit à son retour que les traces du culte

des Dieux que les Hébreux avoient vus en Egypte. Il eût beau les tenir 40 ans dans un désert pour leur faire perdre l'idée des Dieux qu'ils avoient quittés , ils ne les avoient pas encore oubliés , ils en vouloient toujours de visibles qui marchassent devant eux , ils les adoroient opiniâtement, quelque cruauté qu'on leur fit éprouver.

La seule haine qu'on leur inspira pour les autres nations par un orgueil dont les plus idiots sont capables , leur fit perdre insensiblement le souvenir des Dieux d'Egypte , pour s'attacher à celui de Moysé , on l'adora quelque tems avec toutes les circonstances marquées dans la Loi , mais on le quitta par la suite pour suivre celle de Jésus-Christ , par cette inconstance qui fait courir après la nouveauté.

§. X X.

Les plus ignorans des Hébreux avoient adopté la Loi de Moysé ; ce furent aussi de pareilles gens qui coururent après Jésus ; & comme le nombre en est infini , & qu'ils s'aiment les uns les autres , on ne doit pas s'étonner si ses nouvelles erreurs se répandirent aisément. Ce n'est pas que

les nouveautés ne soient dangereuses pour ceux qui les embrassent , mais l'enthousiasme qu'elle excitent anéantit la crainte. Ainsi les Disciples de Jésus-Christ tout misérables qu'ils étoient à sa suite , & tous mourans de faim (comme on le voit par la nécessité où ils furent un jour avec leur conducteur d'arracher des Epics dans les champs pour se nourrir,) les disciples de Jésus-Christ , dis-je , ne commencèrent à se décourager que lorsqu'ils virent leur Maître entre les mains des bourreaux & hors d'état de leur donner les biens , la puissance & la grandeur qu'il leur avoit fait' espérer.

Après la mort ses disciples au désespoir de se voir frustrés de leurs espérances firent de nécessité vertu ; bannis de tous les lieux & poursuivis par les Juifs qui les vouloient traiter comme leur Maître , ils se répandirent dans les contrées voisines , où sur le rapport de quelques femmes ils débitèrent sa résurrection , sa filiation Divine & le reste des fables dont les Evangiles sont si remplis.

La peine qu'ils avoient a réussir parmi les Juifs les fit résoudre à chercher fortune chez les Gen-

tils , & à tenter s'ils ne seroient pas plus heureux parmi des étrangers , mais comme il falloit plus de science qu'ils n'en avoient , les Gentils étant Philosophes , & par conséquent trop amis de la raison pour se rendre à des bagatelles , les Sectateurs de Jésus gagnèrent un jeune homme (a) d'un esprit bouillant & actif, un peu mieux instruit que des pêcheurs sans lettres , ou plus capable de faire écouter son babil ; celui-ci s'associant avec eux par un coup du Ciel , (car il falloit du merveilleux) attira quelques partisans à la secte naissante par la crainte des prétendues peines d'un Enfer , imité des fables des anciens Poëtes , & par l'espérance des joies du Paradis , où il eût l'imprudence de faire dire qu'il avoit été enlevé.

Ces disciples , à force de prestiges & de mensonges , procurèrent à leur Maître l'honneur de passer pour un Dieu , honneur auquel Jésus de son vivant n'avoit pu parvenir : son sort ne fut pas meilleur que celui d'Homere , ni même si

(a) St. Paul.

honorable , puisque six des Villes qui avoient chassé & méprisé ce dernier pendant sa vie , se firent la guerre pour savoir à qui resteroit l'honneur de lui donné le jour.

§. XXI.

On peut juger par-tout ce que nous avons dit que le Christianisme n'est comme toutes les autres Religions qu'une imposture grossièrement tissue , dont le succès & les progrès étonneroient même ses inventeurs s'ils revenoient au monde; mais sans nous engager plus avant dans un labyrinthe d'erreurs & de contradictions visibles dont nous avons assez parlé , disons quelque chose de Mahomet , lequel a fondé une loi sur des maximes toutes opposées à celles de Jésus-Christ.

§. XXII.

DE MAHOMET.

A peine les Disciples du Christ avoient éteint la Loi Mosaique , pour introduire la Loi Chré-

tienne , que les hommes entraînés par la force & par leur inconstance ordinaire , suivirent un nouveau législateur , qui s'éleva par les mêmes voyes que Moÿse , il prit comme lui le titre de Prophète & d'Envoyé de Dieu ; comme lui il fit des miracles , & sut mettre à profit les passions du peuple. D'abord il se vit escorté d'une populace ignorante , à laquelle il expliquoit les nouveaux Oracles du Ciel. Ces misérables séduits par les promesses & les fables de ce nouveau Impositeur , répandirent sa renommée & l'exalterent au point d'éclipser celle de ses prédécesseurs.

Mahomet n'étoit pas un homme qui parût propre à fonder un Empire , il n'excelloit ni en politique ni (a) en philosophie ; il ne savoit ni lire ni

(a) » Mahomet dit le Comte de Boulainvilliers , étoit » ignorant des Lettres vulgaires ; je le veux croire ; mais » il ne l'étoit pas assurément de toutes les connoissances » qu'un grand voyageur peut acquérir avec beaucoup » d'esprit naturel , lorsqu'il s'efforce de l'employer utilement. Il n'étoit point ignorant dans sa propre langue ; dont l'usage , & non la lecture , lui avoit appris , » toute la finesse & les beautés. Il n'étoit pas ignorant dans

écrire. Il avoit même si peu de fermeté qu'il eût souvent abandonné son entreprise s'il n'eût été forcé à soutenir la gageure par l'adresse d'un de ses Sectateurs. Dès qu'il commença à s'élever & à devenir célèbre ; Corais , puissant Arabe , jaloux qu'un homme de néant eût l'audace d'abuser le peuple , se déclara son ennemi & traversa son entreprise ; mais le Peuple persuadé que Mahomet avoit des conférences continuelles avec

„ l'art de savoir rendre odieux ce qui est véritablement
 „ condamnable, & de peindre la vérité avec des couleurs
 „ simples & vives , qui ne permettent pas de la mécon-
 „ noître. En effet , tout ce qu'il a dit est vrai , par rap-
 „ port aux dogmes essentiels à la Religion ; mais il n'a
 „ pas dit tout ce qui est vrai : & c'est en cela seul que
 „ notre Religion diffère de la sienne. » Il ajoute plus bas
 „ que Mahomet n'a été ni grossier , ni barbare , qu'il a
 „ conduit son entreprise avec tout l'art , toute la déli-
 „ cateffe, toute la circonstance, l'intrépidité, les grandes
 „ vues dont Alexandre & César eussent été capables dans
 „ sa place , &c. » *Vie de Mahomet , par le Comte de Boulainvilliers*, Liv. 2 , page 255 , 267 & 268 , Edition d'Amsterdam 1731.

Dieu & les Anges fit qu'il l'emporta sur son ennemi; la famille de Corais eût le dessous, & Mahomet se voyant suivi d'une foule imbécile qui le croyoit un homme divin, crut n'avoir plus besoin de son compagnon : mais de peur que celui-ci ne découvrit ses impostures, il voulut le prévenir, & pour le faire plus sûrement, il l'accabla de promesses, & lui jura qu'il ne vouloit devenir grand que pour partager avec lui son pouvoir, auquel il avoit tant contribué. „ Nous „ touchons, dit-il, au tems de notre élévation, „ nous sommes sûr d'un grand Peuple que nous „ avons gagné, il s'agit de nous assurer de lui „ par l'artifice que vous avez si heureusement „ imaginé. “ En même tems il lui persuada de se cacher dans la fosse des Oracles.

C'étoit un puits d'où il parloit pour faire croire au Peuple que la voix de Dieu se déclaroit pour Mahomet qui étoit au milieu de ses profélites. Trompé par les caresses de ce perfide, son associé alla dans la fosse contrefaire l'Oracle à son ordinaire; Mahomet passant alors à la tête d'une multitude infatuée, on entendit une voix qui disoit: Moi qui suis votre Dieu je déclare que j'ai

« établi Mahomet pour être le Prophète de toutes les nations ; ce sera de lui que vous apprendrez ma véritable loi que les Juifs & les Chrétiens ont altérée. » Il y avoit longtems que cet homme jouoit ce rôle , mais enfin il fut payé par la plus grande & la plus noire ingratitude. En effet Mahomet entendant la voix qui le proclamoit un homme divin se tournant vers le peuple , lui commanda au nom de ce Dieu qui le reconnoissoit pour son Prophète , de combler de pierres cette fosse , d'où étoit sorti en sa faveur un témoignage si authentique, en mémoire de la pierre que Jacob éleva pour marquer le lieu où Dieu lui étoit apparu. Ainsi périt le misérable qui avoit contribué à l'élévation de Mahomet ; ce fût sur cet amas de pierres que le dernier des plus célèbres imposteurs a établi sa loi : ce fondement est si solide & fixé de telle sorte qu'après plus de mille ans de règne on ne voit pas encore d'apparence qu'il soit sur le point d'être ébranlé.

§. XXIII

Ainsi Mahomet s'éleva & fut plus heureux

que Jésus, en ce qu'il vit avant sa mort le progrès de sa loi, ce que le fils de Marie ne put faire à cause de sa pauvreté. Il fut même plus heureux que Moïse, qui par un excès d'ambition se précipita lui-même pour finir ses jours ; Mahomet mourut en paix & au comble de ses souhaits, il avoit de plus quelque certitude que sa Doctrine subsisteroit après sa mort, l'ayant accommodée au génie de ses sectateurs, nés & élevés dans l'ignorance ; ce qu'un homme plus habile n'eût peut-être pu faire.

Voilà, Lecteur, ce qu'on peut dire de plus remarquable touchant les trois célèbre Législateurs dont les Religions ont subjugués une grande partie de l'univers. Ils étoient tels que nous les avons dépeints ; c'est à vous d'examiner s'ils méritent que vous les respectiez, & si vous êtes excusables de vous laisser conduire par des guides que la seule ambition a élevés, & dont l'ignorance éternisé les rêveries. Pour vous guérir des erreurs dont ils vous ont aveuglés, lisez ce qui suit avec un esprit libre & désintéressé, ce sera le moyen de découvrir la vérité.



CHAPITRE IV.

VÉRITÉS SENSIBLES ET ÉVIDENTES.

PARAGRAPHE PREMIER.

MOÿse , Jésus & Mahomet étant tels que nous venons de les peindre , il est évident que ce n'est point dans leur écrits qu'il faut chercher une véritable idée de la Divinité. Les apparitions & les conférences de Moyse & de Mahomet , de même que l'origine divine de Jésus , sont les plus grandes impostures qu'on ait pu mettre au jour , & que vous devez fuir si vous aimez la vérité.

§. I I.

Dieu n'étant , comme on a vu , que la nature , ou , si l'on veut , l'assemblage de tous les êtres , de toutes les propriétés & de toutes les énergies , est nécessairement la cause immanente & non distincte de ses effets ; il ne peut être ap-

pellé ni bon , ni méchant , ni juste , ni miséricordieux , ni jaloux ; ce sont des qualités qui ne conviennent qu'à l'homme ; par conséquent il ne sauroit ni punir ni récompenser. Cette idée de punitions & de récompenses ne peut séduire que des ignorans , qui ne conçoivent l'Être simple , qu'on nomme *Dieu* , que sous des images qui ne lui conviennent nullement ; ceux qui se servent de leur jugement sans confondre ses opérations avec celles de l'imagination , & qui ont la force de se défaire des préjugés de l'enfance , sont les seuls qui s'en fassent une idée claire & distincte. Ils l'envisagent comme la source de tous les Êtres , qui les produit sans distinction , les uns n'étant pas préférables aux autres à son égard & l'homme ne lui coûtant pas plus à produire que le plus petit vermicelle ou la moindre plante.

§. I I I.

Il ne faut donc pas croire que l'Être universel qu'on nomme communément *Dieu* fasse plus de cas d'un homme que d'une fourmi , d'un lion plus que d'une pierre ; il n'y a rien à son égard
de

de beau ou de laid , de bon ou de mauvais ; de parfait ou d'imparfait. Il ne s'embarrasse point d'être loué , prié , recherché , caressé ; il n'est point ému de ce que les hommes font ou disent , il n'est susceptible ni d'amour ni de haine (a) ; en un mot il ne s'occupe pas plus de l'homme que du reste des créatures , de quelque nature qu'elles soient. Toutes ces distinctions ne sont que des inventions d'un esprit borné ; l'ignorance les imagine & l'intérêt les foment.

§. I V.

Ainsi tout homme sensé ne peut croire ni Dieu, ni Enfer , ni Esprit , ni Diables , de la manière

(a) *Omnis enim per se divinum natura necesse est
Immortali vivo summa cum pace fruatur ,
Sermota ab nostris rebus , sejunctaque longè ;
Nam privata dolore omni privata periculis ,
Ipsa suis pollens opibus : nihili indigna Nostris ,
Nec bene pro meritis capitur , nec tangitur , ira.*
Lucret. de rerum nat. Lib. I. vers. 57 & seqq.

qu'on en parle communément. Tous ces grands mots n'ont été forgés que pour éblouir ou intimider le vulgaire. Que ceux donc qui veulent se convaincre encore mieux de cette vérité présentent une sérieuse attention à ce qui suit, & s'accoutument à ne porter des jugemens qu'après de mûres réflexions.

J. V.

Une infinité d'autres que nous voyons au-dessus de nous, ont fait admettre autant de corps solides où ils se meuvent, parmi lesquels il y en a un destiné à la Cour Céleste, où Dieu se tient comme un Roi au milieu de ses Courtisans. Ce lieu est le séjour des Bienheureux où l'on suppose que les bonnes âmes vont se rendre en quittant le corps. Mais sans nous arrêter à une opinion si frivole & que nul homme de bon sens ne peut admettre, il est certain que ce que l'on appelle *Ciel*, n'est autre chose que la continuation de l'air qui nous environne, fluide dans lequel les Planètes se meuvent sans être soutenues par aucune masse solide, de même que la terre que nous habitons.

Comme l'on a imaginé un Ciel dont on a fait le séjour de Dieu & des Bienheureux , ou , suivant les Payens, des Dieux & des Déeses, on s'est depuis figuré , comme eux un *Enfer* ou lieu souterrain , où l'on assure que les ames des méchans descendent pour y être tourmentées : mais ce mot d'*Enfer* dans sa signification naturelle , n'exprime autre chose qu'un lieu bas & creux , que les Poètes ont inventé pour opposer à la demeure des habitans célestes , qu'ils ont supposé haute & élevée. Voilà ce que signifient exactement les mots *infernus* ou *inferni* des Latins, ou celui des Grecs qui entendent un lieu obscur tel qu'un sépulchre , ou tout autre lieu profond & redoutable par son obscurité. Tout ce qu'on en dit n'est que l'effet de l'imagination des Poètes & de la fourberie des Prêtres ; tous les discours des premiers sont figurés & propres à faire impression sur des esprits foibles , timides & mélancoliques ; ils furent changés en articles de foi par ceux qui ont le plus grand intérêt à soutenir cette opinion.



C H A P I T R E V.

D E L' A M E.

P A R A G R A P H E P R E M I E R.

L'Ame est quelque chose de plus délicat à traiter que ne sont le Ciel & l'Enfer ; il est donc à propos pour satisfaire la curiosité du Lecteur d'en parler avec plus d'étendue : mais avant que de la définir , il faut exposer ce qu'en ont pensé les plus célèbres Philosophes ; je le ferai en peu de mots , afin qu'on le retiennent avec plus de facilité.

§. I I.

Les uns ont prétendu que l'ame est un *Esprit* ou une substance immatérielle , d'autre ont soutenu que c'est une portion de la Divinité ; quelques-uns en font un air très-subtil ; d'autres disent que c'est une harmonie de toutes les parties du corps , enfin d'autres que c'est la plus subtile partie du sang qui s'en sépare dans le cerveau, &c

se distribue par les nerfs ; cela posé, la source de l'ame est le cœur où elle s'engendre; & le lieu où elle exerce ses plus nobles fonctions est le cerveau, vû qu'elle y est plus épurée des parties grossieres du sang. Voilà quelles sont les opinions diverses que l'on s'est faites sur l'ame. Cependant pour les mieux développer, divisons-les en deux classes. Dans l'une seront les Philosophes qui l'ont crue corporelle, dans l'autre ceux qui l'ont regardée comme incorporelle.

§. I I I.

Pithagore & Platon ont avancé que l'ame étoit incorporelle, c'est-à-dire, un être capable de subsister sans l'aide du corps & qui peut se mouvoir de lui-même. Ils prétendent que toutes les ames particuliers des animaux sont des portions de l'ame universelle du monde, que ces portions sont incorporelles & immortelles, ou de la même naturel qu'elle, comme l'on conçoit fort bien que cent petits feu sont de même nature qu'un grand feu d'où ils ont été pris.

§. I V.

Ces Philosophes ont cru que l'Univers étoit animé par une substance immatérielle, immortelle & invisible, qui fait tout, qui agit toujours, & qui est la cause de tout mouvement, & la source de toutes les ames qui en sont des émanations. Or comme ces ames sont très-pures & d'une nature infiniment supérieure au corps, elles ne s'unissent pas, disent-ils, immédiatement, mais par le moyen d'un corps subtil comme la flamme, ou cet air subtil & étendu que le vulgaire prend pour le Ciel. Ensuite elles prennent un corps encore moins subtil, puis un autre un peu moins grossier, & toujours ainsi par degrés jusqu'à ce qu'elles puissent s'unir aux corps sensibles des animaux où elles descendent comme dans des cachots ou des sépulchres. La mort du corps, selon eux, est la vie de l'ame qui s'y trouvoit comme ensevelie & où elle n'exerçoit que foiblement ses plus nobles fonctions; ainsi par la mort du corps l'ame sort de sa prison, se débarrasse de la matiere, & se réunit à l'ame du monde dont elle étoit émanée.

Ainsi , suivant cette opinion , toutes les ames des animaux sont de même nature , & la diversité de leurs fonctions ou facultés ne vient que de la différence des corps où elles entrent.

Aristote (a) admet une intelligence universelle commune à tous les êtres & qui fait à l'égard des intelligences particulières ce que fait la lumière à l'égard des yeux ; & comme la lumière rend les objets visibles , l'entendement universel rend ces objets intelligibles.

Ce Philosophe définit l'ame ce qui nous fait vivre , sentir , concevoir & mouvoir ; Mais il ne dit point quel est cet Etre , qui est la source & le principe de ses nobles fonctions , & par conséquent ce n'est point chez lui qui faut chercher l'éclaircissement des doutes que l'on a sur la nature de l'ame.

§. V.

Dicéarque, Asclépiade, & Galien à quelques

(a) Voyez le Dictionnaire de Bayle. Art. *Avrèlle*.

égard, ont aussi cru que l'ame étoit incorporelle, mais d'une autre manière ; car ils ont dit que l'ame n'est autre chose que l'harmonie de toutes les parties du corps, c'est-à-dire, ce qui résulte d'un mélange exact des élémens & de la disposition des parties, des humeurs & des esprits. Ainsi, disent-ils, comme la santé n'est point une partie de celui qui se porte bien quoiqu'elle soit en lui, de même, quoique l'ame soit dans l'animal, ce n'est point une de ses parties, mais l'accord de toutes celles dont il est composé.

Surquoi il est à remarquer que ces Auteurs croyent l'ame incorporelle, sur un principe tout opposé à leur intention ; car dire qu'elle n'est point un corps, mais seulement quelque chose d'inséparablement attachée au corps, c'est dire qu'elle est corporelle, puisqu'on appelle corporel non seulement ce qui est corps, mais tout ce qui est forme ou accident, ou ce qui ne peut être séparé de la matière.

Voilà les Philosophes qui soutiennent que l'ame est incorporelle ou immatérielle ; on voit qu'ils ne sont d'accord avec eux-mêmes, & par conséquent qu'ils ne méritent point d'être crus.

Passons à ceux qui ont avoué qu'elle est corporelle ou matérielle.

§. V I.

Diogène a cru que l'ame est composée d'air , d'où il a dérivé la nécessité de respirer , & il la définit un air qui passe de la bouche par les poumons dans le cœur , où il s'échauffe , & d'où il se distribue ensuite dans tout le corps.

Leucippe & Démocrite ont dit qu'elle étoit de feu , & que , comme le feu , elle étoit composée d'atomes qui pénètrent aisément toutes les parties du corps & qui le font mouvoir.

Hypocrate a dit qu'elle étoit composée d'eau & de feu; Empédocle des quatre éléments. Epicure a cru , comme Démocrite , que l'ame est composé de feu ; mais il ajoute que dans cette composition il entre de l'air , une vapeur , & une autre substance qui n'a point de nom , & qui est le principe du sentiment ; que de ces quatre substances différentes , il se fait un esprit très-subtil , qui se répand par tout le corps & qui doit s'appeller *l'ame*.

Descartes soutient aussi , mais pitoyablement , que l'ame n'est point matérielle ; je dis *pitoyablement*, car jamais Philosophe ne raisonna si mal sur ce sujet que ce grand homme ; & voici de quelle façon il s'y prend. D'abord il dit qu'il faut douter de l'existence de son corps ; croire qu'il n'y en a point ; puis raisonner de cette manière : *Il n'y a point de corps : je suis pourtant : donc je ne suis pas un corps ; par conséquent je ne puis être qu'une substance qui pense.* Quoique ce beau raisonnement le détruise assez de lui-même, je dirai néanmoins en deux mots quel est mon sentiment.

1°. Ce doute que M. Descartes propose est totalement impossible , car quoiqu'on pense quelquefois ne point penser qu'il y ait des corps , il est vrai néanmoins qu'il y en a quand on y pense.

2°. Quiconque croit qu'il n'y a point de corps doit être assuré qu'il n'en est pas un , nul ne pouvant douter de soi-même , ou s'il en est assuré , son doute est donc inutile.

3°. Lorsqu'il dit que l'ame est une substance qui pense , il ne nous apprend rien de nouveau. Chacun en convient , mais la difficulté est de

déterminer ce que c'est que cette substance qui pense , & c'est ce qu'il ne fait pas plus que les autres.

§. V I I.

Pour ne point biaiser comme il a fait, & pour avoir la plus saine idée qu'on puisse se former de l'ame de tous les animaux , sans en excepter l'homme qui est de la même nature, & qui n'exerce des fonctions différentes que par la diversité seule des organes & des humeurs , il faut faire attention à ce qui suit.

Il est certain qu'il y a dans l'univers un fluide très-subtil ou une matière très-déliée & toujours en mouvement dont la source est dans le soleil , le reste est répandu dans les autres corps plus ou moins selon leur nature ou leur consistance. Voilà ce que c'est que l'ame du monde ; voilà ce qui le gouverne & le vivifie , & dont quelque portion est distribué à toutes les parties qui le composent.

Cette ame est le feu le plus pur qui soit dans l'univers. Il ne brûle pas de soi-même , mais par

différens mouvemens qu'il donne aux particules des autres corps où il entre , il brûle & fait ressentir sa chaleur. Le feu visible contient plus de cette matiere que l'air , celui-ci que l'eau , & la terre en a beaucoup moins ; les plantes en ont plus que les minéraux , & les animaux encore davantage. Enfin ce feu renfermé dans le corps le rend capable des sentimens , & c'est ce qu'on appelle l'*ame* , ou ce qu'on nomme les *esprits animaux* , qui se répandent dans toutes les parties du corps. Or il est certain que cette ame étant de même nature dans tous les animaux , se dissipe à la mort de l'homme ainsi qu'à celle des bêtes. D'où il suit que ce que les Poëtes & les Théologiens nous disent de l'autre monde est une chimere qu'ils ont enfantée & débitée pour des raisons qu'il est aisé de deviner.





CHAPITRE VI.

DES ESPRITS QU'ON NOMME DEMONS.

PARAGRAPHE PREMIER.

Nous avons dit ailleurs comment la notion des Esprits s'est introduite parmi les hommes, & nous avons fait voir que ces esprits n'étoient que des Phantômes qui n'existent que dans leur propre imagination.

Les premiers docteurs du genre humain n'étoient pas assez éclairés pour expliquer au peuple ce que c'étoit que ces Phantômes; mais ils ne laissoient pas de lui dire ce qu'ils en pensoient. Les uns voyant que les Phantômes se dissipoient, & n'avoient nulle consistance les appelloient *immateriels*; *incorporels*, des formes sans matiere, des couleurs & des figures, sans être néanmoins des corps ni colorés ni figurés, ajoutant qu'ils pouvoient se revêtir d'air comme d'un habit lorsqu'ils vouloient se rendre visibles

aux yeux des hommes. Les autres disoient que c'étoit des corps animés , mais qu'ils étoient faits d'air ou d'une autre matiere plus subtile , qu'ils épaisissoient à leur gré , lorsqu'ils vouloient paroître.

§. II.

Si ces deux sortes de Philosophes étoient opposés dans l'opinion qu'ils avoient des Phantômes , ils s'accordoient dans les noms qu'ils leur donnoient , car tous les appelloient *Démons* ; en quoi ils étoient aussi insensés , que ceux qui croient voir en dormant les ames des personnes mortes , & que c'est leur propre ame qu'ils voient quand ils se regardent dans un miroir , ou enfin qui croient que les étoiles qu'on voit dans l'eau sont les ames des étoiles. D'après cette opinion ridicule ils tombèrent dans une erreur qui n'est pas moins absurde , lorsqu'ils crurent que ces Phantômes avoient un pouvoir illimité , notion destituée de raison ; mais ordinaire aux ignorans , qui s'imaginent que les Etrez qu'ils ne connoissent pas ont une puissance merveilleuse.

§. I I I.

Cette ridicule opinion ne fût pas plutôt divulguée que les Législateurs s'en servirent pour appuyer leur autorité. Ils établirent la croyance des Esprits qu'ils appellerent *Religion*, espérant que la crainte que le peuple auroit de ces puissances invisibles le retiendrait dans son devoir ; & pour donner plus de poids à ce dogme ils distinguèrent les *Esprits* ou *Démons* en bons & mauvais : les uns furent destinés à exciter les hommes à observer leurs loix , les autres à les retenir & à les empêcher de les enfreindre.

Pour savoir ce que c'est que les *Démons*, il ne faut que lire les Poëtes Grecs & leurs Histoires, & sur-tout ce qu'en dit Hésiode dans sa *Théogonie* où il traite amplement de la génération & de l'origine des Dieux.

§. I V.

Les Grecs sont les premiers qui les ont inventés, de chez eux ils ont passé, par le moyen de leurs Colonies, dans l'Asie, dans l'Égypte

& l'Italie. C'est là où les Juifs, qui étoient dispersés à l'Alexandrie & ailleurs, en ont eu connoissance. Ils s'en sont heureusement servis comme les autres peuples, mais avec cette différence qu'ils n'ont pas nommé *Démons*, comme les Grecs, les bons & les mauvais Esprits indifféremment, mais seulement les mauvais, réservant au seul bon Démon le nom d'*Esprit*, de *Dieu*, & appelant *Prophètes* ceux qui étoient inspirés par le bon esprit; de plus, ils regardoient comme des effets de l'Esprits Divin tout ce qu'ils regardoient comme un grand bien, & comme effets du *Caco - Démon* ou Esprit malin tout ce qu'ils estimoient un grand mal.

§. X.

Cette distinction du bien & du mal leur fit appeller *Démoniaques* ceux que nous nommons, *Lunatiques*, *Insensés*, *Furieux*, *Épileptiques*; comme aussi ceux qui parloient un langage inconnu. Un homme mal fait & mal propre étoit, à leur avis, possédé d'un esprit immonde; un muet l'étoit d'un Esprit muet. Enfin les mots
d'Esprit

d'Esprit & de Démon leur devinrent si familiers qu'ils en parloient en toute rencontre : d'où il est clair que les Juifs croyoient comme les Grecs , que les Esprits ou Phantômes n'étoient pas de pures chimeres, ni des visions, mais des êtres réels indépendans de l'imagination.

§. VI.

De là vient que la Bible est toute remplie de contes sur les Esprits, les Démons & les Démoniaques; mais ils n'y est dit nulle part comment & quand ils furent créés, ce qui n'est guère pardonnable à Moÿse qui s'est, dit-on, mêlé de parler de la création du Ciel & de la Terre. Jésus qui parle assez souvent d'AnGES & d'Esprits bons & mauvais ne nous dit pas non plus s'ils sont matériels ou immatériels. Cela fait voir que tous les deux ne faisoient que ce que les Grecs en avoient appris à leurs ancêtres. Sans cela Jésus-Christ ne se-

roit pas moins blâmable de son silence que de sa malice à refuser à tous les hommes la grâce, la foi & la piété qu'il assure leur pouvoir donner.

Mais pour revenir aux Esprits, il est certain que ces mots *Démons, Satan, Diable*, ne sont point des noms propres qui désignent quelque individu, & qu'il n'y eût jamais que les ignorans qui y crurent, tant parmi les Grecs qui les inventèrent, que parmi les Juifs qui les adoptèrent : Depuis que ces derniers furent infectés de ces idées, ils approprièrent ces noms qui signifient *ennemi, accusateur & exterminateur*, tantôt aux Puissances invisibles, tantôt aux visibles, c'est-à-dire aux Gentils qu'ils disoient habiter le Royaume de Satan, n'y ayant qu'eux dans leur opinions, qui habitaient celui de Dieu.



Comme-Jésus-Christ étoit Juif & par conséquent fort imbu de ces opinions, il ne faut pas s'étonner si l'on rencontre souvent dans les Evangiles & dans les écrits de ses disciples, ces mots de *Diable*, de *Satan*, & *Enfer*, comme si c'étoit quelque chose de réel ou d'effectif. Cependant il est très-évident, comme nous l'avons déjà fait observer, qu'il n'y a rien de plus chimérique & quand ce que nous avons dit ne suffiroit pas pour le prouver, il ne faut que deux mots pour convaincre les opiniâtres.

Tous les Chrétiens demeurent d'accord que Dieu est la source de toutes choses, qu'il les a créées, qu'il les conserve, & que sans son secours elles tomberoient dans le néant, suivant ce principe il est certain qu'il a créé ce qu'on appelle le *Diable* ou *Satan*. Or soit qu'il l'ait créé bon ou mauvais (ce dont il ne s'agit pas ici,) il est incontestablement l'ouvrage du premier principe; s'il subsiste tout méchant qu'il est com-

me on le dit, ce ne peut être que par la volonté de Dieu. Or, comment est-il possible de concevoir que Dieu conserve une créature, qui non-seulement le hait mortellement & le maudit sans cesse, mais qui s'efforce encore de lui déboucher ses amis pour avoir le plaisir de le mortifier? Comment dis-je, est-il possible que Dieu laisse subsister ce Diable pour lui faire à lui-même tout le chagrin qu'il peut, pour le détrôner s'il étoit en son pouvoir, & pour détourner de son service ses Favoris & ses Elus?

Quel est ici le but de Dieu, ou plutôt que nous veut-on dire en nous parlant du Diable & de l'Enfer? Si Dieu peut tout & qu'on ne puisse rien sans lui, d'où vient que le Diable le hait le maudit, & lui enleve ses amis? Ou Dieu y consent, ou il n'y consent pas, S'il y consent, le Diable en le maudissant ne fait que ce qu'il doit, puisqu'il ne peut que ce que Dieu veut; par conséquent ce n'est pas le Diable, mais Dieu même qui se maudit chose absurde, s'il en fût jamais! S'il n'y consent pas, il n'est pas vrai

qu'il soit Tout-puissant, & par conséquent il y a deux principes, l'un du bien & l'autre du mal; l'un qui veut une chose, l'autre qui veut le contraire. Où nous conduira ce raisonnement ? A faire avouer sans réplique que ni Dieu, ni le Diable, ni le Paradis, ni l'Enfer, ni l'Âme ne sont point ce que la Religion les dépeint, & que les Théologiens, c'est-à-dire ceux qui débitent des fables pour des vérités, sont des gens de mauvaise foi qui abusent de la crédulité des peuples pour leur insinuer ce qui leur plaît, comme si le vulgaire étoit absolument indigne de la vérité, ou ne dût être nourri que de chimères, dans lesquelles un homme raisonnable ne voit que du vuide, du néant & de la folie.

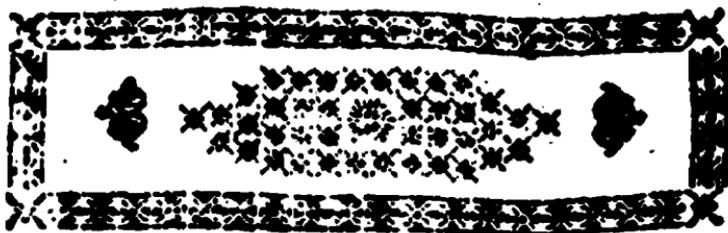
Il y a longtems que le monde est infecté de ces absurdes opinions cependant de tout tems il s'est trouvé des esprits solides & des hommes sinceres, qui malgré la persécution se sont récriés contre les absurdités de leur siècle comme on vient de faire dans ce petit Traité. Ceux qui aiment la vérité y trouveront, sans-doute, quel-

que consolation; c'est à ceux-là que je veux plaire
sans me soucier du jugement de ceux à qui les
préjugés tiennent lieu d'oracle infallible.

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas ,
Atque metus omnes & inexorabile fatum
Subjicit pedibus , fremitumque Acheronis avari.*

Virg. Georg. Liv. 2. V. 490.

Fin du Traité.



SENTIMENS
SUR LE TRAITÉ
DES TROIS
IMPOSTEURS.



IL y a longtems qu'on dispute s'il y a eu véritablement un Livre imprimé sous le titre de *Tribus Impostoribus*.

Mr. de la Monnoye informé qu'un savant d'Allemagne (a) vouloit publier une dissertation pour prouver qu'il y a eu véritablement un Livre imprimé, de *Tribus Impostoribus*, écrit à un de ses

(a) Daniel George Mothof, mort le 30 Juin 1698 sans avoir tenu parole.

amis une Lettre pour établir le contraire : Cette lettre fut communiquée par Mr. Bayle à M. Bafnage de Beauval, qui en donna au mois de Février 1694, un extrait dans son histoire des ouvrages des Savans. Postérieurement Mr. de la Monnoye a fait sur cette matiere une plus ample dissertation dans une lettre de Paris du 26 Juin 1712, à M. le Président Bouhier, dans laquelle il assure qu'on trouvera en petit l'Histoire presque complete de ce fameux livre.

Il réfute d'abord l'opinion de ceux qui attribuent cet Ecrit à l'Empereur *Frédéric I.* Cette fausse imputation vient d'un endroit de Grotius dans son appendice du traité de *Antichristo*, dont voici les termes :

Librum de tribus Impostoribus absit ut Papa tribuam aut Papa oppugnatoribus ; jam olim inimici Frederici Barbarossæ imperatoris sanum sparsere libri talis , quasi jussu ipsius scripti , sed ab eo tempore , nemo est qui vide ris ; quare fabulam esse arbitror. C'est Colomiez qui rapporte cette citation pag. 28 de ses mélanges Historiques. Mais il y a deux fautes , ajoute-t-il : 1°. Ce ne fut pas Frédéric I ou Barberousse qu'on faisoit auteur de

ce livre, mais *Frédéric II*, son petit-fils, comme il paroît par les Epîtres de *Pierre des Vignes*; son Secrétaire & son Chancelier, & par *Mathieu Paris*, qui rapportent qu'il fût accusé d'avoir dit que le monde avoit été séduit par trois imposteurs, & non pas d'avoir composé un livre sous ce titre. Mais cet Empereur a fortement nié qu'il eût jamais dit pareille chose. Il détesta le blasphème qu'on lui reprochoit, déclarant que c'étoit une calomnie atroce: ainsi c'est à tort que *Lipse* & d'autres écrivains l'ont condamné sans avoir assez examiné les défenses.

Averrois, près d'un siècle auparavant, s'étoit moqué des trois Religions & avoit dit que (a) la Religion Judaïque étoit une Loi d'enfans, la Chrétienne une Loi d'impossibilité, & la Mahométanne une Loi de pourceaux.

Depuis, plusieurs ont écrit avec beaucoup de liberté sur le même sujet.

On lit dans *Thomas de Cantimpré* qu'un mal-

(a) Apud Nevizanum 1. Silva nupt. 2. n. 422.

tre *Simon de Tournay* disoit que trois *Séducteurs*, *Moyse*, *Jésus-Christ* & *Mahomet* avoient infané de leur doctrine le genre humain. C'est apparemment ce Maître *Simon de Churnay* dont *Mabhiou Paris* conte une autre impiété, & le même que *Polidore de Virgile* appelle de *Turvay*, noms l'un & l'autre corrompus.

Parmi les Manuscrits de la Bibliothèque de M. l'Abbé *Colbert* que le Roi acquis en 1732, il s'en trouve un numéroté 2071 qui est d'*Alvare Pélage Cordelier* Espagnol, Evêque de *Salves* & *Algarve*, connu par ses livres de *Placitum Ecclesiæ*, qui rapporte qu'un nommé *Scotus Cordelier* & *Jacobin*, détenu prisonnier à *Lisbonne* pour plusieurs impiétés, avoit traité également d'imposteurs *Moyse*, *Jésus-Christ* & *Mahomet*, disant que le premier avoit trompé les Juifs, le second les Chrétiens, & le troisieme les *Sarracens*. *Disseminavit iste impius hereticus in Hispaniâ* (ce sont les termes d'*Alvare Pélage* quod tres deceptores fuerunt in mundo, scilicet *Moyse* qui deceperat *Judas*, & *Christus* qui deceperat *Christianos*, & *Mahometus* qui decepit *Sarracenos*.

Le bon *Gabriel Berlette* dans un sermon de *St. André* fait dire à *Porphire* ce qui suit : *Et sic falsa est Porphyrii sententia, qui dicit tres fuisse garrulatores qui totum mundum ad se converterunt ; primus fuit Moyses in Populo Judaico, secundus Mahometus, tertius Christus.* Belle Chronologie qui met Jésus-Christ & *Porphire* après *Mahomet* !

Les manuscrits du Vatican, cités par *Odonir Rainoldo*, Tome 19 des *Annales Ecclésiastiques*, font mention d'un *Jeamin de Solcia*, Chanoine de *Bergame*, Docteur en *Droit Civil & Canon*, nommé en Latin dans le *Décret de Pie II Javinus de Solcia*, condamné le 14 Novembre 1459, pour avoir soutenu cette impiété que *Moyse, Jésus-Christ & Mahomet* avoient gouverné le monde à leur fantaisie, *mundum pro suarum libito voluntatum rexisse.* *Jean-Louis Vivaldo de Mondovi*, qui écrivoit en 1506, &c dont on a entr'autres ouvrages un traité *de duodecim persecutionibus Ecclesie Dei*, dit au Chapitre de la sixieme persécution, qu'il y a des gens qui osent mettre en question lequel des trois Législateurs a été le plus sçivi, *Jésus-Christ, Moÿse, ou Ma-*

homet : qui in questionem vertere presumunt , dicentes : quis in hoc mundo majorem gentium aut populorum sequelam habuit , an Christus , an Moyses , an Mahometus ?

Herman Ristvik, Hollandois, brûlé à la Haye en 1512, se mocquoit de la Religion Juive & de la Chrétienne : on ne dit pas qu'il parlât de la Mahométane, mais un homme qui traitoit Moÿse & Jésus-Christ d'imposteurs, pouvoit-il avoir meilleure opinion de Mahomet ?

On doit penser de même de l'Auteur inconnu des impiétés contre Jésus-Christ, trouvées l'an 1547 à Genève parmi les papiers du nommé *Gruet*. Un Italien nommé *Fuusto da Longiano* avoit entrepris un ouvrage qu'il intituloit *Le Temple de la Vérité*, dans lequel il ne prétendoit pas moins que de détruire toutes les religions » J'ai , » dit-il, commencé un ouvrage intitulé *Le Temple de la Vérité*, dessein bizarre que peut-être » je diviserai en trente livres ; on y verra la destruction de toutes les sectes, de la Juive, de la Chrétienne, de la Mahométane & des autres Religions, à prendre toutes ces choses » dans leur premier principe. « Mais parmi les

lettres de *L'Arétin* à ce *Fausso*, il ne s'en trouve aucune où cet ouvrage soit désigné ; peut-être n'a-t-il jamais été achevé, & quand il l'auroit été & qu'il auroit paru, il seroit différent de celui dont il s'agit dont on prétend qu'il y a une traduction Allemande imprimée *in folio*, dont il reste encore des exemplaires dans les Bibliothèques d'Allemagne. *Claude Beautregard*, en Latin *Berigardus*, Professeur en Philosophie, premièrement à Paris, ensuite à Pise, & enfin à Padoue, cite ou désigne un passage du livre *des trois Imposseurs*, où les miracles que Moïse fit en Egypte sont attribués à la supériorité de son démon sur celui des Magiciens de Pharaon. *Giordan Brun*, brûlé à Rome le 17 Février 1600, a été accusé d'avoir avancé quelque chose d'approchant. Mais parce que *Beautregard* & *Brun*, ont avancé de pareilles rêveries, & ont jugé à propos de les citer comme tirées du livre *des trois Imposseurs*, est-ce une preuve sûre qu'ils ayent lu ce livre ? Ils l'auroient sans doute mieux fait connoître, auroient dit s'il est manuscrit ou imprimé, en quel volume & en quel lieu.

Tenzelins, sur la foi d'un de ses amis préten-

du témoin oculaire, fait la description du livre, spécifiant jusqu'au nombre de huit feuilles ou cahiers, & voulant prouver au troisieme Chapitre que l'ambition des législateurs est la source unique de toutes les Religions, il cite pour exemple Moÿse, Jésus-Christ & Mahomet. *Struvius* après *Tenzelius* rapporte le même détail, & n'y trouvant rien que la fiction ne puisse inventer ne paroît pas plus disposé à croire l'existence du livre.

Le Journaliste de Leipzig dans ses *Acta eruditorum* du mois de Janvier 1709 pag. 36 & 37, produit cet extrait d'une lettre dont voici le sens : *Etans en Saxe, j'ai vu le livre des trois Imposteurs, dans le Cabinet de M***. C'est un volume in-8° Latin, sans marque ni du nom de l'imprimeur, ni du tems de l'impression, laquelle, à en juger par le caractère, paroïsoit avoir été faite en Allemagne; j'eus beau employer toutes les inventions imaginables pour obtenir la permission de le lire entier, le maître du livre, homme d'une pitié délicate ne voulut jamais y consentir, & j'ai même su qu'un célèbre Professeur de Wittemberg lui en avoit offert une grosse somme. Etans allé par de*

seus après à Nuremberg, comme je m'y entretenois un jour de ce livre avec M. ANDRÉ MYL-DORF, homme respectable par son âge & par sa doctrine, il m'avoua de bonne foi qu'il l'avoit lû, & que c'étoit M. WLFER Ministre qui le lui avoit prêté; sur quoi de la manière dont il me détaillait la chose, je gageai que c'étoit un exemplaire tout semblable au précédent; d'où je conclus qu'indubitablement c'étoit le livre en question; tout autre qui ne sera pas in.8°, ni d'aussi ancienne impression ne pouvant être le véritable. L'Auteur de ce livre auroit pû & dû donner plus d'éclaircissement; car il ne suffit pas de dire j'ai vû, il faut faire voir & démontrer qu'on a vû, autrement cela n'est pas plus authentique qu'un oui-dire; à quoi il faut réduire tous les Auteurs, dont il est jusqu'ici fait mention dans cette dissertation.

Le premier qui ait parlé du livre comme existant en 1543, est *Guillaume Postel* dans son traité de la conformité de l'Alcoran avec la doctrine des Luthériens ou des Evangélistes qu'il nomme *Anti-évangélistes*, & qu'il entreprend de rendre tout-à-fait odieux, en voulant faire voir

que le Luthérianisme conduit droit à l'Athéisme : Il en rapporte pour preuves trois ou quatre livres composés, selon lui, par des Achéens, qu'il dit avoir été des premiers Sectateurs du prétendu nouvel Evangile. *Id arguit nefarius tractatus Villanovani de tribus Profetis, cymbalum mundi Pantagruelus, & nova insule, quorum auctores erant an evangelistarum antesignani* Ce Villanovanus que Postel dit Auteur du livre des trois Imposteurs est Michel Servet, fils d'un Notaire, qui étant né en 1509 à Villanova en Arragon, a pris le nom de Villanovanus dans la préface qu'il ajoute à une Bible qu'il fit imprimer à Lyon en 1542, par Hugues de la Porte, & prenoit en France le nom de Villeneuve sous lequel on lui fit son procès après avoir fait imprimer, en 1553 à Vienne en Dauphiné la même année de sa mort, son livre intitulé *Christianismi restitutio*, un livre devenu extrêmement rare par les soins qu'on prit à Genève d'en rechercher les exemplaires pour les brûler ; mais dans tous les Catalogues des livres de Servet, on n'y trouve point de livre de *tribus Impositoribus*. Ni Calvin ni Beze, ni Alexandre Morus, ni aucun autre défenseur

défenseur du parti Huguenot, qui ont écrit, contre *Servet*, & qui avoient intérêt de justifier son supplice & de le convaincre d'avoir composé ce livre, aucun ne l'en avoit accusé. *Posfel Ex-jésuite*, est le premier qui sans autorité l'a fait.

Florimond de Rémond, Conseiller au Parlement de Bordeaux, a écrit positivement avoir vu le livre imprimé. Voici ses termes. » *Jacques Curio* en sa Chronologie de l'an 1556, dit » que le Palatinat se remplissoit de tels moqueurs » de religion, nommés *Litvanistes*, gens qui » tiennent pour fables les livres Saints, sur-tout » du grand Législateur de Dieu, Moÿse : n'a-t- » on pas vu un livre forgé en Allemagne, quoi- » qu'imprimé ailleurs, au même tems que l'hé- » résie jouoit aussi son personnage, qui semoit » cette doctrine, portant ce titre *des trois Impos- » teurs*, &c. se moquant des trois Religions » qui seules reconnoissent le vrai Dieu, la Juive, » la Chrétienne & la Mahométane ? Ce seul ti- » tre montrait quel étoit le siècle de sa naissance » qui osoit produire un livre si impie. Je n'en » eussent pas fait mention si *Osus* & *Génébrard* » avant moi n'en eussent parlé. Il me souvient

» qu'en mon enfance j'en vis un exemplaire au
 » college de Presse entre les mains de *Ramus* ,
 » homme assez remarquable par son haut & émi-
 » nent savoir , qui embrouilla son esprit parmi
 » plusieurs recherches des secrets de la religion
 » qu'il manioit avec la Philosophie. On faisoit
 » passer ce méchant livre de main en main parmi
 » les plus doctes desireux de le voir. O aveugle
 » curiosité ! Tout le monde connoît *Florimond*
de Rémond pour un Auteur sans conséquence ,
 dont on disoit communément trois choses mé-
 morables. *Ædificabat sine pecunia , judicabat sine*
conscientia , scribebat sine scientia. On fait même
 qu'il prêtoit souvent son nom au P. *Richaume*
 Jésuite qui (son nom étant fort odieux aux Pro-
 testans) se cachoit sous celui du conseiller de Bor-
 deaux. Mais si *Oflus* & *Génébrard* en parloient
 aussi formellement que *Florimond de Rémond* ,
 il y suroit de quoi balancer : voici ce que *Gé-
 nébrard* en dit dans la page 39 de la Réponse à
Lambert Danan , imprimé in-8° à Paris en 1581.
Non Blandratum , non Alciatum , non Ochinum ,
ad Mahometismum impulerunt : non Vallem ad
atheismi professionem induxerunt : non alium quem-

dam ad spargendum libellum de tribus Impostoribus , quorum secundus esset Christus Dominus , duo alii Moyses & Mahometes , pellexerunt. Mais est-ce assez spécifier ce livre impie? & Génébrard dit-il l'avoir vu? & seroit-il possible qu'on n'en eût aujourd'hui plus , & de plus véritables connoissances, s'il avoit véritablement existé? On sait combien de maneries se sont débitées dans tous les tems sur plusieurs livres qui ne se sont jamais trouvés, quoique des gens eussent assuré les avoir vus, & même cité les lieux où ils leur avoient été communiqués. On a voulu dire que le livre des *trois Imposteurs* étoit dans la Bibliothèque de M. *Salvius* , Plénipotentiaire de Suede à Munster; que la Reine *Christine* n'ayant pas voulu le lui demander pendant qu'il vivoit, aussi-tôt qu'elle avoit su sa mort, avoit envoyé M. *Bourdolot* son premier médecin, prier la veuve de satisfaire sa curiosité; mais qu'elle avoit répondu que le malade saisi de remord de conscience la veille de sa mort, avoit dans sa chambre fait jeter le livre au feu. C'est à-peu près en même-tems que *Christine* faisoit chercher avec empressement le *Colloquium heptaplomeris* de *Bodiu*, manuscrit alors fort rare : Après

une longue quête, elle parvint enfin à le trouver ; mais quelque passion qu'elle eût de voir le livre *de tribus Impositoribus*, quelques recherches qu'elle en eut fait faire dans toutes les Bibliothèques de l'Europe, elle est morte sans avoir pu le déterrer. N'en peut-on pas conclure qu'il n'existoit pas ? Sans quoi les soins de la Reine *Christine* auroient infailliblement découvert ce Livre que *Posset* annonce avoir paru en 1543, & *Flo-
rimond de Rémond* en 1556. D'autres dans la suite ont assigné d'autres époques.

En 1654 *Jean-Baptiste Morin*, Médecin célèbre & Mathématicien écrivit une lettre sous le nom de *Vincens Panurge*, qu'il s'adressa à lui-même. *Vincentii Panurgii epistola de tribus Impositoribus, ad clarissimum virum Joan. Bapt. Morinum Medicum*. Les trois Impositeurs dont il veut parler sont *Gassendi*, *Neure* & *Bernier*, qu'il veut rendre odieux par ce titre. *Chrésien Kortholt* en 1680, a donné le titre *de tribus Impositoribus* à son livre contre *Herbet*, *Hobbe* & *Spinoza*, & a dit dans sa préface qu'on avoit vu le traité véritable des trois Impositeurs entre les mains d'un Libraire de Basse : Tel a été l'abus qu'on a fait

de ce titre contre des adverfaires , & par où on a imposé à la crédulité des demi-favans , qui , fans examiner , font les dupes du premier coup d'œil. Car feroit-il poffible, fi ce livre avoit exifté véritablement , qu'on ne l'eut réfuté , comme on a fait le livre des Prédamiftes de M. de la Peyrere , & les écrits de Spinoza , l'ouvrage même de Badius ? Le *Colloquium heptaploueres* , quoique manufcrit , a été réfuté. Le livre de *tribus Impofitoribus* méritoit-il plus de grace ? D'où vient n'a-t-il point été censuré & mis à l'index ? Pourquoi n'a-t-il point été brûlé par la main du bourreau ? Les livres contre les bonnes mœurs fe tolerent quelquefois , mais ceux qui attaquent auffi fortement le fond de la Religion ne demeurent jamais impunis. Florimond de Rémond qui dit avoir vu le livre , a affecté de dire qu'il étoit alors enfant , âge propre à écrire les Contes des Fées ; il cite Ramus qui étoit mort , il y avoit trente ans , & ne pouvoit plus le convaincre de menfonge ; il cite Ofius & Générard , mais en termes vagues , fans fpecifier l'endroit de leur œuvres ; il dit qu'on faisoit paffer ce livre de main en main , qu'on auroit plutôt dû enfermer & tenir fous la clef.

On peut encore opposer ce passage de *Thomas Browne* dont voici les mots, partie 1, section 19 de son livre intitulé *Religio medici*, traduit de l'Anglois en Latin par *Jean Merriweather* : *Monstrum illud hominis, diis inferis a secretis scelus, nefarii illius tractatus de tribus impostoribus auctor quantumvis ab omni Religione alienus adeo non nec Judeus, nec Turca, nec Christianus fuerit, plane tamen atheus non erat.* D'où on inférera qu'il falloit qu'il eût vu le livre pour juger ainsi de l'auteur. Mais *Browne* ne parle de la sorte que parce que *Bernardin Ochino*, qui, selon lui, comme il le marque par un astérique, étoit Auteur de ce livre, étoit plutôt Désiite qu'Athée, & que tout Désiite avec de l'esprit & un peu de littérature est capable de concevoir & d'exécuter un pareil dessein. *Molsius* dans sa note sur cet endroit de *Browne* n'assure pas, & avec raison, que ce livre fut d'*Ochino*, car on veut que ce livre ait été composé en Latin, & *Ochino* n'a jamais écrit qu'en Italien; de plus s'il avoit été soupçonné d'avoir eu part à cet ouvrage, ses ennemis qui ont fait tant de bruit de quelques-uns de ses Dialogues touchant la Trinité & touchant la Pe-

lygamie , ne lui auroient pas pardonné le traité *des trois Impositeurs*. Mais comment accorder *Broune & Génébrard* qui traitent *Ochin* de Mahométan , & qui disent qu'il n'étoit sectateur , ni de Moysé , ni de Jésus-Christ , ni de Mahomet ? Que de contradictions !

Naudi par une ridicule méprise croyoit ce *Traité des trois Impositeurs* d'*Arnauld de Villeneuve* , Ecrivain grossier & barbare ; & *Eruſſius* déclare avoir oui dire étant à Rome à *Campanelle* que c'étoit l'ouvrage de *Muret* , Ecrivain très-poli & très-latin , postérieur de plus de deux siècles à *Arnauld de Villeneuve* : mais il faut qu'*Eruſſius* se trompe , & que *Campanelle* ait varié ; car dans la préface de son *Asceſſus triumphans* , & plus expressement encore dans la question *de gentilibus non retinendo* , il dit que c'est d'Allemagne que l'ouvrage étoit parti : or , il faudra supposer qu'il n'y avoit que l'édition qui fût d'Allemagne , mais que la composition étoit de *Muret* : ce qui sera entièrement opposé à ce que *Florimond de Rémond* a dit ci-dessus que le livre avoit été forgé en Allemagne , quoique imprimé ailleurs : mais *Muret* a été accusé à faux & no

ne doit pas avoir besoin d'apologie. On a jugé de sa religion par ses mœurs. Les Huguenots fâchés de ce qu'ayant goûté leur doctrine, il l'avoit depuis quittée sans retour, ne l'ont pas épargné dans l'occasion : *Beze* dans son Histoire Ecclésiastique lui a reproché deux crimes, dont le second est l'Athéisme. *Joseph Scaliger* piqué contre lui pour une bagatelle d'érudition ne lui a pas fait plus de justice : *Muret*, a-t-il dit malicieusement, seroit le meilleur Chrétien du monde, s'il croyoit en Dieu aussi-bien qu'il persuaderoit qu'il y faut croire : De là sont venues les mauvaises impressions qu'on a prises contre *Muret*, au lieu d'avoir égard à la piété exemplaire dont il donna des marques édifiantes les dernières années de sa vie, on s'est avisé de le noircir cinquante ans après sa mort d'un soupçon inconnu à ses ennemis les plus déclarés, & duquel il est très-sûr que de son vivant il ne fut jamais atteint.

Des Compilateurs idiots, qui n'ont nulle teinture de critique, ont enveloppé dans la même accusation le premier, que la moindre apparence leur a offert ; un *Etienne Dolet*, d'Orléans ; un

François Pucci, de Florence ; un *Jean Milton*, de Londres ; un *Merula* faux Mahométan , on y a même mêlé *Pierre Arretin*, sans considérer qu'il étoit fort ignorant , sans étude , sans lettres , & ne favoit que sa langue naturelle ; parce qu'ils en ont ouï parler comme d'un Ecrivain très-bardi & très licencieux ; & on s'est avisé de le faire auteur de ce livre. Par la même raison on accuse *Pogge* & d'autres , on remonte jusqu'à *Bocace*, sans doute à cause de son troisieme conte de son *Décameron*, où est rapportée la parabole des trois anneaux ressemblans , de laquelle il fait une très-dangereuse application à la Religion Juive , à la Chrétienne & à la Mahométane , comme s'il vouloit insinuer qu'on peut embrasser indifféremment l'une des trois , parce qu'on ne sait à laquelle adjuger la préférence. On n'a pas non plus oublié *Machiavel* & *Rabelais* que *Decmer* nomme ; & le Hollandois qui a traduit en français le livre de la Religion du Médecin de *Broune*, dans ses notes sur le Chapitre 20 , outre *Machiavel* , on nomme encore *Erasme*.

Avec moins d'extravagance on pourroit y

mêler & Pomponace, & Cardan. Pomponace Ch. 14. de son Traité de l'immortalité de l'ame raisonnant en pur Philosophe, & faisant abstraction de la croyance Catholique, à laquelle solemnellement à la fin de ses livres il proteste de se soumettre, a osé dire que la doctrine de l'immortalité de l'ame avoit été introduite par tous les fondateurs de Religion pour contenir les Peuples dans le devoir; en quoi, ou tout le monde, ou la plus grande partie, étoit dupe; parce que je suppose, ajoute-t-il, qu'il n'y ait que trois Religions, celle de Jesus-Christ, celle de Moÿse & celle de Mahomet, si toutes les trois sont fausses, il s'ensuit que tout le monde est trompé: raisonnement scandaleux, & qui, nonobstant toutes les précautions de Pomponace, a donné lieu à Jacques Charpentier de s'écrier *quid vet hâc solâ dubitatione in Christiana Schola cogitari potest perniciosius?* Cardan fait encore pis dans le 11^e. de ses livres de la *subtilité*; il compare entr'elles succinctement les quatre Religions générales, & après les avoir fait disputer l'une contre l'autre, sans qu'il se déclare pour aucune, il finit brusquement de

cette sorte , *his igitur arbitrio victoria relinquitur* , ce qui signifie qu'il laisse au hasard à décider de la victoire : paroles qu'il corrige de lui-même dans la seconde édition. Ce qui n'a pas empêché qu'il n'en ait été repris très-aigrement trois ans après par *Jules Scaliger* à cause du sens terrible qu'elles renfermoient , & de l'indifférence qu'elle marquoient de la part de *Cardan* , touchant la victoire que l'un des quatre partis , quel qu'il fût , pouvoit remporter , soit par la force des raisons , soit par la force des armes.

Dans le dernier article de *Naudeanus* , qui est une rapsodie de bévues & de faussetés , il y a quelques recherches confuses touchant le livre *des trois Imposseurs*. Il y est dit que *Ramus* l'attribuoit à *Poffel* , ce qui ne se trouve nulle part dans les écrits de *Ramus* ; quoique *Poffel* eût d'étranges visions , & que *Henri Estienne* dépose lui avoir oui dire que des trois Religions , la Juive , la Chrétienne & la Mahométane , on pourroit en faire une bonne , il n'a pourtant dans aucune de ses œuvres attaqué la mission de *Moyse* , ni la Divinité de *Jesús-*

Christ, & n'a pas même osé soutenir en termes précis que cette Religieuse Hospitalière Vénitienne qu'il appelloit sa mere *Jeanne*, seroit la rédemptrice des femmes, comme Jésus-Christ avoit été le rédempteur des hommes. Seulement, après avoir dit que dans l'homme, *animus* étoit la partie masculine, *anima* la féminine; il a eu la folie d'ajouter que ces deux parties ayant été corrompues par le péché, sa mere *Jeanne* répareroit la féminine, comme Jésus-Christ avoit réparé la masculine. Le livre où il débite cette extravagance fut imprimé in-16 à Paris l'an 1543, sous le titre *des Trois merveilleuses Victoires des Femmes*, & n'est pas devenu si rare qu'on ne le trouve encore assez aisément; & l'on verroit de même celui qu'il auroit publié *des trois Imposseurs*, s'il étoit vrai qu'il fût venu à cet excès d'impiété. Il en étoit si éloigné que dès l'an 1543, il déclara hautement que l'ouvrage étoit de *Michel Servet*, & ne fit aucun scrupule pour se venger des Huguenots, les calomniateurs, de leur imposer, dans une lettre qu'il écrivit à *Mafius* l'an 1563, de l'avoir eux-mêmes fait imprimer à

Caen, nefarium illud trium Impositorum Communium seu liber contra Christum, Moysen & Mahometem Cadomi nuper ab illis qui Evangelio Calvini se aduētissimos profitentur typis excussus est au même Chapitre du *Naudæana* il est parlé d'un certain *Barnaud* en des termes si embrouillés qu'on n'y comprend rien, à moins d'avoit un petit livre intitulé *le magot Genevois*; c'est un in-8°. de 98 pages, imprimé l'an 1613, sans nom de lieu; l'auteur ne s'y nomme pas non plus, & pourroit bien être *Henri de Sponde*, depuis Evêque de Pamiers: il dit qu'en ce tems, là un Médecin nommé *Barnaud*, convaincu d'Arianisme, le fut aussi d'avoit fait le livre *de tribus Impositoribus*, qui à ce compte seroit de bien fraîche date. Ce qu'il y a de plus raisonnable dans ce même dernier article du *Naudæana*, c'est qu'on y fait dire à *Naudé*, homme d'une expérience infinie en matière de livres, qu'il n'avoit jamais vu le livre *des trois Impositeurs*, qu'il ne le croyoit pas imprimé, & qu'il estimoit fabuleux tout ce qu'on en débitoit.

On peut encore ajouter à ce catalogue le fameux athée *Jules César Vanini*, brûlé à Tou-

lousé, l'an 1619, sous le nom de *Lucilio Vanino*, accusé d'avoir répandu ce mauvais livre en France quelques années avant celle de son supplice.

S'il y a des écrivains follement crédules, gens dépourvus de sens commun, qui puissent admettre ces impertinences, & assurer que ce livre se vendoit publiquement alors en divers endroits de l'Europe, les exemplaires n'en devroient pas être si rares ; un seul suffiroit pour résoudre la question, mais on n'en voit aucun, ni de ceux-là, ni de ceux qu'on dit avoir été imprimés, soit par *Chrétien Wechel* à Paris vers le milieu du seizième siècle, soit par le nommé *Nachtégal* à la Haye en 1614 ou 1615. Le pere *Théophile Raynaud* a dit que le premier, de riche qu'il étoit, tomba par punition divine dans une extrême pauvreté. *Mullerus* dit que le second fut chassé de la Haye avec ignomnie. Mais *Bayle* dans son Dictionnaire au nom de *Wechel*, a solidement réfuté la fable qu'on a débitée de cet Imprimeur. A l'égard de *Nachtégal*, *Spizelius* rapporte que cet homme qui étoit d'Alcmar, fut chassé, non pour avoir publié le

livre des trois Imposteurs, mais pour y avoir proféré quelques blasphèmes de cette espèce. En fin qu'on parcourt avec attention & patience ce que dit *Vincent Placcius* dans l'édition in-folio de son vaste ouvrage de *Anonymis & Pseudominis*, *Chrétien Korthold* dans son livre de *tribus Impostoribus*, revu par son fils *Sébastien*, & en fin *Struvius* dans l'édition de 1706 de sa dissertation de *doctis Impostoribus* : on ne trouvera rien dans leurs recherches qui prouve que ce livre a existé ; & il est étonnant que *Struvius*, qui, malgré les preuves plus précieuses que *Tenzelius* avoit pu lui rapporter de l'existence de ce livre, s'étoit toujours tenu ferme à la négative, se soit avisé depuis de croire le livre existant sur la plus frivole raison qui se puisse imaginer.

Une préface anecdote de l'*Atheismus triumphans* lui étant tombée entre les mains, il y trouva que l'auteur, pour se disculper du crime qu'on lui avoit imputé d'avoir fait le livre de *tribus Impostoribus*, répondit que 30, ans avant qu'il vint au monde ce livre avoit vu le jour. Chose merveilleuse ! cette réponse avancée en

l'air, a paru si démonstrative à *Struvius* qu'il a cessé de douter de l'existence du livre, concluant qu'elle étoit sûre, puisqu'il n'étoit plus permis d'ignorer le tems de l'édition, qui ayant précédé de 30 ans la naissance de *Campanelle*, arrivée en 1568, tomboit par conséquent juste en 1538. Delà poussant les découvertes plus loin, il s'est déterminé à prendre *Boccace* pour auteur du livre : par une mauvaise interprétation du livre de *Campanelle*, qui au Chapitre II, N°. 6 du livre intitulé *Atheismus triumphatus* s'exprime en ces termes : *huc Boccacius in fabellis impiis probare contendit non posse discerni inter legem Christi, Moysis & Mahometis quia, eadem signa habent, uti tres anulli consimiles.* Mais *Campanelle* a-t-il entendu par-là que *Boccace* fût auteur du livre de *tribus Impostoribus*? bien-loin de cela, répondent ailleurs à cette objection des Athées, il dit y avoir satisfait ailleurs *contra Boccacium & librum de tribus Impostoribus*; & *Struvius* au paragraphe IX de sa dissertation de *doctis Impostoribus* cite lui-même le passage d'*Erastius*, qui dit que *Campanelle* lui a dit que le livre étoit de *Muret* :

mais

mais *Muret* étoit né en 1526, & le livre ayant été imprimé en 1538, *Muret* ne pouvoit avoir que 12 ans, âge auquel on ne présuamera jamais qu'il ait été capable d'avoir composé un tel livre. Il faut donc conclure que le livre *de tribus Impossoribus*, écrit en latin & imprimé en Allemagne, n'a jamais existé. Il n'y a jamais eu de livre imprimé, quelque rare qu'il ait été dont on n'ait eu plus de connoissance & plus distincte & plus circonstanciée.

Quoiqu'on n'ait point vu les œuvres de *Michel Servet*, on a toujours su qu'elles avoient été imprimées; où elles l'avoient été avant les deux éditions modernes, qui ont été faites du *Cymbalum mundi*, ouvrage de *Bonaventure des Perriers*, caché sous le nom de *Thomas du Clevier*, qui dit l'avoir traduit du latin; & dont il ne restoit que deux exemplaires anciens, l'un dans la Bibliothèque du Roi, & l'autre dans celle de Mr. *Bigot*, de Rouen, on savoit qu'ils étoient imprimés, le tems & le nom du Libraire; il en est de même du livre de *la Béatitude des Chrétiens, ou le fléau de la foi*, dont l'Auteur, *Geoffroi Vallé*, d'Orléans fut

pendu & brûlé en Greve, le 9 Février 1573, après avoir abjuré son erreur, petit livre de 13 pages in-8°. , imprimé sans nom de lieu & sans date, très-mal raisonné, mais si rare que l'exemplaire qu'en avoit Mr. l'Abbé d'Estrées est peut-être l'unique, Quand tous ces livres auroient absolument péri, on ne douteroit pas néanmoins qu'ils n'eussent existé, parce que leur histoire est aussi vraie que celle du livre des *trois Imposteurs* est apocryphe.





REPONSE

A. LA

DISSERTATION

DE MR. DE LA MONNOYE,

SUR LE TRAITÉ

DES TROIS IMPOSTEURS.

UNs espece de dissertation assez peu démonstrative, qui se trouve à la fin de la nouvelle édition de la *Ménagiana* qu'on vient de publier en ce pays donne occasion de mettre la main à la plume pour donner quelque certitude au Public sur un fait sur lequel il semble que tous les Savans veulent exercer leur critique, & en même tems pour disculper un très-grand nombre de très-habiles Personnages, & même quelques-uns d'une vertu distinguée, qu'on a tâché de faire passer pour être les Auteurs du livre qui fait le sujet de cette Dissertation, qu'on dit être de Mr. de la Monnoye.

Je ne doute pas que ce nouveau livre ne soit déjà entre vos mains ; vous voyez que je veux parler du petit *Traité de Tribus Impossoribus*. L'Auteur de la Dissertation soutient la non-existence de ce Livre ; & tâche de prouver son sentiment par des conjectures , & sans aucune preuve capable de faire impression sur un esprit accoutumé à ne pas souffrir qu'on lui en fasse accroire. Je n'entreprendrai pas de réfuter article par article, cette Dissertation qui n'a rien de plus nouveau que ce qui se trouve dans une Dissertation Latine de *Doctis Impossoribus* de Mr. *Buchar Gottessled Struve*, imprimée pour la seconde fois à Gêne chez Muller en 1706, & que l'Auteur a vue puisqu'il la cite. J'ai en main un moyen bien plus sûr pour détruire cette Dissertation de Mr. de la Monnoye, en lui apprenant que j'ai vu *meis oculis* le fameux petit *Traité de Tribus Impossoribus*, & que je l'ai dans mon Cabinet. Je vais vous rendre compte, Monsieur, & au Public de la manière dont je l'ai découvert, & comment je l'ai vu ; & je vous en donnerai un court & fidèle extrait.

Etant à Francfort sur le Mein en 1706, je m'en fus un jour chez un des libraires le mieux assorti en toutes sortes de livres, avec un juif & un ami nommé *Frechet*, étudiant alors en théologie: Nous examinions le catalogue du libraire, lorsque nous vîmes entrer dans la boutique une espèce d'officier Allemand, qui s'adressant au libraire, lui demanda en allemand, s'il vouloit conclure leur marché, ou qu'il alloit chercher un autre marchand. *Frechet*, qui reconnut l'officier le salua & renouvela leur connoissance; ce qui donna occasion à mon ami de demander à cet officier, qui s'appelloit *Travsendorff*, ce qu'il avoit à démêler avec le libraire. *Travsendorff* lui répondit qu'il avoit deux manuscrits & un livre très-ancien dont il vouloit faire une petite somme pour la campagne prochaine, & que le libraire tenoit à 50 rixdales, ne lui voulant donner que 450 rixdales de ces trois livres dont il en vouloit tirer 500. Cette grosse somme pour deux manuscrits & un petit livret excita la curiosité de *Frechet*, qui demanda à son ami s'il ne pouvoit pas voir des pièces qu'il vouloit vendre si cher. *Travsendorff* tira aussitôt de sa poche un paquet de parchemin

lié d'un cordon de soie, qu'il ouvrit, & en tira ses trois livres. Nous entrâmes dans le magasin du libraire, pour les examiner en liberté; & le premier que *Fyeches* ouvrit; se trouva l'imprimé, qui avoit un titre italien écrit à la main, à la place du véritable titre, qui avoit été déchiré. Ce titre étoient *Spascio della bestia trionfante*, dont l'impression ne paroissoit pas ancienne: je crois que c'est le même dont *Toland* a fait imprimer une traduction en anglois, il y a quelques années, & dont les exemplaires se sont vendus si cher. Le second, qui étoit un vieux manuscrit latin d'un caractère assez difficile, n'avoit point de titre, mais au haut de la première page étoit écrit en assez gros caractère: *Othomi illustrissimo amico meo carissimo F. I. S. D.* & l'ouvrage commençoit par une lettre dont voici les premières lignes: *Quod de tribus famosissimis nationum deceptoribus in ordinem jussu meo, digessit doctissimus ille vir, quorum sermonens de illi re in museo meo habuisti, exscribi curavi; atque codicem illum stylo equè vero ac puro scriptum, ad te quam primùm mitto: etenim; &c.* L'autre manuscrit étoit aussi latin & sans titre & commençoit par ces mots, qui

sont, ce me semble, de Cicéron, dans le premier livre de *natura Deorum*: *Qui verò Deos esse dixerunt, tanta sunt in varietate & dissensione constituti, ut eorum molestum sit enumerare sententias: alterum fieri potest profectò, ut earum nulla; alterum certè non potest, ut plus una vera sit.*

Frechet après avoir ainsi parcouru les trois livres avec assez de précipitation, s'arrêta au second, dont il avoit souvent entendu parler, & duquel il avoit lu tant d'histoires différentes; & sans rien examiner des deux autres il tira *Trausendorff* à part, & lui dit qu'il trouveroit par tout des marchands pour ces trois livres. On ne parla pas beaucoup du livre italien, & pour l'autre on convint en lisant par-ci par-là quelques phrases, que c'étoit un système d'athéisme démontré. Comme le libraire s'en tenoit à son offre, & ne vouloit pas convenir avec l'officier, nous sortîmes, & fîmes au logis de *Frechet*, qui ayant les vues fit venir du vin, & en priant *Trausendorff* de nous apprendre comment ces trois livres lui étoient tombés entre les mains, nous lui fîmes vuidier tant de rasades que sa raison étant en garrouage, *Frechet*

obtint sans beaucoup de peine qu'il lui laissât le manuscrit de *tribus famosissimis Impositoribus* : mais il fallut faire un serment exécrationnel qu'on ne le copieroit pas. A cette condition nous nous en vîmes les maîtres, vendredi à dix heures du soir jusqu'au dimanche au soir que *Travsendorf* le viendroit chercher, & vuidier encore quelques bouteilles de ce vin qui étoit à son goût.

Comme je n'avois pas moins d'envie que *Frechet* de connoître ce livre, nous nous mîmes aussi tôt à le parcourir, bien résolus de ne pas dormir jusqu'au Dimanche. Le livre étoit donc bien gros, dira-t-on? point du tout, c'étoit un gros in 8°. de dix cahiers, sans la Lettre qui étoit à la tête, mais d'un si petit caractère, & chargé de tant d'abréviations, sans points ni virgules, que nous eûmes bien de la peine à en déchiffrer la première page en deux heures de tems; mais alors la lecture nous en devint plus aisée, c'est ce qui me fit proposer à mon ami *Frechet* un moyen, qui me sent assez la politique Jéuïique, pour avoir une copie de ce célèbre Traité, sans fausser son serment, qui avoit été fait *ad mentem interrogantis* : & il est

probable que *Trausendorff*, en exigeant qu'on ne copiât pas son livre, entendoit qu'on ne le transcrivit point ; ainsi mon expédient fut que nous en fissions une traduction : *Frechet* y consentit après quelques difficultés, & nous mêmes aussi-tôt la main à l'oeuvre. Enfin nous nous vîmes maître du livre le samedi vers minuit. Je repassai ensuite à loisir notre hâtive traduction, & nous en primes chacun une copie, nous engageant de n'en donner à personne. Quant à *Trausendorff*, il tira les 500 Rixdales du Libraire, qui avoit cette commission d'un Prince de la Maison de Saxe, qui savoit que ce Manuscrit avoit été enlevé de la Bibliothèque de Munich, lorsqu'après la défaite des Français & des Bavaurois à Hochstet les Allemands s'emparèrent de cette ville où *Trausendorff*, comme il nous l'a raconté, étant entré d'appartement en appartement, jusqu'à la Bibliothèque de S. A. Elect., ce paquet de parchemin & ce cordon de soie jaune s'étant offerts à ses yeux ; il n'avoit pu résister à la tentation de la mettre dans sa poche, se doutant que ce pouvoit être quelque piece curieuse ; en quoi il ne se trompoit point.

Reste , pour faire l'histoire entiere de l'invention de ce *Traité* , à vous dire les conjectures que nous fimes *Frachet* & moi sur son origine. Nous tombâmes d'accord que cet *illustrissimo Osboni* , à qui il est envoyé , étoit *Osbon l'Illustre* , Duc de Baviere , fils de *Louis I* , & petit-fils d'*Osbon le Grand* , Comte de Schiven & de Witelspach , à qui l'Empereur *Frédéric Barberousse* avoit donné la Baviere pour récompenser sa fidelité , en l'ôtant à *Henri le Lion* pour punir son ingratitude : or cet *Osbon l'Illustre* succéda à son pere *Louis I* , en 1230 , sous le regne de l'Empereur *Frédéric II* , petit-fils de *Frédéric Barberousse* , & dans le tems que cet Empereur se brouilla tout-à-fait avec la Cour de Rome à son retour de Jérusalem ; ce qui nous a fait conjecturer que *F. I. S. D.* , qui suivoit *l'auico meo carissimo* . signifioit *Frédéricus Imperator salutem dicit* , conjecture d'où nous conclûmes que le *Traité de Tribus Impostoribus* , avoit été composé depuis l'an 1230 , par l'ordre de cet Empereur animé contre la Religion , à cause des mauvais traitemens qu'il recevoit du Chef de la sienne , lequel étoient alors *Grégoire*

IX. dont il avoit été excommunié avant de partir pour ce voyage & qu'il avoit poursuivi jusques dans la Syrie, où il avoit empêché par ses intrigues la propre armée de lui obéir. Ce Prince à son retour fut assiéger le Pape dans Rome, après avoir ravagé les provinces des environs, & ensuite il fit avec lui une paix qui ne dura guere, & qui fut suivie d'une animosité si violente entre l'Empereur & le Saint Pontife qu'elle ne finit que par la mort de celui-ci qui mourut de chagrin de voir *Frédéric* triompher de ses vaines fulminations, & démasquer les vices du St. Pere dans les vers satyriques qu'il fit répandre de tous côtés, en Allemagne, en Italie & en France. Mais nous ne pûmes déterrer quel étoit ce *doctissimus vir* avec qui *Othou* s'étoit entretenu de cette matiere dans le cabinet, & apparemment en la compagnie de l'empereur *Frédéric*, à moins qu'on ne dise que c'est le fameux *Pierre des Vignes* secretaire, ou comme d'autres veulent, chancelier de l'empereur *Frédéric II*. Son traité de *protestate imperiali* & ses épîtres nous apprennent quelle étoit son érudition & le zele qu'il avoit pour les intérêts de

son maître, & son animosité contre *Grégoire IX*, les ecclésiastiques & les églises de son tems. Il est vrai que dans une de ses épîtres, il tâche de disculper son maître, qu'on accusoit dès lors d'être auteur de ce livre, mais cela pourroit appuyer la conjecture, & faire croire qu'il ne plaidoit pour *Frédéric* qu'afin qu'on ne mît pas sur son compte une traduction si scandaleuse: & peut-être nous auroit-il ôté tout prétexte de conjecture, en confessant la vérité, si lorsque *Frédéric* le soupçonnant d'avoir conspiré contre sa vie ne l'eût condamné à avoir les yeux crevés, & à être livré aux Pisantins ses cruels ennemis, & si le désespoir n'eût avancé sa mort dans un infame cachot, d'où il ne pouvoit se faire entendre à personne. Ainsi voilà détruites toutes les fausses accusations contre *Averrois*, *Bocace*, *Delos*, *Arretin*, *Servet*, *Ochin*, *Campanello*, *Pogge*, *Pulci*, *Muret*, *Vanini*, *Milton* & plusieurs autres; & le livre se trouve avoir été composé par un savant du premier ordre de la cour de cet empereur, & par son ordre. Quant à ce qu'on a soutenu qu'il avoit été imprimé, je crois pouvoir avancer qu'il n'y a guere d'apparence, puisqu'on peut s'imaginer que *Frédéric*

ayant tant d'ennemis de tous côtés, n'aura pas divulgué ce livre, qui leur auroit donné une belle occasion de publier son irreligion, & peut-être n'y en eut-il jamais que l'original, & cette copie envoyée à *Othou* de Bavier.

En voilà, ce me semble, assez pour la découverte de ce livre, & pour l'époque de son origine: Voici ce qu'il contient.

Il est divisé en six livres ou chapitre, chacun desquels contient plusieurs paragraphes; le premier chapitre a pour titre *de Dieu*, & contient six paragraphes, dans lesquels l'auteur, voulant paroître exempt de tous préjugés d'éducation ou de parti, fait voir que quoique les hommes aient un intérêt tout particulier de connoître la vérité, cependant ils ne se repaissent que d'opinions & d'imaginations, & que trouvant des gens qui ont intérêt de les y entretenir, ils y restent attachés, quoiqu'ils puissent facilement en secouer le joug, en faisant le moindre usage de leur raison. Il passe ensuite aux idées qu'on a de la divinité, & prouve qu'elles lui sont injurieuses, & qu'elles constituent l'être le plus affreux & le plus imparfait qu'on puisse s'imaginer. Il s'en prend à l'i-

gnorance du peuple , ou plutôt à sa sotte crédulité en ajoutant foi aux visions des prophètes & des apôtres , dont il fait un portrait conforme à l'idée qu'il en a.

Le second chapitre traite des raisons qui ont porté les hommes à se figurer un Dieu ; il est divisé en onze paragraphes : ou l'on prouve que de l'ignorance des causes physiques est née une crainte naturelle à la vue de mille accidens terribles , laquelle a fait douter s'il n'existoit pas quelque puissance invisible : doute & crainte, dit l'auteur , dont les fins politiques ont su faire usage selon leurs intérêts , & ont donné cours à l'opinion de cette existence qui a été confirmée par d'autres qui y trouvoient leur intérêt particulier , & s'est enracinée par la sottise du peuple toujours admirateur de l'extraordinaire , du sublime & du merveilleux. Il examine ensuite quelle est la nature de Dieu , & détruit l'opinion vulgaire des causes finales comme contraires à la saine physique. Enfin il fait voir qu'on ne s'est formé telle ou telle idée de la divinité qu'après avoir réglé ce que c'est que persécution , bien , mal vertu , vice, réglemeut fait par l'imagination, & souvent

le plus faux qu'on puisse imaginer ; d'où sont venues les fausses idées qu'on s'est fait & qu'on conserve de la Divinité. Dans le dixième l'auteur explique à sa manière ce que c'est que Dieu , & en donne une idée assez conforme au système des panthéistes , disant que le mot *Dieu* nous représente un être infini , dont l'un des attributs est d'être une substance étendue , & par conséquent éternelle & infinie ; & dans le onzième , il tourne en ridicule l'opinion populaire qui établit un Dieu tout-à-fait ressemblant aux rois de la terre ; & passant aux livres sacrés , il en parle d'une manière très - défavorable.

Le troisième chapitre a pour titre ce que signifie le mot *Religion* ; comment & pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde. Ce chapitre à vingt-trois paragraphes. Il y examine dans les neuf premiers l'origine des religions , & il confirme par des exemples & des raisonnemens , que bien loin d'être divines , elles sont toutes l'ouvrage de la politique. Dans le dixième paragraphe , il prétend dévoiler l'imposture de Moïse , en faisant voir qui il étoit & comment il s'est conduit pour établir la religion judaïque.

Dans le onzieme , on examine les impostures de quelques politiques , comme Numa & Alexandre. Dans le douzieme, on passe à Jésus-Christ, dont on examine la naissance. Dans le treizieme & les suivans on traite de sa politique. Dans le dix-septieme & le suivant on examine sa morale, qu'on ne trouve pas plus pure que celle d'un grand nombre d'anciens philosophes. Dans le dix-neuvieme, on examine si la réputation où il a été après sa mort , est de quelque poids pour sa déification ; & enfin dans le vingt-deuxieme & le vingt-troisieme , on traite de l'imposture de Mahomet, dont on ne dit pas grand'chose, parce qu'on ne trouve pas d'avocats de sa doctrine , comme de celle des deux autres.

Le quatrieme chapitre contient des vérités sensibles & évidentes, & n'a que six paragraphes où on démontre ce que c'est que Dieu, & quels sont les attributs : on rejette la croyance d'une vie à venir & de l'existence des esprits.

Le cinquieme chapitre traite de l'ame; il a sept paragraphes dans lesquels, après avoir exposé l'opinion vulgaire , on rapporte celle des philosophes de l'antiquité , ainsi que le sentiment de

Descartes ; & enfin l'auteur démontre la nature de l'ame selon son système.

Le sixieme & dernier chapitre a sept paragraphes ; on y traite des esprits qu'on nomme *démons* , & on fait voir l'origine & la fausseté de l'opinion qu'on a de leur existence.

Voilà l'anatomic du fameux livre en question , j'aurois pu la faire d'une maniere plus étendue & plus particularisée ; mais outre que cette lettre est déjà trop longue , j'ai cru que c'étoit en dire assez pour le faire connoître , & faire voir qu'il est en nature entre mes mains. Mille autres raisons que vous comprendrez assez , m'empêchent de m'étendre autant que je l'aurois pu ; mais *est modus in rebus*.

Ainsi quoique ce livre soit en état d'être imprimé , avec une préface dans laquelle j'ai fait l'histoire de ce livre & de la maniere qu'il a été découvert avec quelque conjectures sur son origine , outre quelques remarques qu'on pourroit mettre à la fin , cependant je ne crois pas qu'il voie jamais le jour , ou il faudroit que les hommes quittassent tout d'un coup leurs imaginations comme ils ont quitté les fraises , les

canons & les autres vieilles modes. Quant à moi je ne m'exposerai pas au *style théologique* que je crains autant que *Fra-Paolo* craignoit le *Stylus Romanum*, pour donner le plaisir à quelques favans de lire ce petit traité; mais aussi je ne serai pas assez superstitieux pour, au lit de la mort, le faire jeter au feu, comme on prétend que fit *Solovius* plénipotentiaire de Suede à la paix de Munster: ceux qui viendront après moi en feront tout ce qu'il leur plaira sans que je m'en inquiète dans le tombeau. Avant d'y descendre, je suis avec estime, Monsieur, votre très-obéissant serviteur,

J. L. R. L.

De Leyde, ce 10. Janvier 1716.

Cette lettre est du sieur *Pierre-Frédéric Arpe*, de Kiel dans le Holstein, auteur de l'apologie de *Vanini* imprimée à Rotterdam in-8°. en 1712.





C O P I E

De l'article IX du tome 1^{er} , seconde partie
des *Mémoires de Littérature* , imprimés à la
Haye , chez *Henri du Sauzet* , en 1716.

ON ne peut plus présentement douter qu'il
n'y ait eu un traité *de tribus Impostoribus* ,
puisqu'il s'en trouve plusieurs copies manuf-
crites. Si M. de la Monnoye l'eût vu aussi con-
forme qu'il l'est à l'extrait qu'en donne M. Arpe
dans sa lettre imprimée à Leyde le 1^{er}. Janvier
1716 , même division en six chapitres , mêmes
titres & les mêmes matieres qui y sont traitées ,
il se seroit récrié contre la supposition de ce li-
vre qu'on voudroit mal-à propos attribuer à
Pierre des Vignes , secretaire-chancelier de l'em-
pereur *Frédéric II*. Ce judicieux critique a dé-
jà fait voir la différence du style Gothique de
Pierre des Vignes dans ses épîtres , d'avec celui
employé dans la lettre que l'on feint adressée au
duc de Baviere , *Otton l'Illustre* , en lui en-

voyant ce livre. Une remarque bien plus importante n'auroit pas échappé à ses lumières. Ce traité des *trois Impositeurs* est écrit & raisonné suivant la méthode & les principes de la nouvelle philosophie, qui n'ont prévalu que vers le milieu du 17^e. siècle, après que les *Descartes* les *Gassendi*, les *Bernier* & quelques autres, se sont expliqués avec des raisonnemens plus justes & plus clairs que les anciens philosophes qui avoient affecté une obscurité mystérieuse, voulant que leurs secrets ne fussent que pour les initiés. Il a même échappé à l'auteur de l'ouvrage dans son cinquième chapitre, de nommer *M. Descartes*, & il y combat les raisonnemens de ce grand homme au sujet de l'ame. Or, ni *Pierre des Vignes*, ni aucun de ceux qu'on a voulu faire passer pour auteurs de ce livre, n'ont pu raisonner suivant les principes de la nouvelle philosophie, qui n'ont prévalu que depuis qu'ils ont écrit. A qui donc attribuer ce livre ? on pourroit conclure qu'il n'est que du même tems que la petite lettre imprimée à Leyde en 1716. Mais ils se trouvera une difficulté. *Tentzelius* qui a écrit en 1689, & pos-

terieurement , donne aussi un extrait de ce livre sur la foi d'un de ses amis prétendu témoin oculaire : ainsi , sans vouloir fixer l'époque de la composition de ce livre qu'on disoit composé en latin & imprimé , le petit traité français manuscrit , soit qu'il n'ait jamais été écrit qu'en cette langue , ou qu'il soit une traduction du latin , ce qui seroit difficile à croire , ne peut être fort ancien.

Ce n'est pas même le seul livre composé sous ce titre & sur cette matière : un homme que son caractère & sa profession auroit dû engager à s'appliquer à d'autres matières plus convenables , s'est avisé de composer un gros ouvrage écrit en français sous ce même titre *des trois Imposteurs*. Dans une préface qu'il a mise à la tête de son ouvrage , il dit qu'il y a long-tems qu'on parle beaucoup du livre *des trois Imposteurs* , qui ne se trouve nulle part , soit qu'il n'ait véritablement jamais existé , ou qu'il soit perdu ; c'est pourquoi il veut , pour le restituer , écrire sur le même sujet. Son ouvrage est fort long , fort ennuyeux , & fort mal composé , sans principes , sans raisonnemens. C'est

un amas confus de toutes les injures & invectives répandues contre les trois législateurs. Ce manuscrit étoit en deux volumes *in folio*, épais, & d'une belle écriture, & assez menue : le livre est divisé en grand nombre de chapitres. Un autre manuscrit semblable fut trouvé après la mort d'un Seigneur, ce qui donna occasion de faire enlever cet auteur, qui ayant été averti, fit enforte qu'il ne se trouvât rien parmi ses papiers pour le convaincre. Depuis ce tems il vit enfermé dans un monastere où il fait pénitence. En 1733, il a recouvré entièrement sa liberté, & on a ajouté une pension de 250 liv. sur l'abbaye de St. Liguire, à une premiere qu'il avoit réservée de 350 liv. sur son bénéfice ; il se nommoit *Guillaume*, Curé de Fresne-sur-Berny, frere d'un laboureur du pays. Il avoit été ci-devant régent au college de Montaigu ; dans sa jeunesse il avoit été enrôlé dans les dragons, & ensuite il s'étoit fait capucin.





TABLE DES MATIERES,

Traitées dans le livre des trois Imposteurs,
& des pieces relatives à cet ouvrage.

CHAPITRE I. De Dieu. *Fausse idée que l'on a de la Divinité, parce qu'au lieu de consulter le bon sens & la raison, on a la foiblesse de croire aux opinions, aux imaginations, aux visions des gens intéressés à tromper le peuple & à l'entretenir dans l'ignorance & dans la superstition.* Page 3

CHAP. II. *Des raisons qui ont engagé les hommes à se figurer un être invisible qu'on nomme communément Dieu. De l'ignorance des causes physiques; & de la crainte produite par des accidens naturels, mais extraordinaires ou terribles, est venue l'idée de l'existence de quelque puissance invisible; idée dont la politique & l'imposture n'ont pas manqué de profiter. Examen de la nature de Dieu. Opinion des causes finales refusée comme contraire à la saine physique.* 12

CHAP. III. *Ce que signifie le mot religion. Comment & pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde. Toutes les religions sont l'ouvrage de la politique. Conduite de Moïse*

pour établir la religion judaïque. Examen de la naissance de Jesus-Christ, de sa politique, de sa morale, & de sa réputation après sa mort. Artifices de Mahomet pour établir sa religion Succès de cet Impositeur, plus grand que ceux de Jesus-Christ. Page 29

CHAP. IV. Vérités sensibles & évidentes. Idée de l'être universel. Les attributs qu'on lui donne dans toutes les religions, sont pour la plupart incompatibles avec son essence, & ne conviennent qu'à l'homme. Opinion d'une vie à venir, & de l'existence des esprits, combattue & rejetée. 79

CHAP. V. De l'ame. Opinions différentes des philosophes de l'antiquité sur la nature de l'ame. Sentiment de Descartes réfuté. Exposition de celui de l'auteur. 84

CHAP. VI. Des esprits qu'on nomme démons. Origine & fausseté de l'opinion qu'on a de leur existence. 93

SENTIMENS sur le traité des trois Impositeurs. Extrait d'une lettre ou dissertation de Mr. de la Monnoye à ce sujet. 102

RÉPONSE à la dissertation de Mr. de la Monnoye sur le traité des trois Impositeurs. 131

COPIE de l'article XI du tome 1^{er}, seconde partie des mémoires de littérature, imprimés à la Haye, chez Henri du Sauzet 1706.

Fin de la Table.

Il trattato dei tre impostori

Mosè - Gesù Cristo - Maometto

Traduzione in italiano

Nota: Ho trovato in rete più traduzioni in italiano del testo che segue, senza indicazione del traduttore od editore, ed offerte come di pubblico dominio (ad es. su <https://it.scribd.com/>).

Ritengo quindi che si possa riprodurre liberamente.

E.M.

Capitolo primo

Considerazioni su Dio

I - Sebbene tutti gli uomini siano interessati a conoscere la verità, sono pochi quelli che si avvalgono di questa facoltà. Alcuni non sono capaci di svolgere ricerche per proprio conto, altri non se ne vogliono accollare l'onere. Non ci si deve, perciò, stupire se il mondo è pieno di teorie vane o ridicole: niente è più capace di dar loro corso quanto l'ignoranza; questa è l'unica forza delle false idee che si hanno sulla Divinità, sull'Anima, sugli Spiriti e su quasi tutti gli altri concetti concernenti la Religione. Prevale l'abitudinarietà, ci si contenta dei pregiudizi inculcati fin dalla nascita e ci si rimette, per le cose più essenziali, a persone interessate, che ritengono legittimo sostenere arbitrariamente le teorie ricevute, che non osano distruggere, per paura di distruggere sé stessi.

II - Ciò che rende irrimediabile il male è che, dopo aver stabilito false idee su Dio, non si trascura alcunché per indurre il popolo a crederle, senza permettergli di esaminarle; anzi, si aizza l'avversione contro filosofi e veri Saggi, per timore che la Ragione, da loro insegnata, faccia conoscere al popolo gli errori in cui esso è stato

piombato. I partigiani di queste assurdità hanno ottenuto risultati talmente buoni che è pericoloso combatterli.

È troppo importante, per questi impostori, che il popolo resti ignorante per permettere che qualcuno lo disinganni. Si è così costretti a dissimulare la verità, oppure a sacrificare sé stessi alla rabbia dei falsi sapienti e delle anime basse ed interessate.

III - Se il popolo potesse comprendere in quale abisso l'ignoranza lo getta, scuoterebbe assai presto il giogo dei suoi protervi conduttori, perché è impossibile lasciare libera la mente senza che venga scoperta la verità. Questi impostori se ne rendono ben conto, tanto che per impedire gli effetti positivi che infallibilmente ne deriverebbero, hanno pensato di dipingerci come mostri incapaci di ispirare buoni pensieri e, sebbene essi biasimino, in generale, coloro che sono irragionevoli, in realtà sarebbero molto contrariati se la verità venisse appresa. Vediamo così cadere, senza sosta, questi nemici giurati del buon senso, in continue contraddizioni, tanto che riesce anche difficile capire che cosa essi pretendano. Se è vero che la giusta Ragione è la sola luce che l'uomo dovrebbe seguire, e se il popolo non è poi così

incapace di ragionare come si vuole credere, bisogna che coloro che cercano di istruirlo si sforzino di correggere i suoi falsi ragionamenti e di distruggere i suoi pregiudizi; allora si vedranno i suoi occhi aprirsi, poco alla volta, e la sua mente convincersi di una verità sostanziale: che Dio non è affatto quello che comunemente si immagina.

IV - Per raggiungere lo scopo non c'è bisogno di elevate speculazioni né di penetrare a fondo nei segreti della natura. È solo necessario un po' di buon senso per capire che Dio non è né collerico né geloso; che la giustizia e la misericordia sono solo delle false qualifiche che gli sono state attribuite. Ciò che i profeti e gli apostoli hanno detto di lui non ci insegna nulla della sua natura e della sua essenza.

In effetti, parlando senza peli sulla lingua e dicendo le cose come stanno, non si può fare a meno di convenire che questi "dottori" non erano né più intelligenti né meglio istruiti di tanti altri; ciò che essi dissero a proposito di Dio è così grossolano e volgare che bisogna proprio essere plebei per crederci. Benché la cosa sia di per se stessa assai evidente, vogliamo rincarare la dose prendendo atto di questa domanda: c'è qualche motivo per cui i

profeti e gli apostoli avrebbero dovuto essere differenti dagli altri uomini?

V - Tutti sono d'accordo sul fatto che, per la loro nascita e le loro ordinarie funzioni vitali, essi non avevano nulla che li distinguesse dal resto degli uomini; anche loro furono generati da esseri umani, partoriti da donna e trascorsero la loro vita nello stesso modo che facciamo noi. Per quanto riguarda il loro spirito, si vuole che Dio abbia alimentato molto più quello dei profeti che non quello di altri uomini e che egli si manifestasse a loro in un modo molto particolare, secondo quanto si crede con tanta buona fede, come se la cosa fosse stata provata; a parte il fatto che tutti gli uomini si rassomigliano e che tutti hanno la medesima origine, si pretende che costoro avessero una tempra straordinaria, scelti dalla divinità per annunciare i suoi miracoli.

Ma a parte il fatto che essi non avevano più spirito di qualsiasi comune mortale, né un intelletto più perfetto, che cosa c'è nei loro scritti che ci possa obbligare a mantenere una opinione così alta di loro? La maggior parte delle cose che hanno detto è così oscura che non si capisce niente; l'ordine delle cose è poi così precario che è facile intuire che non si capivano

neanche tra di loro e che erano solo degli ipocriti ignoranti. Ciò che ha dato luogo alla opinione, che si è avuta di loro, è stata la sfrontatezza che hanno manifestato nel vantarsi di ricevere direttamente da Dio tutto ciò che annunciavano al popolo; credenza assurda e ridicola avendo essi stessi confessato che Dio parlava loro solo in sogno.

Per l'uomo non c'è niente di più naturale dei sogni, di conseguenza bisogna che un uomo sia molto sfacciato, molto vano e molto stolto per sostenere che Dio gli parla per questa via, e bisogna che quello che gli presta fede sia molto credulone ed altrettanto pazzo per considerare dei sogni come oracoli divini. Supponiamo per un momento che Dio si facesse intendere da qualcuno per mezzo di sogni, o di visioni, o per qualsiasi altra via si voglia immaginare, nessuno è però obbligato a credere alla parola di un uomo soggetto sia all'errore che alla menzogna e all'impostura.

Con un po' di attenzione ci accorgiamo pure, che ai tempi dell'antica Legge, non si aveva, comunque, per i profeti tanta stima quanta se ne ha oggi. Quando i nostri avi erano stanchi delle loro ciarle, che tendevano sovente a promuovere rivolte e stornare il popolo dall'obbedienza, li facevano tacere con diversi

supplizi; lo stesso Gesù Cristo non riuscì a sfuggire al giusto castigo che si meritava; egli non aveva, come Mosè, un'armata al seguito per difendere le sue opinioni¹. Si aggiunga ancora che i profeti erano talmente abituati a contraddirsi l'un l'altro che non si riuscì a trovarne, tra quattrocento, uno solo che ispirasse fiducia^{1 2}. In più è certo che lo scopo delle loro profezie, come pure quello delle leggi dei più celebri legislatori, era di tramandare la loro memoria, facendo credere alla gente che essi conferivano con Dio. I più celebri politicanti hanno sempre usato tali mezzi, per quanto a volte, queste furberie non sono sempre riuscite a quelli che, imitando Mosè, non disponevano di adeguati mezzi di potere a loro garanzia.

Detto quanto sopra, esaminiamo un poco l'idea che i profeti hanno avuto di Dio. Se si deve credere a loro, Dio è un essere puramente corporale; Michea lo ha visto seduto; Daniele, vestito di bianco e con l'aspetto di un vegliardo; Ezechiele lo ha visto come un fuoco; tutto questo nel Vecchio Testamento. Quanto al Nuovo, i discepoli di Gesù Cristo si immaginavano di vederlo in forma di colomba, gli

¹ Mosè fece morire in una sola volta 24.000 uomini che si erano opposti alla sua legge.

² È scritto nel primo Libro dei Re, 22, V. 6 che Achab, re d'Israele consultò 400 profeti che si dimostrarono poi tutti falsi.

apostoli sotto quella di una lingua di fuoco e San Paolo, infine, come una luce che lo stordì e l'accecò.

Per ciò che riguarda la contraddittoria percezione dei suoi sentimenti, Samuele³ credeva che Dio non si pentisse mai di ciò che aveva deciso; al contrario, Geremia⁴ ci dice che Dio si pente delle decisioni che ha preso. Gioele^{5 6} ci insegna che egli si pente solo del male che ha fatto agli uomini, mentre Geremia dice che di questo non si pente affatto. Il *Genesi* ci insegna che l'uomo è la fonte del peccato e che dipende solo da lui fare il bene, mentre San Paolo⁷ ci assicura che gli uomini non hanno alcun potere contro la concupiscenza, senza l'aiuto di una grazia di Dio del tutto particolare, ecc.

Tali sono le idee false e contraddittorie che, questi presunti ispirati, ci hanno dato di Dio e che si pretende che noi accettiamo, senza tenere conto che tali idee ci rappresentano la divinità come un essere sensibile, materiale e soggetto a tutte le umane passioni. Come se non bastasse, dopo quanto sopra, ci vengono anche a dire che Dio non ha niente in comune

³ Cap. XV, V, 2 e 9.

⁴ Cap. XVIII, V, 10.

⁵ Cap. II, V, 13.

⁶ Cap. IV, V, 7.

⁷ *Rom.* XV, IX, V, 10.

con la materia e che egli è per noi un essere incomprendibile. Mi piacerebbe molto sapere come tutto ciò può andare d'accordo, se sia giusto il credere a delle contraddizioni così palesi ed irragionevoli e se si deve, infine, tenere conto di testimonianze di uomini tanto rozzi da immaginare, nonostante i sermoni di Mosè, che un vitello fosse il loro Dio. Ma senza soffermarci alle fantasticherie di un popolo cresciuto nella servitù e nelle assurdità, diciamo che l'ignoranza ha favorito la credenza di tutte le imposture e di tutti gli errori che oggi regnano tra di noi.

Capitolo secondo

Le ragioni che hanno indotto gli uomini a immaginarsi un Essere invisibile che si chiama comunemente Dio

I - Quelli che non conoscono i principi della fisica hanno una paura naturale che deriva loro dalla inquietudine e dal dubbio di chi sono, se esiste un Essere o una forza che ha il potere di danneggiarli o di favorirli. Da ciò la tendenza che hanno a pensare a delle cause invisibili, che non sono che fantasmi della loro immaginazione e che invocano nei periodi avversi e lodano nei periodi di prosperità. Essi, alla fine, diventano degli dèi e questa paura chimerica delle potenze invisibili è la fonte delle religioni che ciascuno definisce a suo modo. Coloro ai quali importava che il popolo fosse represso e controllato con simili fantasticherie, hanno coltivato questo seme religioso, ne hanno fatto una legge e infine hanno costretto il popolo, con il terrore del futuro, ad obbedire ciecamente.

II - Avendo quindi scoperto la matrice degli dèi, gli uomini hanno creduto che fossero si-

mili a loro e che facessero, come gli stessi uomini, qualsiasi cosa per conseguire determinati scopi. Così essi credono, unanimemente, che Dio non abbia fatto nulla che non fosse per l'uomo e, reciprocamente, che l'uomo è fatto solo per Dio. Questo pregiudizio è generale e quando si rifletta sulla influenza che deve necessariamente aver avuto sui costumi e sulle opinioni degli uomini, si vede chiaramente come questa sia stata l'occasione per formare false idee sul bene e sul male, sul merito e sul demerito, sull'onore e sul disonore, sull'ordine e l'anarchia, sul bello e sul deforme e su tante altre simili cose.

III - Dovremmo essere tutti d'accordo sul fatto che alla nascita gli uomini versano in una profonda ignoranza e che la sola cosa che a loro è naturale è quella di cercare ciò che torna utile e vantaggioso; da ciò deriva:

1. che si crede sia sufficiente, per sentirsi liberi, di sentire in se stessi la capacità di volere e di ambire, senza darsi la minima pena di quali siano i motivi che predispongono a volere e ad ambire, perché non li conoscono affatto.

2. siccome gli uomini non fanno nulla se non

per un fine che essi preferiscono a qualsiasi altro, essi non hanno altro scopo che di conoscere le cause finali delle loro azioni e pensano che dopo quello non vi siano altri motivi di dubbio.

Siccome gli uomini trovano in se stessi, o al di fuori, parecchi modi per raggiungere gli scopi che si propongono, visto che hanno, per esempio, occhi per vedere, orecchie per sentire, un sole che li illumina, ecc., hanno concluso che tutto ciò che esiste in natura è stato fatto per loro e quindi ne possono godere e disporre; ma siccome sanno anche che non sono stati loro che hanno fatto tutte le cose che esistono, hanno creduto bene di immaginare un essere supremo come creatore del tutto o, in altre parole, hanno pensato che tutto ciò che esiste è opera di una o di più divinità.

D'altra parte la natura degli dèi, che gli uomini hanno concepito, è a loro sconosciuta; essi l'hanno stabilita da loro stessi, immaginando che tali dèi siano suscettibili delle stesse passioni umane; e siccome le inclinazioni degli uomini sono diverse, ciascuno ha reso alla sua divinità un culto secondo le sue passioni, allo scopo di attrarsi le sue benedizioni e far sì che tutta la natura sia asservita ai loro propri desideri.

IV - È in questo modo che il pregiudizio si è trasformato in superstizione; esso si è talmente radicato, che anche la gente più grossolana si è ritenuta capace di penetrare le cause finali, proprio come se ne avessero una completa conoscenza. Così, invece di comprendere che la natura non fa nulla senza uno scopo preciso, essi hanno creduto che Dio e la natura pensassero come fanno gli uomini. Avendo l'esperienza fatto conoscere che un numero infinito di calamità turbano la tranquillità della vita, come le tempeste, i terremoti, le malattie, la fame, la sete, ecc., tutti questi mali vennero attribuiti alla collera celeste, alla divinità irritata contro le offese degli uomini, e non è più stato possibile togliere dalla mente una simile chimera né liberarsi da questi pregiudizi malgrado che gli esempi quotidiani provino che il bene ed il male sono stati, in ogni tempo, comuni ai buoni ed ai malvagi. Questo errore deriva dal fatto che fu sempre più facile agli uomini convivere con la loro naturale ignoranza, piuttosto che abolire un pregiudizio maturato da secoli e sostituirlo con qualcosa di più verosimile.

V - Questo pregiudizio ha poi condotto gli uomini a concepirne un altro, che è quello di credere che gli atti di Dio siano incomprendibili

e che, per tale ragione, la conoscenza della verità è al di sopra delle capacità dello spirito umano; un errore nel quale versemmo ancora se i matematici, i fisici ed alcuni altri scienziati non l'avessero distrutto.

VI - Non c'è bisogno di lunghi discorsi per dimostrare che la natura non si propone alcun fine e che tutte le cause finali non sono che delle invenzioni umane. È sufficiente dimostrare che tale dottrina toglie a Dio le perfezioni che gli sono state attribuite. Questo è ciò che ci proponiamo di evidenziare. Se Dio persegue un fine, sia per se stesso o per qualche altro, allora vuol dire che egli desidera ciò che non ha e quindi bisogna convenire che siamo in una situazione di fatto in cui Dio non ha l'oggetto che persegue e che si augura di averlo; ciò significa pensare ad un Dio indigente. Ma per non dimenticare nulla di ciò che potrebbe sostenere il ragionamento di quelli che hanno un'opinione contraria, supponiamo, per esempio, che una pietra si stacchi da un edificio, cada sulla testa di una persona e l'ammazzi; bisogna pure, dicono i nostri ignoranti, che quella pietra sia caduta di proposito per ammazzare quella persona. Ora tutto questo è accaduto perché Dio lo ha voluto. Se si risponde

loro che è stato il vento che ha causato la caduta, nel momento in cui il disgraziato passava, allora essi vi chiederanno perché egli passasse precisamente nel momento in cui il vento ha staccato la pietra. Rispondete che egli andava a cena, da uno dei suoi amici che lo aveva invitato; allora vorranno sapere perché quell'amico lo aveva invitato proprio in quel giorno piuttosto che un altro. Essi vi porranno così una infinità di domande bizzarre per risalire, di causa in causa, e farvi ammettere che solo la volontà di Dio, che è il rifugio degli ignoranti, è la causa prima della caduta di quella pietra.

Ancora: quando essi osservano la struttura di un corpo umano, cadono in ammirazione; e siccome ignorano le cause di quegli effetti che a loro sembrano così meravigliosi, allora concludono che si tratta di un effetto sovranaturale, per il quale le cause che ci sono note non possono essere prese in considerazione. Da ciò ne deriva che chi vuole esaminare a fondo le opere della creazione e penetrare, da vero saggio, nelle cause naturali, senza piegarsi ai pregiudizi generati dall'ignoranza, passa per un empio e viene subito screditato dalla ipocrisia di quelli che la gente volgare riconosce come gli interpreti della natura e degli dèi.

Questi spiriti mercenari fanno molto bene che l'ignoranza, che mantiene il popolo nello stupore, è ciò che li fa sopravvivere e conserva il loro credito.

VII - Essendo dunque gli uomini imbevuti della ridicola opinione che tutto ciò che vedono sia stato fatto per loro, si sono fatti un punto di fede del riferire il tutto a se stessi e di giudicare le cose in base al profitto che ne ritraggono. È sopra di questo che essi hanno definito delle nozioni che servono a spiegare la natura delle cose, a giudicare del bene e del male, dell'ordine e del disordine, del caldo e del freddo, della bellezza e della bruttezza, ecc., che visti nella loro essenza non sono affatto ciò che essi immaginano; padroni di formare così le loro idee, si lusingano di essere liberi; si credono in diritto di decidere sull'elogio e sul biasimo, sul bene e sul male; hanno stabilito essere bene ciò che torna a loro profitto e ciò che riguarda il culto divino; al contrario, è male ciò che non conviene né all'uno né all'altro. Siccome poi gli ignoranti non sono capaci di giudicare nulla e non hanno nessuna idea delle cose, se non attraverso l'immaginazione, che essi scambiano per giudizio, allora sostengono che non si sa nulla della natura ed immaginano per il

mondo un ordine del tutto particolare. Infine essi considerano le cose disposte bene o male, secondo la loro facilità o difficoltà di immaginazione, quando le percepiscono con i loro sensi; e siccome si arrestano volentieri a ciò che affatica di meno il cervello, si persuadono di essere ben preparati a preferire l'ordine piuttosto che la confusione, come se l'ordine non fosse altra cosa che un puro effetto dell'immaginazione umana. Così, dire che Dio ha fatto tutto in ordine, è come pretendere che egli abbia creato il mondo a favore della immaginazione umana e nella maniera più facile perché lo si potesse capire; oppure, ciò che in fondo è la stessa cosa, che si conoscono con certezza i rapporti e le finalità di tutto quello che esiste; asserzione troppo assurda per meritare di essere seriamente confutata.

VIII

Per quanto riguarda altri concetti, essi sono un effetto diretto della medesima immaginazione, non hanno nulla di realistico e non sono altro che differenti nozioni o modelli di cui l'immaginazione stessa è suscettibile; quando, per esempio, le reazioni che gli oggetti provocano sui nervi, per il tramite degli occhi, sono piacevoli ai sensi, si dice che questi oggetti

sono belli. Gli odori sono buoni o cattivi, i sapori dolci o amari, ciò che si tocca duro o tenero, i suoni gradevoli o sgradevoli, a seconda di come gli odori, i sapori ed i suoni colpiscono o penetrano i sensi ed è sulla base di queste idee che si trova della gente che crede che Dio si compiace della melodia, tanto che altri hanno creduto che i movimenti celesti siano un armonioso concerto; questo mette in evidenza come ciascuno si persuade che le cose siano quelle che lui si immagina, o che il mondo sia puramente immaginario. Non è dunque per niente sorprendente che si trovino, a malapena, due uomini con la stessa opinione e che ce ne siano pure che si gloriano di dubitare di tutto; perché, per quanto gli uomini abbiano corpi simili e si assomiglino tutti sotto certi aspetti, essi, nondimeno, differiscono per molti altri riguardi; da ciò deriva che quello che ad uno sembra buono per un altro è cattivo, ciò che piace a questo dispiace a quell'altro. Perciò è facile concludere che i sentimenti differiscono solo in ragione della organizzazione e delle diversità delle coesistenze, che il ragionamento giova ben poco e che, alla fine, le nozioni delle cose del mondo sono un puro effetto della sola immaginazione.

IX - È dunque evidente che tutte le ragioni, di cui gli uomini comuni usano servirsi, allorché si azzardano a spiegare la natura, non possono fare altro che immaginare che non vi può essere nulla al di fuori di quello che sostengono; si danno dei nomi a queste idee, come se esse esistessero al di fuori di un cervello prevenuto; si dovrebbero chiamare non esseri ma pure chimere. A proposito degli argomenti basati su queste nozioni, non c'è niente di più facile che rifiutarli, per esempio: se è vero, diciamo, che l'universo sia stato un deflusso ed un seguito necessario della natura divina, da dove verrebbero le imperfezioni e le manchevolezze che si notano? Questa obbiezione si respinge senza fatica. Non è possibile giudicare della perfezione o della imperfezione di un essere fino a quando non se ne conosca l'essenza e la natura ed è uno strano abuso quello di credere che una cosa sia più o meno perfetta secondo che essa piaccia o dispiaccia, o che sia utile o nociva alla natura umana. Per tappare la bocca a quelli che chiedono perché Dio non ha creato tutti gli uomini buoni e felici è sufficiente dire che tutto è, necessariamente, ciò che è in quanto che nella natura non c'è niente di imperfetto, perché tutto deriva dalla necessità delle cose stesse.

X - Detto quanto sopra, se si domanda che cosa è Dio, io rispondo che questa parola ci rappresenta l'Essere Universale dal quale, per parlare come San Paolo, noi riceviamo la vita, il moto e l'essere. Questa definizione non ha nulla che sia indegna di Dio; perché se tutto è Dio, tutto proviene necessariamente dalla sua essenza e bisogna, assolutamente, che egli sia della stessa natura di ciò che contiene, poiché è incomprendibile che degli esseri, totalmente materiali, siano mantenuti e contenuti in un essere che materiale non è. Questa opinione non è per niente nuova; Tertulliano, uno degli uomini più saggi che i ⁸⁹ cristiani abbiano avuto, ha dichiarato, contro Apelle, che ciò che non è corpo non è nulla e, contro Praxeas, che ogni sostanza è corpo¹. Questa dottrina, stranamente, non è stata condannata dai primi quattro concili ecumenici generali².

⁸ Quis autem negabit Deum esse corpus, essi Deus Spiritus? Spiritus etiam corporis sui generis, in sua effige. (Tertulliano, *Adversus Praxean*, cap. 7). [Giri poi negherà che Dio è corpo, sebbene sia spirito? Spirito certamente di un corpo sui generis nella sua figura].

⁹ I primi 4 concili sono: quello di Nicea, nel 325, sotto Costantino ed il papa Silvestro; quello di Costantinopoli, nel 381, sotto Graziano, Valentiniano e Teodoro ed il papa Damaso I; quello di Efeso, nel 431, sotto Teodoro il Giovane e Valentiniano ed il papa Celestino I; quello di Calcedonia, nel 451, sotto Valentiniano e Marziano ed il papa Leone I.

XI - Queste idee sono chiare, semplici ed anche le sole che uno spirito buono possa formarsi su Dio. Tuttavia c'è poca gente che si accontenta di tale semplicità. La gente, grossolana ed abituata alle lusinghe dei sensi, richiede un Dio che assomigli ai re della terra. Questo fasto, questo splendore che li circonda, l'abbaglia talmente da nutrire la speranza di andare, dopo la morte, ad ingrossare il numero dei cortigiani celesti, per godere con loro degli stessi piaceri che si gustano alle corti dei re; come privare l'uomo della sola consolazione che gli impedisce di disperarsi per le miserie della vita? Si dice che è necessario un Dio giusto e vendicatore che punisca e ricompensi; si vuole un Dio suscettibile di tutte le passioni umane; gli si attribuiscono dei piedi, delle mani, degli occhi e delle orecchie e tuttavia non si vuole affatto che un Dio, così costituito, abbia qualcosa di materiale. Si dice che l'uomo è il suo capolavoro ed anche la sua immagine, ma non si vuole che la copia sia simile all'originale. Infine il Dio del popolo odierno è soggetto a molte più condizioni che il Giove degli antichi. Quello che c'è di più strano è che più queste nozioni si contraddicono ed urtano il buon senso, più la plebe le rispetta, in quanto crede, ostinatamente, a quello che i profeti

hanno detto, sebbene questi visionari fossero, tra gli Ebrei, solo quello che erano gli auguri e gli indovini presso i pagani.

Si consulta la Bibbia come se Dio e la natura si esprimessero in un modo tutto particolare; quantunque questo libro non sia che un tessuto di frammenti cuciti insieme in tempi diversi, raccolti da diverse persone e pubblicati nella cerchia dei rabbini, che hanno deciso, secondo la loro fantasia, su ciò che doveva essere approvato o rifiutato, a seconda fosse conforme o in opposizione con la legge di Mosè.¹⁰ Tale è la malizia e la stupidità degli uomini: essi passano la loro vita a cavillare e persistono nel rispettare un libro dove non c'è molto più ordine che nel Corano di Maometto; un libro, dico io, che nessuno capisce, tanto esso è oscuro e mal concepito; un libro che serve solo a fomentare i dissidi. Gli Ebrei ed i cristiani amano di più consultare questo testo indecifrabile piuttosto che ascoltare la legge naturale che Dio, vale a dire la Natura (in quanto essa è il principio di tutte le cose) ha scritto nel cuore degli uomini.

¹⁰ Il Talmud riporta che i rabbini deliberarono se togliere il *Libro dei Profeti* e quello *dell'Ecclesiaste*, dal novero dei libri canonici. Li lasciarono perché in essi si parla elogiativamente di Mosè e della sua Legge. *Le Profezie* di Ezechiele sarebbero state soppresse dal catalogo consacrato, se un certo canonico non avesse provveduto ad adattarle alla stessa Legge.

Tutte le altre leggi non sono che finzioni umane e pure illusioni predisposte, non dai Demoni o dagli Spiriti malvagi, che esistono solo nella mente, ma dalla politica dei Principi e dei Preti. I primi hanno voluto, con quelle, dare più peso alla loro autorità, e gli altri hanno voluto arricchirsi con lo smercio di una infinità di chimere vendute a caro prezzo agli ignoranti.

Tutte le altre leggi che sono seguite a quella di Mosè, intendendo qui le leggi dei cristiani, sono appoggiate su questa Bibbia, della quale non si trova affatto l'originale, che contiene cose sovrannaturali ed impossibili, che parla di ricompense e di pene per le azioni buone e cattive, ma solo in un'altra vita, in modo che la furberia non sia scoperta in quanto nessuno è mai tornato indietro. Così il popolo, sempre in bilico tra la speranza e la paura, è obbligato nei suoi doveri dall'idea che Dio abbia fatto gli uomini per poi renderli eternamente felici o eternamente dannati. Questi concetti hanno dato luogo ad una infinità di religioni.

Capitolo terzo

Che cosa significa la parola religione. Come e perché ne sono state introdotte tante nel mondo

I - Prima che il termine religione fosse stato introdotto nel mondo, si era unicamente obbligati a seguire la legge naturale, vale a dire conformarsi alla giusta ragione. Questo solo istituto costituiva il legame con il quale gli uomini erano uniti; e questo legame, semplice qual è, li univa in maniera tale che le divisioni erano rare. Ma dopo che la paura li indusse a sospettare che ci fossero degli dèi o delle potenze invisibili, essi costruirono degli altari per questi esseri immaginari e, scuotendo la potestà della natura e della ragione, si affidarono a vane cerimonie ed a un culto superstizioso per i vani fantasmi dell'immaginazione. È da questo che è derivato il termine Religione che ha prodotto tanto rumore nel mondo. Avendo gli uomini accettato delle potenze invisibili che avevano su di loro ogni potere, essi li adorarono per rabbonirli e, inoltre, si immaginarono che la natura fosse un essere subordinato a queste potenze.

Senza di loro, si immaginarono la natura come una massa inerte o come una schiava che

agiva solo per ordine di tali potenze. Dopo che queste false idee ebbero spezzato il loro spirito, non ebbero più che disprezzo per la natura e solo rispetto per questi supposti esseri che nominarono loro dèi. Da questo è derivata l'ignoranza, nella quale tanta gente è caduta, ignoranza dalla quale i veri saggi avrebbero potuto salvarla, per quanto profondo fosse l'abisso, se il loro zelo non fosse stato fermato da quelli che conducevano tali ciechi e che vivevano solo in virtù delle loro menzogne.

Ma per quanto ci sia ben poca speranza di riuscire in questa impresa, non bisogna abbandonare il partito della verità ancorché questo fosse fatto solo per coloro che vogliono salvarsi dai sintomi di questo male; è necessario che uno spirito generoso dica le cose come stanno. La verità, di qualsiasi natura essa sia, non può mai nuocere, al contrario dell'errore, che per quanto piccolo ed innocente possa apparire, può avere alla lunga effetti molto funesti.

II - La paura che ha generato gli dèi ha generato anche la religione e, dopo che gli uomini si sono messi in testa che ci sono degli angeli che sono la causa della loro buona o cattiva sorte, hanno rinunciato al buon senso ed alla ragione

ed hanno preso le loro chimere per altrettante divinità, che avevano cura della loro condotta. Dopo quindi essersi forgiati degli dèi vollero anche sapere quale era la loro natura e si immaginarono che essi dovessero essere della stessa natura dell'anima; quell'anima che essi credevano somigliasse ai fantasmi che appaiono negli specchi o durante il sonno; credevano che i loro dèi fossero delle sostanze reali, ma così tenui e sottili, che per distinguerli dai corpi li chiamarono spiriti, seppure questi corpi e questi spiriti non fossero in effetti che una stessa cosa e non differissero, né di più né di meno, perché essere spirito o sostanza incorporea è una cosa incomprendibile. La ragione è che ogni spirito ha una immagine che gli è propria¹ e che è contenuta in qualche luogo, vale a dire che ha dei limiti e che, di conseguenza, è un corpo, per quanto sottile lo si possa immaginare^{11 12}.

III - Gli ignoranti (cioè la maggior parte degli uomini) avendo stabilito in questo modo la natura della sostanza dei loro dèi, cercarono poi di conoscere in quale modo, questi angeli invisibili, producessero i loro effetti; ma non ne

¹¹Vedi il passo di Tertulliano sopra citato.

¹²Vedi Hobbes, *Leviatano*, *De homine*, cap. 12.

poterono venire a capo a causa della loro stessa ignoranza, che li faceva credere nelle loro congetture. Giudicavano ciecamente dell'avvenire in base al passato, come se si potesse ragionevolmente concludere che, se una cosa è accaduta altre volte in una certa maniera accadrà costantemente, in un susseguirsi di eventi, nella stessa maniera; assurdo quando le circostanze e tutte le cause che hanno necessariamente influito sugli eventi, e le azioni umane che ne determinano la natura e fattualità, sono diverse. Essi dunque esaminavano il passato e predicevano bene o male per il futuro, a seconda che la stessa impresa era, altre volte, riuscita bene o male.

Fu così che, avendo Formione battuto i Lacedemoni nella battaglia di Naupatto, gli Ateniesi, dopo la sua morte, elessero un altro generale che aveva lo stesso nome. Annibale, essendo stato sconfitto dalle armi di Scipione l'Africano, visto il positivo risultato, i Romani inviarono nella stessa provincia un altro Scipione contro Cesare. Tutto questo non riuscì né agli Ateniesi né ai Romani. Così molte nazioni, dopo due o tre esperienze, hanno legato la loro buona o cattiva sorte a determinati luoghi, oggetti o a certi nomi; altre nazioni si sono servite di certe parole per richiamare gli incantesimi, e

le hanno credute tanto efficaci da poter immaginare di far parlare gli alberi, fare un uomo o un Dio con un pezzo di pane, o metamorfizzare tutto ciò che loro si paravano davanti.

IV - Essendo l'autorità delle potenze invisibili basata in tal modo, all'inizio gli uomini le riverirono come loro sovrani; vale a dire con atti di sottomissione e di rispetto, quali sono i doni, le preghiere, ecc.; ho detto all'inizio, perché la natura non insegna affatto ad usare sacrifici di sangue, in queste occasioni; questi sono stati istituiti dopo con l'apparizione dei Sacrificatori e dei Ministri destinati al servizio di questi dèi immaginari.

V - Il germe della religione (voglio dire la speranza e la paura), fecondato dalle passioni e dalle diverse opinioni degli uomini, ha prodotto un grande numero di bizzarre credenze che sono la causa della maggior parte dei mali e delle rivoluzioni avvenute nei diversi Stati. Gli onori ed i grandi redditi che sono stati attribuiti al sacerdozio, o ai ministri degli dèi, hanno lusingato l'ambizione e l'avarizia di questi uomini astuti che hanno saputo approfittare della stupidità delle loro genti; queste ultime sono cadute così bene nei loro tranelli

che insensibilmente hanno acquisito l'abitudine di incensare le menzogne e odiare la verità

VI - Stabilita la menzogna, gli ambiziosi, bramosi della dolce sensazione di elevarsi al di sopra dei loro simili, si sforzarono di darsi una reputazione, facendo credere di essere gli amici degli dèi invisibili che gli ignoranti temevano. Per meglio riuscirci ognuno se li dipinse a modo suo e si prese licenza di moltiplicarli, al punto che se ne trovavano ad ogni passo.

VII - La materia informe del mondo fu chiamata il Dio Caos. Si fece pure un Dio del cielo, della terra, del mare, del fuoco, dei venti e dei pianeti. Si concessero gli stessi onori alle donne ed agli uomini; gli uccelli, i rettili, il coccodrillo, il vitello, il cane, l'agnello, il serpente ed il porcello, in breve, tutte le categorie di animali e di piante furono adorate. Ogni fiume, ogni fonte portava il nome di un dio, ogni casa ebbe il suo, ogni uomo ebbe il suo genio.

Alla fine tutto fu pieno, sia sopra che sotto la terra, di dèi, di spiriti, di ombre e di demoni. Non restava più molto spazio, in qualsiasi possibile luogo, per immaginare altre divinità; si credette quindi di offendere il tempo, il giorno,

la notte, la concordia, l'amore, la pace, la vittoria, la concentrazione mentale, la ruggine, l'onore, la virtù, la febbre e la salute; si credette, dico io, di fare oltraggio a tali divinità che si pensò sempre pronte a folgorare la testa degli uomini se non si fossero elevati, anche a loro, templi ed altari. In seguito si pensò di adorare i propri geni, che qualcuno invocava sotto il nome di muse, altri sotto il nome di fortuna, adorando così la propria ignoranza. Alcuni santificarono le loro dissolutezze sotto il nome di Cupido e la loro collera sotto quella di Furie, le loro parti naturali sotto il nome di Priapo; insomma non ci fu niente a cui essi non dessero il nome di un Dio o di un Demone³.

VIII - I fondatori delle religioni, sapendo bene che la base delle loro imposture era l'ignoranza delle genti, decisero di intrattenerele mediante l'adorazione di immagini, nelle quali, essi dissero, gli dèi abitavano; questo fece cadere sui loro preti una pioggia d'oro e di benefici che si consideravano come cose sante, perché destinate all'uso dei ministri consacrati, e nessuno doveva avere la temerarietà e l'audacia di pretenderle o anche di toccarle. Per meglio ingannare il popolo, i preti proposero se stessi come profeti e divinatori, come degli

ispirati capaci di penetrare nel futuro, vantandosi di avere rapporti con gli dèi. Dato che è naturale volere conoscere il proprio destino, gli impostori si guardarono bene dal trascurare una cosa tanto vantaggiosa ai loro progetti. Alcuni si stabilirono a Deio, altri a Delfi ed altrove dove rispondevano alle domande che venivano loro fatte con degli oracoli ambigui; le donne stesse ne furono coinvolte; i Romani facevano ricorso, durante grandi calamità, ai Libri delle Sibille. I pazzi furono considerati degli ispirati. Quelli che si vantavano di avere rapporti familiari con i morti furono chiamati Negrömanti; altri pretendevano di conoscere l'avvenire dal volo degli uccelli o dalle viscere degli animali. Infine gli occhi, le mani, il viso o un oggetto particolare sembrarono, tutti a loro, di buono o di cattivo auspicio, tanto è vero che l'ignoranza percepisce l'impressione che vuole quando si è trovato il segreto per prevaricarla.

IX - Gli ambiziosi, che sono sempre stati dei grandi esperti nell'arte di ingannare, hanno seguito la stessa strada quando si misero a dettare leggi e, per obbligare il popolo a sottomettersi volontariamente, lo hanno persuaso che essi le avevano ricevute da un Dio o da una Dea.

Malgrado questa moltitudine di divinità, i popoli chiamati Pagani, presso i quali sono state adorate, non disponevano di un sistema organico generale di Religione. Ciascuna Repubblica, ciascun Stato, ciascuna Città e ciascun raggruppamento aveva i suoi propri riti e definivano le divinità a propria fantasia. Ma ciò, in seguito, è stato rilevato da legislatori più furbi dei primi, che hanno impiegato dei modi più raffinati e più sicuri, emanando delle leggi, dei culti, dei riti e delle cerimonie più appropriate a nutrire il fanatismo che essi volevano imporre.

Tra i tanti, l'Asia ne ha visti nascere tre, che si sono distinti sia per le leggi ed i culti che hanno istituito, che per la nozione che essi hanno dato della divinità e del modo di cui essi si sono serviti per far recepire la loro idea e rendere sacre le loro leggi. Mosè fu il più antico. Gesù Cristo, venuto dopo, lavorò in accordo con il piano di Mosè conservando la base delle sue leggi ed abolendo tutto il resto. Maometto, che è apparso per ultimo sulla scena, ha preso dall'uria e dall'altra religione quanto serviva per comporre la sua e, in seguito, si è dichiarato nemico di tutte e due. Vediamo le caratteristiche di questi tre legislatori, esaminiamo la loro condotta, al fine di poter decidere quali hanno

i migliori fondamenti, oppure ciò che li rivela come uomini divini, o quello che li riduce a furbi ed impostori.

X - Mosè

Il celebre Mosè, figlio di un grande mago¹³, secondo Giustino Martire, ebbe all'inizio tutti i vantaggi per diventare ciò che fu in seguito. Tutti sanno che gli Ebrei, dei quali egli divenne il capo, erano un popolo di pastori che il Faraone Osiride I ricevette nel suo paese, in considerazione dei servizi che egli aveva ricevuto da uno di essi, durante un tempo di grande carestia; egli donò loro alcune terre ad oriente dell'Egitto, in una contrada ricca di pascoli e, di conseguenza, adatta a nutrire le loro popolazioni. Nel corso di circa 200 anni essi si moltiplicarono considerevolmente, sia perché, essendo considerati come stranieri, non erano obbligati a prestare servizi militari, sia anche a causa dei privilegi che Osiride aveva loro concessi, che indussero molti indigeni del paese ad unirsi a loro e, infine, anche perché alcune tribù di arabi si unirono a loro come fratelli, essendo entrambi della stessa razza. Comunque sia andata, essi si moltiplicarono così strepitosa-

¹³Non necessariamente... volgare.

mente che, non potendo più vivere nella contrada di Gossen, si sparsero per tutto l'Egitto dando al Faraone un giusto motivo di temere che potessero essere capaci di atti pericolosi nel caso in cui l'Egitto fosse attaccato (cosa che allora avveniva assai sovente) dagli Etiopi, suoi atavici nemici. Così una ragione di Stato obbligò il principe a togliere i loro privilegi ed a cercare i mezzi per indebolirli e sottometterli.

Il Faraone Horo, soprannominato Busiride a causa della sua crudeltà, che era succeduto a Memnone, seguì il suo piano riguardo agli Ebrei e, volendo eternare la sua memoria con l'erezione di piramidi e la costruzione della città di Tebe, condannò gli Ebrei a produrre mattoni, per la fabbricazione dei quali le terre del loro paese erano molto adatte. Fu durante questa servitù che nacque il famoso Mosè; quello stesso anno il Re ordinò che si gettassero nel Nilo tutti i bambini maschi degli Ebrei, considerando di non avere altri mezzi più sicuri per fare perire queste tribù di stranieri. Così Mosè fu esposto al rischio delle acque in un pannello cosparso di bitume, che sua madre sistemò tra i giunchi, sulla riva del fiume. Il caso volle che Thermutis, figlia del faraone Orus, venuta a passeggiare da quelle parti ed avendo

udito i pianti di questo bambino, la compassione tanto naturale al suo sesso le ispirò il desiderio di salvarlo. Orus venne poi a morire e Thermutis salì al trono; fece impartire a Mosè una educazione degna di un figlio della regina di una nazione che, allora, era la più saggia e gentile dell'universo.

In breve, dicendo che fu educato in tutte le scienze degli Egizi, è tutto detto, e ci presenta Mosè come il più grande politico, il più saggio naturalista ed il mago più famoso del suo tempo. È inoltre del tutto palese che egli fu ammesso nell'ordine dei sacerdoti, che erano in Egitto, ciò che i Druidi erano tra i Galli. Quelli che non sanno quale era allora il governo dell'Egitto, saranno meravigliati nell'apprendere che le sue famose Dinastie, avendo avuto termine e dipendendo tutto il paese da un solo sovrano, esso era allora diviso in molteplici contrade di non troppo grande estensione. I governatori di queste contrade erano chiamati Monarchi e tali governatori facevano normalmente parte del potente ordine dei sacerdoti, che possedeva circa un terzo dell'Egitto. Il Re nominava questi monarchi e, se si crede agli autori che hanno scritto su Mosè, comparando ciò che essi hanno detto con quello che Mosè stesso ha scritto, si concluderà che egli è stato

Monarca della contrada di Gossen e che doveva la sua designazione a Thermutis, oltre a doverle la vita. Ecco cosa fu Mosè in Egitto, dove ebbe tutto il tempo e i modi di studiare i costumi degli Egizi e quelli della sua nazione, le loro passioni dominanti e le loro inclinazioni; conoscenze delle quali si servì, in seguito, per promuovere la rivoluzione della quale fu il motore.

Essendo morta Thermutis, il suo successore riprende la persecuzione contro gli Ebrei e Mosè, venutogli a mancare i favori che aveva avuto, ebbe timore di non poter giustificare alcuni omicidi che aveva commesso: così prese la decisione di fuggire. Si ritirò nell'Arabia Petrea, che confina con l'Egitto. Avendolo il caso condotto presso il capo di una qualche tribù del paese, i servigi che egli rende ed i talenti che il suo ospite crede di notare in lui, gli meritano le sue buone grazie e la concessione di una delle sue figlie in sposa. Vale la pena di notare che Mosè era un così cattivo giudeo e conosceva così poco il temibile Dio, che poi si inventerà, da sposare una idolatra e che allora non pensava affatto a circoncidere i suoi bambini. È in questo deserto d'Arabia che, guardando le truppe di suo suocero e di suo cognato, egli concepisce il disegno di vendicarsi

dell'ingiustizia che il Re d'Egitto gli aveva fatta, portando il turbamento e la sedizione nel cuore del suo Stato. Egli si lusingava di poter agevolmente riuscire, vuoi in virtù dei suoi talenti, che per la disposizione d'animo in cui sapeva di trovare quelli della sua nazione, già irritati contro il governo per i cattivi trattamenti che faceva loro infliggere.

Sembrerebbe, dalla storia che egli ci ha lasciato di questa rivoluzione, o almeno che ci ha lasciato l'autore del libro che è stato attribuito a Mosè, che Ietro, suo suocero, facesse parte del complotto, come pure suo fratello Aronne e sua sorella Maria che erano restati in Egitto e con i quali egli aveva, senza dubbio, intrattenuto corrispondenza.

Comunque sia stato, è evidente che per l'esecuzione egli aveva formulato un piano politico e che seppe mettere in opera, contro l'Egitto, tutta la scienza che vi aveva appreso, cioè la sua pretesa magia, nella quale egli era più sottile e più abile di tutti quelli che facevano professione di tale potere alla corte del Faraone. È per mezzo di questi pretesi prodigi che egli conquistò la fiducia di quelli della sua nazione che fece sollevare, e ai quali si unirono i ribelli e i malcontenti egiziani, etiopi ed arabi. Infine, vantando la potenza della sua divinità,

i frequenti incontri che aveva con essa e facendola intervenire in tutti i provvedimenti che prendeva con i capi della rivolta, riuscì a persuaderli così bene che lo seguirono 600.000 uomini combattenti, escluse donne e bambini, attraverso i deserti di Arabia dei quali egli conosceva tutte le piste.

Dopo sei giorni di cammino, in una penosa ritirata, egli prescrisse, a quelli che lo seguivano, di consacrare il settimo giorno al loro Dio per un pubblico riposo, al fine di far credere loro che Dio li favoriva ed approvava il suo dominio, e che nessuno avesse l'audacia di contraddirlo.

Non c'è mai stato un popolo più ignorante di quello degli Ebrei e, di conseguenza, tanto credulone. Per essere convinti di questa profonda ignoranza è sufficiente ricordarsi dello stato in cui tale popolo era in Egitto, quando Mosè lo fece rivoltare: esso era odiato dagli Egizi a causa della professione di pastore, perseguitato dal sovrano ed obbligato ai lavori più umili. In mezzo ad una tale popolazione non fu affatto difficile per Mosè fare valere i suoi talenti. Egli fece loro credere che il suo Dio (che egli chiamava qualche volta semplicemente un angelo), il Dio dei loro padri, gli era ap-

parso: perciò era per suo ordine che aveva accettato l'incarico di guidarli; che Dio lo aveva scelto per governarli, e che sarebbero stati il popolo favorito di questo Dio, a patto che essi credessero a ciò che egli diceva loro da parte sua. L'uso accorto dei suoi trucchi e la conoscenza che aveva della natura, davano forza alle sue esortazioni e confermava ciò che diceva con quelli che si chiamano prodigi, che sono capaci di fare sempre molta impressione sulla popolazione imbecille.

Si può notare, soprattutto, che egli credeva di aver trovato un mezzo sicuro per mantenere gli Ebrei sottomessi ai suoi ordini persuadendoli che Dio stesso li guidava, di notte, sotto l'apparenza di una colonna di fuoco e, di giorno, sotto forma di una nube. È facilmente dimostrabile che ciò fu l'inganno più grossolano di questo impostore. Egli aveva appreso, durante il soggiorno che aveva fatto in Arabia, che essendo il paese vasto e disabitato, era usanza di quelli che viaggiavano in carovana di assumere delle guide che li conducevano, di notte, per mezzo di un braciere, del quale essi seguivano la fiamma e, di giorno, mediante il fumo dello stesso braciere, che tutti i membri della carovana potevano vedere e, di conse-

guenza, non si potevano sbagliare. Questo sistema era ancora in uso presso i Medi e gli Assiri; Mosè se ne servì e lo fece passare per un miracolo e per un segno della potenza del suo Dio. Come si può non credermi quando dico che era un furbo; si può credere a Mosè stesso che, (al X capitolo dei *Numeri*, V. 19, sino al trentatreesimo) prega suo cognato Hobad di venire con gli Ismaeliti, al fine di indicare il cammino, perché egli non conosceva affatto il paese. Questo è strano, perché se era Dio che marciava davanti ad Israele notte e giorno, come nube o colonna di fuoco, come poteva avere una guida migliore? Malgrado ciò ecco Mosè che esorta suo cognato, per motivi del tutto urgenti, a servirgli da guida; quindi la nube e la colonna di fuoco erano Dio solo per il popolo e non per Mosè. I poveri disgraziati, felici di vedersi adottati dal capo degli dèi ed uscire da una crudele servitù, osannarono Mosè e giurarono di obbedirgli ciecamente. Confermata così la sua autorità, egli volle renderla perpetua e, sotto lo specioso pretesto di fondare il culto di questo Dio, del quale egli si diceva il luogotenente, nominò subito suo fratello ed i suoi figli capi del Palazzo Reale, vale a dire del luogo che egli trovò più adatto per rendere gli oracoli. Questo luogo era fuori

dalla vista e dalla presenza del popolo. In seguito, egli fece ciò che viene sempre fatto nelle nuove istituzioni: la dottrina dei prodigi, dei miracoli, dai quali i semplici erano abbagliati, qualcuno stordito, che facevano invece pena a quelli che erano un po' più svegli e che vedevano attraverso queste imposture.

Per quanto furbo, Mosè avrebbe avuto qualche difficoltà a farsi obbedire, se non avesse avuto la forza in pugno. La furberia senza le armi difficilmente riesce. Malgrado il grande numero di creduloni che si sottomettevano ciecamente ai voleri di questo legislatore, si trovavano delle persone abbastanza audaci da rimproverargli la sua malafede, dicendogli che, sotto le false apparenze di giustizia e di uguaglianza, egli si era impadronito di tutto ed essendo l'autorità sovrana assegnata alla sua famiglia, egli non aveva più nulla da pretendere ed infine egli era più il tiranno del popolo che non il padre elettivo. Ma in quelle occasioni Mosè, da politico assolutista, fece condannare questi spiriti forti e non risparmiò nessuno di quelli che criticavano il suo governo.

È stato con precauzioni di tal genere e minacciando sempre della collera divina i suoi critici, che egli regnò come un despota assoluto. Per finire nello stesso modo con cui aveva

cominciato, vale a dire da furbo e da impostore, egli si precipitò in un abisso da lui stesso fatto scavare, nel mezzo di una solitudine dove si ritirava ogni tanto, con il pretesto di andare a parlare segretamente con Dio, allo scopo di riconciliare con questo, il rispetto e la sottomissione dei suoi seguaci. Alla fine egli si gettò in questo precipizio, preparato da lungo tempo, affinché il suo corpo non potesse essere ritrovato e si credesse che Dio lo aveva eletto e reso simile a lui; egli non ignorava che il ricordo dei patriarchi, che lo avevano preceduto, era grandemente onorato anche se si erano trovati i loro sepolcri, ma questo non era sufficiente per soddisfare la sua ambizione; bisognava che lo si riverisse come un Dio, sul quale la morte non ha potere. A questo si riferiva, senza dubbio, ciò che egli disse all'inizio del suo regno: che era stato instaurato da Dio per essere il dio del Faraone.

Elia, per esempio, Romolo, Zalmolsi e tutti quelli che hanno avuto la sciocca vanità di eternare i loro nomi, hanno celato il tempo della loro morte perché li si credesse immortali.

XI - Ma, per ritornare ai legislatori, non ce n'è stato nessuno che non abbia fatto derivare le sue leggi da qualche divinità e che non abbia

cercato di persuadere che essi stessi era- ¹⁴ no qualcosa di più che semplici mortali⁵. Numa Pompilio, avendo assaporato la dolcezza della solitudine, fece fatica a lasciarla, anche se per occupare il trono di Romolo, ma vedendosi obbligato dalle pubbliche acclamazioni, approfittò della devozione dei Romani e fece loro credere di conversare con gli dèi, così se i Romani lo volevano assolutamente come re, dovevano accettare di ubbidirgli ciecamente ed osservare religiosamente le leggi e le istruzioni divine che gli erano state dettate dalla Ninfa Egeria.

Alessandro il Grande non fu meno vanitoso: non contento di essere considerato il signore del mondo, volle che lo si credesse figlio di Giove. Anche Perseo pretendeva di essere nato dallo stesso Dio e dalla vergine Danae. Platone considerava Apollo come suo padre che lo aveva avuto con una vergine. Ci sono ancora altri personaggi che ebbero la stessa follia; è fuori di dubbio che tutti questi grandi uomini credessero a queste fantasie fondate sulle opinioni degli Egizi, i quali sostenevano che lo spirito di Dio poteva avere rapporti con una dorma e renderla feconda.

¹⁴Vedi: Hobbes, *op. cit.*, cap.12.

XII - Gesù Cristo

Gesù Cristo, che non ignorava né le massime né la scienza degli Egizi, diede anch'egli corso a questa opinione; egli l'ha creduta appropriata al suo particolare disegno. Considerando come Mosè si fosse reso celebre, sebbene non comandasse che un popolo di ignoranti, prese a costruire su queste fondamenta e si fece seguire da qualche imbecille, persuadendoli che lo Spirito Santo era suo padre e sua madre una vergine. Questa brava gente, abituata a nutrirsi di sogni e di fantasie, accettarono tali nozioni e credettero a tutto ciò che egli voleva, tanto più che una tale nascita non era poi qualcosa di troppo straordinario per loro¹⁵.

L'essere dunque nato da una vergine, per opera dello Spirito Santo, non è né più straordinario né più miracoloso di quello che appaga i Tartari per il loro Gengis Khan, figlio anche lui di una vergine; i Cinesi dicono che il dio Foe doveva la vita ad una vergine resa feconda dai raggi del sole.

Questa credenza risale ad un tempo nel

¹⁵ Q'un beau pigeon à tire d'aile / Vienne obombrer une Pucelle, / Rien n'est surprenant en cela / L'on en vit autant en Lydie / Et le beau cygne de Leda / Vaut bien le Pigeon de Marie. [Che un bell'uccello con un colpo d'ala mette incinta una fanciulla, niente di sorprendente in questo, lo si è visto in Lidia, e il bel cigno di Leda vai bene l'uccello di Maria].

quale i Giudei, stanchi del loro Dio, come lo erano stati dei loro Giudici¹⁶, ne volevano avere uno visibile come le altre nazioni. Dato che il numero degli sciocchi è incommensurabile, Gesù Cristo trovò dei seguaci ovunque ma siccome la sua estrema povertà era un ostacolo invincibile per il suo successo¹⁷, i Farisei tanto ammiratori quanto gelosi della sua audacia, lo frenavano o lo stimolavano, secondo l'umore mutevole della popolazione. Malgrado la fama spettacolare della sua divinità ma priva di potere, era impossibile che il suo progetto riuscisse. Qualche malato che egli guarì, qualche morto risuscitato, gli diedero la fama; ma non avendo soldi né armati, non poteva mancare di perire. Se egli avesse avuto questi due mezzi non sarebbe riuscito da meno di Mosè, o di Maometto o di tutti quelli che hanno avuto l'ambizione di elevarsi al di sopra degli altri. Se egli è stato più disgraziato, non è però stato meno scaltro e qualche parte della sua storia prova che la più grande mancanza della sua politica è stata quella di non aver provveduto abbastanza alla sua sicurezza. Del resto, io non

¹⁶Quarto libro di *Samuele*, cap. 8. Gli Israeliti scontenti dei figli di Samuele, chiedono un re.

¹⁷ Gesù Cristo apparteneva alla setta dei Farisei, vale a dire, dei miserabili e questi erano l'opposto dei Sadducei che formavano la setta dei ricchi. Vedi il *Talmud*.

trovo che egli abbia preso le sue misure peggio degli altri due; la sua legge è comunque diventata la regola della fede dei popoli che si vantano di essere i più saggi del mondo.

XIII - La politica di Gesù Cristo

Non c'è niente di più sottile, ad esempio, della risposta di Gesù a proposito della donna sorpresa in adulterio. Avendo i Giudei chiesto se dovessero lapidare tale donna, la risposta positiva alla domanda l'avrebbe fatto cadere nella trappola che i suoi nemici gli tendevano; la risposta negativa sarebbe stata contro la legge e l'affermativa lo avrebbe coinvolto nel rigore e nella crudeltà, ciò che gli avrebbe alienato gli spiriti. Invece, dico io, di assumere un atteggiamento simile a quello che avrebbe avuto un uomo comune, egli disse quello che tra di voi è senza peccato scagli la prima pietra. Risposta abile che dimostra bene la sua presenza di spirito. Un'altra volta, chiestogli se era giusto pagare il tributo a Cesare e vedendo l'immagine del principe sulla moneta che gli era stata mostrata, egli eluse il tranrello rispondendo che si doveva rendere a Cesare ciò che è di Cesare. La difficoltà consisteva nel fatto che si sarebbe reso colpevole di lesa maestà, se egli avesse negato il dovere del tributo e dicendo,

invece, che bisognava pagare il tributo sarebbe andato contro la legge di Mosè, ciò che egli asseriva di non voler mai fare, in quanto si riteneva, senza dubbio, ancora troppo debole per farlo impunemente; in seguito, quando si fosse reso più celebre, egli l'avrebbe rovesciata quasi totalmente. Egli fece come quei principi che promettono sempre di confermare i privilegi dei loro seguaci, fino a quando il potere non sia ancora consolidato, ma in seguito non si fanno scrupolo di dimenticare le loro promesse.

Quando i Farisei gli chiesero in base a quale autorità egli pretendeva di predicare ed insegnare al popolo, Gesù Cristo, subodorando il loro inganno, che tendeva ad accusarlo di menzogna, sia che rispondesse che era in virtù di una autorità umana, in quanto non faceva parte del Corpo Sacerdotale che era il solo autorizzato ad istruire il popolo, sia che rispondesse di predicare per ordine espresso di Dio, in quanto la sua dottrina era in opposizione alla legge di Mosè. Se la cavò mettendo in imbarazzo loro stessi, domandando loro in nome di chi Giovanni era stato battezzato. I Farisei, che si opponevano per motivi politici al battesimo di Giovanni, si sarebbero condannati da soli se avessero ammesso che era in nome di

Dio. Se invece non l'avessero ammesso si sarebbero esposti all'ira della popolazione, che credeva il contrario. Per togliersi dall'imbarazzo essi risposero che non lo sapevano al ch  Ges  Cristo rispose che non era perci  obbligato a dire perch  ed in nome di chi egli predicava.

XIV - Tali erano le sconfitte del distruttore dell'antica legge e padre della nuova religione, che fu edificata sulle rovine di quella antica, e dove una mente imparziale non ci vede niente di pi  divino che nelle religioni che l'hanno preceduta. Il suo fondatore, che era tutt'altro che un ignorante, vedendo l'estrema corruzione della repubblica dei Giudei, la giudic  prossima alla fine e credette che un'altra sarebbe rinata dalle sue ceneri.

La paura di essere preceduto da uomini pi  abili di lui, gli fece osare di affermarsi con dei metodi contrari a quelli di Mos . Quello cominci  con il rendersi terribile e formidabile verso le altre nazioni; Ges  Cristo, al contrario, le attir  a lui con la speranza dei vantaggi di un'altra vita, che si sarebbe ottenuta, cos  diceva, credendo in lui; al contrario, Mos  non prometteva che dei beni temporali agli osservanti la sua legge; Ges  Cristo, faceva perci 

sperare che nulla sarebbe mai finito. Le leggi del primo riguardavano la vita terrena, quelle dell'altro guardavano alla vita interiore, influenzando il pensiero, ed opponendosi in tutto alle leggi di Mosè. Dove ne consegue che Gesù Cristo credeva, come Aristotele, che anche la religione e gli Stati, come tutti gli individui, si generano e si corrompono.

Ora, siccome è penoso risolversi di passare da una legge ad un'altra e siccome la maggior parte degli spiriti sono difficili da scuotere in materia di religione, Gesù Cristo, similmente ad altri innovatori, è ricorso ai miracoli che sono sempre stati lo scoglio degli ignoranti ed il rifugio degli scaltri ambiziosi.

XV - Fondato in questo modo il cristianesimo, Gesù Cristo pensava, abilmente, di approfittare degli errori della politica di Mosè per rendere eterna la nuova legge; impresa che gli riuscì, possiamo dire, al di là delle sue speranze. I profeti ebraici credevano di onorare Mosè predicando la venuta di un suo successore che gli rassomigliasse; vale a dire un messia grande e virtuoso, potente nel bene e terribile per i suoi nemici. Nonostante ciò le profezie hanno prodotto un effetto del tutto contra-

rio, in quando una quantità di ambiziosi avevano colto l'occasione per farsi passare per il messia annunciato, cosa che produsse delle rivolte, che sono durate sino alla completa distruzione della antica Repubblica ebraica. Gesù Cristo, più abile dei profeti moseici, per discreditarlo in anticipo quelli che si sarebbero levati contro di lui, predisse che un tale profeta sarebbe stato un grande nemico di Dio, il favorito dei demoni, la somma di tutti i vizi e la desolazione del mondo.

Dopo questi begli elogi, sembrerebbe che nessuno possa sentirsi tentato di chiamarsi l'Anticristo, ed io non credo che si possa trovare un miglior artificio per eternare una legge, sebbene non ci sia niente di più fantastico di tutto ciò che si è attribuito a questo preteso anticristo. San Paolo diceva, ai suoi contemporanei, che tale anticristo era già nato; malgrado ciò sono trascorsi più di 1660 anni dopo la predicazione della nascita di questo formidabile personaggio, senza che nessuno ne abbia sentito parlare. Ammetto che qualcuno abbia riferito queste parole ad Ebron ed a Cerinto, due grandi Nemici di Gesù Cristo di cui essi combatterono la pretesa divinità; ma si può anche dire che se questa interpretazione è conforme ai sentimenti degli apostoli, ciò che non è per

nulla credibile, queste parole designarono, durante tutti i secoli, una infinità di Anticristi (non essendovi però dei veri saggi) che hanno creduto di stabilire la verità dicendo che la storia di Gesù Cristo è una favola spregevole e che la sua legge non è che un tessuto di fantasie che l'ignoranza ha reso di moda, che l'interesse conserva, e che la tirannia protegge¹⁸.

XVI - Si pretende, malgrado tutto, che una religione fondata su delle fondamenta così deboli, sia divina e sovrannaturale, come non si sapesse che non c'è nessuno più pronto a sostenere le più assurde opinioni, che le dorme e gli sciocchi; non c'è dunque niente di strano che Gesù Cristo non avesse dei saggi al suo seguito, egli sapeva bene che la sua legge non poteva andare d'accordo con il buon senso; ecco, senza dubbio, perché egli declamava così sovente contro i saggi, che egli esclude dal suo regno, dove non ammette che i poveri di spirito, i semplici e gli imbecilli; le menti ragionevoli possono perciò consolarsi di non avere niente da dividere con gli insensati.

¹⁸ È il giudizio che ha dato il papa Leone X, tanto conosciuto quanto audace, espresso in un secolo nel quale lo spirito filosofico aveva fatto ancora ben pochi progressi: "Sappiamo da molto tempo (disse al Cardinale Bembo) quanto questa favola di Gesù Cristo ci abbia reso".

XVII - Congiuntamente alla morale di Gesù Cristo non si vede niente di divino che lo debba far preferire agli scritti degli antichi, anzi tutto ciò che si vede ne è stato tratto o imitato. S. Agostino¹⁹ ammette di aver trovato, in qualcuno dei loro scritti, tutti i princìpi del Vangelo secondo S. Giovanni; si aggiunga inoltre che questo apostolo era talmente abituato a plagiare gli altri, che non ha avuto nessuna difficoltà a rubare ai profeti i loro enigmi e le loro visioni, allo scopo di comporre il suo *Apocalisse*. Da qui derivano, per esempio, le uguaglianze che si notano tra la dottrina del Vecchio e quella del *Nuovo Testamento* e gli scritti di Platone; ma anche i rabbini e quelli che hanno composto le scritture, hanno plagiato questo grande uomo. La nascita del mondo è molto più verosimile nel suo *Timeo* che non nel libro del *Genesi*-, e non si può dire che questo deriva dal fatto che Platone abbia letto, durante il suo viaggio in Egitto, i libri giudaici, poiché secondo S. Agostino¹¹ il re Tolomeo non li aveva ancora fatti tradurre quando il filosofo fece il viaggio.

La descrizione del paese che Socrate fa a Si-

¹⁹ *Confessioni*. Libro 7, cap. 9.

mia nel *Fedone*, ha molta più grazia del Paradiso Terrestre; e la favola degli Androgini^{20 21} è, senza paragoni, meglio definita di quanto noi apprendiamo dal *Genesi* a proposito della estrazione di una delle coste di Adamo, per generare la donna, ecc. I due incendi di Sodoma e Gomorra sono in stretta analogia con quello causato da Fetonte; come pure la caduta di Lucifero, con quella di Vulcano e quella dei Giganti, distrutti dalla folgore di Giove. Quali cose si assomigliano meglio di Sansone ed Ercole, Elia e Fetonte, Giuseppe e Ippolito, Nabuccodonosor e Licaone, Tantalo ed il ricco Epulone, la manna degli israeliti e l'ambrosia degli dèi? S. Agostino²², S. Cirillo e Teofilatto comparano Giona ad Ercole, soprannominato "Trinoctius", perché rimase tre giorni e tre notti nel ventre della balena.

Il fiume di Daniele, descritto al capitolo VII delle sue profezie, è una imitazione visibile del Pyriphlegeton (fiume di fuoco) e di cui si parla nel dialogo dell'immortalità dell'anima. Si è cavato il peccato originale dal vaso di Pandora, il sacrificio di Isacco e di Jette da quello di Ifigenia al posto della quale fu sostituita una cerva.

²⁰ *Ibidem*.

²¹ Vedere nel *Convito* di Platone il discorso di Aristofane.

²² *Città di Dio*, Libro I, cap. 14.

Per quanto riguarda Loth e sua moglie il tutto è conforme a ciò che ci narra la favola di Bauci e Filemone; la storia di Bellerofonte è la base di quella di S. Michele e del Demonio che egli vinse; infine è una costante evidente che gli autori delle scritture hanno trascritto, quasi parola per parola, le opere di Esiodo e di Omero.

XVIII - Quanto a Gesù Cristo, Celso dimostra, in opposizione ad Origene²³, che egli aveva tratto da Platone le sue più belle massime. Tale è quella che oppone un cammello "che passerà più facilmente per la cruna di un ago" ad un "ricco nel regno di Dio"²⁴. Per ciò che concerne altre credenze nella immortalità dell'anima, nella resurrezione, nell'inferno e alla maggior parte della sua morale, io non vedo niente che già non fosse ritenuto nella morale di Epiteto, di Epicuro e di molti altri; quest'ultimo era citato da S. Gerolamo²⁵ come di un uomo, la cui virtù faceva vergognare i migliori cristiani, e la sua vita era stata così morigerata, che i suoi pasti migliori consistevano in un poco di formaggio, pane ed acqua. Con una vita così frugale, questo filosofo, pagano

²³ *Contro Celso*, Libro 6.

²⁴ *Ib.*, Libro 8, cap. 4

²⁵ *Ib.*, Libro 2, cap. 8

qual era, diceva che era meglio essere sfortunati e ragionevoli, che essere ricchi ed opulenti senza possedere la ragione; aggiungendo che è raro che la fortuna e la saggezza si trovino riunite in uno stesso soggetto e che non si potrebbe essere felici né vivere soddisfatti se la nostra felicità non è accompagnata dalla prudenza, dalla giustizia e dall'onestà, che sono le qualità dalle quali deriva la vera e solida volontà.

Per Epitteto, io non credo che mai nessun uomo, senza eccettuare Gesù Cristo, sia mai stato più saldo, più austero, più costante ed abbia avuto una morale pratica più sublime della sua. Io non dico nulla che non mi sia facile provare, se fosse questo il luogo per farlo, ma temendo di superare i limiti che mi sono stabilito, riporterò, degli atti esemplari della sua vita, un solo esempio. Essendo schiavo di un liberto chiamato Epafrodito, capitano delle guardie di Nerone, a quest'ultimo gli prese la voglia di torcergli una gamba. Epitteto accorgendosi che egli ne provava piacere, gli disse sorridendo che sapeva che non avrebbe smesso sino a che non gli avesse spezzata la gamba; questo accadde come aveva predetto. "Ebbene", continuò egli con un viso impassibile e sorridendo, "non ve lo avevo detto che mi

avreste rotto la gamba?”. È mai esistita una persona simile a quella? E si può dire che Gesù Cristo sia stato da tanto, lui che piangeva e sudava di paura al più piccolo allarme che gli si dava, e che dimostrò, in punto di morte, una pusillanimità del tutto riprovevole e che non si vide affatto con i nostri martiri.

Se l'ingiuria dei tempi non ci avesse sottratto il libro, che Amano aveva fatto sulla vita e sulla morte del nostro filosofo, io sono convinto che noi vedremmo ben altri esempi della sua pazienza. Io non dubito che non si dica di questa azione ciò che i preti dicono della virtù dei filosofi, che è una vita dove la vanità è la base, e che non è affatto in effetti ciò che appare. Ma io so bene che chi usa questo linguaggio è gente che dice sconsideratamente tutto ciò che gli viene in bocca e che credono di aver ben meritato il denaro, che gli danno per istruire il popolo, allorquando hanno declamato contro i soli uomini che sapevano che cosa è la giusta ragione e la vera virtù; tanto è vero che nulla al mondo tocca così poco i costumi dei veri saggi quanto le azioni di questi uomini superstiziosi che li denigrano; questi ultimi sembrano aver studiato solo per arrivare ad un posto che dia loro il pane, sono vani ed applaudono se stessi quando l'hanno ottenuto,

come se fossero giunti ad uno stato di perfezione, sempre che non siano di quelli che giungono ad uno stato di ozio, di licenza e di lussuria, dove la maggior parte non ricorda che le massime della religione che professano. Ma lasciamo stare questa gente che non ha alcuna idea della reale virtù, per esaminare la divinità del loro maestro.

XIX - Dopo aver esaminato la politica e la morale del Cristo, dove non si trova nulla di più utile o di più sublime che negli scritti degli antichi filosofi, vediamo se la reputazione che egli ha acquistato, dopo la sua morte, è una prova della sua divinità; il popolo è così abituato a sragionare che io non mi stupisco che si pretenda di trarre alcune conclusioni dal suo comportamento; l'esperienza ci dimostra che esso corre sempre dietro a dei fantasmi e che non fa e non dice nulla che abbia un po' di buon senso. Malgrado questo, è su simili chimere, che sono sempre state in voga, malgrado gli sforzi dei saggi che si sono sempre opposti, che si fonda la sua fede. Qualsiasi cura essi abbiano avuto per sradicare la follia imperante, il popolo non l'ha abbandonata se non dopo essersene saziato.

Mosè ebbe un bel vantarsi di essere l'interprete di Dio e provare le sue missioni e i suoi diritti con degli atti straordinari; per poco che si assentasse (ciò che egli faceva ogni tanto per parlare, diceva lui, con Dio e ciò che facevano, parimenti, Numa Pompilio e molti legislatori) per poco, dico io, che si assentasse, egli ritrovava, al suo ritorno, i segni del culto degli dèi che gli Ebrei avevano conosciuto in Egitto. Egli ebbe un bel tenerli per quarant'anni in un deserto per fare loro dimenticare l'idea degli dèi che avevano abbandonati; ma essi non li avevano ancora dimenticati, ne volevano di visibili che marciassero davanti a loro, li adoravano ostinatamente, qualsiasi crudeltà potessero fargli provare.

Solo l'odio a loro ispirato per le altre nazioni, per un sentimento di orgoglio di cui i più idioti sono capaci, fece loro perdere insensibilmente il ricordo degli dèi d'Egitto ed attaccarsi al Dio di Mosè; lo si adorò per qualche tempo con tutte le regole imposte dalla Legge, ma lo si lasciò, in seguito, per seguire quella di Gesù Cristo, proprio per quella incostanza che fa correre dietro alle novità

XX - I più ignoranti degli Ebrei avevano adottato la legge di Mosè; ci furono perciò anche parecchie persone che corsero dietro a Gesù Cristo e siccome il numero di tali persone è infinito ed esse si amano l'un l'altra, non ci si deve meravigliare se questi nuovi errori si diffusero facilmente. Non è che le novità siano pericolose per quelli che le abbracciano, ma è l'entusiasmo che esse esercitano che ne aumentano la paura. Così i discepoli di Gesù Cristo, tutti miserabili che erano al suo seguito, e tutti morti di fame (come si vede dalla necessità in cui si trovarono un giorno, con il loro maestro, di strappare delle spighe dai campi per nutrirsi) i discepoli di Gesù Cristo, dico io, cominciarono a scoraggiarsi quando videro il loro maestro nelle mani dei boia e impossibilitato di dare loro il benessere, la potenza e la grandezza che aveva fatto sperare.

Dopo la sua morte, i suoi discepoli, nella disperazione di vedere frustrate le loro speranze, fecero di necessità virtù. Banditi da tutti i luoghi e perseguitati dai Giudei che li volevano trattare come il loro maestro, si sparpagliarono nelle contrade vicine dove, su notizia di qualche donna, smerciarono la sua risurrezione, la sua nascita divina e il resto della favola di cui i *Vangeli* sono pieni.

Le difficoltà che essi avevano di riuscire tra i Giudei, li decisero a cercare fortuna tra gli stranieri, ma siccome abbisognavano di più conoscenze di quante ne avessero, essendo i Gentili filosofi, e di conseguenza troppo amici della ragione per accettare delle bagattelle, i partigiani di Gesù convinsero un giovane uomo (San Paolo), di spirito vivace ed attivo; un po' meglio istruito dei pescatori analfabeti, o più abile nel fare ascoltare le sue storie. Questi, unitosi a loro per un colpo del cielo (perché doveva essere un evento straordinario), attirò qualche aderente alla nascente setta, con la paura di pretese pene dell'Inferno, presa dalle favole di antichi poeti, e con la speranza delle gioie del Paradiso, dove ebbe l'impudenza di far dire che vi era stato allevato.

Questi discepoli, a forza di trucchi e di bugie, procurarono al loro maestro l'onore di essere considerato un Dio, onore al quale Gesù, quando era vivo, non aveva potuto accedere.

Il suo destino non fu certo migliore di quello di Omero, né altrettanto onorevole, poiché sei delle città, che avevano cacciato e disprezzato quest'ultimo, durante la sua vita, si fecero la guerra per sapere a chi competeva l'onore di avergli dato i natali.

XXI - Si può stabilire da tutto ciò che abbiamo detto che il cristianesimo è, come tutte le altre religioni, niente altro che una impostura grossolanamente intessuta, il cui successo ed il progresso stupirebbero i suoi stessi inventori, se tornassero al mondo; ma senza impegnarci più oltre in un labirinto di errori e di contraddizioni, di cui abbiamo detto abbastanza, diciamo qualcosa di Maometto, il quale ha fondato una legge su dei principi del tutto opposti a quelli di Gesù Cristo.

XXII - Maometto

Appena i discepoli del Cristo ebbero estinta la Legge Mosaica, per introdurre la Legge Cristiana, vittime della loro stessa ordinaria incostanza, seguirono un nuovo legislatore, che si eleva con i medesimi metodi di Mosè. Egli prese, come lui, il titolo di Profeta e di inviato di Dio; come lui fece dei miracoli e seppe mettere a profitto la passione del popolo. All'inizio si vide seguito da una popolazione ignorante alla quale esprimeva i nuovi oracoli del cielo; poi questi miserabili, sedotti dalle promesse e dalle favole di questo nuovo impostore, divulgarono la sua fama e la esaltarono al punto di eclissare quella dei suoi predecessori.

Maometto non era un uomo che sembrasse

adatto a fondare un impero, egli non eccelleva né in politica né in filosofia. Maometto, come dice il Conte di Boulanvilliers, era ignorante di lettere volgari ed io voglio credergli; ma sicuramente non lo era di tutte le conoscenze che un grande viaggiatore può acquisire, con sufficiente naturalezza, quando egli si proponga di impiegarle utilmente. Non era affatto ignorante della sua lingua, del cui uso, e non della lettura, aveva appreso tutta la raffinatezza e la bellezza. Non era ignorante dell'arte di sapere rendere odioso ciò che veramente merita di essere condannato e di dipingere la verità con colori semplici e vivaci, che non consentono di disconoscerla. In effetti, tutto ciò che egli ha detto è vero, in relazione ai dogmi essenziali della religione, ma egli non ha detto tutto ciò che è vero, ed è in questo, solamente, che la nostra religione differisce dalla sua. Il Conte di Boulanvilliers aggiunge, più oltre, che Maometto non era grossolano né barbaro e che egli ha condotto la sua impresa con tutta l'arte, la delicatezza, i modi, l'audacia e le ampie vedute di cui anche Alessandro e Cesare sarebbero stati capaci al posto suo²⁶.

Egli non sapeva né leggere né scrivere.

²⁶ Conte di Boulanvilliers, *Vie de Mahomet*, Libro 2, pp. 266-268, Amsterdam 1731.

Aveva pure così poca fermezza da abbandonare sovente la sua impresa, se non fosse stato spinto a sostenere la scommessa, propostagli da uno dei suoi seguaci. Da questo egli cominciò ad innalzarsi ed a divenire celebre, e Corais, potente arabo, geloso che un uomo da nulla avesse l'audacia di coinvolgere il popolo, si dichiarò suo nemico ed ostacolò la sua impresa, ma il popolo, convinto che Maometto avesse dei rapporti continui con Dio e con i suoi angeli, fece sì che prevalesse sul suo nemico. La famiglia di Corais²⁷ ebbe la peggio e Maometto, vedendosi seguire da una folla imbecille che lo credeva un uomo divino, credette di non aver più bisogno del suo compagno; ma per paura che questi smascherasse le sue imposture, lo volle prevenire, e per farlo con maggior sicurezza, lo colmò di promesse e gli giurò che egli voleva diventare grande solo per dividere con lui il suo potere, al quale lui aveva tanto contribuito. "Noi siamo prossimi" gli disse "al momento del nostro innalzamento, siamo sicuri di un grande popolo che abbiamo convinto, si tratta di assicurarsi di lui con l'artificio che voi

²⁷Si tratta della potente tribù dei Coreisciti o Qurays, la più importante della Mecca, dove si occupava di commercio e della gestione del santuario della Pietra Nera (Caaba). Di essa faceva parte la famiglia degli Hasimiti alla quale apparteneva Maometto.

avete così felicemente immaginato". E nel medesimo tempo lo persuase a nascondersi nella fossa degli oracoli.

C'era un pozzo, dal quale questo compagno parlava, per far credere al popolo che la voce di Dio si rivolgesse a Maometto, che se ne stava in mezzo ai suoi proseliti. Ingannato dalle perfide promesse il suo socio andò nella fossa per imitare, come al solito, l'oracolo; mentre Maometto passava alla testa di una moltitudine infatuata, si udì una voce che diceva "Io sono il vostro Dio, io dico che ho eletto Maometto ad essere il Profeta di tutti i popoli; sarà da lui che voi conoscerete la vera legge che gli Ebrei ed i cristiani hanno falsata". Per molto tempo questo uomo aveva esercitato tale ruolo ma, alla fine, fu pagato con la più grande e la più nera ingratitudine. In effetti, Maometto, udendo la voce che lo proclamava un uomo di Dio, si girò verso la gente e ordinò, in nome di questo Dio, che lo riconoscessero come il loro Profeta e di colmare di pietre il pozzo, da dove era uscita una testimonianza, tanto autentica, in suo favore; questo a imitazione e ricordo della pietra che Giacobbe elevò per segnare il posto dove Dio gli era apparso. Così finì il miserabile che aveva contribuito alla elevazione di Maometto; fu su questo mucchio di pietre che l'ultimo dei

più celebri impostori fondò la sua legge. Questa fondazione è così solida e fissata in modo tale che dopo più di mille anni di regno, non si vedono ancora i segni che sia sul punto di essere scossa.

XXIII - Così Maometto divenne grande e fu più fortunato di Gesù, in quanto vide, prima della sua morte, il progredire della sua legge, ciò che il figlio di Maria non poté fare a causa della sua povertà. Egli fu anche più fortunato di Mosè, che per un eccesso di ambizione si precipitò da solo in un burrone per finire i suoi giorni. Maometto morì in pace ed al colmo dei suoi successi; in più egli aveva qualche certezza che la sua dottrina sarebbe durata dopo la sua morte avendola sistemata a misura dei suoi settari, nati e cresciuti nell'ignoranza; cosa che un uomo più abile, forse, non avrebbe saputo fare.

Ecco, lettore, cosa si può dire di più rilevante in merito ai tre celebri legislatori, le religioni dei quali hanno soggiogato una grande parte dell'universo. Essi erano come noi li abbiamo descritti; sta a voi esaminare se essi meritano che voi li rispettiate e se li ritenete scusabili, tanto da lasciarvi condurre da delle guide ele-

vatesi per sola ambizione e dei quali l'ignoranza eternizza le fantasie. Per guarirvi dagli errori con i quali vi hanno accecati, leggete quello che segue con mente libera e disinteressata, questo sarà il modo di scoprire la verità.

Capitolo quarto.

Verità sensibili ed evidenti

I - Essendo Mosè, Gesù e Maometto tali come li abbiamo descritti, è evidente che non c'è nulla nei loro concetti in cui si possa cercare un'idea veritiera della Divinità. Le apparizioni e le chiacchierate di Mosè e di Maometto, come pure l'origine divina di Gesù, sono le più grandi bugie che siano state create e che voi dovete evitare se amate la verità.

II - Essendo Dio, come si è visto, soltanto la natura, o se si vuole, l'insieme di tutti gli esseri, di tutte le proprietà e di tutte le energie, esso è, necessariamente, la causa immanente e non distinta dei suoi effetti; egli non può essere definito né buono né malvagio, né giusto né ingiusto, né misericordioso né geloso; questi sono degli attributi che convengono solo all'uomo; di conseguenza l'uomo non sarà né punito né ricompensato. Queste idee di punizione e di ricompensa non possono sedurre che gli ignoranti, i quali concepiscono l'Essere semplice, che si chiama Dio, solo attraverso delle immagini che non gli si adattano per nulla. Quelli che si servono del loro raziocinio, senza confondere le proprie idee con quelle dell'immaginazione, e che hanno la forza di liberarsi dei

pregiudizi, sono i soli che se ne facciano un'idea chiara e distinta. Essi lo considerano come la fonte di tutti gli esseri, che li produce senza distinzioni, nessuno essendo preferibile agli altri, al suo riguardo, non costandogli produrre l'uomo più di quanto costi produrre il più piccolo verme o una infima pianta.

III - Non bisogna dunque credere che l'essere universale, che si chiama comunemente Dio, faccia più caso ad un uomo che ad una formica, ad un leone più che ad una pietra. Non c'è niente, per quello che lo riguarda, di bello o di laido, di buono o di cattivo, di perfetto o di imperfetto. Non gli importa niente di essere lodato, pregato, ricercato, accarezzato; non è per nulla commosso da ciò che gli uomini fanno o dicono, non è suscettibile né di amore né di odio; in una parola, egli non si occupa più dell'uomo che del resto delle creature, di qualsiasi natura esse siano. Tutte queste distinzioni sono solo delle invenzioni di una mente ottusa; l'ignoranza le immagina e l'interesse le fomenta.

IV - Così qualsiasi uomo sensato non può credere a Dio, all'inferno, agli spiriti e ai diavoli nel modo in cui se ne parla comunemente.

Tutte queste parole sono state coniate solo per abbagliare o intimidire la gente rozza. Quelli che dunque vogliono convincersi, ancora meglio, di questa verità prestino una seria attenzione a ciò che segue e si abituino a non esprimersi che dopo ponderate riflessioni.

V - Una infinità di astri, che vediamo sopra di noi, ci fanno pensare ad altrettanti corpi solidi che si muovono, tra i quali se ne troverebbe uno riservato alla Corte Celeste, dove Dio sta, come un re, in mezzo ai suoi cortigiani. Questo luogo è il soggiorno dei Beati, dove si suppone che le anime pie vadano a riunirsi lasciando il corpo. Ma senza fermarsi su di una opinione così sciocca che nessun uomo di buon senso può accettare, è certo che ciò che si chiama cielo, non è altro che la continuazione dell'etere che ci circonda, fluido nel quale i pianeti si muovono, senza essere sostenuti da nessuna entità solida, come pure la terra che noi abitiamo.

VI - Come si è immaginato un cielo dove si è posto il soggiorno di Dio e dei Beati, o, secondo i pagani, gli dèi e le dee, si è in seguito immaginato un Inferno, luogo sotterraneo, dove si assicura che scendano le anime dei

malvagi per essere tormentate. Ma la parola inferno, nel suo significato più naturale, esprime solo un luogo basso e cavo, che i poeti hanno inventato per opporlo alla dimora degli abitanti celesti, che si è supposta alta ed elevata. Questo è ciò che significano esattamente le parole *Infernus* o *Inferni* dei Latini, o quelle dei Greci, che intendono un luogo oscuro come un sepolcro, o qualsiasi altro luogo profondo e temibile per la sua oscurità. Tutto ciò che ne è stato detto non è che la conseguenza della immaginazione dei poeti, o della furberia dei preti; tutti i discorsi dei primi sono figurati e adatti a fare impressione sulle menti deboli, timide e melanconiche; essi furono poi trasformati in articoli di fede da quelli che hanno il massimo interesse a sostenere queste cose.

Capitolo quinto.

L'anima

I - L'anima è qualcosa di più delicato da trattare di quanto non lo siano il cielo e l'inferno; è dunque il caso, per soddisfare la curiosità del lettore, di parlarne in maniera più estesa. Ma prima di darne una definizione, occorre esporre ciò che hanno pensato i più celebri filosofi; lo farò in poche parole affinché possano essere recepite con più facilità.

II - Alcuni hanno preteso che l'anima sia uno spirito, o una sostanza immateriale; altri hanno sostenuto che sia una particella della Divinità; alcuni la considerano un'aria molto sottile; altri dicono che sia una armonia di tutte le parti del corpo; infine, che sia la parte più sottile del sangue, che si separa dal cervello, e si distribuisce attraverso i nervi. Detto questo, la sorgente dell'anima è il cuore, dove essa si genera, ed il cervello è il luogo dove esercita le sue più nobili funzioni, visto che viene depurata dalle parti più grossolane del sangue. Ecco quali sono le opinioni diverse che si sono fatte sull'anima. A parte questo, per meglio approfondire, dividiamo tali opinioni in due classi.

In una collochiamo i filosofi che l'hanno cre-
duta corporale; nell'altra quelli che l'hanno
considerata come incorporea.

III - Pitagora e Platone hanno supposto che
l'anima sia incorporea, cioè una entità capace
di sussistere senza l'aiuto del corpo e quindi di
potersi muovere da sola. Essi sostengono che
tutte le anime particolari degli animali sono
delle porzioni dell'anima universale del
mondo, che queste porzioni sono incorporee
ed immortali, o code della natura stessa, come
si comprende, molto bene, che cento piccoli
fuochi sono della stessa natura di un grande
fuoco dal quale sono stati presi.

IV - Questi filosofi hanno creduto che l'uni-
verso fosse animato da una sostanza immate-
riale, immortale ed invisibile, che fa tutto, che
agisce sempre e che è la causa di tutti i moti e
la fonte di tutte le anime, che ne sono una ema-
nazione. Ora, siccome queste anime sono pu-
rissime e di una natura infinitamente superiore
ai corpi, esse non si uniscono, sostengono loro,
immediatamente, ma per mezzo di un corpo
sottile come la fiamma, o certa aria sottile ed
estesa che il volgo considera cielo. In seguito
esse prendono una consistenza ancora meno

sottile, poi un'altra un po' più grossolana e sempre più si degradano fino a quando possono unirsi ai corpi sensibili degli animali, dove esse si calano come dentro delle celle o dei sepolcri. La morte del corpo, secondo loro, è la vita dell'anima, che si trovava come sepolta e dove essa non esercitava, che debolmente, le sue più nobili funzioni; così, con la morte del corpo, l'anima esce dalla sua prigione, si sbarazza della materia e si riunisce all'anima del mondo da dove era stata emanata.

Seguendo così questa idea tutte le anime degli animali sono della stessa natura e la diversità delle loro funzioni e facoltà deriva dalla differenza dei corpi nei quali entrano.

Aristotile²⁸ ammette una intelligenza universale comune a tutti gli esseri e che agisce, riguardo a delle intelligenze particolari, come agisce la luce riguardo agli occhi; come la luce rende visibili gli oggetti, l'intelletto universale rende questi oggetti intelligibili. Questo filosofo definisce come anima tutto ciò che ci fa vivere, sentire, concepire e muovere; non dice affatto quale è questo essere che è la fonte ed il principio di queste nobili funzioni, e, di conseguenza, non è presso di lui che bisogna cercare

²⁸ Vedi *Dizionario* di Bayle, Art. *Averroè*.

il chiarimento dei dubbi che si hanno sulla natura dell'anima.

V - Dicarco, Asclepiade e Galeno, per qualche considerazione, hanno pure creduto che l'anima fosse incorporea, ma in un altro modo; essi hanno detto che l'anima non è altro che l'armonia di tutte le parti del corpo, vale a dire ciò che risulta da una mescolanza esatta degli elementi, della disposizione delle parti, degli umori e degli spiriti. Così, essi dissero, come la salute non è una parte di colui che si sente bene, per quanto sia in lui, lo stesso, benché l'anima sia nell'animale, questa non è affatto una delle sue parti ma l'accordo di tutte quelle di cui è composto.

Su ciò c'è da tenere presente che questi autori ritengono l'anima incorporea su un principio tutto contrario alla loro intenzione; perché dire coda non significa dire corpo, ma solamente qualche cosa di inseparabilmente attaccato al corpo, vale a dire che coda è corporea, perché si chiama corporeo non solo ciò che è corpo, ma tutto ciò che è forma o accidente, o ciò che non può essere separato dalla materia.

Questi sono quindi i filosofi che sostengono che l'anima è incorporea o immateriale; si vede che essi non sono d'accordo con loro stessi e, di

conseguenza, non meritano di essere creduti. Passiamo a quelli che hanno ritenuto che essa sia corporea o materiale. Diogene ha creduto che l'anima sia composta d'aria, da cui deriva la necessità di respirare, ed egli l'ha definita un'aria che passa dalla bocca ai polmoni e al cuore, dove si riscalda e da dove si distribuisce in seguito in tutto il corpo.

Leucippo e Democrito hanno detto che essa è di fuoco e che come il fuoco essa è composta di atomi, che penetrano facilmente tutte le parti del corpo e lo fanno muovere.

Ippocrate ha detto che essa è composta di acqua e di fuoco; Empedocle di quattro elementi; Epicuro ha creduto, come Democrito, che l'anima è composta di fuoco, ma egli aggiunge che in questa composizione c'entra dell'aria, un vapore e un'altra sostanza che non ha nome e che è il principio del sentimento; da queste quattro sostanze differenti si forma uno spirito molto sottile che si spande in tutto il corpo e che si deve chiamare l'anima.

Cartesio sostiene pure, ma pietosamente, che fiamma non è materiale; dico pietosamente perché mai un filosofo, come questo grande uomo, ha ragionato così male su questo argomento; ecco in che modo si esprime. Anzitutto egli dice che bisogna dubitare dell'esistenza

stessa del proprio corpo; credere che non se ne abbia; poi ragionare in questo modo: non c'è un corpo; nondimeno io esisto, dunque io non sono un corpo; di conseguenza io non posso essere altro che una sostanza che pensa. Per quanto questo bel ragionamento si distrugga abbastanza da solo, dirò nondimeno, con due parole, quale è la mia sensazione.

1. Questo dubbio che Cartesio propone è totalmente impossibile, perché per quanto si possa pensare di non avere un corpo, è vero nondimeno che lo si ha quando lo si pensa.

2. Chiunque creda che non vi sono dei corpi, deve essere assicurato che ce n'è uno, nessuno potendo dubitare di sé stesso, mentre, se ne è assicurato, il suo dubbio è inutile.

3. Quando ci dice che l'anima è una sostanza che pensa, egli non ci insegna nulla di nuovo. Ognuno ne conviene, ma la difficoltà è di determinare che cosa è questa sostanza che pensa, e questo è ciò che egli non fa più degli altri.

VII - Per non ricorrere a ripieghi, come egli ha fatto, e per avere l'idea più sana che ci si possa formare dell'anima di tutti gli animali, senza eccettuare l'uomo, che è della stessa natura e che esercita funzioni differenti solo per

la diversità dei suoi organi e dei suoi umori, occorre prestare attenzione a ciò che segue.

È certo che nell'universo esiste un fluido molto sottile o una materia senza confronti e sempre in movimento, la cui sorgente è il sole; il resto è sparso negli altri corpi, più o meno, secondo la loro natura e la loro consistenza. Ecco ciò che è l'anima del mondo; ecco ciò che lo governa e lo vivifica e del quale qualche porzione è distribuita a tutte le parti che lo compongono.

Quest'anima è il fuoco più puro che ci sia nell'universo. Egli non brucia di per se stesso, ma per differenti movimenti che egli dà alle particelle degli altri corpi in cui entra, egli brucia e fa sentire il suo calore. Il fuoco visibile contiene più di questa materia dell'aria, e questa più dell'acqua e la terra ne ha ancora meno; le piante ne hanno di più dei minerali e gli animali ancora di più. Infine questo fuoco, racchiuso nel corpo, lo rende capace di sentimenti e questo è ciò che si chiama anima, o ciò che chiamiamo spirito animale, che si distribuisce in tutte le parti del corpo. Ora è certo che questa anima, essendo della stessa natura in tutti gli animali, si dissolve con la morte dell'uomo e anche con quella delle bestie. Da questo ne

consegue che ciò che i poeti ed i teologi ci dicono dell'altro mondo è una chimera che essi hanno partorito e smerciato per le ragioni che è facile immaginare.

Capitolo sesto.

Gli Spiriti che si chiamano Demoni

I - Abbiamo detto prima come la nozione degli spiriti sia stata introdotta tra gli uomini ed abbiamo fatto vedere che questi spiriti non sono che dei fantasmi che esistono nella loro immaginazione.

I primi dottori del genere umano non sono stati abbastanza chiari per spiegare al popolo che cosa erano questi fantasmi, ma non lasciarono loro dire che cosa pensassero. Gli uni, vedendo che i fantasmi si dissolvevano e non avevano nulla di consistente, li definirono immateriali, incorporei, forme senza materia, colori ed immagini senza essere per altro dei corpi né colorati né figurati, aggiungendo che essi potevano rivestirsi d'aria, come di un abito, quando volevano rendersi visibili agli occhi degli uomini. Gli altri dicevano che erano dei corpi animati ma che essi erano fatti d'aria o di un'altra materia più sottile che essi addensavano a loro piacere, quando volevano apparire.

II - Se queste due categorie di filosofi erano opposte sull'idea che avevano dei fantasmi, si accordarono sui nomi da dare loro, perché tutti

li chiamarono Demoni; e in questo furono tanto insensati che alcuni credono di vedere dormendo le anime delle persone morte e che è la propria anima quella che vedono, quando si guardano in uno specchio, o infine che credono che le stelle, che si vedono nell'acqua, sono le anime delle stelle. Dopo queste ridicole opinioni, essi caddero in un errore che non è meno assurdo, quando credettero che questi fantasmi avessero un potere illimitato, nozione priva di fondamento, ma comune agli ignoranti che si immaginano sempre che gli esseri che non conoscono, abbiano un potere meraviglioso.

III - Questa ridicola opinione era appena stata divulgata che i Legislatori se ne servirono per sostenere la loro autorità. Essi stabilirono la credenza degli spiriti, che chiamarono religione, sperando che la paura che il popolo aveva di queste potenze invisibili lo avrebbe ricondotto ai suoi doveri; e per dare più peso a questo dogma, distinsero gli Spiriti o Demoni in buoni e cattivi; gli uni furono destinati a stimolare gli uomini ad osservare le leggi, gli altri a frenarli ed a impedire di trasgredirle.

Per sapere che cosa sono questi Demoni è sufficiente leggere i poeti greci e le loro storie

e, soprattutto, ciò che ne dice Esiodo nella sua Teogonia, dove tratta ampiamente della generazione e della origine degli dèi.

IV - I Greci sono stati i primi che li hanno inventati; da loro sono poi passati, con l'attestazione delle loro colonie, in Asia, in Egitto ed in Italia. Fu ad Alessandria e dintorni, dove i Giudei si erano dispersi, che ne ebbero conoscenza. Essi se ne sono allegramente serviti, come gli altri popoli, ma con la differenza che non hanno chiamato Demoni, come i Greci, indifferentemente gli spiriti buoni e quelli malvagi, ma solamente i malvagi, riservando ai soli Demoni buoni il nome di Spiriti di Dio e chiamando Profeti quelli che erano stati ispirati dagli Spiriti buoni; inoltre ritenevano come effetto dello Spirito Divino tutto ciò che consideravano come un gran bene e come effetti del Caio-Demone, o spirito maligno, ciò che stimavano un gran male.

V- Questa distinzione del bene e del male fece chiamare demoniaci quelli che noi chiamiamo lunatici, insensati, furiosi, epilettici; come pure quelli che parlano un linguaggio sconosciuto. Un uomo malfatto e sporco era, a

loro avviso, posseduto da uno spirito immondo; un muto era posseduto da uno spirito muto. Alla fine, i termini Spirito e Demone divennero così familiari che essi ne parlavano in ogni occasione; da qui è chiaro che i Giudei credevano, come i Greci, che gli spiriti o fantasmi non erano solo pure chimere, né visioni, ma esseri reali indipendenti dalla immaginazione.

VI - Da quanto sopra deriva che la Bibbia è tutta piena di racconti sugli Spiriti, sui Demoni e sui demoniaci; ma non è detto da nessuna parte come e quando essi furono creati, ciò che non è affatto perdonabile a Mosè che si è, si dice, impiccato di parlare della creazione del cielo e della terra. Gesù, che parla molto sovente di Angeli e di Spiriti buoni e malvagi, non ci dice nulla se essi siano materiali o immateriali. Ciò ci fa vedere che tutti e due sapevano solo quello che i Greci avevano appreso dai loro antenati. Senza quello, Gesù Cristo non sarebbe meno biasimevole del suo silenzio che della sua malizia di rifiutare a tutti gli uomini la grazia, la fede e la pietà che egli assicurava di poter loro dare.

Ma per ritornare agli spiriti, è certo che queste parole: Demoni, Satana, Diavolo non sono

dei nomi propri che indicano qualche individuo e che essi non furono mai quelli che gli ignoranti credettero, sia tra i Greci che le inventarono, che tra i Giudei che le adoperarono. Dopo che questi ultimi furono infettati da queste idee, essi attribuirono questi nomi, che significano nemico, accusatore e sterminatore, talvolta alle Potenze Invisibili, vale a dire ai Gentili, che essi dicevano che abitavano il Regno di Satana, non essendoci che loro, secondo la loro opinione, che abitassero in quello di Dio.

VII - Siccome Gesù Cristo era giudeo, e di conseguenza fortemente imbevuto di queste opinioni, non bisogna meravigliarsi se si incontrano sovente nei *Vangeli* e negli scritti dei discepoli, tali parole: Diavolo, Satana, Inferno come se fossero qualche cosa di reale e di effettivo.

Nonostante ciò, è molto evidente, come abbiamo già fatto notare, che non c'è niente di più chimerico, e quando ciò che abbiamo detto non fosse sufficiente a provarlo, bastano due parole a convincere gli ostinati.

Tutti i cristiani sono d'accordo che Dio è il principio di tutte le cose, che egli le ha create, che le conserva e che, senza il suo aiuto, esse

cadrebbero nel nulla; secondo questo principio è certo che egli ha creato quello che si chiama il Diavolo o Satana. Ora, sia che l'abbia creato buono o malvagio, (ciò che qui non ci riguarda) esso è incontestabilmente l'opera di un atto primordiale. Se esso esiste, malvagio com'è, ciò non può essere che per volontà di Dio. Ora come è possibile pensare che Dio conservi una creatura, che non solamente lo odia mortalmente e lo maledice senza posa, ma che si sforza anche di corrompere i suoi amici per avere il piacere di mortificarlo? Come, dico io, è possibile che Dio lasci sussistere questo Diavolo, per dargli tutti i dispiaceri possibili, per detronizzarlo, se fosse in suo potere, e per sviare dal suo servizio i suoi favoriti ed i suoi eletti?

Qual è qui lo scopo di Dio, o piuttosto di quello che noi abbiamo detto parlando del Diavolo e dell'Inferno? Se Dio può tutto e niente è possibile senza di lui, da dove viene il Diavolo che lo odia, lo maledice e gli toglie i suoi amici? O Dio lo consente o non lo consente. Se egli lo consente, il Diavolo, maledicendolo, non fa che il suo dovere, perché egli può solo quello che Dio vuole; di conseguenza allora non è il Diavolo ma Dio stesso che si maledice, cosa as-

surda se mai fosse. Se egli non lo consente allora non è vero che egli può tutto, e di conseguenza ci sono due principi, l'uno del bene e l'altro del male; l'uno vuole una cosa e l'altro vuole il suo contrario. Dove ci condurrebbe questo ragionamento? A convenire senza dubbi che Dio, il Diavolo, il Paradiso o l'Inferno o l'anima non sono affatto quelli che la religione descrive e che i teologi, vale a dire quelli che smerciano favole per verità, sono della gente in malafede, che abusano della credulità del popolo, per raccontargli quello che a loro piace, come se i poveracci fossero assolutamente indegni della verità, e non devono essere nutriti che di chimere, nelle quali un uomo ragionevole non vede che il vuoto, il nulla e la follia.

È da molto tempo che il mondo è infestato da queste idee assurde. Malgrado ciò, in tutti i tempi, si sono trovate delle menti solide e degli uomini sinceri, i quali, malgrado le persecuzioni, si sono ribellati contro le assurdità del loro secolo, come si è voluto fare con questo piccolo trattato. Quelli che amano la verità ci troveranno, senza dubbio, qualche consolazione; è a questi che io voglio piacere, senza preoccuparmi delle critiche di chi considera i pregiudizi come oracoli infallibili.